

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

REGION DE L'ADAMAOUA

DEPARTEMENT DE FARO ET DEO

COMMUNE DE GALIM-TIGNERE

SECRETARIAT GENERAL



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

ADAMAWA REGION

FARO AND DEO DIVISION

GALIM - TIGNERE COUNCIL

GENERAL OFFICE

PLAN COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT (PCD) DE LA COMMUNE DE GALIM-TIGNERE



Réalisé avec l'appui de :



août-15

Sommaire

RÉSUMÉ	3
LISTE DES TABLEAUX.....	11
LISTE DES FIGURES.....	12
LISTE DES PHOTOS.....	12
LISTE DES ANNEXES.....	13
SIGLES ET ABBREVIATIONS	14
FICHE SIGNALÉTIQUE DE LA COMMUNE DE GALIM TIGNERE.....	15
1. INTRODUCTION	16
2. Méthodologie	20
3. RÉSULTATS DE DIAGNOSTICS PARTICIPATIFS	31
4. PLANIFICATION STRATÉGIQUE	149
5. PROGRAMMATION	227
6. MECANISME DE SUIVI-EVALUATION.....	286
7. PLAN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PCD	291
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	295
APPROBATION	297
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	298
ANNEXE.....	299
TABLE DES MATIÈRES	307

RÉSUMÉ

1. Contexte dans lequel s'inscrit l'intervention

Le PCD de la Commune de Galim-Tignère est élaboré dans un contexte caractérisé par le renchérissement du coût de la vie au niveau national et les changements climatiques au niveau mondial. Il est l'expression d'un cadre intégré de développement humain durable à moyen terme pour la Commune.

2. Objectif global du PCD

En tant qu'instrument d'orientation stratégique qui traduit la vision, les ambitions, les préférences et la volonté politique du Conseil Municipal, le Plan Communal de Développement (PCD) a pour but de **préciser** les objectifs poursuivis par la Commune au cours de la mandature et les moyens et mesures qu'elle compte mettre en œuvre pour **assurer** le bien-être des populations.

La volonté de développer la Commune de Galim-Tignère intègre cinq objectifs globaux notamment :

- identifier et planifier les actions à mettre en œuvre pour rendre plus opérationnel l'institution communale ;
- identifier les actions à entreprendre pour booster les différents secteurs de développement dans la Commune ;
- mettre en place un cadre de concertation publique - privée pour la mise en œuvre et le suivi-évaluation des activités inscrites dans le PCD ;
- réduire la pauvreté à un niveau socialement ;
- mettre en place une stratégie marketing en vue de la vulgarisation du PCD et de la mobilisation des partenaires techniques et financiers pour la réalisation des idées et besoins de projets identifiés.

3. Méthodologie

La réalisation du PCD de la commune de Galim-Tignère a respecté les 7 étapes importantes de planification que sont la préparation du processus ; le diagnostic participatif qui a été conduit dans 29 secteurs (y compris l'institution communale) à l'aide de la MARPP et à travers la production de trois rapports DIC, DEUC, DPNV ; la planification ; la mobilisation des ressources et la programmation.

4. Grands défis sectoriels

Malgré la mise en œuvre du DSCE, l'économie de la Commune de Tignère n'a pas connu de changement structurel notable, elle continue de faire face à un certain nombre de défis qui pourraient empêcher l'atteinte des résultats

escomptés. En effet, elle demeure fragile et entravée par des lacunes structurelles, relatives à la faible compétitivité du secteur productif et aux déficiences des facteurs de production clés que constituent les infrastructures et l'énergie. Le principal défi à relever dans la Commune est le passage à une production rurale semi-intensive et industrielle qui permettra :

- d'assurer la sécurité et l'autosuffisance au niveau de la consommation ;
- d'approvisionner l'industrie de transformation et de créer un marché et une consommation internes pour les filières extraverties.

5. Stratégie de croissance et l'emploi

5.1. Développement des infrastructures

Convaincue du rôle moteur des infrastructures dans la facilitation des échanges et la promotion d'une croissance forte et durable par la compétitivité que leur bonne qualité génère, la Commune entend investir massivement dans les infrastructures au cours de la période de mise en œuvre du PCD.

➤ Énergie

La Commune de Galim-Tignère n'est pas électrifiée. L'énergie électrique utilisée en général pour l'éclairage des domiciles et le fonctionnement des appareils domestique provient des petits générateurs (Groupe électrogène) et des panneaux solaires. La Commune regorge cependant de nombreuses chutes d'eau donc, la variation saisonnière de leur débit (Faible en saison sèche) constitue un handicap pour la construction d'un quelconque barrage hydroélectrique. Afin de favoriser le décollage économique la commune de Galim-Tignère opte pour l'utilisation des ressources renouvelables (solaire). Le coût total des 7 microprojets (majoritairement des études de faisabilité) relatifs à ce sous secteur s'élève à 159 505 500 Fcfa.

Le coût total de ces activités est de 159 505 500 FCFA

➤ Eau et assainissement.

La Camerounaise Des Eaux (CDE) est présente dans la partie urbaine de la commune. Toutefois, l'on note la présence de 38 points d'eau en zone urbaine et 61 en zone rurale. L'accès à l'eau potable et aux infrastructures d'assainissement de base en milieu rural est limité. La Commune entend par conséquent, améliorer cette situation en portant à 75% le taux d'accès à l'eau potable et pour cela elle devra :

- mener des études en vue de réhabiliter 8 forages en panne ;
- réaliser de 160 forages
- réaliser des études de faisabilité en vue de la mise en place 07 mini-adductions d'eau les villages
- formation de 02 artisans réparateurs des forages,

Ce sous-secteur a un coût estimé à 1 759 758 000 FCFA.

➤ **Bâtiment et Travaux Publics.**

Dans le sous-secteur routier, le mauvais état des routes rurales occasionnant la difficulté d'écoulement des produits agricoles, la difficulté de déplacement des personnes sont là les problèmes qui minent ce secteur dans la Commune. Quelques actions correctives sont prévues à savoir :

- Mener des études de faisabilité en vu des entretiens de 196 km sur 7 axes
- Mener des études de faisabilité en vu de l'ouverture de 255 km de route sur 14 axes
- effectuer des études de faisabilité en vue de la construction de 60 ouvrages de franchissement sur les 11 axes
- faire une étude de faisabilité pour la construction de 09 ouvrages de franchissement dans les villages.
- Mettre sur pied un comité d'entretien des rues, routes et piste de la commune de Galim-Tignère

Le coût total de ce secteur est estimé à 145 579 250 FCFA

➤ **Transports**

La Commune entend mettre l'accent sur l'aménagement de nouvelles infrastructures afin d'améliorer conditions de voyage et de réduire les accidents de circulation. A cet effet, la commune entend investir dans les activités génératrices de revenu par :

- installation des panneaux de signalisations dans la Commune
- l'aménagement d'une fourrière municipal à Tignère-ville

Tout ceci pour un coût total de 36 729 000 FCFA.

➤ **Technologies de l'Information et de la Communication**

La Commune entend améliorer le secteur de la communication par :

- La construction et l'équipement d'une radio communautaire
- L'étude de faisabilité en vue de la la couverture de la commune par les médias nationaux ;

Il existe un télé-centre communautaire nouvellement achevé et équipé de 5 ordinateurs, deux imprimantes d'un Groupe électrogène de 15 000 kv et d'une antenne Internet non fonctionnelle. Afin de vulgariser davantage les TICs dans la commune de Galim-Tignère et d'améliorer l'accès à l'information, l'exécution de 9 idées de projet pour un montant de 2 951 025 000 Fcfa est nécessaire.

➤ **Infrastructures de développement et de l'habitat**

Le défi dans ce domaine est non seulement de maîtriser le développement urbain de la ville de Galim-Tignère et d'en faire un centre de production et de consommation nécessaire à l'essor du secteur industriel, mais également de promouvoir l'émergence des agglomérations périphériques, le développement des villes moyennes ou secondaires capables de structurer les activités économiques dans l'espace urbain et de concourir au développement de l'espace rural. Pour atteindre ces objectifs, des stratégies ont été identifiées à savoir :

- l'élaboration du plan d'occupation du sol de la ville de Galim-Tignère,
- Eclairage public par plaques solaires dans l'espace urbain
- Mise en place d'un système de collecte et de traitement des ordures ménagères dans la commune
- L'entretien des voiries urbaines (curage des buses, etc.)
- La restructuration de la ville de Galim-Tignère
- L'extension du réseau hydraulique

Le coût du secteur est de 3 820 162 500 FCFA.

➤ **Gestion domaniale**

Le PCD a pour ambition de développer la gestion durable du patrimoine foncier à travers :

- travaux d'aménagement des réserves foncières de la commune de Tignère
- sécurisation du patrimoine foncier des services publics
- sensibilisation des populations sur l'importance d'obtention du titre foncier

Tout ceci pour un coût global de 246 015 000 FCFA.

5.2. Modernisation de l'appareil de production

➤ **Secteur rural.**

Le PCD vise à lancer un vaste programme d'accroissement de la production agricole et de l'élevage en vue de satisfaire non seulement les besoins alimentaires des populations, mais également des agro-industries. Dans ce

cadre, pour le secteur de l'agriculture, la Commune fait face aux problèmes d'encadrement, de production et de productivité, de structuration et d'organisation, de pertes post récoltes, de difficulté de commercialisation et des conflits agro-pastoraux. Afin de faciliter la pratique d'une agriculture de qualité, 27 idées de projets pour un coût total de 3 128 486 500 FCFA ont été recensés pour rendre possible l'objectif visé.

La Commune est dominée par l'élevage bovin. Ce secteur d'activité connaît d'énormes problèmes à savoir la production, la structuration et l'organisation, la commercialisation et les conflits agro-pastoraux. A cet effet, 38 idées de projets pour un coût global de 2 015 673 500 FCFA, ont été énumérées pour résoudre ces difficultés.

➤ **Exploitation minière**

La Commune dispose d'importantes ressources minières donc les plus importantes sont et le saphir (cailloux bleu) et l'or. Ces ressources exploitées de manière artisanale dans toute la commune impactent peu sur le développement de cette dernière. Afin de valoriser le potentiel minéral existant, l'exécutif municipal entend structurer et organiser les exploitants miniers et leur apporter des appuis matériels. Le coût total des projets est estimé à 43 890 000 FCFA.

➤ **Artisanat et économie sociale**

L'objectif de la Commune est d'améliorer la performance et la rentabilité de l'économie sociale et artisanale. À ce titre, elle entend identifier tous les PME de la commune, renforcer les capacités des acteurs dans la recherche de financement, l'organiser et la structurer les PME, artisans et acteurs de l'économie sociale par filière et promouvoir l'entrepreneuriat collectif. Dans le secteur du commerce, elle entend renforcer les infrastructures commerciales. Le coût global de ces deux secteurs est de 2 482 003 204 FCFA.

5.3. Développement humain

Les stratégies de développement du secteur social permettront non seulement d'améliorer les conditions de vie des populations, mais aussi de disposer d'un capital humain solide, capable de soutenir la croissance économique. Ainsi, l'exécutif communal va poursuivre la réalisation des investissements en faveur des différentes catégories sociales, dans les domaines de la santé, l'éducation et la formation professionnelle avec une attention particulière pour les jeunes et les femmes, ainsi que pour l'encadrement et la prise en charge des autres groupes socialement fragilisés.

➤ **Éducation et formation professionnelle**

La Commune met un accent sur la formation du capital humain au vue du potentiel infrastructurel qu'elle regorge ainsi que l'offre en matière d'éducation.

Dans le secteur de l'éducation de base. La Commune compte 1 école maternelle 29 écoles primaires publiques et 3 écoles des parents. Tous ces établissements scolaires font face aux difficultés d'ordre diverses telles l'insuffisance des infrastructures (salles de classe, tables bancs, etc.) la non prise en compte des aspects socio-environnementaux, l'insuffisance du personnel enseignants. Afin d'y remédier, 25 idées de projet pour un montant estimatif de 6 038 786 200 ont été dégagées.

Concernant l'enseignement secondaire, La Commune de Galim-Tignère dispose de deux établissements secondaire (CES de Wogomdou et Lycée de Galim-Tignère) La Commune entend accroître l'offre en infrastructures, l'offre en encadrement et l'amélioration de l'environnement de travail. Le tout pour un montant estimé à 932 942 150 Fcfa.

La commune de Galim Tignère n'abrite aucun établissement d'enseignement supérieur. C'est ce qui justifie en partie l'arrêt précoce des études par des jeunes bacheliers donc les parents sont démunis. Afin d'encourager le jeunes à poursuivre les études 4 idées de projet on tété proposées pour un coût de 16 170 000 Fcfa.

Pour ce qui est de la formation professionnelle, La commune de Galim-Tignère dispose d'une SAR/SM sous équipé et qui souffre d'un déficit de formateur et de filières porteuses. Afin de poser les bases pour une formation professionnelle des populations 35 150 000 FCFA sont nécessaires.

La recherche scientifique contribue a amélioré la production agricole, pastoral et la réduction de la dégradation des ressources forestières. Huit projets pour un coût total de 62 370 000 FCFA permettront de promouvoir les résultats de la recherche.

➤ **Santé**

L'amélioration de l'état de santé des populations demeure à la fois un objectif de développement social et de croissance économique. L'objectif sera atteint à travers la mise en œuvre des 28 projets identifiés pour un coût global de 1 637 257 500 FCFA. Il s'agit entre autre des playdoyer en vue de la création de la construction et de l'équipement de 3 nouveaux centres de santé (3 CSI legal goro, assawé, gouri bari) dans la commune, de la construction et

équipement des centres de Santé Existants et du CMA de Galim-Tigneré , de la securisation des formation sanitaires (titre foncier et construction des clôtures autour des formations hospitalières), du renforcement du personnel de santé de la commune et enfin du respect de l'environnement (construction des incinérateurs dans les formations sanitaires de la commune.)

➤ **Genre**

Pour la promotion du genre, la Commune attend poursuivre la sensibilisation des parents et de la communauté pour permettre à la jeune fille de bénéficier des mêmes conditions d'accès à l'éducation et aussi favoriser son épanouissement social. Ce secteur pour un montant global de 60 560 000 FCFA afin de faciliter la promotion de la majorité des femmes et de la famille dans la Commune il convient toutes fois de signaler que le plaidoyer en vue de la construction d'un centre de promotion de la femme et de la famille à Galim-Tignère est une priorité pour l'exécutif communal.

➤ **Protection sociale**

La Commune entend, à travers la mise en œuvre du PCD, améliorer l'accès des populations aux services de la sécurité sociale et communiquer suffisamment sur la nécessité d'une organisation des employés ainsi que sur la nécessité de les assurer. Ce secteur détient un budget de 13 860 000 FCFA.

La commune compte mettre sur pied des structures d'encadrement des personnes vulnérables au niveau des villages et ainsi qu'au niveau communal pour un coût total de 176 060 000 FCFA

Prise en compte dans le PCD, la petite enfance est un secteur transversal et ces actions sont orientées vers la santé, maternelle, la nutrition, l'éducation, A cet effet, une politique au niveau communale sera mise en œuvre pour un coût total de 4 193 957 300 FCFA.

6. Coûts estimatifs du PCD

Le coût total de la réalisation de l'ensemble des objectifs dégagés du PCD se chiffre à environ 25 498 036 559 FCFA (vingt cinq milliards quatre cent quatre vingt dix huit millions trente six milles cinq cent cinquante neuf FCFA). Soulignons toutefois que les études de faisabilités en vue de la maturation des projets sont majoritaires.

7. Coût du CDMT et du PIA

La priorisation de ces différents projets a permis d'élaborer un Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT) pour la période de 2016 à 2018 d'un montant de **2 485 234 505 FCFA** (Deux milliard quatre cent quatre vingt cinq millions deux cent trente quatre mille cinq cent cinq FCFA). A la suite de l'évaluation des ressources effectivement mobilisables par la Commune au cours de l'année 2014 un Plan d'Investissement Annuel (PIA) d'une valeur de **1 844 234 505 FCFA** (Un milliard huit cent quarante quatre million deux cent trente quatre mille cinq cent cinq francs CFA) a été élaboré.

8. Mise en œuvre, suivi-évaluation et plan de communication

Pour la mise en œuvre un Plan de Passation de Marché (PPM) a été élaboré pour les projets dont la réalisation est prévue pour la première année (2016). A ceci s'ajoute un plan de gestion des impacts socio-environnementaux pour atténuer les conséquences négatives et optimiser les impacts positifs liés à la mise en œuvre des projets contenus dans le PIA.

Un Comité chargé d'assurer la coordination de la mise en œuvre du suivi-évaluation et de l'actualisation du PCD a été mise en place.

La mise en œuvre du PCD étant participative et inclusive, elle devra faire l'objet d'une forte volonté politique de l'exécutif municipal qui devra nouer des partenariats utiles dans ce cadre. Pour soutenir les efforts de la Commune relativement à la recherche de partenariat, un plan de communication sur le PCD a été élaboré.

La Commune de Galim-Tignère actualise son plan de développement qui définit les différentes orientations stratégiques de son développement qui sont, entre autres :

- ✓ l'amélioration de la performance de la Commune ;
- ✓ l'amélioration d'accès des populations aux services sociaux de base de qualité ;
- ✓ L'augmentation du revenu des producteurs / transformateurs / commerçants ;
- ✓ La promotion de l'emploi / auto emploi ; l'amélioration de la gestion des ressources naturelles de la Commune.

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. Localisation de la ville et des villages de l'espace communal de Tignère.	33
Tableau 2. Atouts potentialités et contraintes du milieu biophysique	38
Tableau 3. Répartition de la population de la commune de Galim Tignère	39
Tableau 4. Les marchés et jour de fréquentation dans la commune de Galim - Tignère	45
Tableau 5. Situation des infrastructures dans la communal de Galim Tignère	46
Tableau 6. État de dépense de la commune de Galim Tignère au cours des trois derniers exercices	50
Tableau 7. Ressources financières propres de la commune de Galim Tignère	51
Tableau 8. Bâtiment de la commune de Galim Tignère	53
Tableau 9. Matériel HIMO acquis par la commune	54
Tableau 10. Analyse des problèmes du secteur des postes et télécommunication	57
Tableau 11. État des routes de la Commune de Galim-Tignère	60
Tableau 12. État des ouvrages d'arts existant et à construire dans la Commune de Galim-Tignère	61
Tableau 13. Liste des Axes à ouvrir	65
Tableau 14. Etat des ouvrages hydrauliques de l'espace urbain	68
Tableau 15. Les principaux sites touristiques de la Commune de Galim-Tignère	74
Tableau 16. Liste des PME et Artisans de l'espace urbain de Galim Tignère	78
Tableau 17. Localisation des sites miniers de la commune de Galim Tignère	80
Tableau 18. Principales cultures et bassins de production	81
Tableau 19. Types d'élevage, espèces et effectif de la commune de Galim Tignère	85
Tableau 20. Liste des besoins des services d'encadrement de l'EPIA de la Commune de Galim Tignère	86
Tableau 21. Effectif des élèves dans les écoles maternelles de Galim – Tignère	94
Tableau 22. Personnel enseignant des établissements de la Commune	95
Tableau 23. Infrastructures et équipements	96
Tableau 24. Situation de l'aménagement des écoles maternelles et primaires dans la commune de Galim Tignère	97
Tableau 25. Synthèse sur l'état des bâtiments scolaires	97
Tableau 26. Synthèse des besoins des établissements d'enseignement maternel et primaire	98
Tableau 27. Effectif des élèves du secondaire de l'espace urbain	101
Tableau 28. Encadrement et équipement des établissements secondaires	102
Tableau 29. Infrastructures et équipements existants	102
Tableau 30. Situation des établissements d'enseignement secondaires	103
Tableau 31. Synthèse sur le type de matériaux des bâtiments scolaires	103
Tableau 32. Synthèse des besoins en équipement et aménagement	104
Tableau 33. Synthèse des besoins en enseignants	104
Tableau 34. Répartition du personnel sanitaire dans la Commune de Galim Tignère	108
Tableau 35. Situation des équipements sanitaires de la commune de Galim Tignère	109
Tableau 36. Situation de l'aménagement des formations sanitaires de la commune de Galim Tignère	110
Tableau 37. État général des Bâtiments hospitaliers de la commune de Galim Tignère	111
Tableau 38. Synthèse des populations vulnérables	116
Tableau 39. Nombre de jeunes de la Commune de Galim Tignère ayant bénéficié de l'appui financier du PAJERU	121

Tableau 40. Matrice de captage de la gravité des problèmes, contraintes et identification des mesures d'adaptation	134
Tableau 41. Impacts environnementaux possibles des microprojets du CDMT	254
Tableau 42 Impacts sociaux possibles des projets du CDMT	255
Tableau 43. Plan opérationnel en faveur des populations vulnérables	263
Tableau 44. Impacts environnementaux possibles des microprojets du PIA.....	264
Tableau 45.Impacts sociaux possibles des projets du PIA	266
Tableau 46.coût estimatif du PIA	279
Tableau 47. Composition du Comité de suivi du PCD.....	287
Tableau 48. Indicateur de suivi et évaluation	288
Tableau 49. Planification des activités de communication au niveau communal .	294

LISTE DES FIGURES

Figure 1. Exemple de fiche de collecte de données.....	22
Figure 2. Localisation de la Commune de Galim - Tignère dans la Région de l'Adamaoua	32
Figure 3. Profil topographique de la Commune de Galim Tignère	34
Figure 4. Morpho hydrographie de la commune de Galim Tignère	35
Figure 5. Galim- Tignère sur Google Earth	37
Figure 6. Organigramme fonctionnel de la commune de Galim Tignère.	47
Figure 7. État du réseau routier de la Commune de Galim Tignère	59
Figure 8. Géolocalisation des points d'eau dans la commune de Galim-Tignère.....	68
Figure 9 Principaux sites touristiques de la commune de Galim-Tignère.....	75
Figure 10. Géolocalisation des écoles maternelles et primaires de la Commune de Galim-Tignère	94
Figure 11. Évolution du Taux de déperdition scolaire dans l'arrondissement de Galim Tignère en 2014.....	95
Figure 12. Géolocalisation des établissements secondaires	101
Figure 13. Distribution spatiale des infrastructures de santé.....	109
Figure 14. Carte des des aléas des risques naturels dans la commune de Galim-Tignère.....	126
Figure 15. Carte des ressources naturelles de la commune de Galim-Tignère	133

LISTE DES PHOTOS

Photo 1. Vue partielle des participants	21
Photo 2. Mot de M. le Président du Copil.....	21
Photo 3. Intervention du Représentant du Coordinateur PNDP-Adamaoua.....	21
Photo 4. Photo de famille après l'atelier de lancement	21
Photos 5 et 6. Vues partielles de la salle lors de la séance de restitution du DIC Cliché Ndjeuto (11 septembre 2014).....	23
Photo 7 et 8.vue partielle de la salle lors de la formation des animateurs du DPNV à Tignère. Cliché : Issouhou Mohaman	24
Photo 9. restitution du DPNV dans les 4 villages zéro.....	25
Photo 10. Priorisation avec le groupe des Hommes du village Mayo Tagouri Wogomdou cliché Issouhou Mohaman	25
Photos 11, 12, 13 et 14. Vues partielles de la salle lors de l'atelier de restitution/validation des résultats du Diagnostic.....	26
Photo 15. Visite des Grottes du Mont Djim.....	40

Photo 16. Manifestation devant le lamidat de Galim Tignère.	40
Photo 17. Fondrière de Lompta le long du tronçon Galim Tignère – Tignère.	60
Photo 18. Aire d’abatage de Galim Tignère	87
Photo 19. Fosse à ordures au CMA de Galim Tignère	92
Photo 20. Puits comblé par les déchets ménagers derrière le Lamidat de Galim Tignère	92
Photo 21. Ecole Publique de Ngouri 2.....	96
Photo 22. Intérieur d’une salle de classe à l’Ecole Publique de DEO Garbaya	96
Photo 23. Ecole Publique Mayo Dankali	98
Photo 24. École publique de Tagouri Pont	98
Photo 25. Vue panoramique du Bureau d’état civil principal de la commune de Galim Tignère.....	143

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 Population estimées de la Commune de Galim Tignère en 2015.....	300
Annexe 2. Arrêté portant création du Comité de Pilotage	304
Annexe 4. Liste des membres de l’équipe de l’ACAGER pour les Phases du DIC et du DEUC.....	306
Annexe 5. Liste des membres de l’équipe de l’ACAGER pour la phase du DPNV ..	306

SIGLES ET ABBREVIATIONS

BUCREP	: Bureau Central des Recensements et des Études de Population
CAC	: Centimes Additionnels Communaux
CEFAM	: Centre de Formation pour l'Administration Municipale
CETIC	: Collège d'Enseignement Technique Industriel et Commercial
CJNC	: Conseil National des Jeunes du Cameroun
CM	: Conseil Municipal
CMPJ	: Centre Multifonctionnel de Promotion des Jeunes
COPIL	: Comité de Pilotage
CVUC	: Communes et Villes Unies du Cameroun
CZCSV	: Centre Zootechnique et de Contrôle Sanitaire et Vétérinaire
CZV	: Centre Zootechnique et Vétérinaire
DEUC	: Diagnostic de l'Espace Urbain Communal
DIC	: Diagnostic Institutionnel Communal
DP	: Diagnostic Participatif
FEICOM	: Fonds Spécial d'Équipement et d'Intervention Intercommunale
GIC	: Groupe d'Initiative Commune
GPS	: Global Positionning System
ISS	: Interview Semi-Structurée
MINADER	: Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
MINAS	: Ministère des Affaires Sociales
MINATD	: Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation
MINDAF	: Ministère des Domaines et des Affaires Foncières
MINDUH	: Ministère du Développement Urbain et de l'Habitat
MINEDUB	: Ministère de l'Éducation de Base
MINEE	: Ministère de l'Énergie et de l'Eau
MINEPAT	: Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
MINEPDED	: Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable
MINEPIA	: Ministère de l'Élevage, des Pêche et des Industries Animales
MINFI	: Ministère des Finances
MINFOF	: Ministère des Forêts et de la Faune
MINSANTE	: Ministère de la Santé Publique
MINTP	: Ministère des Travaux Publics
OAL	: Organisme d'Appui Local
ONG	: Organisation Non Gouvernemental
OSC	: Organisation de la Société Civile
PAJERU	: Programme d'appui à la Jeunesse Rural et Urbaine
PCD	: Plan Communal de Développement
PDESC	: Plan de Développement Économique Social et Culturel
PME	: Petite et Moyenne Entreprise
PMI	: Petite et Moyenne Industrie
PNDP	: Programme National de Développement Participatif
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
SAR/SM	: Section Artisanale et Rurale/Section Ménagère
UNHCR	: Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés

FICHE SIGNALÉTIQUE DE LA COMMUNE DE GALIM TIGNERE

Date de création : 1992 par le décret n° 92/127/ du 26 juin 1992
Superficie : 2393 Km ²
Population : 52 653 habitants
Ethnies: Nyem-nyems, Foulbés, Haoussas, Bayas.
Activités économiques : Elevage, Agriculture, petit commerce, exploitation minière, Tourisme
Exécutif communal : 25 conseillers municipaux
Personnel communal : 14 permanents
Infrastructures sociales : 01 Centre Médical d'Arrondissement, 01 centre de santé protestant, 04 centres de santé intégré, un Réseau de distribution d'eau Scan Water avec 20 bornes-fontaines, une Agence de Voyage Narral, 21 forages, 29 écoles primaires publiques, 01 école bilingue, 01 école maternelle, 03 école des parents, 6 Centres d'Alphabétisation non fonctionnels, 01 CES, 01 lycée, 01 SAR/SM, 01 CMPJ, 01 gare routière, 12 marchés de vivre (11 non construits), 03 marchés à bétail (non officialisés).
Patrimoine communal : Un Hôtel de Ville, un camion Benn, un hangar au marché. 50 ha de terrain, 07 boutiques, une auberge municipale (non fonctionnelle), un ordinateur complet, une moto tout terrain, un GPS Garmin Etrex 10, 60 chaises de réception, et autre matériel et équipement de bureau (classeurs, fauteuils, Moquette, etc.), matériel HIMO (brouettes, pioches, machettes, etc.).
Réseau de relation : FEICOM, PNDP, Sectoriels, Membre de l'association des communes et villes Unies du Cameroun.
Principales forces : Présence de nombreux sites d'extraction minière de Saphir, d'or, de Sable, présence des produits forestiers non ligneux tels (miel) les bambous, présence d'un important cheptel bovin (33900 bovins environ), Présence des sources natronnées pour l'élevage, diversité ethnique, présence de nombreux bassin de production agricole, présence d'une importante population jeune, et diversité des corps de métier dans la Commune, présence de nombreux sites touristiques (chute, monts, parc et lac).
Principales faiblesses : Enclavement de la Commune, insécurité dans les Zones d'élevage, non prise en charge des couches vulnérables, faible recouvrement des taxes communales. Faible collaboration entre les différents acteurs du développement.
Opportunités : Présence des minerais dans les sous-sols, disponibilité de grands espaces propices au développement de l'agriculture et de l'élevage bovin. Diversités culturelles et touristiques.
Obstacles : Mauvais état des routes et pistes, sous-scolarisation, mauvaise exploitation des équipements sociaux publics.

1. INTRODUCTION

1.1. Contexte et justification

Les communes deviennent de véritables acteurs du processus de développement socio-économique dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie pour la croissance et l'emploi (DSCE) et dans la mouvance actuelle de la décentralisation. Dans ce contexte, le transfert de responsabilités aux communes ne saurait se faire d'une manière spontanée. C'est ainsi qu'avec l'aide des partenaires au développement, le Gouvernement du Cameroun met en œuvre le programme national de développement participatif (PNDP) afin de permettre aux communes d'assumer leurs responsabilités dans le processus progressif de décentralisation, afin de se doter des moyens d'une participation effective au processus de développement.

Évoluant dans cette logique, le gouvernement prend des engagements pour que les investissements publics répondent désormais aux besoins réels des populations à la base à travers leur participation effective à tout le processus de développement. C'est ainsi qu'avec l'aide de la communauté des bailleurs de fonds multilatéraux et bilatéraux, le Programme national de développement participatif (PNDP) est mis en place afin de permettre aux populations de chaque collectivité décentralisée de se doter des moyens d'une participation effective au processus de développement.

Le Plan Communal de Développement (PCD) est un document faisant état des besoins d'une Commune, de ses potentialités ainsi que des stratégies de développement envisagées, traduites par la suite dans un plan d'action. Élaboré de façon participative, il représente la vision et le cadre de développement de la Commune et met en évidence les atouts, les potentialités, les contraintes et les problèmes auxquels la Commune fait face. Il a pour but de préciser les objectifs poursuivis par la Commune et les moyens et mesures à mettre en œuvre pour assurer le bien-être des populations.

La commune bien qu'étant un espace géographique est aussi une institution jouissant d'un statut juridique de personne morale. Elle se présente comme la plus petite unité territoriale ayant une autonomie administrative et financière pour la gestion des intérêts locaux.

Les Loi n° 2004/017 du 22 juillet 2004 portant orientation de la Décentralisation et n°2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes attribuent aux Communes un rôle central et leur transfèrent les compétences importantes dans l'initiation, la promotion, la coordination des actions de développement économique, social, sanitaire, éducatif et sportif de leurs localités.

Le Décret N°2012/0709/PM DU 20 mars 2012 fixant le régime général des contrats plans État/Commune stipule en son article 6 alinéas 1 que « Le contrat plan État-Commune intervient dans le cadre de l'exercice des compétences reconnues aux Communes, Communautés Urbaines et

Syndicats des Communes. Il porte prioritairement sur des investissements créateurs de richesses et des domaines d'activités générateurs de croissance et d'emplois. Pour toute Commune candidate, les projets admissibles au financement doivent être contenus dans un plan Communal de développement (PCD) ».

La réalisation du PCD de Galim Tignère a été confiée à l'ACAGER. C'est un organisme d'Appui Local dont le siège social se trouve à Ngaoundéré. Il a été créé en 2011. Sa mission est d'accompagner les collectivités locales dans leurs activités. Il collecte et analyse les informations à référence spatiale pour mettre à la disposition des décideurs des outils d'aide à la décision tant pour l'aménagement du territoire que pour la gestion des ressources qui peuvent être humaines, naturelles ou financières. Le PCD est la compilation synthétique de trois documents : Diagnostic Institutionnel Communal (DIC) ; Diagnostic de l'Espace Urbain Communal (DEUC) ; Diagnostic Participatif au Niveau Village (DPNV).

1.2. Objectifs du PCD

1.2.1. Objectif global

Doter la Commune d'une vision de développement élaborée à l'issue d'un processus de diagnostic et de planification participatif.

1.2.2. Objectifs spécifiques

- Réaliser la monographie de la Commune
- Mener un Diagnostic participatif
- Elaborer une planification stratégique
- Présenter les ressources mobilisables par la Commune
- Programmer les investissements
- Elaborer le cadre socio-environnemental sommaire des investissements de CDMT
- Mettre en place un cadre de concertation publique - privée pour la mise en œuvre et le suivi-évaluation des activités inscrites dans le PCD
- Mettre en place une stratégie marketing en vue de la vulgarisation du PCD et de la mobilisation des partenaires techniques et financiers pour la réalisation des idées et besoins de projets identifiés

1.3. Structure du document

Le présent Plan Communal de Développement (PCD) de la Commune de Galim-Tignère est articulé autour des points suivants :

- ✓ Résumé
- ✓ Introduction
- ✓ Méthodologie
- ✓ Résultats des diagnostics

- ✓ Planification stratégique
- ✓ Programmation
- ✓ Mécanisme de suivi-évaluation
- ✓ Plan de communication
- ✓ Conclusion
- ✓ Annexe

2. Méthodologie

2.1. Préparation de l'ensemble du processus

2.1.1. Préparation pédagogique

Elle s'est effectuée entre juin et Août 2014. Elle a débutée par la formation des OALS à Banyo et s'est poursuivie par la préparation des outils de collectes, de traitement et d'analyse des données. Des échanges entre l'OAL-ACAGER et les différents acteurs ont été faits en vue de mobiliser les différents corps de métiers, de mobiliser les différentes couches vulnérables, de sensibiliser certaines personnes ressources et de s'accorder sur le calendrier de la démarche du diagnostic.

2.1.2. Préparation administrative

Le 12 août 2014 a eu lieu la prise de contact entre l'exécutif communal et les membres de l'ACAGER. Ceux-ci ont, par la suite, été introduits auprès du Sous-préfet par le Maire de la Commune de Galim Tignère et le Président du Copil qu'accompagnait le Secrétaire Général. Rendez-vous a alors été pris pour l'atelier de lancement et la restitution de la formation reçue à Banyo pour le mardi 26 août 2014 (Photo 1, 2, 3 et 4). La collecte des données pour le DIC et le DEUC, qui s'est étalée sur un mois, a immédiatement suivi cet atelier.



Photo 1. Vue partielle des participants
Cliché Ndjeuto Tchouli P. I



Photo 2. Mot de M. le Président du Copil
Cliché Ndjeuto Tchouli P. I



Photo 3. Intervention du Représentant du
Coordinateur PNDP-Adamaoua
Cliché Ndjeuto Tchouli P. I



Photo 4. Photo de famille après l'atelier de
lancement
Cliché Ndjeuto Tchouli P. I

Le déroulement effectif du processus s'est effectué sur la base de la méthodologie préconisée par le PNDP, adaptée aux réalités de terrain. Après l'atelier de lancement et la phase de restitution de l'atelier de formation de Banyo, s'en est suivie une réunion restreinte avec l'ensemble du personnel

de la commune, réunion au cours de laquelle les étapes de réalisation ont été reprécisées, ainsi que les objectifs, la démarche, les attentes et le chronogramme des activités du DIC particulièrement.

2.2. Collecte des informations et traitement

2.2.1. Diagnostic de l'Institution Communale (DIC)

Répartie en fonction des différents grands axes du DIC, l'équipe de l'ACAGER a procédé à la collecte des données au travers des entretiens (avec le personnel communal et les sectoriels, la société civil, etc.) afin de déterminer le fonctionnement des services de la commune et les relations qu'elle entretient avec les autres acteurs de la société civile.

Également, les membres de l'ACAGER ont procédé à l'exploitation des documents communaux (sommier, Budgets, Comptes administratifs, etc.) au sein de la commune et à l'observation afin de détecter les insuffisances et d'en proposer les axes de renforcement.

Les données obtenues étaient régulièrement inscrites sur des fiches imprimées ou numériques conçues à cet effet (figure 1), et mises à la disposition de l'ACAGER par le PNDP.

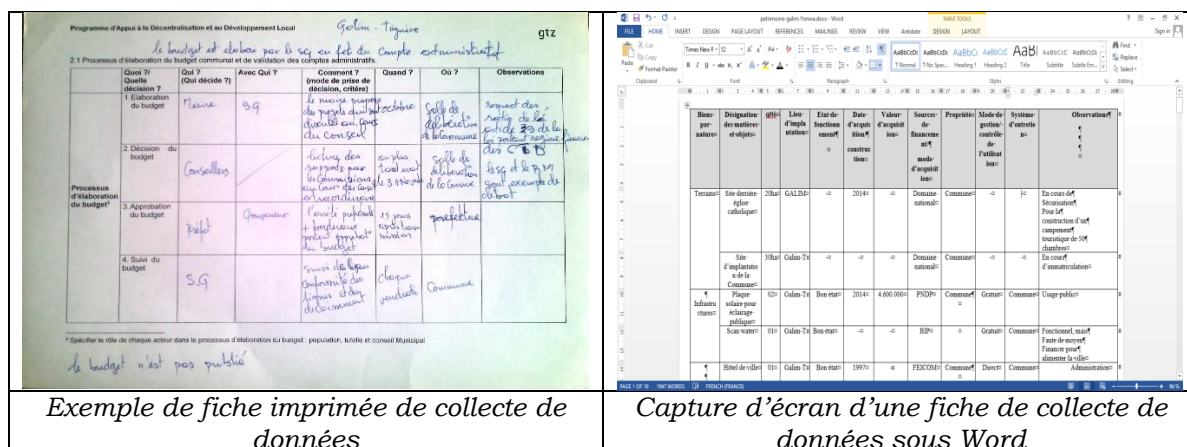


Figure 1. Exemple de fiche de collecte de données

2.2.2. Diagnostic de l'Espace Urbain Communal (DEUC)

L'ISS à nous remis par le PNDP a été transformée en question et remis aux différents sectoriels à Tignère. Ces derniers y ont apporté des réponses aux questions qui leur étaient adressés. Également des rencontres avec les corps de métiers, les couches vulnérables, les chefs de quartier de la ville, les conseillers municipaux et quelques sectoriels (Délégué d'arrondissement de l'agriculture, Délégué d'arrondissement de l'élevage, Délégué d'arrondissement des forêts et de la faune, inspecteurs d'arrondissement de

l'éducation de base, délégué d'arrondissement de la jeunesse tous de la commune de Galim-Tignère). Les levés GPS des infrastructures publics des entretiens avec les responsables des établissements scolaires publics et des centres de formation (SAR/SM, CMPJ) nous ont permis d'alimenter les fiches de collecte de données qui ont soit été mises à notre disposition par le PNDP soit conçues.

2.2.3. Dépouillement, traitement des données, validation et Analyse des résultats des DIC et DEUC

Cette étape a consisté à vérifier l'existence de toutes les données recherchées, la saisie des fiches de collecte de données dans le tableau consolidé EXCEL. Ces informations ont ensuite été restituées aux membres du Copil, et au personnel communal (photo 5 et 6).



Photos 5 et 6. Vues partielles de la salle lors de la séance de restitution du DIC
Cliché Ndjéuto (11 septembre 2014)

L'interprétation des informations collecté et leur analyse en comparaison aux lois, normes et aux observations de terrain nous ont permis de rédiger les rapports du DIC et du DEUC en fonction du Canevas de rédaction mis à notre disposition par le PNDP.

2.2.4. Diagnostic participatif niveau village (DPNV)

2.2.4.1. Collecte des données de base

Les travaux du DPNV quant à eux se sont déroulés entre les mois de décembre 2014 et de mars 2015 après validation du DIC - DEUC et formation du Copil et des animateurs (photos 7 et 8).



Photo 7 et 8. vue partielle de la salle lors de la formation des animateurs du DPNV à Tignère. Cliché : Issouhou Mohaman

Ces derniers ont été déployés dans les villages de la commune sous la supervision des responsables technique de l'ACAGER et du PNDP Adamaoua. Le DPNV proprement dit a consisté en une analyse participative de la situation globale dans tous ses aspects (biophysiques, économiques, socioculturelles, etc.) des villages de la commune. Ces travaux visaient à :

- permettre aux populations de chaque village de mieux connaître leur environnement, leurs contraintes et potentialités ;
- identifier les problèmes communs du village avec une attention particulière sur ceux des différents corps des populations vulnérables ;
- analyser les problèmes communs du village afin de mieux cerner leurs origines et leurs conséquences ;
- choisir les causes les plus pertinentes sur lesquelles les populations veulent et peuvent agir ;
- identifier les solutions prioritaires (endogènes et exogènes) susceptibles d'apporter un changement positif à la situation du village.

Les informations alphanumériques marquées sur craft (laissé dans les villages), ont été miniaturisées sur des fiches préconçues et les informations cartographiques sur des formats, puis archivées dans des chemises à rabat, village par village.



Photo 9. **restitution du DPNV dans les 4 villages zéro**

cliché Issouhou Mohaman



Photo 10. **Priorisation avec le groupe des Hommes du village Mayo Tagouri Wogomdou**

cliché Issouhou Mohaman

2.3. Consolidation des données du diagnostic et cartographie

Les données collectées pendant la phase préparatoire et complétées grâce au diagnostic participatif ont été organisées et synthétisées. Ainsi, la vérification des informations recherchées a été effectuée à travers la triangulation des différentes sources exploitées.

2.3.1. Dépouillement et Saisie des données

Les données archivées dans les chemises à rabat ont été dépouillées et saisies village après village. Ont fait l'objet de saisie : la liste des idées de projets, les projets prioritaires, les solutions endogènes. Pour ce qui est de l'état des lieux par secteur, une fiche consolidée contenant les colonnes du tableau d'analyse simple était enrichie progressivement en fonction des problèmes soulignés par village.

Les fiches de collecte des données infrastructurelles quant à elles ont préalablement été saisies dans le tableau Excel prévu à cet effet par le PNDP. Avant analyse. Enfin le PRO-ADP a été alimenté sur la base du fichier EXCEL.

Le dépouillement d'autres outils tels que le Diagramme de Venn, et les cartes de mobilité ont permis respectivement d'alimenter davantage la liste des partenaires et associations de la commune, les difficultés liées au transport et travaux publics et enfin de mettre à jour la fiche signalétique de la commune.

2.3.2. Analyse des données et rédaction des rapports

Une fois toutes les données saisies, il a été question de procéder à la production des cartes synthétiques et à l'analyse des données par rapport aux normes sectorielles et autres informations obtenues auprès des sectorielles et autres personnes ressources tout au long du processus.

2.3.3. Restitution, consolidation et validation des données du diagnostic participatif

Les données collectées pendant les trois phases de diagnostic (DIC, DEUC, DPNV) ont été organisées et synthétisées. La triangulation des différentes sources exploitées. L'analyse des données a permis de préparer une séance de restitution (photos 11, 12, 13 et 14) devant les conseillers municipaux et le personnel communal. Le tableau consolidé Excel a été mis en forme puis imprimé afin d'être présenté au conseiller de la commune. Les principaux points d'attention ont porté sur le nombre de villages de la commune, le nombre d'écoles, le nombre de forage et de puits, le nombre de marchés et les autres infrastructures publiques.



Photos 11, 12, 13 et 14. Vues partielles de la salle lors de l'atelier de restitution/validation des résultats du Diagnostic.

Clichés Ndjeuto (15/04/2015)

À l'issue de cet atelier, un procès-verbal ressortant les points de discussion les observations et recommandations a été dressé.

2.4. Atelier de planification, de mobilisation des ressources et de programmation

L'atelier de planification Communale dont l'objectif global était de procéder à la planification stratégique et l'élaboration du Plan d'Investissement Annuel (PIA) de la commune de Galim-Tignère s'est déroulé en trois (03) jours (du 20 au 23 juillet 2015) dans la salle de délibération de la commune de Galim-Tignère.

Ont pris part à cet atelier le Prefet du Département du Faro et Déo, représenté par les Sous préfet de Galim-Tignère, le maire de la commune de Galim-Tignère et de ses adjoints, des conseillers municipaux, des délégués départementaux des secteurs des différents secteurs de l'Etat, le personnel communal et les chefs de village.

Les différentes articulations ont été les suivantes :

2.4.1.Cérémonie d'ouverture

Elle a été marquée par le mot de bienvenue du Maire, la présentation des objectifs et du programme de l'atelier par le responsable technique de l'ACAGER, et le discours d'ouverture de l'atelier prononcé par le Préfet du Faro et Déo représenté.

2.4.2.Présentation de la méthodologie de la planification

Cette phase a permis de présenter les grandes étapes de la méthodologie de planification (préparation du processus, diagnostics, consolidation des données validation des données et rédaction des rapports) employées par l'OAL «ACAGER » au cours de l'ensemble du processus de planification.

2.4.3.Restitution des différents diagnostics

Au cours de cette étape la parole a été donnée individuellement à l'ensemble des sectoriels présents afin que ceux-ci puissent ressortir les insuffisances du rapport qui leur avaient été remis une semaine à l'avance. Ces manquements ont également été complétés par les conseillers, autorités administratives, traditionnelles et représentants de la société civile présente à l'atelier.

2.4.4.Elaboration du plan stratégique

Le cadre de dépenses à moyen terme a été conçu sur la base des aspirations de l'exécutif municipal. Le choix des projets à exécuter au cours des trois prochaines années a été orienté par les projets prioritaires exprimés

par les populations au cours du DPNV et par l'exécutif municipal pour ce qui est des projets de la ville de Galim-Tignère.

2.4.5. Présentation des ressources mobilisables

Cela a été fait avec la participation du PNDP, de l'exécutif communal, et des sectoriels. Chacun à son niveau a porté à notre connaissance les différents financements susceptibles de profiter à la commune. Sur la base des informations fournies par ces différentes sources, les ressources mobilisables par la commune ont été définies.

A l'issue des travaux de l'atelier de planification, de mobilisation des ressources et de programmation, les résultats suivants ont été obtenus :

- ✓ Rapports de diagnostic par secteur enrichis et validés,
- ✓ Liste des problèmes de chaque secteur priorisés,
- ✓ Cadre logique par secteur amendé et validés,
- ✓ Cadre de Dépense à Moyen Terme (CDMT) validé,
- ✓ Plan d'investissement annuel (PIA) élaboré,
- ✓ Plan annuel de passation des marchés (PPM) élaboré.

2.5. Mise en place du mécanisme de suivi évaluation participatif

Le suivi de la mise en œuvre du PCD se fait à deux niveaux :

❖ Niveau Village

Il est assuré par l'Agent Communal de Développement et des comités de concertations qui se servent d'outils tels que le tableau de suivi des actions planifiées.

Ils ont pour mission de renseigner sur l'état de mise en œuvre des activités programmées et les résultats obtenus. De ce fait, ils programment des séances de concertations et de sensibilisation ainsi que le suivi de l'exécution des activités

❖ Niveau communal

Au niveau communal, les acteurs du suivi-évaluation sont :

- le Maire et le reste de l'exécutif communal ;
- le Comité de pilotage ;
- l'agent communal de développement ;
- les services déconcentrés de l'Etat ;
- les prestataires de services impliqués dans la mise en œuvre du PCD ;
- les représentants des communautés bénéficiaires des microprojets ;
- les organisations/associations à base communautaire.

Précisions que nonobstant le fait que le suivi-évaluation du plan concerne tous les acteurs de la mise en œuvre, le noyau central du dispositif est l'administration communale, mais surtout le comité de suivi du PCD. Ce dernier a pour responsabilités de :

- Collecter et gérer les informations sur l'élaboration et la mise en œuvre du PDC. En d'autres termes, ils s'occupent du suivi de l'exécution des activités concernant à la fois les activités financées dans le cadre du PNDP et les autres activités de la Commune. Sur la base des données qualitatives et quantitatives recueillies au niveau des villages à partir des outils de collecte, une consolidation est faite par l'agent communal de développement en tenant compte des données collectées sur l'état d'avancement des activités programmées au niveau de la Commune. Cette consolidation donne lieu à un rapport présenté dans un canevas spécifique.
- Evaluer les impacts socio-économiques et environnementaux liés aux activités de mise en œuvre du PCD.
- Apporter un appui technique aux comités de concertation.
- Produire et transmettre des rapports trimestriels.

Afin de mener à bien ces différentes missions, le comité de pilotage utilisera des outils suivants :

- PDC/PIA ;
- fiches de collecte des données ;
- fiches de suivi des activités réalisées au niveau communal ;
- rapports périodiques des agents de suivi ;
- rapports des visites de terrain ;
- compte rendus des réunions ;
- rapports divers (prestataires et consultants) ;
- tableaux de consolidation des informations ;
- tableaux de bord sur la situation des indicateurs de suivi de la Commune (prévisions, réalisations, taux de réalisation) ;

La fréquence de suivi de la mise en œuvre du PCD se présente ainsi qu'il suit :

- Les rapports sont produits chaque trimestre, semestre et année.
- Le rapport trimestriel rend compte de l'exécution des activités programmées.
- Le rapport semestriel présente l'exécution des activités ainsi que des informations issues des rapports des deux trimestres correspondants. Il est complété par des données de l'évaluation des impacts socio-économiques.

❖ **Mécanisme de révision du PCD et de préparation du PIA**

L'agent communal de développement procède à la préparation de la programmation sur la base du cadre logique et du tableau de suivi des actions planifiées. Cette programmation indique pour chaque activité, le coût, le responsable, le délai de réalisation (date de début et date de fin), les indicateurs. Le PIA est élaboré au cours d'un atelier de programmation regroupant les sectoriels, les représentants des acteurs locaux par village et du conseil municipal.

Une fois achevée, cette programmation est partagée avec l'ensemble des personnes concernées et publiée pour information au grand public. De cette programmation annuelle, se déclinent des programmations semestrielle, trimestrielle et mensuelle.

3. RÉSULTATS DE DIAGNOSTICS PARTICIPATIFS

3.1. Monographie et caractérisation de la commune de Galim Tignère

3.1.1. Localisation de la commune

La commune de Galim-Tignère se trouve dans la Région de l'Adamaoua, département du Faro et Déo. Elle a été créée par le décret n° 92/127/ du 26 juin 1992

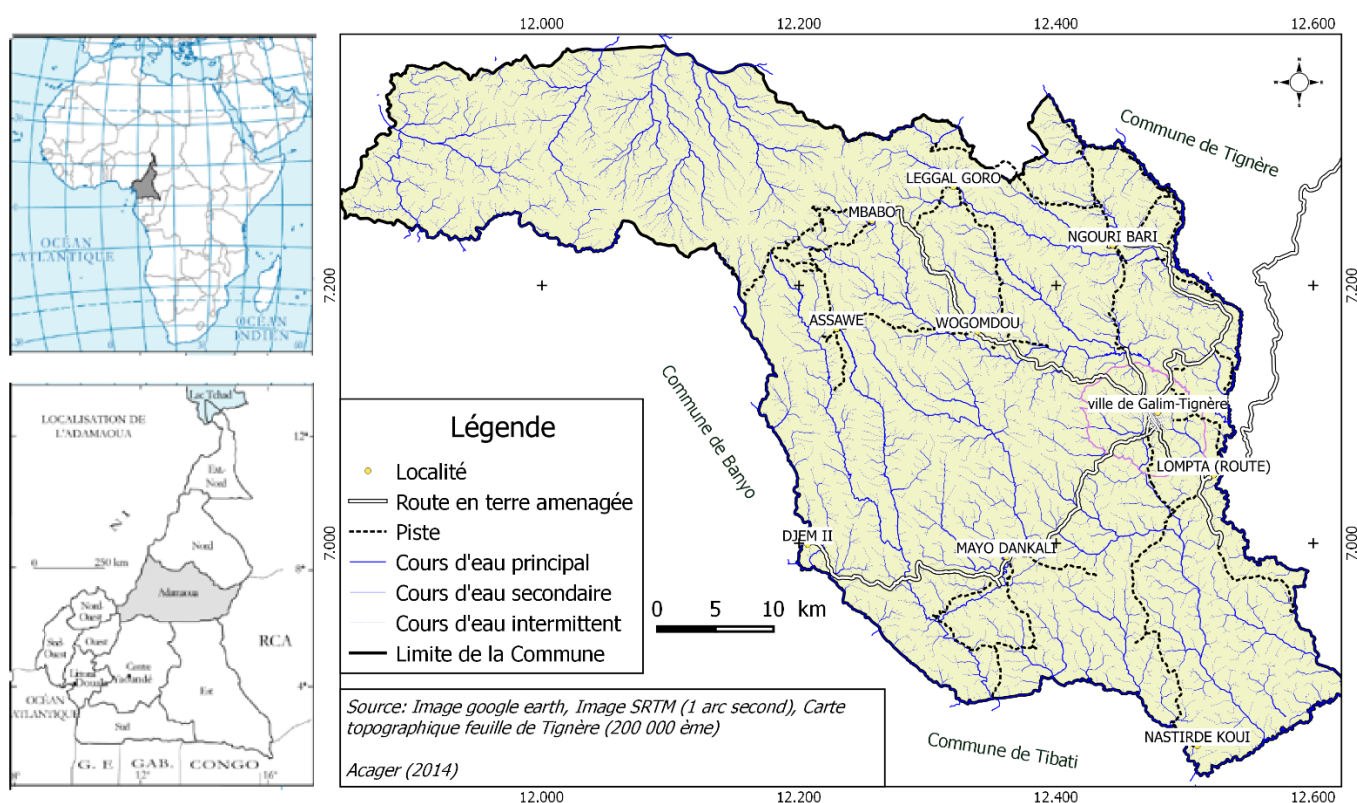


Figure 2. Localisation de la Commune de Galim - Tignère dans la Région de l'Adamaoua

La Commune de Galim Tignère est située dans la Région de l'Adamaoua et dans le Département du Faro et Déo. Sa superficie est d'environ 2500km²¹. Elle est limitée au Nord par la Commune de Mayo Baléo, au Sud par la Commune de Tibati, à l'Est par la Commune de Tignère et à l'Ouest par la Commune de Banyo.

Les villages de la Commune se répartissent suivant quatre axes :

¹ D'après la base de données SIG de la commune de Galim Tignère, réalisée par l'ACAGER

Tableau 1. Localisation de la ville et des villages de l'espace communal de Galim-Tignère.

N°	Ville et Villages	X (Est)	Y (Nord)	Z (m)	N°	Ville et Villages	X (Est)	Y (Nord)	Z (m)
1.	Galim Tignere	12,47891	7,10136	1084	34	Mayo Djarendji	12,45238	7,30393	1092
2.	Assawe	12,22913	7,16627	1704	35	Mayo Iware	12,4884	7,27143	1121
3.	Assawe Bantai	12,53526	7,117584	1075	36	Mayo Louggougol	12,40594	7,13379	1216
4.	Bontadje	12,21999	7,24223	1876	37	Mayo Lougongo	12,21375	7,22713	1772
5.	Bontadje 3	12,18976	7,23349	1999	38	Mayo Perde	12,20523	7,21275	1842
6.	Bontadje 4	12,19066	7,22825	2065	39	Mayo Perde	12,21144	7,17494	1700
7.	Bontadje I	12,22886	7,25626	1813	40	Mayo Perde (Hamagabdo)	12,21876	7,16064	1639
8.	Bontadje li	12,21072	7,24252	1836	41	Mayo Perde Lougguel	12,22743	7,11832	1467
9.	Bourle	12,49356	7,24656	1064	42	Mayo Sangnare	12,35348	7,22018	1315
10.	Deo Garbaya	12,39835	7,33762	1146	43	Mayo Tagouri Wogomdou	12,39308	7,15297	1245
11.	Djalingo	12,48852	7,23448	1072	44	Mayo Woure	12,47368	7,045	1023
12.	Djamboutou	12,49964	7,15178	1084	45	Mayo Woure (Lompta)	12,4914	7,02631	1008
13.	Djamboutou I	12,52135	7,14832	1067	46	Mbabo	12,25672	7,25018	1731
14.	Djamboutou Nastirde	12,5312	7,11939	1042	47	Mberhi	12,49519	6,88846	1036
15.	Djamtari	12,50647	7,20298	1071	48	Mboudoua	12,29662	7,16827	1296
16.	Djem li	12,20663	6,99883	1040	49	Nastirde Ngouri	12,47044	7,23112	1071
17.	Garbaya Hamidou	12,48079	7,27511	1072	60	Nastirde Kouï	12,50982	6,84282	932
18.	GARBAYA II (Garbaya Salamoun)	12,4197	7,30526	1118	61	Nastirde Ngouri Garbaya	12,48976	7,21829	1059
19.	Garbaya Wambai	12,47058	7,28451	1086	62	Ngouri Bari	12,44401	7,23106	1098
20.	Gonkira	12,33325	6,91708	966	63	Ngouri Duri	12,44116	7,23	1105
21.	Hore Djem	12,15851	7,19289	1810	64	Ngouri Moussa	12,4876	7,22014	1059
22.	Hore Garbaya	12,30651	7,30951	1717	65	Sabongari	12,51452	7,04829	1047
23.	Kossap	12,38434	6,91829	1059	66	Sabongari Wogomdou	12,33599	7,16631	1259
24.	Labbare	12,19709	7,15097	1704	67	Sang Nadjé	12,53051	7,00154	1074
25.	Leggal Goro	12,32009	7,2765	1541	68	Sangol Gaouri	12,42229	6,98028	1077
26.	LOMPTA (Lilingo)	12,527	7,09127	1049	69	Sindere	12,58302	6,94688	1003
27.	Lompta (Route)	12,5225	7,05286	1046	70	Tagouri Pont	12,37077	7,14738	1238
28.	Mangni	12,35011	7,15248	1258	71	Tagouri Vivre	12,44742	7,15135	1060
29.	Mayo Bago	12,52845	7,03345	1063	72	Tchabal Kesse	12,29346	7,22239	1698
30.	Mayo Beli Yar	12,52169	7,15333	1099	73	Tonde Wandu	12,17026	7,21224	1972
31.	Mayo Dankali	12,36131	6,98937	1005	74	Wantchande	12,45773	7,24092	1083
32.	Mayo Dankali li	12,36134	6,97182	1003	75	Wogomdou	12,33885	7,16411	1237
33.	Mayo Deng	12,4982	7,01545	997	Source. D'après les relevés GPS de terrain en janvier et février 2015				

3.1.2.3. Sols

Les deux principaux types de sol rencontrés dans l'arrondissement de Galim Tignère sont :

- les sols ferralitiques : ils sont les plus dominants sur les interfluves du plateau, mais sont moins propices à l'agriculture les sols sablo-argileux : très fréquents dans les bas-fonds, ils sont très propices à l'agriculture.
- les sols argilo-limoneux : ils se retrouvent dans les lits majeurs des cours d'eau.

3.1.2.4. Hydrographie

La commune de Galim Tignère présente un réseau hydrographique assez dense s'écoulant dans l'ensemble du massif de Tchabbal Mbabbo vers le sud est en direction de la retenue de Mbakaou. Le *Faro*, principal cours d'eau de la région prend sa source dans l'arrondissement. Les autres cours d'eau de la localité sont : le *mayo garbaya*, le *mayo béeli*, le *mayo tagouri*, le *mayo dankali*, le *mayo djem*, le *mayo perdué*. Ces petits cours d'eau permettent aux populations non seulement de s'approvisionner en eau domestique, mais aussi jouent un rôle important dans l'abreuvement des animaux et l'arrosage des cultures en saison sèche.

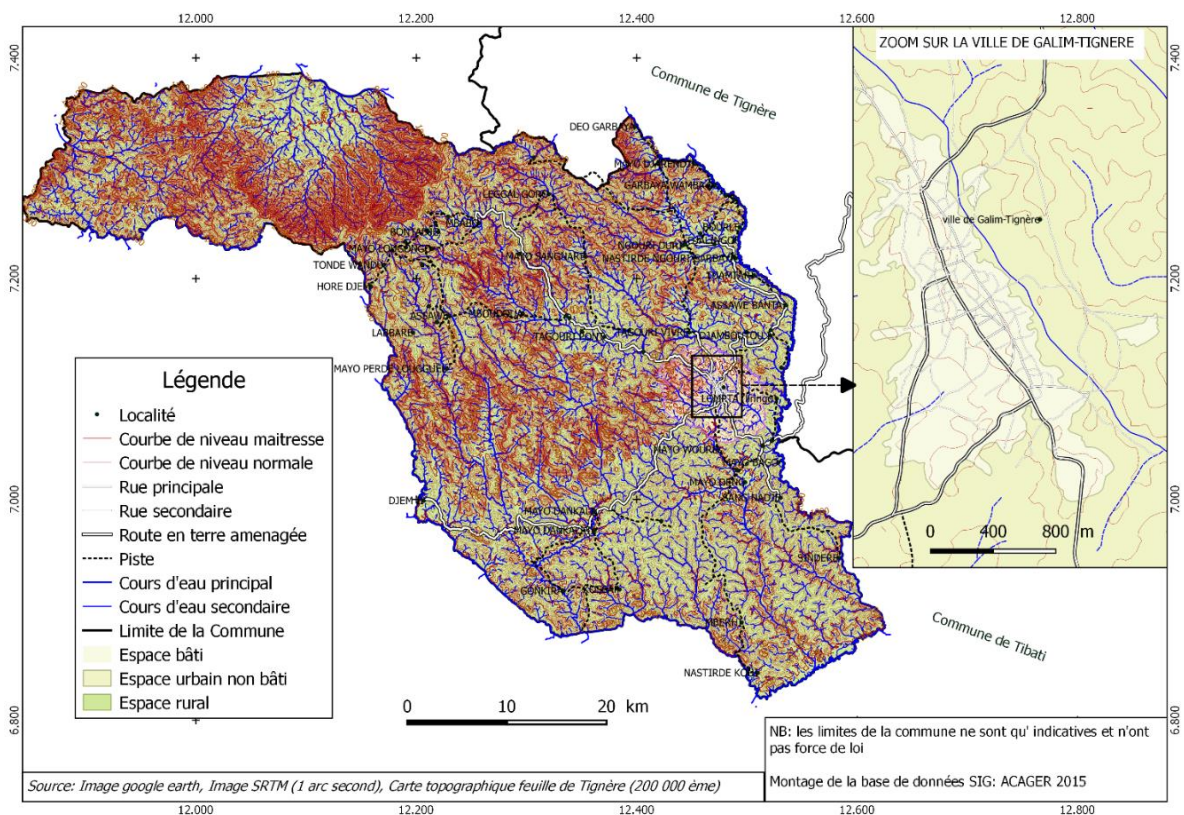


Figure 4. Morpho hydrographie de la commune de Galim Tignère

3.1.2.5. Végétation

La végétation est le reflet du climat. Elle correspond à une savane boisée ayant çà et là un aspect de forêt claire et parcourue par des feux de saison sèche. Elle est donc typique de celle de la savane tropicale et présente deux types : la savane soudano-guinéenne sur les montagnes caractérisée par son aspect élaboré et la savane arbustive sur les plaines.

Les espèces ligneuses principales sont : *Isobertia doka*, *Monotes kerstingii*, *Anogeissus leiocarpus*, *Isobertia doka*, *Khaya senegalensis*, *Pygeum africana*, *Azelia africana*, *Daniella oliveri*, *Hymenocardia acida*, *Lophira lanceolata*, *Terminalia macroptera*, *Acacia spp.*

Le tapis herbacé est composé de : *Hyparrhenia spp*, *Aristida kertingii*, *Landetia flavida* et des *Andropogon spp.*

Les savanes arbustives rencontrées autour des villages constituent les formes de dégradation anthropiques de ces espèces végétales. Les espèces dominantes sont : Le *Combretum glutinosum*, *Terminalia spp*, *Combretum nigricans*, *Daniella oliveri*.

3.1.2.6. Faune

La faune de la localité est très riche. On rencontre principalement : le Babouin (*Papio anubus*), le Patas (*Erythrocebus patas*), le Singe vert (*Cercopithecus aethiops*), le magistrat (*Colobus guereza*), les Elans de derby (*Tragelaphus derbianus gigas*), la Panthère (*Panthera pardus*), le Guépard (*Acinonyx jubatus*), l'Hyène tachetée (*Crocuta crocuta*), le Phacochère (*Phacocoerus africanus*), l'Oryctérope (*Orycteropus afer*), l'Aulacode (*Thryonomys swinderianus*), le Cob de buffon (*Kobus kob*), la Civette (*Viverra zibetha*), le Daman de rochers (*Procavia capensis*), le Porc-épic (*Hystrix cristata*), le Chacal commun (*Canis aureus*),... Et plusieurs espèces de petits gibiers.

Les espèces d'oiseaux les plus rencontrées sont : le héron (*Ardea spp*), le canard à bosse (*Sarkidiornis melanotos*), l'Aigle pêcheur (*Haliaeetus vocifer*), l'Epervier (*Accipiter badius*), Francolin (*Francolinus sp*), le pigeon (*Treron waalia*), le perroquet vert (*Pocephalus senegalus*).

Les rivières ou mayos comprennent une gamme variée d'espèces halieutiques parmi lesquelles : le Capitaine (*Lates niloticus*), le binga (*Hydrocinus vittatus*, *H. Brevis*, *H. Forkall*).

Par ailleurs, on y retrouve plusieurs espèces de reptiles telles que le grand python (*Phynus sebae*), le varan du Nil (*Varanus niloticus*), le varan de la savane (*Varanus exanthematicus*) et le naja (*Naja spp*).

3.1.2.7. Unités écologiques

La grande partie du territoire de la Commune de Galim Tignère est située sur les hauts plateaux de l'Adamaoua. L'ensemble des écosystèmes est constitué de :

- les hauts plateaux dans les zones d'élevage ;
- les plaines inondables et de zones marécageuses où se pratique la grande partie des activités agricoles de la région ;
- une petite réserve faunistique dans la zone sud du Tchabbal Mbabo,
- l'espace urbanisé.

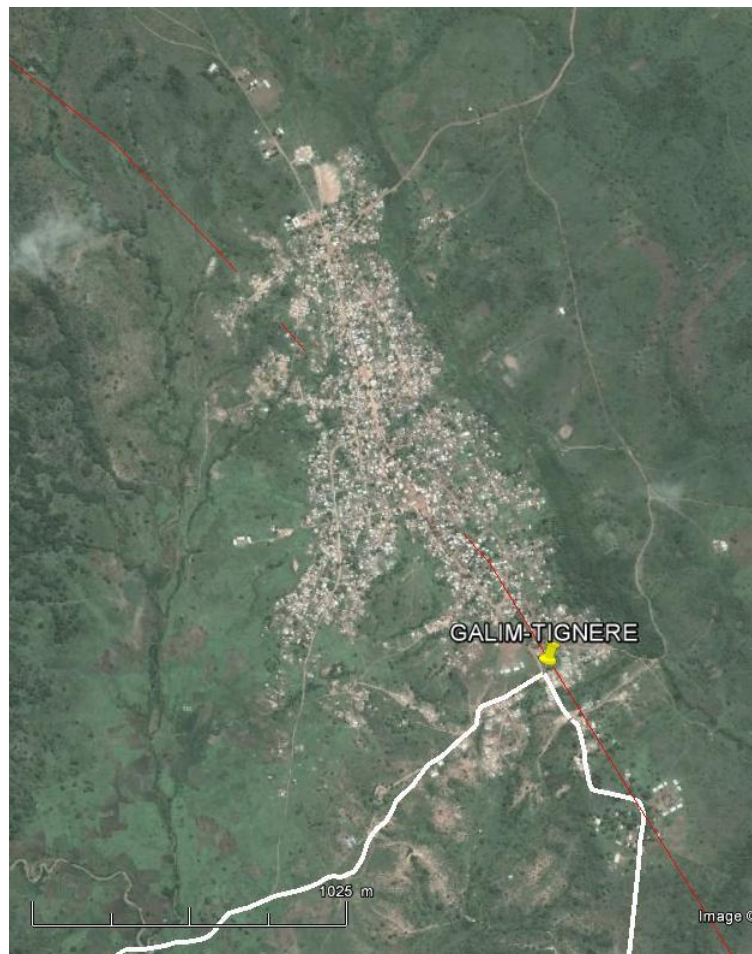


Figure 5. Galim- Tignère sur Google Earth

3.1.2.8. Atouts, potentialités et contraintes du milieu biophysique

La commune de Galim Tignère en général est d'une riche diversité écosystémique. Les forêts-galeries menacées par l'action destructrice des paysans se retrouvent le long des cours d'eaux tandis que la majeure partie du couvert végétal est constituée d'une savane soudano-guinéenne de type herbeuse et arborée envahie par une espèce colonisatrice appelée *Chromolaena odorata* ou «Bokassa Grass ». C'est un contexte géographique

favorable aussi bien à l'élevage qu'à l'agriculture. Il abrite une faune de plusieurs espèces en nette régression à cause du braconnage².

Elle jouit à l'instar de l'ensemble du plateau de l'Adamaoua d'un climat de type tropical de transition entre le climat équatorial du Sud et le climat soudano-sahélien avec les variations de températures inattendues, de jour comme de nuit.

Tableau 2. Atouts potentialités et contraintes du milieu biophysique

Unité de paysage	UTILISATION ACTUELLE	POTENTIALITÉS	CONTRAINTES / PROBLÈMES
Terres agricoles intra et périurbaines	• Culture de maïs, manioc, arachide, patate, macabo, taro, igname, banane sauvage, canne à sucre, haricot, soja, mil, pomme de terre • Pâturage du bétail	• Espace disponible • Sols fertiles	• Certains sols sont peu fertiles • Repousse rapide des mauvaises herbes (Bokassa Grass) • Conflit agropastoral • Manque d'eau en saison sèche.
Bas-fonds	• Elevage saisonnier • Culture maraîchère • Travaux ménagers • Pêche	• Présence d'herbe fraîche • Cours d'eau permanents • Poisson disponible	• Destruction des cultures en période de crue • Pertes en vie humaine • Animaux emportés par les crues. • Érosion des berges
Forêt-galerie	• Exploitation de bois de chauffe et d'œuvre • Pharmacopée • Pâturage du bétail • Champs • Exploitation des produits non ligneux	• Présence d'espèces utiles pour la médecine traditionnelle • -Diversité d'essence • Protection des écosystèmes	• Feux de brousse • Exploitation illicite du bois • Exploitation anarchique des produits non ligneux • Ouverture des champs
Zone urbanisée	• Habitation • Jardin de case • Arbres fruitiers • Commerce • Réseau viaire	• Fertilité élevée des jardins de case	• Accès difficile à l'eau • Accès difficile à l'électricité • Érosion • Difficulté de gestion des déchets urbains

² G. Rippstein, 1985, « Etude sur la végétation de l'Adamaoua, évolution, conservation, régénération et amélioration d'un écosystème pâturé au Cameroun », Publication spéciale de l'IRZ, n°5, *Etude et synthèse de l'ITEMVT* n°14.

3.1.3. Milieu socio-économique

3.1.3.1. Population de la Commune

Tableau 3. Répartition de la population de la commune de Galim Tignère

Espace	Ensemble de la population			Groupe spécifique					
	Hommes	Femmes	Total	Nourrissons (0-35 mois) (10,7 %)	Population cible du PEV (0-59 mois) (16,3%)	Pré-scolaire (4-5 ans) (6,3%)	dans le primaire (6-14 ans) (23,4%)	Adolescents (12 - 19 ans) (18,5%)	Population des jeunes (15 - 34 ans) (34,7%)
Urbain	4400	4600	9000	963	1521	567	2106	1665	3123
Rrural	20512	23141	43653	4671	7377	2750	10215	8076	15148
Total Commune	24912	27741	52653	5634	8898	3317	12321	9741	18271

La population de l'arrondissement de Galim Tignère est estimée à 52653 habitants. Les femmes représentent 52,69 % de la population contre 47,31% des hommes. La population jeune (34,7%) y est assez importante ce qui constitue une force pour le développement de la Commune.

Cette population est constituée en majorité de quatre grands groupes ethniques que sont : les *Nyem nyems*, les *Mbororos*, les *Foulbés ou Peuhls*, et les *Haoussas*. En plus de ces quatre grandes ethnies, on trouve les *Mboums*, les *bayas* et les *kanouris* et une multitude d'ethnie venant de plusieurs contrées de la république et même des pays voisins.

En général, chacune d'entre elles se caractérise par son activité et sa culture. Ainsi, l'élevage et le commerce sont pratiqués par les *peuhls*, la chasse et la pêche sont les domaines des *bayas*, les *haoussas* et *kanouris* se retrouvent dans le petit commerce, les *Nyem-nyems* sont dans l'apiculture et l'agriculture.

3.1.3.2. Caractéristiques des tribus autochtones

Les premiers habitants de Galim Tignère sont les *Nyem-nyems*. Ils ont précédé les *Mboums*, les *Haoussas* et les *Peuhls* sur l'actuel territoire de Galim Tignère dès la fin du XVIIIe siècle. L'Adamaoua par sa richesse pastorale a attiré dès le début du XIXe siècle les pasteurs *Peuhls* venus du Soudan occidental. Les *Peuhls* étaient soumis aux tribus autochtones à qui ils payaient les impôts.

3.1.3.3. Migrations et mouvements migratoires

Les mouvements migratoires observés concernent plus les éleveurs pasteurs qui viennent le plus souvent du Nigeria. Ils se déplacent à la recherche du pâturage et des points d'eau pour l'abreuvement de leur bétail.

Les installations des pasteurs nomades sur les différentes plaines de l'arrondissement peuvent être temporaires et souvent peuvent durer quelques années. Les plateaux surélevés ou Tchabbé sont également sollicités par les éleveurs.

L'exode rural est réduit dans l'arrondissement de Galim Tignère. Les principaux déplacements se font pour les villes de Banyo, Ngaoundéré, Yaoundé et Douala. Les causes de ces déplacements sont en général la recherche d'emplois plus rémunérateurs.

3.1.3.4. Culture et pouvoir traditionnel

Chaque année, il est organisé un festival du peuple Nyem Nyem (photo 15 et 16). Ledit festival dure entre trois et sept jours pendant lesquels il est organisé des danses traditionnelles au Lamidat de Galim -Tignère et une excursion sur les grottes du mont Djim.



Photo 15. Visite des Grottes du Mont Djim
Cliché Passinri Brice (15/02/2015)



Photo 16. Manifestation devant le lamidat de Galim Tignère.
Cliché Ndjeuto (15/02/2015)

Le Pouvoir traditionnel est exercé par les chefs des principaux groupes ethniques de la localité, à savoir les Nyem Nyems, les Foulbés ou Peuhls et les Haoussas. Sous ou à côté de ces principaux chefs, sont désignés par le Préfet, d'autres chefs, qu'ils soient de quartier ou de village.

Bien que les cultures de la Commune aient été profondément bouleversées par l'ouverture à l'occident, les grands traits sont encore vivaces, notamment en ce qui concerne le mariage et le folklore. Avec le développement des centres de santé, les rites de circoncision, bien que méritant d'être relatés, ne sont plus pratiqués de façon systématique. Les trames culturelles des principaux groupes présentent quelques nuances.

3.1.3.4.1. Le mariage

Chez les Nyem Nyems, le mariage est négocié entre les parents. Le père du garçon choisit la femme à son fils sans l'avis de ce dernier. Il est tout simplement informé par son père du projet de mariage qu'il entreprend afin de se préparer psychologiquement. Après l'entente entre les parents, la fille est ramenée au domicile conjugal sans trop de protocole.

Il est possible de négocier la main d'une fille dès la naissance. La famille du garçon met alors un collier au cou de la fille jusqu'à ce qu'elle grandisse. À l'âge de la puberté, le processus de mariage est déclenché : demande de la main, remerciement, paiement de la dot et célébration du mariage.

Chez les Foulbés ou Peuhls, à l'âge de la puberté de la jeune fille et du garçon ce sont généralement les parents des conjoints qui s'entendent et annoncent à leurs progénitures le projet de mariage entre eux à travers des intermédiaires généralement parentés aux conjoints. Une fois que le garçon et la jeune fille acceptent, les parents du garçon amènent la dot constituée d'une valise contenant le nécessaire du mariage. L'union est scellée par un acte religieux appelé *Tégal*. Après le *Tégal*, le mariage est célébré en ramenant la fille chez le garçon.

Toutefois, avec le modernisme, de plus en plus, l'entente se fait d'abord entre la fille et le garçon, puis le garçon annonce la nouvelle à ses parents, lesquels trouvent un intermédiaire parenté ou non au garçon pour aller demander la main de la jeune fille à ses parents. Une fois que la fille accepte le prétendant envoie la dot, puis le mariage est organisé après la célébration du *Tégal*.

3.1.3.4.2. Le folklore

Chez les Nyem Nyems, on distingue cinq instruments de danse :

- le *Ndim Ndéo* : tam-tam exécuté lors des grandes fêtes ;
- le *Pali* : flûte qui accompagne le rythme Toeng ;
- le *Tori* : long tam-tam qu'on joue debout et qui accompagne tous les rythmes ;
- le *Nguengué* : cloche frappée pour désigner les femmes à la danse ;
- le *Boeul souroeu* : tam-tam frappé pour annoncer le deuil dans le village.

Le folklore est particulièrement marqué chez les Foulbés par les Fantasias. Ce sont un véritable moment de communion entre le souverain et son peuple. Les hommes montés sur leurs superbes chevaux renouvellent leur allégeance au Lamido, une exhibition chevaleresque qui rappelle d'ailleurs le temps des conquêtes peules. La fantasia était encore plus intéressante lorsque le **Lamido** en personne enfourche son cheval, rappelant par cet acte qu'il est le tout premier guerrier de sa collectivité et que le cheval restera toujours l'animal, le patrimoine vivant, le prestige d'un lamidat.

3.1.3.4.3. La circoncision

Chez les Nyem Nyems, à l'âge de 11 ans tous les garçons sont conduits hors du village où les attend le griot responsable de la circoncision. Après les opérations, un gardien des circoncis est désigné. Il a pour rôle d'éduquer moralement et physiquement les enfants et les prépare ainsi à la nouvelle vie

d'homme. Il doit leur apprendre à endurer les difficultés et les dures épreuves de la vie. Ils restent en brousse pendant trois mois.

À la guérison, les parents se réunissent et confectionnent de beaux habits aux enfants. Les circoncis sont alors conduits vers une rivière où ils seront lavés, rasés et parés de beaux habits. Ils sont par la suite chacun portés sur l'épaule de son parrain et ramenés à la chefferie. Une fête est organisée pendant une semaine et les enfants regagnent le domicile de leurs parents à la fin de la fête.

Chez les Peuhls ou foulbés, les garçons sont circoncis à l'âge de quatre à cinq ans. Les parents réunissent tous les enfants du village et font appel à celui qui est chargé de faire la circoncision des enfants. Une fois le jour arrivé, on conduit les enfants hors du village dans un endroit bien aménagé. Chaque enfant est placé sur des pierres alignées et derrière chaque garçon se trouve un parent chargé de lui fermer les yeux. À la fin de l'opération, les enfants restent hors du village dans un hangar préalablement préparé. Les pansements des plaies se font à la rivière la plus proche du campement des circoncis tous les trois jusqu'à la cicatrisation. Le jour du retour au village, les enfants sont lavés, habillés et portés chacun par son parent sur l'épaule. À leur retour une grande fête est organisée et on signifie aux enfants qu'ils sont désormais des hommes.

3.1.3.4.4. Le veuvage

Chez les Nyem Nyems, à la mort de la femme, le mari (veuf) reste trois mois avec les habits portés à l'envers. Pendant cette période, il lui est interdit tout rapport sexuel. Au troisième mois, on prépare du vin (bilibili ou bière locale de mil) pour la cérémonie de lavage. On amène le veuf vers l'ouest du village où il sera lavé et habillé. Ses habits de veuvage sont jetés sous l'arbuste d'*Anonassenegalensis* (Doukouhi laddé). Le vin est distribué avec deux calebasses : une pour les femmes et une pour les hommes ; enfin, une petite fête est organisée au domicile du veuf.

Par contre, chez les Foulbés, à la mort du mari, on cherche un marabout (imam de la mosquée) qui vient conseiller la veuve sur la nouvelle forme de vie à mener pendant le période de veuvage qui dure 4 mois et 10 jours. Pendant cette période, elle doit vivre en réclusion : pas de contact avec les hommes, pas de parure, pas de toilette attirante (parfum). Elle ne se lave et ne se tresse les cheveux que les vendredis. À la fin du veuvage, elle est lavée, habillée de ses plus beaux habits et parée de ses plus beaux bijoux. À partir de ce jour, elle peut se remarier.

3.1.3.4.5. Les tabous

Chez les Nyem Nyems, il est interdit de manger la viande d'hippopotame ; si une femme insulte son mari, celui-ci doit jeûner pendant trois jours, doit dormir sur une vieille natte à terre ou doit boire seulement de la bouillie. On ne doit pas épouser une jeune fille sans faire un grand billon sur lequel on doit semer le « samedjé » sorte de tubercule voisine de la

pomme de terre. Le billon doit être long et très haut, de telle sorte que sa fiancée ne puisse le traverser.

Les pratiques culturelles des haoussas sont semblables à celles des Peuhls.

3.1.4. Les activités économiques

Les principales activités économiques dans la commune de Galim Tignère sont l'élevage, l'agriculture, la pêche, la chasse, le commerce, le transport, l'extraction minière, etc.

3.1.4.1. Les acteurs de développement de la commune

Les principaux organismes d'appui à l'agriculture dans la commune de Galim Tignère sont : PNVRA, PIFMASS, PAJERU, PARFAR (BAD), PAPA, ACEFA, PNDRT (FIDA), PNAFM (PPTE) et PNUD.

En plus des organismes, on peut citer le PNDP (Programme National de Développement Participatif) et le FEICOM (Fonds d'Investissement Intercommunal) qui jouent un grand rôle dans le développement des communautés à la base par la réalisation des infrastructures sociales de base (école, routes, adduction d'eau, centre de santé).

3.1.4.2. Les secteurs productifs

Les activités économiques dans la commune de Galim Tignère concernent l'agriculture, l'élevage, l'apiculture, la pêche et le commerce.

3.1.4.2.1. L'agriculture

L'agriculture est pratiquée dans la Commune de Galim Tignère dans la région de Garbaya par les peuples Nyem Nyems. Les principales cultures sont : le maïs, le taro, la patate, l'arachide et le haricot (*Cf Secteur Agriculture Page 81*). Les associations de cultures entre maïs et haricot sont souvent pratiquées. Cette agriculture n'est pas intensive, elle est de type familial et les intrants agricoles chimiques sont très peu utilisés. La fumure organique constituée de la bouse de vache reste la seule façon d'améliorer la fertilité des sols.

3.1.4.2.2. L'élevage

La Commune de Galim Tignère est aujourd'hui un grand centre d'élevage bovin. Son climat et sa végétation naturelle dominée par la savane et la faible densité de population sont des atouts qui en font une région à vocation pastorale et agricole. Elle reste l'activité principale des populations. Elle est pratiquée plus par les Mbororos, les Peuhls et les Nyem Nyems. Le mode d'élevage est semi- extensif. Les centres zootechniques placés dans les différentes communautés permettent aux éleveurs de bien pratiquer leur activité : c

Par ailleurs, la Commune Galim Tignère dispose de 03 marchés à bétail non officiels que sont : Mbabo, Mayo Dankali, et Wogomdou,

Au niveau des marchés, l'offre et la demande n'étant pas toujours stables et équilibrées, l'on assiste à l'augmentation de la demande quand l'offre diminue et vice versa. Cette instabilité est due à plusieurs facteurs dont :

- la présence des acheteurs venant du Nigeria provoquant une demande supérieure à l'offre ;
- la multiplication des revendeurs ambulants sur le marché ;
- la présence des négociants sur le marché ;
- le départ des animaux en transhumance pendant la saison sèche.

3.1.4.2.3. La pêche

La pêche est une activité presque inexistante dans la Commune de Galim Tignère. Toutefois, certaines populations riveraines sillonnent les rivières telles que le *Faro*, le *Mayo Béeli* avec leurs lignes afin d'attraper quelques poissons. Ceux-ci sont destinés à la consommation familiale. En général les poissons rencontrés dans la zone proviennent du *Djérem* (région de Tibati).

3.1.4.2.4. L'exploitation des ressources naturelles

La forêt constitue aussi une source de revenu pour les populations. Dans cette forêt, on y pratique la chasse procurant de la viande du gibier très prisée pour la consommation, on y récolte du bois de feu, du bois d'œuvre, du bois de service, des perches, des poteaux, des plantes médicinales, et aussi du miel (apiculture) commercialisé dans la région et au-delà (Nigeria).

3.1.4.2.5. La chasse

La chasse est une activité très réduite dans la Commune de Galim Tignère. Elle est plus pratiquée par les populations Bayas et quelques chasseurs Nyem-nyems. .

3.1.4.2.6. La transformation des produits agro-alimentaire

Les populations de la Commune de Galim Tignère transforment certains produits agropastoraux pour la consommation et aussi pour augmenter leurs revenus. C'est ainsi que :

- le manioc, le maïs et le sorgho sont transformés en farine de consommation ;
- l'arachide est transformée en huile et tourteau ;
- le lait de vache est transformé en beurre et yaourt ;

- le maïs et le sorgho sont transformés en vin (bili-bili).

3.1.4.2.7. Le commerce

Le commerce est une activité très développée dans la région. Il est pratiqué par les peuples Haoussas et les Peuhls. Les commerçants parcourent les différents marchés périodiques chaque semaine.

Les différents marchés périodiques fréquentés par les populations de la Commune de Galim Tignère sont :

Tableau 4. Les marchés et jour de fréquentation dans la commune de Galim - Tignère

N°	Localité	Jour de marché
1.	Galim Tignère	Mardi et Vendredi
2.	NGOURI BARI	Dimanche
3.	ASSAWE	Samedi
4.	MAYO DANKALI	Jeudi
5.	NGOURI MOUSSA	Lundi
6.	TONDE WANDU	Mardi et Jeudi
7.	LEGGAL GORO	Jeudi
8.	LOMPTA	Dimanche
9.	MBOUDOUA	Mardi
10.	MBERHI	Samedi
11.	WOGOMDOU	Mercredi
12.	GONKIRA	Mercredi

Source : Enquêtes de terrain février 2014

3.1.4.2.8. Artisanat et Tourisme

L'artisanat reflète la tradition de chaque peuple. Dans l'ensemble, les produits issus de l'artisanat sont : les tabourets en bois dense ou en bambou, les lits et tables en bambou, les manches d'outils en bois dense, les matériels agricoles en fer, les paniers en matériau végétal, les rideaux traditionnels (kassar) en matériau végétal, les mortiers et pilons en bois dense, les canaris en argile. Tous ces produits sont confectionnés par les forgerons, les potiers et les autres artisans.

L'artisanat est représenté par :

- les forgerons qui fabriquent les outils agricoles, les couteaux,
- les tisserands.

3.1.4.2.9. Autres activités génératrices de revenu

Les petits emplois dans la Commune de Galim Tignère sont présents. Il s'agit des soudeurs, des garagistes, des menuisiers, des moto- taximen, des cabines téléphoniques à Galim Tignère, des restaurants.

Les principales infrastructures sociales de l'arrondissement de Galim Tignère sont les écoles maternelles et primaires, les établissements secondaires, les centres de santé, la SAR/SM, les forages, puits publics, la station scan water.

Tableau 5. Situation des infrastructures dans la communal de Galim Tignère

Type d'infrastructures		Nbre	Total	Type d'infrastructures		Nbre	Total
École	Maternelles	01	37		Cimetières	0	
	Primaires	33			Églises		
	Secondaires	2			Mosquées		
	professionnelles	1		Marchandes	Marchés	12	14
	Supérieure	0			Gares routières	1	
Eau	Forages	21	38	Marchandes	Fermes	1	
	Puits	10			Abattoir	0	
	Scan water	1			Magasin	0	
	Sources aménagées	0			Loisirs	Stades de Football	0
	Sources non-aménagées	6		Stade de Handball		0	
Santé	Hôpital de district	0	6	Franchissements	Stade de Basketball	0	
	Centre médical d'arrondissement	1			ponts		
	Centre de santé intégré	5		Administratives	Préfecture	0	
	Pharmacie	0			Sous-Préfecture	1	
Électrique	Groupe électrogène	2	Délégation		4		
	transformateurs	0	2	Mairie	1		
Sociales	Foyers communautaires	0			Autres		
	Centre de promotion de la femme	0					

Source : Rapport des sectoriels concernés et enquêtes de terrain. Août 2014 et Janvier-février 2015

3.2. SYNTHESE DU DIC

3.2.1. Ressources humaines

3.2.1.1. État des lieux

➤ Situation et gestion du personnel communal

La commune de Galim Tignère compte 14 employés permanents, tous affiliés à la CNPS. Le genre féminin représente 07% du personnel contre 92,86% d'hommes. Dans l'ensemble, le niveau scolaire du personnel communal est assez bas : 43% ont le CEPE, 21,5% sont sans diplôme. On dénombre par ailleurs 14,28% de bachelier, 7,14% de breveté, 7,14% de titulaire d'un CAP et 7,14% de diplômé du CEFAM.

L'âge du personnel varie entre 33 ans et 60 ans, soit une moyenne d'âge de 44 ans. En ce qui concerne les recyclages et les formations reçues en tant que membre du personnel, seulement 29,6% du personnel (le SG, le RM, l'ACD et l'ACF) en ont bénéficié jusqu'ici. Il s'agit pour l'essentiel de formations organisées par le PNDP (Administration, communal, finance, et comptabilité public à Garoua par le RM, planification, management, montage et suivi des projets et microprojets, fiscalité locale, animation sociale par le CCD).

Conformément à l'arrêté n° 00136/A/MINADT/DCTD du 24 août 2009 rendant exécutoires les emplois types communaux, la commune de Galim Tignère dispose d'un organigramme fonctionnel (Figure 6). Rendu exécutoire par la décision municipale n° 002/DM//C/SG/portant déploiement du personnel de la commune de Galim Tignère.

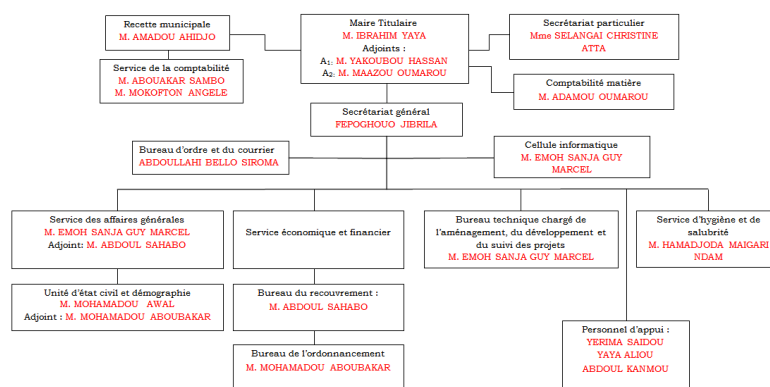


Figure 6. Organigramme fonctionnel de la commune de Galim Tignère.

En comparaison à l'organigramme type, 17 services et unités ne sont pas représentés. Ce sont entre autres : l'unité des ressources humaines, l'unité des affaires juridiques, l'unité documentation et archives, l'unité budget et affaire financière qui comporte l'assiette fiscale, le service social et culturel, l'unité communication, coopération, partenariat local.

Sur le plan fonctionnel, l'on note un certain nombre d'anomalies. Dans un premier temps, la recette municipale ne dispose pas d'un bureau du recouvrement. Celui-ci se retrouve plutôt au niveau du service économique et financier en lieu et place de l'assiette fiscale. Dans un second temps, il ressort une insuffisance du personnel marquée par des services avec un seul personnel et sans unités (cas du service d'Hygiène), des services sans responsables (service économique et financier), le cumul de poste (le chef de la cellule informatique est également chef service des affaires générales et chef Bureau technique de l'aménagement du Développement et du suivi des projets. Le chef du bureau du recouvrement est aussi l'adjoint du chef de service des affaires générales, tandis que le chef du bureau de l'ordonnancement occupe également les fonctions de secrétaire d'État civil adjoint). Enfin, il ressort également une inadéquation entre le profil du responsable et le poste occupé c'est le cas du Secrétariat particulier du Maire occupé par le CCF.

Par ailleurs, le personnel ne dispose pas de cahier de charge et les réunions du personnel sont rares (02 réunions en 09 mois assortis de Procès-verbal).

➤ **Composition et fonctionnement du conseil Municipal**

L'organe décisionnaire de la commune de Galim Tignère est constitué de 25 conseillers municipaux (un Maire assisté de deux adjoints et de 22 conseillers). Ces derniers sont de profession (cultivateurs (09), commerçants (04), ménagères (04), éleveurs (02), maçon (01), enseignant (01), fonctionnaire à la retraite (01), gendarme à la retraite (01) et transporteur (01) et d'ethnie (Nyem-Nyems, Foulbés, Haoussas, Mbororos, Kanouris, Tikars et Arabes Choa) différentes. Mais, ont pour seul point commun l'appartenance à un même parti politique (UNDP).

La population masculine y est dominante (84% d'hommes contre 16% de femmes). L'âge moyen des conseillers est de 43 ans avec environ 55% des conseillers de moins de 40 ans. Le niveau scolaire au sein du conseil est dans l'ensemble très bas (04% de bachelier, 08% de breveté, 48% de certifiés et 40% de sans diplôme. En tant que conseiller, ces derniers n'ont bénéficié d'aucune formation.

Le conseil municipal de la commune de Galim Tignère compte 03 commissions techniques (commission des finances, commission des grands travaux, commission des affaires sociales). Il siège deux fois par an, au cours des sessions ordinaires (adoption du budget municipal et de validation des comptes administratifs).

Les tâches ne sont pas réparties de façon formelle (pas d'arrêté municipal portant répartition des tâches) entre le Maire et ses adjoints. Ces derniers se contentent de signer des documents au nom du maire Titulaire. Conformément à l'arrêté municipal n °001/AM/CGT/SG/2014 portant délégation des signatures aux adjoints du maire de la commune de Galim Tignère. Les réunions au sein des commissions sont irrégulières et outre

l'organe exécutif (Maire et ses deux adjoints), la participation des conseillers dans l'élaboration du budget est faible.

3.2.1.2. Forces – Faiblesses/Opportunités – Menace

Forces	Faiblesses	Opportunités
- 2 agents recrutés avec le soutien du PNDP titulaires des diplômes universitaires (ACD et ACF) et formés par le PNDP - Deux agents formés au CEFAM (le SG, RM et CCD) - La représentativité de plusieurs catégories sociales au sein du conseil municipal - Conseil municipal majoritairement jeune - Existence d'un profil de carrière	✓ Concentration des pouvoirs par le maire ; ✓ Sous équipement des services de la commune ✓ Inertie du personnel ✓ Absence de cahier de charge du personnel ; ✓ Faible niveau de scolarisation du personnel communal ✓ Arrière de salaire (18 mois pour 5 employés) ✓ Faible suivi du personnel communal ; ✓ Cumul de poste ✓ Irrégularité des réunions du personnel ✓ l'inadéquation entre le profil d'emploi et le poste occupé par certains employés ✓ Non recyclage du personnel	Présence du PNDP

3.2.1.3. Axes de renforcement

Au niveau du personnel :	❖ Élaboration d'un cahier de charge et évaluation du personnel. ❖ Renforcement des capacités du personnel communal sur leurs attributions et activités ❖ Recrutement de nouveaux agents à la commune afin d'éviter le cumul de poste et d'améliorer le fonctionnement des services. ❖ Augmentation de la représentativité de la couche féminine dans le personnel. ❖ Organisation régulière de réunions du personnel (objectif : présenter évolution du travail, faire des remarques au personnel et fixer de nouveaux objectifs). ❖ Octroi de gratifications au personnel. ❖ Régularisation mensuelle des salaires du personnel.
Au niveau du matériel de travail et des équipements:	❖ Équipement de l'ensemble des services en outil informatique (ordinateur complet + imprimante). Il s'agit prioritairement de la recette municipale, du service de l'état civil et démographie et du secrétariat général). ❖ Approvisionnement de la commune en énergie électrique par l'installation des panneaux solaire. ❖ Réparation des 03 machines à écrire non fonctionnelles. ❖ Construction de 05 nouveaux bureaux. ❖ Équipement des services municipaux en matériels de bureau (parapheurs,; classeurs, tables et chaises de bureau, etc.)

Au niveau du conseil municipal :	❖ Définition claire des tâches entre le maire et ses adjoints par arrêté municipal. ❖ Attribution d'un bureau au deuxième adjoint au maire. ❖ Renforcement des capacités des conseillers municipaux à travers des formations sur leurs rôles dans le fonctionnement de la commune. ❖ Impliquer les conseillers dans le processus de prise de décision.

3.2.2. Ressources financières

3.2.2.1. État des lieux

➤ Processus d'élaboration du budget

Le budget des trois derniers exercices (2011, 2012, 2013) de la commune de Galim Tignère est élaboré conformément aux orientations prescrites par de la loi n°2009/011 du 10 juillet 2009 portant régime financier des collectivités territoriales décentralisées (Tableau 5).

Tableau 6. État de dépense de la commune de Galim Tignère au cours des trois derniers exercices

Fonctionnement	2011		2012		2013	
	Prévu	%BP	Prévu	%BP	Prévu	%BP
Bien et service consommés	30 913 301	25,76	30 913 301	25,46	42 300 000	27,05
Transport consommé	2 980 000	2,48	3 080 000	2,54	3 580 000	2,29
Autres services consommés	18 900 000	15,75	22 641 252	18,65	36 400 000	23,28
Frais de personnel	32 295 212	26,91	29 951 252	24,67	34 228 684	21,89
Impôts et taxes	1 300 000	1,08	1 400 000	1,15	1 400 000	0,90
Subvention versée	7 050 000	5,88	5 450 000	4,49	6 500 000	4,16
Transfert versé	5 387 023	4,49	5 389 023	4,44	5 300 000	3,39
Autres charges et pertes diverses	21 174 464	17,65	22 574 464	18,60	26 677 184	17,06
Total (I)	120 000 000	100,00	121 399 292	100,00	156 385 868	100,00
Investissement	2011		2012		2013	
	Prévu	%BP	Prévu	%BP	Prévu	%BP
Remboursement des autres dettes à LMT	2 000 000	1,11	2000000	1,12	10000000	5,22
Remboursement dette à long et moyen terme	7 000 000	3,89	7 000 000	3,92	8 000 000	4,18
Autre immobilisation corporelle	112 050 000	62,25	105 650 000	59,15	67 050 000	34,99
Agencement et aménagements	10 000 000	5,56	10 000 000	5,60	41 500 000	21,66
Matériel et mobilier	45 950 000	25,53	50 950 000	28,53	62 064 132	32,39
Terrain (achat/acquisition)	3 000 000	1,67	3 000 000	1,68	3 000 000	1,57
Total (II)	180 000 000	100,00	178 600 000	100,00	191 614 132	100,00
TOTAL (I+II)						

Source : Budget (2011, 2012, 2013) de la commune de Galim Tignère

De manière générale, les ratios sont respectés en ce qui concerne les normes d'élaboration du budget, soit un plafond de 60% pour le fonctionnement, et de 35% pour la prise en charge du personnel. Les biens et services consommés ainsi que les frais du personnel sont la principale prévision de fonctionnement. Tandis qu'au niveau de l'investissement, l'essentiel des prévisions est affectées aux immobilisations corporelles.

Néanmoins l'on note un certain nombre d'anomalies dans la procédure d'élaboration dudit document. Il s'agit de la faible implication des conseillers et des populations dans son élaboration. La faible divulgation du contenu du budget.

➤ Ressources financières propres de la commune

Les prévisions budgétaires de la commune de Galim Tignère s'appuient très peu sur les fonds propres Tableau 7. En général ils constituent moins de 30% du budget total.

Tableau 7. Ressources financières propres de la commune de Galim Tignère

	Budget 2011		Budget 2012		Budget 2013	
Nature de la recette	Montant	Taux (%)	Montant	Taux (%)	Montant	taux (%)
Réserve pour fonctionnement	0	0,00	0	0,00	0	0,00
Recettes fiscales	15 864 900	21,28	15864900	20,35	15864900	14,05
Taxes communales directes	1 500 000	2,01	1500000	1,92	1400000	1,24
Taxes communales indirectes	5 581 600	7,49	9081600	11,65	25890000	22,92
Produits de l'exploitation du domaine et services communaux	3 493 500	4,69	1993500	2,56	1993500	1,77
Ristournes et redevances consenties par l'État	790 000	1,06	790 000	1,01	790 000	0,70
Centimes Additionnels Communaux	47320000	63,47	48720000	62,50	66997468	59,32
Total	74 550 000	100,00	77 950 000	100,00	112 935 868	100,00

Source : Budget (2011, 2012, 2013) de la commune de Galim Tignère

Les CAC à elles seules représentent plus de 60% des prévisions en fonds propres de la commune. Par ailleurs, il convient de signaler que le montant budgétaire en fonds propres de la commune de Galim Tignère est en constante évolution. Cette évolution est principalement la résultante des majorations budgétaires au niveau des taxes communales indirectes et une fois de plus des CAC.

En ce qui concerne le mécanisme de collecte, le service de la recette de la commune de Galim Tignère est coordonné par un receveur municipal (juge de régularité des dépenses), en dessous duquel se trouvent un caissier, un aide comptable et de 7 percepteurs.

Il faut cependant souligner que la commune dispose d'un Cadre Communal Financier (CCF) qui ne joue pas son rôle parce que nommé secrétaire particulier du Maire également, Ce service sous-équipé, non informatisé fonctionne sans fichier de contribuable (en cours de confection).

Le taux de recouvrement des taxes au niveau de la commune de Galim Tignère varie en fonction des années. Toutefois, il est faible et très en deçà des prévisions budgétaires.

Enfin, Les délais de soumission des comptes administratifs tels que prescrit par la loi sont en général respectés dans la commune de Galim Tignère, Toutefois, il convient de souligner que la commune ne dispose pas de compte de gestion. De ce fait, il n'est pas établi un certificat de correspondance qui atteste de la régularité des comptes municipaux du Maire.

3.2.2.2. Forces - Faiblesses/Opportunités - Menace

Forces	Faiblesses	Opportunités
Respect des délais dans l'élaboration et la soumission des comptes et du budget administratif Respect des quotas prescrit par la loi n°2009/011 du 10 juillet 2009 portant régime financier des collectivités territoriales décentralisées. Disponibilité des documents de collecte et de suivi des fonds au niveau communal Contrôle financier régulier et rigoureux - Présence d'un coffre-fort - Présence d'un compte bancaire - Accroissement annuel du taux d'investissement.	✓ Faible implication conseillers et des populations dans l'élaboration du budget communal ✓ Non divulgation du budget Communal ✓ Faible taux d'exécution budgétaire ✓ Budget peu réaliste ✓ Absence de service d'assiette fiscale ✓ Absence de fichier de contribuable ✓ Faible mobilisation des recettes propres par la commune ✓ Incivisme fiscal des contribuables ✓ Absence des comptes administratifs pour la période allant ✓ Insuffisance des stocks des documents de collecte (quittancier, Tickets de collecte) ✓ Sous équipement du service de la recette (classeur, bureau, ordinateur, imprimante, etc) ✓ Absence de moyen de locomotion au service de la recette ✓ Système de gestion des recettes non informatisé ✓ Absence des comptes de gestion au niveau de la commune	Présence de nombreux corps de métier Présence de nombreux sites d'extraction minière Présence d'un important cheptel bovin.

3.2.2.3. Axes de renforcement

Axe	Action à entreprendre
Élaboration du budget	❖ Recycler le SG des Maires et Conseillers municipaux sur les procédures d'élaboration du Budget communal
Recouvrement des recettes	❖ Elaborer le Fichier de contribuable de la commune ❖ Mettre à disposition du service de la recette des tickets en quantité

Axe	Action à entreprendre
et taxes communales	suffisante pour éviter les ruptures de stock ❖ Equiper le service de la recette (format, registre, ancrs pour tampons, bureau) ❖ Dissocier les fonctions de la caisse et celle de l'assiette fiscale pour un meilleur suivi des recettes ❖ Équiper le bureau du receveur et celui de la Caisse d'ordinateur Complet ❖ Informatiser les systèmes de gestion des recettes communales ❖ Sensibiliser les contribuables sur le bienfondé à payer les taxes communales ❖ Revoir les conditions de rémunération des percepteurs de la commune afin de les inciter à plus de travail. ❖ Régulariser la situation de tous les percepteurs de la commune (Délivrance d'ordres de service) ❖ Remettre le CCF à la disposition du service de la recette. ❖ Doter le service de recouvrement d'une MOTO
Formation du personnel de la recette	❖ Formaliser la gestion des recettes communales ❖ Recycler le personnel en technique d'élaboration de tenue et de suivi des documents comptables ❖ Former le personnel de la recette sur les stratégies de recouvrement des recettes ❖ Former le personnel de la recette sur l'utilisation de l'outil informatique

3.2.3. Patrimoine communale

3.2.3.1. État des lieux

➤ Patrimoine foncier et immobilier

La Commune dispose de deux vastes terrains d'une superficie totale de 50 ha ; le terrain en face de l'église catholique est déjà sécurisé et le second terrain, lieu d'implantation de la Commune est cours d'immatriculation. Il faut souligner que le site en face de l'église catholique servira à la construction d'un campement touristique d'une hauteur de 50 chambres.

Site sécurisé (face église catholique)	Site en cours d'immatriculation (site mairie)	Total
20ha	30ha	50ha

Elle possède également 11 bâtiments tous en bon état (tableau7)

Tableau 8. Bâtiment de la commune de Galim Tignère

Nombre	Bâtiments	Source de financement
01	Hôtel de ville	FEICOM
01	Auberge	FEICOM
01	Hangar	COMMUNE
01	boucherie	COMMUNE
07	boutiques	COMMUNE

Source : Sommier + enquêtes Août 2014

Aucun système d'entretien n'est véritablement mis en place, car les actions restent spontanées. Le complexe de boutique et la boucherie sont mis en location et les revenus sont directement reversés dans les caisses de la Commune quant à l'auberge municipale, le bâtiment est tout neuf, mais pas encore fonctionnel. Tous ces bâtiments ont été acquis sous financement du PNDP, FEICOM et Commune.

➤ **Autres infrastructures et équipements**

Les autres infrastructures de la commune de Galim Tignère sont entre autres les plaques solaires et la Scan water tous en bon état de fonctionnement, mais la ville connaît depuis quelque temps le problème d'eau dû à l'incapacité de la mairie à fournir la Scan water en carburant. Quant au système d'entretien il reste indéfini et la gestion est directement rattachée à la mairie.

En outre, la commune dispose également de 21 forages (10 sont en panne) et de 10 puits aménagés (tous à réhabiliter). Par ailleurs, elle a acquis en 2012 du matériel HIMO (Tableau 8), mais ce matériel n'a pas été rétrocédé lors de la passation de service entre le régime entrant et sortant

Tableau 9. Matériel HIMO acquis par la commune

Nombre	Désignation	Source de financement
15	Brouettes	Commune de Galim Tignère
35	Pioches	Commune de Galim Tignère
25	Pelles	Commune de Galim Tignère
25	Paire de bottes	Commune de Galim Tignère
35	Machettes	Commune de Galim Tignère
15	Tridents	Commune de Galim Tignère
15	Pelle-bêche	Commune de Galim Tignère
15	Râteaux	Commune de Galim Tignère
15	Gants en velours	Commune de Galim Tignère
1	Bac à ordures	Commune de Galim Tignère

Source : Sommier + enquêtes Août 2014

Toutes ces infrastructures et équipements ont été acquis soit sous fond propres cas du matériel HIMO soit sous financement de plusieurs bailleurs (BIP, PNDP, PARFAR, DON, etc.).

3.2.3.2. Forces – Faiblesses/Opportunités – Menace

Forces	Faiblesses	Menaces
- Construction récente d'une auberge municipale - Patrimoine foncier de la commune en cours de sécurisation - Acquisition du matériel	✓ Non mise à disposition du matériel HIMO ; ✓ Absence de comité de gestion des ouvrages hydrauliques ; ✓ Sommier non actualisé ; ✓ Non-valorisation des sites touristiques ;	Détérioration du patrimoine communal

Forces	Faiblesses	Menaces
HIMO - Mise en location des bâtiments commerciaux (boutiques, boucheries)	✓ Absence de mode de gestion des équipements et infrastructures publics ✓ Personnel d'entretien non qualifié ✓ Hôtel de ville trop petit	

3.2.3.3. Axes de renforcement

Acquisition en infrastructure et équipements	❖ Construction de l'hôtel de ville de la Commune de Galim Tignère selon les standards ; ❖ Équipement de la salle de délibération de la commune (chaises, sonorisation) ❖ Construction de 50 boutiques supplémentaires au marché de Galim Tignère ❖ Extension du réseau Scan water de la ville de Galim Tignère. ❖ Création d'un pool d'engin agricole à la commune ❖ Construction d'une fourrière municipale ❖ Construction d'un parc à bétail municipal
Entretien des infrastructures et ouvrages existants	❖ Recrutement et formation de 2 artisans réparateurs par la commune ❖ Renforcement des capacités des agents d'entretien de la commune en technique de maintenance des infrastructures publiques ; ❖ Mise en place et formation des comités de gestion en matière d'entretien des ouvrages hydraulique (forages). Réparation du camion benn de la commune. ❖ Mise en place des comités de gestion des sites d'extraction Minière.

3.2.4. Gestion des relations

3.2.4.1. État des lieux

Désignation	Institutions/organisations	Appréciation de la relation	Domaines d'intervention
Tutelle	- PREFET	Bonne	- Approbation et appréciation du budget communal - Signature des résolutions du conseil - Approbation des comptes administratifs
	- Sous-préfet	Bonne	- Appui à la résolution des conflits agropastoraux - Appui au recouvrement des taxes communales
Quelques Services techniques	MINSANTE	passable	- Dotation en petit matériel sanitaire
	MINEDUB	Bonne	- Distribution des paquets minimum - Construction et équipement des salles de classe
	MINFOF	faible	- Appui/conseil
	MINEPIA	faible	- Appui /conseil
	MINADER	Bonne	-
	MINJEC	Bonne	- Appui/conseil - Encadrement des jeunes
Autres Communes	Communes et villes unies du Cameroun	Bonne	- Appui technique - Renforcement des capacités de l'exécutif

Désignation	Institutions/organisations	Appréciation de la relation	Domaines d'intervention
et groupe de Communes	(CVUC)		
	Autres commune voisines	faible	
Chefferies traditionnelles et congrégations religieuses	Chefferies de 3e degré	Bonne	- Recouvrement des impôts - Diffusion de l'information
	Eglises	Faible	- Diffusion de l'information
	Mosquées	Faible	- Diffusion de l'information
Société Civile	ACAGER	Bonne collaboration	- Accompagnement à l'élaboration du PCD
	Gics /association	passable	- Encadrement
Secteur privé	Commerçants	Passable	- Perception des taxes
Projets/Programmes /organismes internationaux	PNDP	bonne	- Financement des micro-projets - Renforcement des capacités du personnel communal - Appui à la décentralisation et développement local (élaboration et mise en œuvre du PCD, renforcement institutionnel)
	FEICOM	bonne	- Financement de la construction de l'hôtel de ville
Forces de l'ordre	-GENDARMERIE -POLICE	Bonne collaboration	- Maintien de l'ordre - Lutte contre le banditisme

3.2.4.2. Forces - Faiblesses/Opportunités - Menace

FORCES	FAIBLESSES	OPPORTUNITÉS
✓ Bonne relation avec la tutelle ✓ Présence de nombreux partenaires ; ✓ Bonne collaboration avec le FEICOM, les programmes et projets de développement ; ✓ Collaboration passable avec les sectoriels dans l'ensemble ; ✓ Bonne collaboration avec la CVUC	✓ Sous-exploitation de l'expertise des sectoriels ; ✓ Mauvais archivage des actes et de documents de partenariat ; ✓ Absence de répertoire des acteurs de la société civile ; ✓ Absence d'un service de communication, de coopération et de partenariat local ✓ Faible dynamisme de l'exécutif communal	✓ Possibilité de développement des projets intercommunaux à travers les CVUC et du Syndicat des communes du Faro et Déo ✓ Possibilité d'obtention des financements auprès des organismes internationaux et nationaux ✓ Possibilité de développement soutenu par les élites

3.2.4.3. Axe de renforcement

AXES DE RENFORCEMENT
❖ Formation du personnel en techniques de gestion des relations, d'archivage de recherche de partenaires et de financement. ❖ Création d'un comité chargé de la gestion des relations de la commune. ❖ renforcement des accords de partenariats avec les acteurs de la société civile. ❖ Création d'un service de la communication au sein de la commune. ❖ Renforcement de la collaboration avec les sectoriels.

3.3. SITUATION DE REFERENCE ET ANALYSE PAR SECTEUR

3.3.1. SECTEUR PRODUCTION

Le secteur de la production est constitué: des postes et télécommunications, les travaux publics, des transports, de l'eau et l'énergie, du développement urbain et l'habitat, des domaines, cadastre et affaires foncières, du Tourisme et Loisirs, du Commerce, des Petites et Moyennes Entreprises, Economie Sociale et Artisanat, des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique, de l'agriculture et Développement Rural, de l'Elevage, des Pêches et Industries Animales, des Forêts et Faune et de l'Environnement, Protection de la Nature et Développement Durable.

3.3.1.1. Postes et télécommunications

3.3.1.1.1. Situation de référence

❖ Boîtes postales et services

Il existe un Bureau de poste et télécommunication dans la Commune d'arrondissement de Galim Tignère. ce dernier est annexée au télécentre communautaire de ladite ville. Ledit télé-centre communautaire mal exécuté et récemment achevé est équipé de 5 ordinateurs, deux imprimantes d'un électrogène de 15 000 kv et d'une antenne Internet non fonctionnelle.

❖ Réseau téléphonique

L'espace Communal de Galim Tignère est partiellement (10 villages sur 64) couvert par Trois opérateurs de téléphonie mobile à savoir : Orange, MTN qui sont les plus répandues, et Nexttel (nouvel opérateur).

Le secteur des TIC demeure encore très peu développé, certains particuliers principalement en milieu urbain y ont accès via des Clef internet ou des téléphones mobiles qu'ils se procurent en majorité dans d'autres grandes centres urbains (Tignère, N'Gaoundéré, etc.).

Les difficultés rencontrés dans le secteur des postes et télécommunication dans la commune de Galim Tignère sont entre autres : insuffisance des points de ventes de crédits, et d'accessoires téléphoniques, l'insuffisance des points de réparation des téléphones, l'absence d'énergie électrique dans toute la Commune, l'ignorance des opportunités offertes par les nouvelles technologies de l'information et de la communication, et la faible vulgarisation des NTIC.

3.3.1.1.2. Analyse des problèmes du secteur des postes et télécommunication

Tableau 10. Analyse des problèmes du secteur des postes et télécommunication

PROBLEME	CAUSES		IDEES DE PROJETS
CENTRAL	PERTINENTES	EFFETS	

difficulté à communiquer avec l'extérieur	• Absence de bureau de poste • Insuffisance des points de ventes de crédits de communication • Ignorance par les populations des opportunités offertes les nouvelles technologies de la Communication • Insuffisance des points d'accès à internet • Absence des centres de formation des populations en nouvelles technologies de l'information et de la Communication • Absence d'énergie électrique dans toute la commune. • Instabilité du réseau téléphonique • Non couverture de nombreux village de la commune par réseau téléphonique • Envoie des courriers et colis postaux par des agences non spécialisé (agence de voyage) • Coût élevé de communication	• Faible connaissance des Technologies de l'Information et de Communication (TIC) par les populations ; • Parcours de longues distances à la recherche du réseau téléphonique • Faible communication. • Déperdition des courriers	1. Construction de 07 télécentres communautaires dans les grandes agglomérations de la commune de GALIM Tignère ; 2. Sensibilisation des populations de la Commune de Galim Tignère sur les opportunités offertes par les NTIC ; 3. Ouverture d'un centre de formation en informatique dans la Commune de GALIM TIGNERE. 4. Couverture de 54 villages de commune par réseau téléphonique MOBILE 5. TONDE WANDU ? YANGARE ? LEGGAL GORO (village frontalier avec le Nigeria) et village à couverture téléphonique prioritaire. 6. Équipement du télécentre communautaire de la ville de Galim Tignère 7. Formation de la jeunesse en NTIC 8. FORMATION DES DES FEMMES de la commune de Galim Tignère en NTIC 9. Réhabilitation du Télécentre communautaire de la commune de Galim-Tignère

3.3.1.2. Travaux Publics

3.3.1.2.1. Situation de référence

Le réseau routier de la commune de Galim Tignère est essentiellement constitué des routes en terre carrossables non entretenues et des pistes

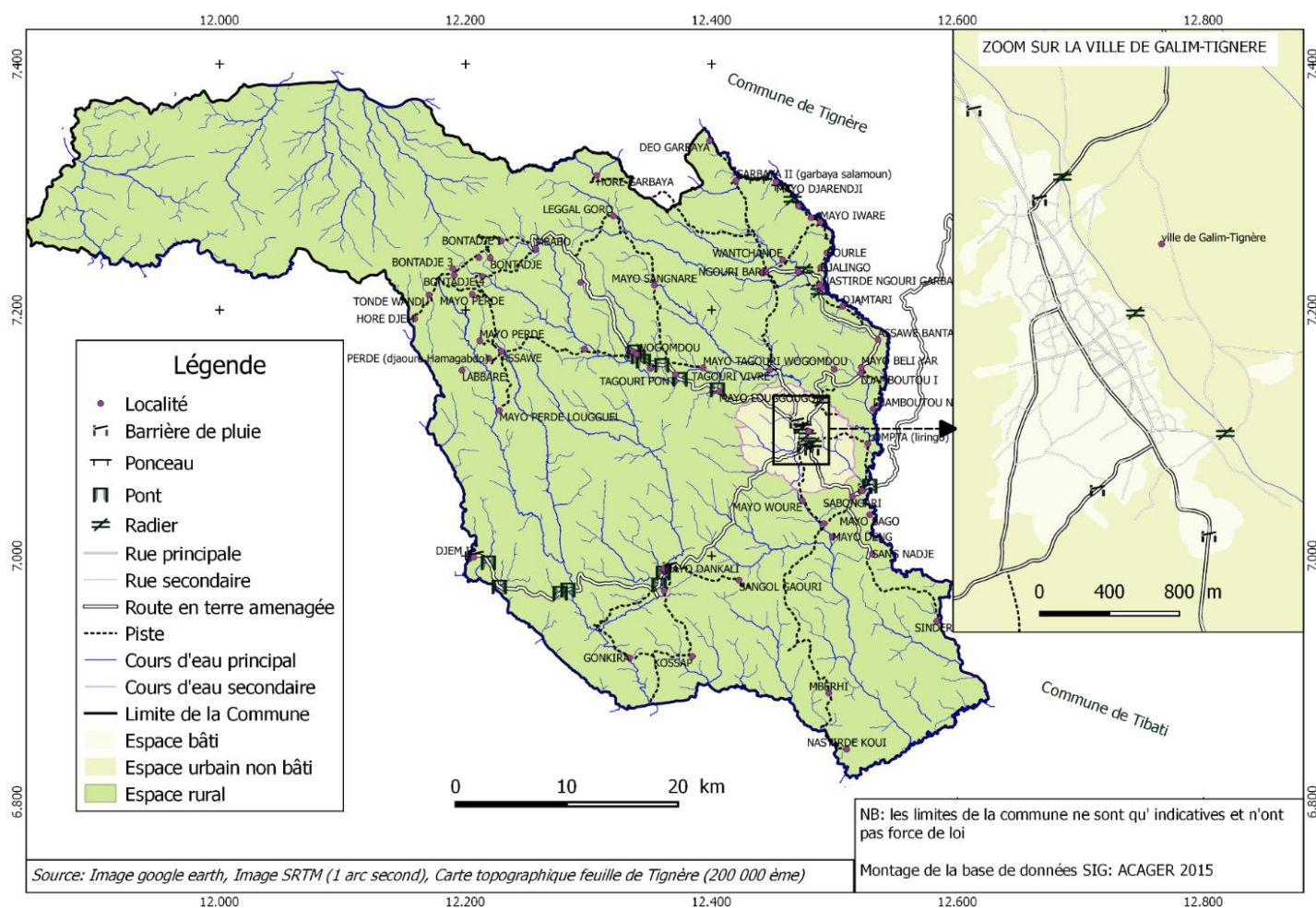


Figure 7. État du réseau routier de la Commune de Galim Tignère

Les principaux tronçons en terre carrossables sont les suivants

- Galim Tignère – Tignère (61 km)
- Galim Tignère - wogomdou – Mbabo (38,6 km)
- Galim Tignère - Tagouri vivre (7km)
- Galim Tignère – Ngouri Bari (29,3km)
- Galim Tignère – Mayo - Dankali – Djem (46 km)
- Sabongari – Sand Nadjé (7km)

Excepté l'axe Galim Tignère – Tagouri vivre donc les travaux d'entretien date d'il y a un an, toutes ces routes ne sont pas entretenues depuis plus de 3 ans. Les chaussées présentent des signes de dégradation avancée (tableau 10), rendant la circulation très difficile en saison de pluie. À cette situation, vient s'ajouter la dégradation voir l'absence totale des ouvrages de franchissement sur de nombreux Cours d'eau. (Tableau 11). De nombreux villages ne sont accessibles qu'au travers des pistes pratiquement impraticables en toute saison.

Carte du réseau routier de la Commune de Galim Tignère.

La commune a certes acquis le petit matériel pour l'entretien des routes en 2011, cependant ce matériel n'est pas disponible. Par ailleurs, Il n'existe pas de Comité de gestion des routes au niveau Communal.

Signalons tout de même que l'une des contraintes majeures au développement du réseau routier dans la commune de Galim Tignère reste et demeure son relief très accidenté. La vigueur des versants associée à l'abondance des précipitations favorisent d'une part la dégradation des voies existantes et d'autre part, rend difficile l'ouverture de nouvelle route. À cela s'ajoute le développement des fondrières en bordure de route qui constituent une sérieuse menace.



Photo 17. Fondrière de Lompta le long du tronçon Galim Tignère – Tignère.

Cliché Ndjeuto septembre 2014

Cette fondrière se développe à moins de 15 m la route principale qui relie Galim Tignère à Tignère. Elle pourrait à la longue entraîner une rupture de circulation si aucune action n'est entreprise.

Tableau 11. État des routes de la Commune de Galim-Tignère

N° Route	Axe routier	État de la route	Route entretenue	Route non entretenue	Longueur (Km)	Observations
	Carrefour Galim_Galim-tignère (RR)	Mauvais		➤	30	Route en terre à entretenir
	Laindé Gouda - Lompta	Mauvais			15	Route en terre à entretenir
	Galim-tignère – Wougoumdou – Mbabo - Bountadjé	Mauvais		➤	46	Route en terre à ouvrir
	Garbaya Salamoun - Galim-tignère	Mauvais		➤	36	Route en terre à ouvrir
	Galim-tignère - Mayo Dankali - Djem	Mauvais		➤	47	Route en terre à ouvrir
	Mayo dankali - Ngonkira	Mauvais		➤	11	Route en terre à ouvrir
	Lompta - MBehri	Mauvais		➤	26	Route en terre à ouvrir

NB : RR=route rurale

Tableau 12. État des ouvrages d'arts existant et à construire dans la Commune de Galim-Tignère

Tronçon Carrefour Galim_Galim-tignère								
N° Ouvrage	Axe routier	PK	Nom Ouvrage	Type Ouvrage	État de l'ouvrage	Longueur (m)	Ouvrage à construire	observations
01	Carrefour Galim_Galim-tignère(RR)	17+600	Mayo- beli	Pont semi-définitif	Défectueux (avancé)	Travers=4 L=34 l=5,55	Totalement à rétablir	Transformer le PSD en PD
02	Galim-tignère_Djem (vers Sambo labbo)(RR)	1+750	Mayo vouré	Radier artisanal (local)	Rompue/rupture total	L=36 l=	Pont définitif	Important pour le tronçon
	Galim-tignère - Djem	5+700	Mayo Gambadji	PSD	Endommagé	L=72 l=5 /A=3,50	Pont à construire	
	Galim-tignère - Djem	7+850	Mayo Paa	Pas d'ouvrage	/	/	Pont à construire	
	Galim-tignère - Djem	9+100	Mayo Doungoma	Radier	Culé et tablier défectueux	L=30 l=3,50	Pont à construire	
	Galim-tignère - Djem	15+200	Mayo Paa 2	Pas d'ouvrage	Culé et chassée roulable endommagée	L=50	Pont à construire	
	Galim-tignère - Djem	21+200	Mayo Dankali	Radier 5passages	Culé et chassée roulable endommagée	L=30	Pont à construire	
	Galim-tignère - Djem	22+900	Mayo Sing	Radier 3 passages	Culé et chassée roulable endommagée	L=12	Pont à construire	
	Galim-tignère - Djem	33+850	Mayo Bounsoung	Radier 8 passages	Culé et chassée roulable endommagée	L=entre 30 et 50	Pont à construire	
	Galim-tignère - Djem	34+800	Mayo Guinado	Radier (dalot)	Culé et chassée roulable endommagée	L=12m l= 3,50 H=3	Pont à construire	
	Galim-tignère - Djem	41+600	Mayo Mindja	Radier 3 passages	Culé et chassée roulable endommagée	L=12	Pont à construire	
	Galim-tignère - Djem	44+200	Mayo Sem	Radier 4 passages	Culé et chassée roulable endommagée	L=16	Pont à construire	
	Galim-tignère - Djem	46+200	Mayo Djem		Culé et chassée roulable	L=30	Pont à construire	

					endommagée			
Tronçon Galim-tignère_Wogomdou (19,75 Km)								
N°	Axe routier	PK	Nom Ouvrage	Type Ouvrage	État de l'ouvrage	Longueur (m)	Ouvrage à construire	observations
	Galim-tignère_Wogomdou	5+050	Mayo ?	Pas d'ouvrage				
	Galim-tignère_Wogomdou	6+050	Mayo ?	Pas d'ouvrage				
	Galim-tignère_Wogomdou	9+800	Mayo Lougougou	PSD	Platelage défectueux	L=6 H=3,50 l=3,70	Tablié défectueux en béton armé	Changement du matériau en bois en béton armé
	Galim-tignère_Wogomdou	14+150	Mayo Tagouri	PSD	Bon	L=15,6 H=3 l=4	RAS	Entretien à envisager
	Galim-tignère_Wogomdou	16+150	Mayo Dewa	PSD	Défectueux dans l'ensemble	L=6 H=4 l=4	Construction d'un pont	Destruction avancée
	Galim-tignère_Wogomdou	18+600	Mayo Labé (pont provisoire)	Ouvrage artisanal	Défectueux	L=4 H=2,5	Pont défectueux	Changement d'ouvrage en pont définitif
Tronçon Wogomdou_Mbabo_Bountadjé (RRC)S								
N°	Axe routier	PK	Nom Ouvrage	Type Ouvrage	État de l'ouvrage	Longueur (m)	Ouvrage à construire	observations
	Wogomdou_Mbabo_Bountadjé	0+200	Mayo Taparé	Pont artisanal	défectueux	L=5 H=2,2	Pont définitif	
	Wogomdou_Mbabo_Bountadjé	1+200	Mayo Gadourou	Pas d'ouvrage	/	/		
	Wogomdou_Mbabo_Bountadjé	2+400	Mayo Djarendi	Pas d'ouvrage	/	L=12 H=4	Pont définitif	
	Wogomdou_Mbabo_Bountadjé	7+600	Mayo Taparé	Pas d'ouvrage	/	L=12 H=3	Pont définitif	
	Wogomdou_Mbabo_Bountadjé	10+100	EP Tchabbé Kessé	/	/	/	/	
	Wogomdou_Mbabo_Bountadjé	10+150	Cours d'eau	Pas d'ouvrage	/	L=9 H=0,5	Pont définitif	
	Wogomdou_Mbabo_Bountadjé	10+350	Mayo Tchabbé Kessé	Pont artisanal	Défectueux	L=5 H=2,5	Pont définitif	
	Wogomdou_Mbabo_Bountadjé	10+500	Mayo Soukkol	Pont artisanal	Défectueux	L=4 H=2,2	Pont définitif	
	Wogomdou_Mbabo_Bountadjé	15+500	Mayo Ardo Bello	Pont artisanal	Défectueux	L=3 H=2,3	Pont définitif	
	Wogomdou_Mbabo_Bountadjé	17+150	Mayo Wadjiré Gomna	Pont artisanal	Défectueux	L=7 H=4	Pont définitif	
	Wogomdou_Mbabo_Bountadjé	17+800	Cours d'eau	Pas d'ouvrage	/	L=8 H=2,5	Pont définitif	
	Wogomdou_Mbabo_Bountadjé	19+400	Mayo Tiké	Pas d'ouvrage	/	L=7 H=2,5	Pont définitif	
	Wogomdou_Mbabo_Bountadjé	19+550	Marché à bétail de Mbabo	Pas d'ouvrage	/	/		

	Wogomdou_Mbabo_Bount adjé	19+900	Carrefour Mboutadji	/	/	/		
	Wogomdou_Mbabo_Bount adjé	20+150	Chefferie Mbabo	Pas d'ouvrage	/	L=15,6 H=3,5	Pont définitif	
	Wogomdou_Mbabo_Bount adjé	21+400	Mayo Tagouri	Pas d'ouvrage	/			
	Wogomdou_Mbabo_Bount adjé	23+300	Mayo Tello	Pas d'ouvrage	/	L=5 H=3,5	PSD	
Tronçon Mayo-Dankali - Ngonkira								
N° Ouvrage	Axe routier	PK	Nom Ouvrage	Type Ouvrage	État de l'ouvrage	Longueur (m)	Ouvrage à construire	observa s
	Mayo-dankali_Ngonkira	0+550	Mayo Miyo	Pas d'ouvrage	/	/	Pont	
	Mayo-dankali_Ngonkira	2+550	Mayo Peuki	Pas d'ouvrage	/	/	Pont	
	Mayo-dankali_Ngonkira	7+050	Safari	Pas d'ouvrage	/	/	Pont	
	Mayo-dankali_Ngonkira	11+050	Mayo Djarandji	Pas d'ouvrage	/	/	Pont	
Tronçon Galim Tignère - Mayo-Dankali								
N° Ouvrage	Axe routier	PK/coordonnée GPS	Nom Ouvrage	Type Ouvrage	État de l'ouvrage	Longueur (m)	Ouvrage à construire	observations
	Galim Tignère - Mayo- Dankali		Mayo Vouré	Pas d'ouvrage			pont	
	Galim Tignère - Mayo- Dankali		Mayo Mbana	Pas d'ouvrage			pont	
	Galim Tignère - Mayo- Dankali	lat:6.99862, lon:2.38122		Pas d'ouvrage			pont	
	Galim Tignère - Mayo- Dankali	Lat : 7,00990 Lon : 12,40202		Pas d'ouvrage			pont	
Tronçon Galim Tignère – Garbaya Salamoun								
N° Ouvrage	Axe routier	PK/coor données GPS	Nom Ouvrage	Type Ouvrage	État de l'ouvrage	Longueur (m)	Ouvrage à construire	observa s
	Galim Tignère - Garbaya salamoun	lat 7.163724; lon 12.53018; alt 1063		Buse	mauvais			à réhabiliter
	Galim Tignère - Garbaya salamoun	lat 7.248486; lon 12.49546; alt 1072		pas d'ouvrage	/		Buse	
	Galim Tignère - Garbaya salamoun	lat 7.236138; lon 12.48949; alt 1068		pas d'ouvrage	/		Buse	
	Galim Tignère - Garbaya salamoun	lat 7.232427; lon 12.48724; alt 1068		pas d'ouvrage	/		Buse	
	Galim Tignère - Garbaya salamoun	lat 7.307647; lon 12.4246; alt 1102		pas d'ouvrage	/		Buse	
	Galim Tignère - Garbaya salamoun	lat 7.30642; lon 12.43083; alt 1096		pas d'ouvrage	/		Buse	
	Galim Tignère - Garbaya salamoun	lat 7.306315; lon 12.44035; alt 1096		pas d'ouvrage	/		Buse	
	Galim Tignère - Garbaya	lat 7.306183; lon		pas	/		Buse	

	salamoun	12.44322; alt 1095		d'ouvrage				
	Galim Tignère - Garbaya salamoun	lat 7.304884; lon 12.4522; alt 1091		pas d'ouvrage	/		Buse	
	Galim Tignère - Garbaya salamoun	lat 7.296156; lon 12.46291; alt 1085		pas d'ouvrage	/		Buse	
	Galim Tignère - Garbaya salamoun	lat 7.273865; lon 12.48539; alt 1079		pas d'ouvrage	/		Buse	
	Galim Tignère - Garbaya salamoun	lat 7.265762; lon 12.49214; alt 1077		pas d'ouvrage	/		Buse	
	Galim Tignère - Garbaya salamoun	lat 7.259431; lon 12.49228; alt 1074		pas d'ouvrage	/		Buse	
	Galim Tignère - Garbaya salamoun	lat 7.276935; lon 12.47732; alt 1080		DALLOT	passable			à réhabiliter
	Galim Tignère - Garbaya salamoun	lat 7.16631; lon 12.53249; alt 1053		pas d'ouvrage	/		Dallot	
	Galim Tignère - Garbaya salamoun	lat 7.172409; lon 12.53504; alt 1058		pas d'ouvrage	/		Dallot	
	Galim Tignère - Garbaya salamoun	lat 7.156935; lon 12.5266; alt 1049		DALLOT	passable			à réhabiliter
	Galim Tignère - Garbaya salamoun	lat 7.272933; lon 12.4866; alt 1078		pas d'ouvrage	/		Dallot	
	Galim Tignère - Garbaya salamoun	lat 7.14682; lon 12.52004; alt 1057	Mayo Damboutou	PSD	mauvais		Pont définitif	
	Galim Tignère - Garbaya salamoun	lat 7.30714; lon 12.42171; alt 1092	MAYO GARBAYA	pas d'ouvrage	/		Pont définitif	
	Galim Tignère - Garbaya salamoun	lat 7.269326; lon 12.48768; alt 1087	MAYO IWARE	pas d'ouvrage	/		Pont définitif	
	Galim Tignère - Garbaya salamoun	lat 7.298804; lon 12.459; alt 1087		PONCEAU	passable			à réhabiliter
	Galim Tignère - Garbaya salamoun	lat 7.305702; lon 12.43717; alt 1096		PONCEAU	passable			à réhabiliter
	Galim Tignère - Garbaya salamoun	lat 7.305959; lon 12.44958; alt 1087	MAYO DJARAN DJI	pas d'ouvrage	/		Pont définitif	
	Galim Tignère - Garbaya salamoun	lat 7.299644; lon 12.45735; alt 1089		pas d'ouvrage	/		radier	
	Galim Tignère - Garbaya salamoun	lat 7.215087; lon 12.48774; alt 1050	MAYO NGOURI	RADIER	passable		Pont définitif	
	Galim Tignère - Garbaya salamoun	lat 7.290354; lon 12.4659; alt 1083		RADIER	passable			à réhabiliter
Axe Ngouri Moussa – Ngouri Bari								
N° Ouvrage	Axe routier	PK/coordonnées GPS	Nom Ouvrage	Type Ouvrage	État de l'ouvrage	Longueur (m)	à construire	observations
	Ngouri Moussa - Ngouri Bari	lat 7.232261; lon 12.47593; alt 1059	MAYO NGOURI	RADIER	passable		pont définitif	

Source : DDTP du Faro et Deo et enquêtes de terrain (février 2015)

Tableau 13. Liste des Axes à ouvrir

N° Route	Axe routier	État de la piste	Longueur (Km)	Observations
1	Mbabo – Horé Djem	Mauvais	20 km	Route à ouvrir
2	Assawé – Tondé Wandu	Mauvais	12 km	Route à ouvrir
3	Assawé - Wogoumdou_	Mauvais	15 km	Route à ouvrir
4	Mayo Perdé lougguel - Assawé	Mauvais	8 km	Route à ouvrir
5	Mayo dankali - Kossap	Mauvais	10 km	Route à ouvrir
6	Mayo dankali – Sangol Gaouri	Mauvais	6 km	Route à ouvrir
7	Sabongari - Sindéré	Mauvais	20 km	Route à ouvrir
8	Mberhi – Nastirdé Kouï	Mauvais	8 km	Route à ouvrir
9	Galim Tignère – Lompta (lilingo) – Lompta (Route)	Mauvais	12 km	Route à ouvrir
10	Tagouri Pont – leggal Goro -Mbabo	Mauvais	25 km	Route à ouvrir
11	Ngouri bari – Horé Garbaya - Mbabo	Mauvais	35 km	Route à ouvrir
12	Mbabo – Mayo Lougoungo - Assawé	Mauvais	17 km	Route à ouvrir
13	Galim Tignère – Mayo Vouré – Mayo vouré II	Mauvais	11 km	Route à ouvrir
14	Djamboutou II – Mayo Béli Yar	Mauvais	3 km	Route à ouvrir
15	Mayo Tagouri Wogomdou- Axe Wogomdou	Mauvais	8 km	Route à ouvrir
16	Tagouri pont – mayo Sangnaré - leggal goro	Mauvais	20 km	Route à ouvrir
17	Wogomdou – axe legal goro	Mauvais	3 km	Route à ouvrir
18	Mayo Dankali – Sangol Gaouri – Mberhi	Mauvais	14 km	Route à ouvrir
19	Assawé - Labbaré	mauvais	6 km	Route à ouvrir
20	Assawé – Mayo Perde Lougguel	Très mauvais	8 km	Route à ouvrir

Source: enquêtes de terrain (fevrier 2015)

3.3.1.2.2. Analyses des problèmes contraintes atouts et potentialité du secteur des travaux publics

PROBLEME CENTRAL	CAUSES PERTINENTES	EFFETS	IDEES DE PROJETS
• Enclavement de la commune de Galim-Tignère	• Mauvais état des routes et pistes • Érosion hydrique • Faible entretien du réseau routier • Relief très escarpé • Mauvais état des ouvrages de franchissement • Insuffisance des ouvrages de franchissement • Absence de comité de gestion des routes • Insuffisance des routes • Développement des fondrières en bordures des routes	- Accidents de circulation - Insuffisance des moyens de transport - Faible mobilité des personnes et des biens	1. Etude de faisabilité en vue du Rechargement de 7 axes soit 196 km de route dans la commune de Galim Tignère ; 2. Etude de faisabilité en de l'ouverture de 14 tronçons soit 255 km de route dans la commune de Galim Tignère ; 3. Achat Du matériel d'entretien des routes par la commune ; 4. Etude de faisabilité en vue de la réhabilitation de 2 ponts ; 5. Mise sur pied d'un comité d'entretien des routes et piste de la commune de Galim Tignère ; 6. Etude de faisabilité en vue de la Construction de 55 ouvrages d'arts sur les routes de la commune de Galim Tignère

3.3.1.3. Transport

3.3.1.3.1. Situation de référence

a)- Moyens de transport et infrastructures

Les principaux moyens de transport qu'on retrouve dans la commune de Galim Tignère sont : les motocyclettes, les cars et les camionnettes. Il existe une représentation de Narral Voyage, spécialisée dans le transport en commun des hommes et le transport de biens. Un autre lieu d'embarquement de personnes est situé près du marché de Galim-Tignère et les véhicules qui y sont utilisés sont majoritairement des taxis.

Il est important de rappeler que, les motocyclettes constituent le principal moyen de déplacement tant en milieu urbain que rural. Car elles permettent de rallier la totalité des villages de la commune en saison sèche contrairement aux véhicules.

Les taxis et les cars de l'agence de voyage Narral quant à eux assurent le transport des populations entre la ville de Galim Tignère et celles (Tignère, Banyo Ngaoundéré, etc.).

a)- Organisation du secteur des transports, problèmes /opportunités

Le secteur du transport dans la commune de Galim Tignère est faiblement organisé. Seuls les transporteurs par taxis sont réunis au sein d'une association. Dans le secteur des Moto taxis (principaux acteurs du transport), Il règne une anarchie (tout le monde fait ce métier) qui est la résultante d'un déficit d'encadrement. Néanmoins ce secteur d'activité connaît depuis un certain temps des réajustements, qui visent à organiser les motos taximen. Mais cette initiative ne connaît pas encore un engouement du côté de la mairie, qui se présente comme le principal acteur capable de réguler ce secteur d'activité.

En terme de difficulté, que ce soit pour les taximen ou pour les motos taximen, le mauvais état du réseau routier de la Commune, et l'incivisme (surcharge abusive, défaut de pièces, excès de vitesse, etc.) qui caractérise ce secteur d'activité expose les passagers et usagers des routes aux accidents de la route et aux agressions.

3.3.1.3.2. Analyse des problèmes

problèmes	Causes/menaces	Effets	Idées de projets/opportunités
Difficulté de déplacement des personnes et des biens	• Mauvais état du réseau routier • Consommation des stupéfiants • Faible organisation des moto-taximen • Faible organisation des transporteurs • Difficulté d'identification des transporteurs • Absence de permis de	• Anarchie dans le secteur de transport • Accident de circulation	• sensibilisation des moto-taximen et taximen sur le Code de la route et les mesures de sécurité routière (tranche radiophonique) • Pose des dos d'âne sur les artères • Organisation des Moto taximen association ; • Mise sur pied d'un comité communal chargé du recensement des acteurs du secteur des transports ; • Organisation d'une Campagne spéciale en vue de la délivrance de permis de

	conduire (Moto Taximen) • Tracasserie des forces de l'ordre • Incivisme des transporteurs • Insuffisance des moyens de déplacement • Gare routière non aménagée, • Surcharge des véhicules de transport publics		conduire aux Motos taximen de la ville de Galim Tignère ; • Mise à disposition des gilets aux moto-taximen par la commune de Galim Tignère. • Construction de la gare routière de Galim Tignère. • Aménagement d'une fourrière municipale • Formation en des transporteurs (secourisme, code de la route, réglementation, prévention et sécurité routière) • Pose des dos d'âne + signalisation sur les artères de la ville de Galim Tignère • Mise à disposition de casques et gilets par la commune aux moto-taximen • Enregistrement des motos taximen par la commune • Organisation des sessions spéciale d'examen de permis de conduire • Organisation d'une campagne de prévention et de sécurité routière • Formation des conducteurs sur quatre modules à savoir : Réglementation, Prévention et sécurité routière, code de la route et secourisme.

3.3.1.4. Eau et de l'énergie

3.3.1.4.1. Situation de référence

❖ Sous-secteur Eau

❖ Approvisionnement en eau dans la Commune de Galim Tignère.

L'on dénombre dans la commune de Galim Tignère, 21 forages, 10 puits, une mini adduction d'eau (Scanwater) constituée d'un château et de 20 Bornes fontaines et de nombreuses sources d'eau pérennes non aménagées (Figure 8). Pour une population estimée à 52 653 âmes, le nombre des points potable que compte la commune est très insuffisant.

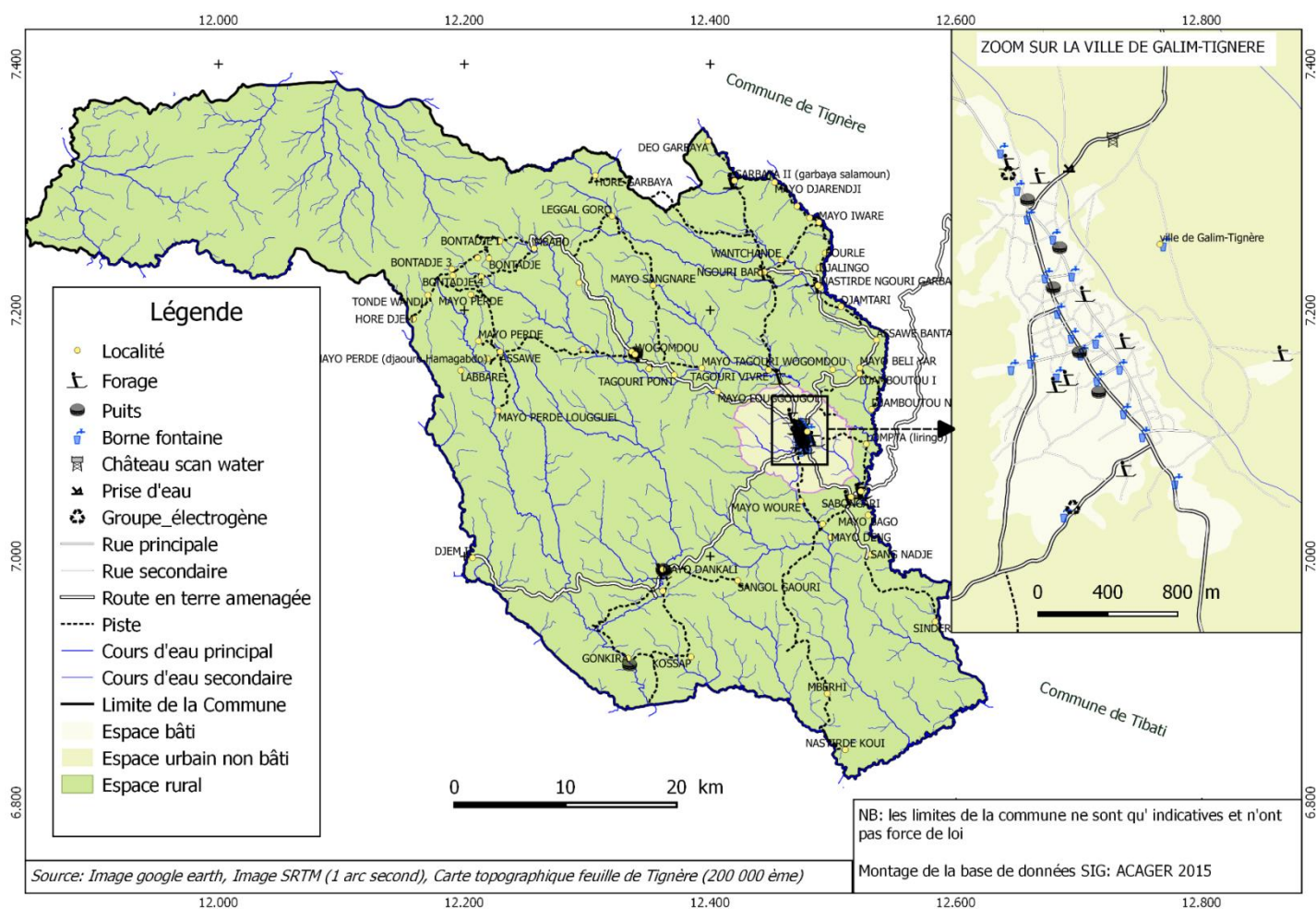


Figure 8. Géolocalisation des points d'eau dans la commune de Galim-Tignère

État des points d'eau et gestion des points d'eau de l'espace urbain

Tableau 14. Etat des ouvrages hydrauliques de l'espace urbain

		Bons	endommagé	À réhabiliter	total
Forage(s)	urbain	2	1	6	09
	rural	8	1	3	12
	Total	10	2	9	21
puits	urbain	1	1	3	5
	rural	1	2	2	5
	Total	2	3	5	10
Borne(s) fontaine(s)	urbain	20	0	0	20
	rural	0	0	0	0
	Total	20	0	0	0
Source	urbain	0	0	0	0
	rural	0	0	6	6
	Total	0	0	6	6

Source : Enquêtes de terrain (02/2015)

Le réseau d'adduction d'eau de la Scan water réhabilité en 2011 par le FEICOM est géré par la commune. Bien qu'en bon état, Il n'est pas fonctionnel à cause du manque de carburant.

En ce qui concerne la gestion des autres ouvrages hydrauliques, il n'en existe pas de comité de gestion et même lorsqu'il en existe officiellement, ces derniers ne sont que figuratifs. Ils n'ont ni appui matériel ni formation. L'on constate que la plupart des ouvrages abandonnés sont en général à leur première panne.

❖ **Assainissement**

Il n'existe pas de toilette publique dans la commune de Galim Tignère. Cependant, les ménages principalement dans l'espace urbain disposent des toilettes.

En ce qui concerne l'évacuation, Il n'existe pas de dispositif de collecte et de traitement des eaux usées dans la Commune de Galim Tignère. Ces dernières sont déversées dans les caniveaux non assainis qui longent les voies, puis sont acheminées dans les lits des cours d'eau.

❖ **Sous-secteur Energie**

Les différentes formes d'énergie utilisées dans la commune de Galim Tignère sont l'énergie électrique, l'énergie fossile, et enfin domestique.

❖ **Origine des types d'énergie**

L'énergie électrique utilisée en général pour l'éclairage des domiciles et le fonctionnement des appareils domestique provient des petits générateurs (Groupe électrogène) et des plaques solaires (plaques photovoltaïques).

L'énergie fossile quant à également utilisée pour l'éclairage (Lampe), le fonctionnement des automobiles (moto, voitures) et dans une faible portion pour la cuisson des aliments provient de la combustion des produits pétroliers (pétrole et Essence) pour la plupart frelatés en provenance du Nigéria. Signalons ici qu'il n'existe aucune station de vente de produits pétrolier à Galim Tignère tant dans l'espace urbain que rural.

Enfin l'énergie domestique, généralement utilisée pour la cuisson des aliments provient du bois de chauffe principalement et du Butane (Gaz domestique) dans une très faible mesure à cause du faible niveau de revenu des populations et aussi de l'absence des points de vente ou de recharges des bouteilles à Gaz.

❖ **État des infrastructures électriques de la commune de Galim Tignère**

Seul l'espace urbain de la commune de Galim Tignère dispose d'un réseau électrique non fonctionnel, comprenant deux groupes électrogènes, 54 poteaux donc 6 au sol, et une longueur de fil électrique estimée à 2700 mètres linéaires. Excepté les Groupes électrogènes et les poteaux fixes qui sont en bon état, tous les autres équipements demandent à être remplacés (le fil est craquelé).

Bien que les conditions environnementales soient favorables pour une exploitation de l'énergie solaire, cette dernière est encore sous-exploitée. On dénombre cependant deux pylonnes d'éclairage public, une antenne de diffusion des ondes radio et quelques domiciles et administration alimentés par des panneaux solaires.

La localité la plus proche en moyenne tension de la ville de Galim Tignère est Tignère situé à environ 36 km à vol d'oiseau.

Notons pour terminer que l'espace Communal regorge de nombreuses chutes d'eau. Mais, la variation saisonnière de leur débit (Faible en saison sèche) constitue un handicap pour la construction d'un quelconque barrage hydroélectrique.

3.3.1.4.2. Analyse des problèmes du secteur du MINEE

PROBLÈME CENTRAL	CAUSES PERTINENTES	EFFETS	IDÉES DE PROJETS
• Difficultés d'accès à l'eau potable et à une énergie	• Absence de comité de gestion de certains ouvrages hydrauliques publics ; • Insuffisance des points d'approvisionnement en eau potable ; • Mauvais fonctionnement des comités de gestion d'ouvrage hydraulique existants ; • Absence de drain pour l'évacuation des eaux usées ; • Vétusté des infrastructures électriques • Mauvais fonctionnement des comités de gestion d'ouvrage électrique existants ; • Absence des points de ventes des produits pétroliers et du Gaz domestique (station)	• Surexploitation des ouvrages hydrauliques existants • Pannes fréquentes des ouvrages hydrauliques • Développement des maladies hydriques • Abandon des points d'eau • Faible industrialisation de la Commune • Déforestation pour besoin de bois • Insalubrité • Consommation de l'eau des rivières • Dispute autour des points d'eau •	1. Etude de faisabilité en vue de la réhabilitations de 8 forages dans la commune de Galim Tignère ; 2. Etude de faisabilité en vue de l'électrification de la ville de Galim Tignère et de 64 villages dans l'espace communal à l'aide des plaques solaires 3. Construction de 7 mini-adductions d'eau dans les grands villages de la commune de Galim Tignère 4. Subvention au fonctionnement du réseau Scan water de la ville de Galim Tignère 5. Etude de faisabilité en vue de l'extension du réseau d'adduction d'eau de la commune de Galim Tignère 6. formation de 2 artisans réparateurs des forages et puits par la commune 7. mise en place des comités de gestion des points d'eau dans l'espace communal 8. Appui matériel au comité de

PROBLÈME CENTRAL	CAUSES PERTINENTES	EFFETS	IDÉES DE PROJETS
	• Faible revenu ; • Absence de comité de gestion pour certains ouvrages hydrauliques • Mauvais fonctionnement des comités de gestion des ouvrages hydrauliques existants		gestion des ouvrages hydrauliques (kit de dépannage des forages) ; 9. Sensibilisation de la population sur le droit d'implication dans la gestion des ouvrages hydroélectrique 10. Sensibilisation des populations sur les méthodes de potabilisation des eaux 11. Aménagement de 7 sources d'eau dans la commune de Galim Tignère 12. Construction de 160 forages dans la Commune de Galim Tignère. 13. Sensibilisation des populations sur l'utilisation des foyers améliorés 14. Vulgarisation de la construction des biodigesteurs dans la commune 15. Mise sur pied d'un comité communal de réparation des forages 16. Création d'une station service Communale 17. Construction des blocs latrines dans les lieux publics (marchés, écoles, centre de santé, etc).

3.3.1.5. Habitat et Développement urbain

3.3.1.5.1. Situation de référence

Galim-Tignère est une petite ville d'environ 9000 habitants. Avec une emprise spatiale d'environ 3 km de rayon à partir du centre-ville.

- entrée route Tignère (fondrières de Lompta) ;
- route de Garbaya (Radier sur Maoyo Tagouri) ;
- route de Mbabo (carrefour Mont Djim) ;
- route de Djem (Mayo Bana).

a)- Urbanisme

La voirie urbaine de Galim-Tignère est entièrement constituée de rues carrossables. Le périmètre urbain batéris de buse donc 2 en bon état, et 3 buses.

Les fossés et caniveaux sont bouchés par manque de curage. Et Il n'existe pas non plus de service d'hygiène et salubrité fonctionnel dans la ville. La commune dispose de 02 pylonnes d'éclairage public par panneaux solaires acquis sous financement du PNDP.

Par ailleurs, il n'existe aucun document de planification urbaine et les lieux publics (Marchés, espaces récréatifs) ne sont pas aménagés.

b)- Habitat

Aussi bien dans la ville que dans les villages, les constructions sont anarchiques et non décentes. Elles se caractérisent par un développement d'habitat spontané, majoritairement construit en matériaux provisoires (poto-poto). Toutefois, l'on note aussi des bâtis en matériaux définitifs (en dur) et semi-définitifs principalement dans l'espace urbain.

3.3.1.5.2. Analyse des problèmes du développement urbain de et de l'habitat

Problèmes	Principales causes	Effets	Idées de projets/opportunité
• Difficulté d'accéder à un habitat de qualité et à l'appropriation des mécanismes d'urbanisation	• Occupation anarchique des sols • manque de voies bitumées dans l'espace urbain • manque de document de planification urbain (POS) • Absence de Système de collecte et de traitement des ordures ménagères dans la Commune • Non-entretien du réseau viaire de la ville de communale • Absence d'espace vert dans le périmètre urbain • Construction en matériaux provisoires • Méconnaissance des techniques de construction d'habitat décent • Faible revenu des populations • Dépôt des ordures dans les bas fonds	• Occupation anarchique de l'espace ; • Insalubrité ; • Difficulté de circulation à près les pluies ; • Dégradation de la voirie urbaine • Promiscuité. • Obstruction des drains naturels par les ordures ménagères • Pollution des eaux	• Élaboration du POS de la ville de Galim Tignère ; • Restructuration la ville de Galim Tignère ; • Entretien de la voirie urbaine de Galim Tignère ; • Construction un marché moderne dans la ville de Galim Tignère • Bitumage de 7 km de voirie urbaine à Galim Tignère ; • l'éclairage public de la ville de Galim Tignère à l'aide de 40 pilonnes solaires ; • Aménagement d'un espace vert • Signature d'un protocole de partenariat entre la commune de Galim Tignère et le MINHDU ; • Instauration des jours de propreté dans l'espace communal. • Formation de 40 maçons dans la commune sur les techniques de construction modernes en matériaux locaux • Constitution des reserves foncières communales pour les lotissements • Délimitation et matérialisation des sites à risque naturel • Sensibilisation des populations de la commune sur la construction des habitats décents • Restructuration des quartiers spontanées de la ville de Galim-Tignère • Mise sur pied d'un comité de délivrance des actes d'urbanisme.

3.3.1.6. Domaines, Cadastre et Affaires foncières

3.3.1.6.1. Situation de référence

La Commune de Galim-Tignère possède un patrimoine foncier estimé à 50 hectares qui nécessite une expertise immobilière. En effet, la Commune est située sur un terrain de trente (30) hectares environ, dont le titrage est en cours. Elle possède par ailleurs un autre domaine de vingt (20) hectares qui n'a pas été clairement identifié sur le terrain.

Le périmètre de l'espace urbain n'est pas encore clairement défini et la population occupe de manière irrégulière cette espace (installation sans titre foncier).

Signalons tout de même qu'il n'existe pas encore de plans cadastraux pour la ville de Galim Tignère, encore moins des documents de planification urbaine ou de carte d'utilisation des terres. Toutefois un projet de lotissement communal est en cours.

La même situation prévaut en milieu rural. Les populations qui y sont installées ne disposent pas de titre de propriété des terres qu'elles exploitent à des fins diverses (agricultures, élevage, construction, etc.).

Signalons pour terminer que la Commune de Galim Tignère dispose de vaste espace pouvant répondre au besoin de toutes les populations. Néanmoins en cas de litige foncier (situation rare), ces derniers sont réglés par une commission consultative présidée par l'autorité administrative et constituée des chefs traditionnels, des forces de maintien de l'ordre des D.D du MINDUH et de MINCAF.

3.3.1.6.2. Analyse des problèmes liés au secteur des domaines et affaires foncières

PROBLÈME CENTRAL	CAUSES PERTINENTES	EFFETS	IDÉES DE PROJETS
Insécurité foncière	• Non sécurisation de propriétés foncières par les populations (titre foncier) • Non maîtrises des procédures d'obtention des titres fonciers par les populations • Absence de plan cadastral • Absence de carte d'utilisation des sols • Faible accès aux patrimoines fonciers par les femmes	• Occupation anarchique des terres de l'espace urbain • Développement anarchique des quartiers. • litiges fonciers • absence de titre foncier	1. Délimitation et matérialisation du périmètre urbain 2. Lotissement de l'espace urbain 3. Sensibilisation des populations de toute la commune sur l'importance du titre foncier et sur les procédures d'obtention dudit document 4. Elaboration d'un plan cadastrale pour l'espace urbain de Galim Tignère. 5. Elaboration des plans de secteurs des 64 villages de la commune de Galim Tignère ; 6. Constitution des réserves foncières communales d'au moins 100 ha pour des projets futurs (toutes les grandes agglomérations doivent être concernées) • Constitution des réserves

PROBLÈME CENTRAL	CAUSES PERTINENTES	EFFETS	IDÉES DE PROJETS
			foncières communales pour les lotissements

3.3.1.7. Tourisme et loisirs

3.3.1.7.1. Situation de référence

La Commune de Galim-Tignère possède un gigantesque potentiel touristique dont le plus connu est le mont DJIM avec ses grottes, lieu d'organisation annuelle du festival culturel du peuple NYEM-NYEM. Le site accueille régulièrement les visiteurs, mais n'est totalement aménagé sinon à 50% le niveau d'aménagement. Les autres potentialités touristiques de la commune bien que nombreuses restent inactifs du fait de l'enclavement de la commune caractérisé par

- Le mauvais état des voies d'accès,
- L'insuffisance d'établissement d'hébergement : aucun hôtel, 3 auberges dont deux fonctionnelles, l'auberge municipale n'étant pas achevée.

Tableau 15. Les principaux sites touristiques de la Commune de Galim-Tignère

N°	Nom du site	Localité	Distance par rapport à Galim Tignère (km)	Sites à aménager (l'infrastructure existantes et VRD)	Observations
1	Mont Njim	Galim-Tignère	7km	En cours d'aménagement	
2	Mont yangaré	Mbabbo	42km	Non aménagé	
3	Lac Mbanjem	Wogomdou	19km	Non aménagé	
4	Tchabal Mbabo	Mbabo	42km	Non aménagé	
5	Chute	Tagouri	15 km	Non aménagé	
6	Chute	Tondé Wandu	53 km	Non aménagé	
7	Chute	Sang nadjé		Non aménagé	
8	Gouroré	Lompta	7 km	Nom aménagé	
9	Parc national de Mbabo	Tchabal Mbabo	50 km	Non aménagé	En cours de création

Source : D.D Tourisme et Loisirs et enquêtes de terrain (02/2015)

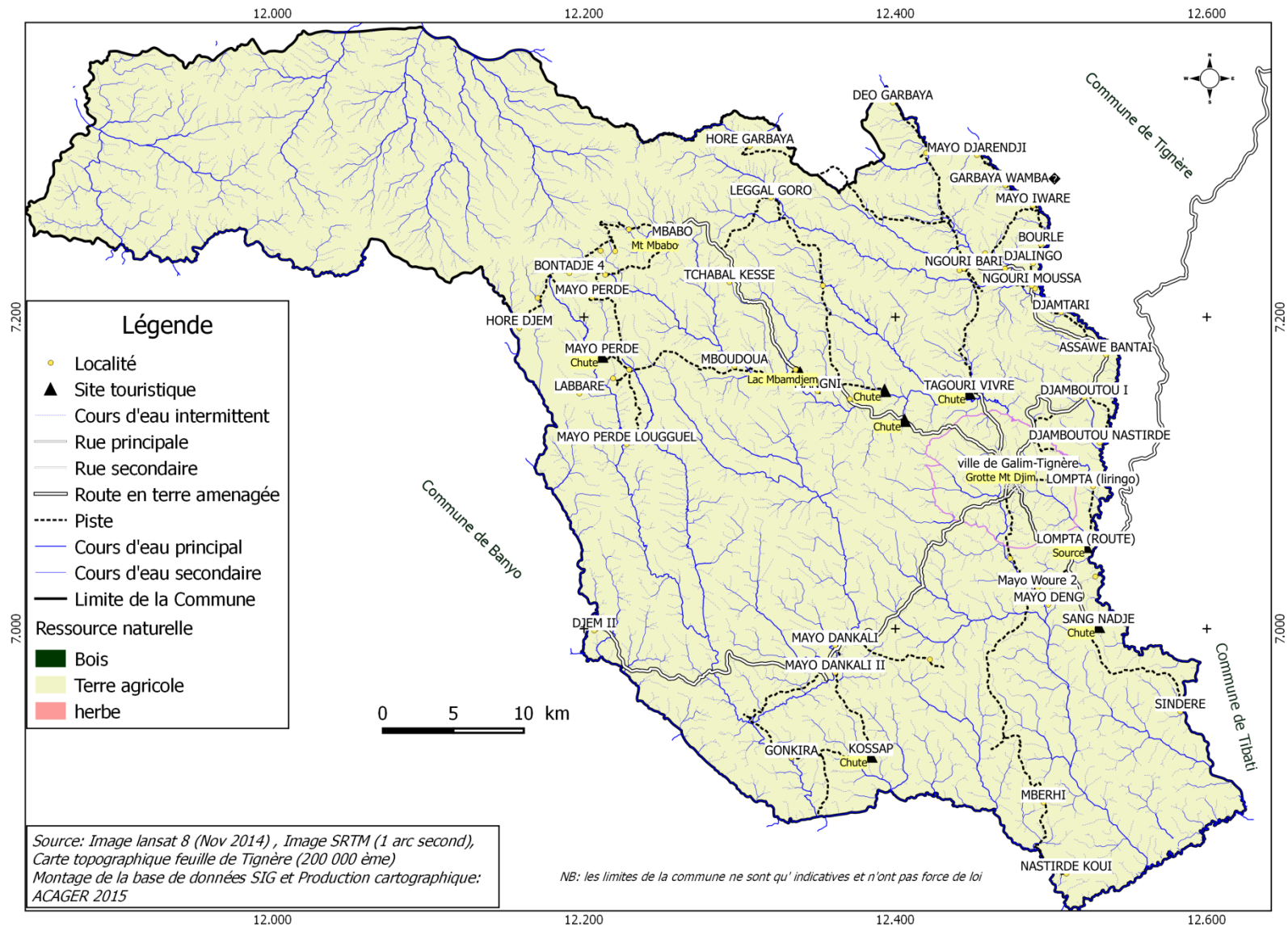


Figure 9 Principaux sites touristiques de la commune de Galim-Tignère

3.3.1.7.2. Analyse des problèmes du Tourisme et Loisirs

PROBLÈME CENTRAL	CAUSES PERTINENTES	EFFETS	IDÉES DE PROJETS
• Difficulté à développer le tourisme et les activités touristiques	• sites touristiques non aménagés • accès difficile aux sites touristiques • auberges descentes • Insuffisance d'établissements d'hébergement de grand nombre. • Absence d'établissement d'hébergement de qualité (Hôtel) • Faible promotion touristique • Insuffisance des allocations pour l'organisation du festival Nyemnyem	• Faible attrait touristique ; • Léthargie du secteur touristique. • Faible fréquentation des sites touristiques	1. Aménagement de 07 sites touristiques (Mont yangaré, Lac Mbanjem, Tchabal Mbabo, Chute de Tagouri et de Tondé wandu, Bontadji, Mont Djim, grotte de Wogomdou) ; 2. équipement de l'auberge municipale 2. Agrandissement de l'auberge municipale ; 4. Viabilisation de l'accès aux 07 sites touristiques ; 5 Promotion par la commune (communiqué, internet, etc.) du tourisme, des activités touristiques et des atouts touristique à Galim Tignère). 6 prévoir une allocation de 10 000 000 chaque 2 ans 7. Construction de 4 boucaroux supplémentaires au pied du mont Djim 8. Construction et équipement d'un restaurant classé dans la ville de Galim-Tignère 9. Etude de faisabilité en vue de l'aménagement du mayo Vouré (près du campement)* 10. Etude de faisabilité en vue de la construction d'un village du festival Nyemnyem 11. Construction et équipement d'une salle de fête de 500 places dans la ville de galim Tignère. 12. Plaidoyer en vue de la création d'un office de tourisme

3.3.1.8. Commerce

3.3.1.8.1. Situation de référence

❖ Existence des marchés et équipements

La commune de Galim-Tignère compte 12 marchés tous périodiques. Le Marché de la ville de Galim Tignère est le plus important avec 30 boutiques, un Hangar sans comptoir (les produits sont exposés à même le sol ou sur des nattes), et une boucherie. Ces équipements construits en Dur et semi dur ne sont pas entretenus. Le marché se tient tous les mardis et vendredis.

Dans l'espace rural par contre, aucun marché ne bénéficie d'équipement (Hangar, chambre froide, bureau) ou même de comité de gestion. Cependant l'on dénombre ici environ une 60 de petites boutiques privées qui constituent des potentiels contribuables de la commune. Les

activités menées dans ces différents marchés sont le commerce de détail des produits alimentaires.

En ce qui concerne l'encadrement, il n'existe pas de représentation du Ministère du commerce dans l'arrondissement de Galim Tignère. Néanmoins, la DD du commerce du Faro et Déo organise périodiquement des descentes de contrôle dans le Commune. Ces descentes ont pour but de s'assurer du respect pratique des normes retenues par le ministère de commerce sur les places commerciales. Les problèmes rencontrés sur le terrain sont entre autres, la vente des produits hors normes, périmés et frelatés. Le commerce ambulante. La gestion des marchés est sous la responsabilité de la Commune.

Notons pour terminer qu'aucun desdits marchés ne dispose de latrines publiques, de point d'eau, de grand magasin et bien d'autres infrastructures nécessaire à la conservation des produits (chambre froide, etc.)

❖ **Difficultés d'approvisionnement et de commercialisation des produits**

Les principales difficultés que rencontrent les commerçants est celui de l'approvisionnement lui-même lié au mauvais état des routes. Par ailleurs, L'insuffisance des infrastructures commerciales (Boutiques, Comptoirs), l'étroitesse des marchés, et leur périodicité (les produits ne sont pas toujours vendus dans les délais) constituent des entraves au développement du commerce dans la commune de Galim Tignère.

3.3.1.8.2. Analyse des problèmes

PROBLÈME CENTRAL	CAUSES PERTINENTES	EFFETS	IDÉES DE PROJETS
Difficulté à pratiquer le commerce	• La contrebande ; • L'incivisme fiscal ; • L'insuffisance et/ou absence d'infrastructure dans les marchés (hangars, boutique, latrine, point d'eau, chambre froides) ; • Insalubrité des lieux de commerce ; • Mauvaise organisation des places commerciales ; • Mauvais entretien des infrastructures de commerce ; • Insécurité dans les marchés ; • L'absence de latrine et de point d'eau dans les marchés ;	• Vieillesement des infrastructures et équipements ; • Vagabondages des commerçants dans le marché ; • Pénurie des produits de première nécessité ;	1. Construction de 24 blocs latrines dans les marchés de la commune de Galim Tignère ; 2. Construction de 20 hangars commerciaux dans les marchés de la commune de Galim Tignère ; 3. Réhabilitation du Hangar du Marché de la ville de Galim Tignère ; 4. Équipement d'un Hangar de commerce en comptoirs au Marché de Galim Tignère ; 4. Construction d'un magasin de stockage de vivre au Marché de Galim Tignère ; 5. Approvisionnement du marché de Galim Tignère en eau potable ; 6. appui à l'organisation et la structuration des commerçants 7. Redynamisation du système de contrôle des prix et des produits commercialisés par la commune de Galim Tignère et le MINCOM du Faro et Deo. 8. Équipement des marchés de la commune en 48 Bac à ordures ; 9. Construction d'une chambre froide au marché de Galim Tignère. Construction de 11 forages dans les marchés de l'espace rural de la Commune de Galim Tignère.

PROBLÈME CENTRAL	CAUSES PERTINENTES	EFFETS	IDÉES DE PROJETS
	• Mauvais état des routes • Manque de Moyen		10. Équipement en 20 comptoirs du hangar du marché de la ville de Galim Tignère ; 11. Construction de 100 boutiques dans 6 marchés de la commune de Galim Tignère. 12. Construction de 02 magasins de stockage de marchandise dans les marchés de la commune de Galim Tignère 13. Construction d'un mini complexe commercial au marché de Lompta 14. Mise en place de 12 comités de gestion des marchés de la commune de Galim Tignère 15- Sécurisation des sites des espaces commerciaux (Marché).

3.3.1.9. Petites et moyennes entreprises, économie sociale et artisanat

3.3.1.9.1. Situation de référence

a)- Types d'activités et nombre d'artisans par domaine

Le nombre de petites et moyennes entreprises de l'espace urbain de la commune de Galim Tignère est estimé à 56 identifiées (Tableau 16) Toutefois, il importe de souligner que ces statistiques sont dépassées et sont en cours de mise à jour au niveau de la délégation départementale. Au niveau de la Mairie, il existe un bureau fonctionnel d'enregistrement des PME et d'artisans de la commune. 108 promoteurs s'y sont déjà fait enregistrer mais jusqu'à ce jour aucun de ces derniers n'a bénéficié d'un appui du MINPMEESA.

Tableau 16. Liste des PME et Artisans de l'espace urbain de Galim Tignère

Secteurs	Filières	Métiers	Nombre
Artisanat de service	Alimentation	Restaurateurs	05
		Meuniers	68
		vente de « soya »	nd
		Bouchers	03
		Petits Commerçants	nd
	Image, Edition, Imprimerie	Secrétariats	02
	Microfinances	Microfinance	01
	Automobile, Transport	Agence de voyages/gare routières	02
		Moto Taxi	nd
		réparation auto et Moto	nd
		Vendeurs de carburant	nd
		Vendeurs de pièces détachées	nd
		Taximen	nd
	Communication	Téléchargeurs de Music	02
		Dépannage Radio, Télé,	01
		Transfert de crédit	01
Artisanat	Mode, Beauté,	coiffeurs	03

d'Art	Spectacle	couturiers	06
	Bois et Métaux, Cuir, Peau, Roches.	Menuiserie métallique	03
		Menuiserie Bois	01
		Forgeron	35
Artisanat de production	Alimentation	Producteurs Laitiers	02
		Boulangers	01
		Agriculteurs	23 GICs et 03 coopératives simplifiées
		Eleveurs	nd
		Apiculteur	nd
Total			56

NB : nd = Non déterminé, mais existe

Source : D.D. PME et enquêtes de terrain (03/2015)

b)- Problèmes rencontrés par les artisans et les PME

Les problèmes concernant ce secteur sont nombreux : le manque de moyen financier, l'amateurisme (Manque de formation), au manque d'esprit créatif des populations, le manque de matériel de travail (machine à broder, machine à coudre, etc.), Les difficultés d'approvisionnement en matière première (Semence de qualité, intrants, etc.) qui se manifestent par soit une indisponibilité de ces dernières ou alors par les coûts élevés, l'enclavement des centres de production un outillage rudimentaire, le manque d'énergie électrique, et la faible organisation.

3.3.1.9.2. Analyse des problèmes du Petites et moyennes entreprises, économie sociale et artisanat

PROBLÈME CENTRAL	CAUSES PERTINENTES	EFFETS	IDÉES DE PROJETS
Difficulté à développer les PME, l'artisanat et l'économie sociale	- manque l'énergie électrique - faible encadrement des PME et des artisans - Insuffisance du financement - Faible initiative privée - Difficultés d'approvisionnement en matières premières - Manque de qualification des promoteurs et artisans; - L'enclavement des centres de production - Sous équipement (utilisation d'outil rudimentaire et peu performant)	- Découragement des promoteurs locaux - Faible production - Non-valorisation des produits locaux - Arnaque des promoteurs et artisans - Perte de temps - Produit de mauvaise qualité - Faible engouement des populations	- Mise en place un fond communal d'assistance aux artisans de la Commune - Construction d'un centre artisanal à Galim Tignère. - Construction de 05 hangars artisanaux à Galim Tignère - Construction et équipement d'un Centre de formation professionnelle et de perfectionnement à Galim Tignère - Actualisation du fichier des PME et artisans par la DD MINPMEESA du Faro et Déo - Regroupement des Artisans par Filère - Renforcement des capacités des artisans - Structuration d'artisans en coopératives - Mise en place d'un complexe Agro-industriel dans le bassin de production de Galim Tignère - Mise en place d'une unité de fabrication de Miel à Galim Tignère - Ouverture d'un bureau communal d'enregistrement des PME - Organisation annuelle des salons artisanaux au niveau de la Commune - Enregistrement et accompagnement des promoteurs d'emploi de la commune de Galim-Tignère - Sensibilisation des artisans sur les mesures gouvernementales d'accompagnement notamment sur la

PROBLÈME CENTRAL	CAUSES PERTINENTES	EFFETS	IDÉES DE PROJETS
	Faible organisation		banque des PME, PACD/PME, le CFCE, le CGA

3.3.1.10. Mines, de l'industrie et du développement technologique

3.3.1.10.1. Situation de référence

La ville de Galim Tignère dispose de nombreux sites d'extraction minière. Les ressources minières les plus exploitées sont celle de l'or et du Saphir. Leur exploitation est courante et s'étend sur toute l'année. Elle est faite de manière artisanale sans aucune norme ni autorisation.

Au niveau de l'autorité communale aucun mécanisme n'est mis sur pied en vue de la gestion des carrières. La clandestinité reste l'une des principales difficultés à laquelle doivent faire face les autorités en charge du contrôle et de la réglementation de ce secteur d'activité.

Tableau 17. Localisation des sites miniers de la commune de Galim Tignère

Type	Localisation (Quartier)	Potentiel	Type d'exploitation	Degré d'exploitation	Problèmes/ observation
Or	Loggal gero	Assez important	Artisanal	Toute la saison	-accès difficiles -manques des moyens appropriés
Saphir	Ngouri	Assez important	artisanal	moyen	
Saphir	Assawé	Assez important	artisanal	Moyen	
Saphir	Mayo dankali	Assez important	artisanal	moyen	

Source : D.D. MINMIDT (08/2014)

3.3.1.10.2. Analyse des problèmes

PROBLÈME CENTRAL	CAUSES PERTINENTES	EFFETS	IDÉES DE PROJETS
Difficulté de mise en valeur des ressources minières	1. -exploitation artisanale minière 2. Exploitation anarchique de carrières 3. -méthodes de recherche archaïques 4. Non-maîtrise des circuits de commercialisation	5. Dégradation des sites d'extraction 6. Faible rendement 7. dupercerie	1 Régularisation des Exploitations minières de la commune ; 2 Encadrement des artisans miniers de la commune 3 organisation d'exploitants miniers en GIC ou association ; 4 Appui matériel et financier aux exploitants miniers 5 Construction de 3 structures de collecte de pierre précise dans la commune 6 Dotation en petit matériel d'extraction minière (Brouettes, Gangs, marteaux, motopompe, etc.) aux artisans de 4 villages de la commune de Galim Tignère 7 Restauration des sites d'exploitation minière de la commune de Galim Tignère.

3.3.1.11. Agriculture et développement rural

3.3.1.11.1. Etats de lieu

Malgré un climat propice, la présence de vastes espaces et la présence des services d'encadrement, L'agriculture dans la Commune de Galim Tignère reste traditionnelle. Marquée par une faible mécanisation et une faible utilisation d'intrants agricoles. Il s'agit pour l'essentiel d'une agriculture pratiquée dans les bas-fonds et les zones inondables.

❖ Principales cultures et bassins de production

Les principales cultures vivrières sont les céréales (maïs), les racines et tubercules (igname, manioc, la patate douce, la Banane Plantin, etc.), les légumineuses et oléagineux (légumes, arachides, haricot, etc.) et les fruits (banane douce, concombre, tomate, gombo, mangue, avocat papaye, etc.).

Tableau 18. Principales cultures et bassins de production

Cultures	Bassin de production	2013	
		superficie	production
Maïs	Garbaya Haman,	175 ha	263.25 t
	Djamboutou nastirdé,	96 ha	144 t
	Lompta,	id	id
	wogomdou,	id	id
	Tagouri vivre,	215 ha	322 t
	Djareko	80.5 ha	161 t
Banane douce / Plantin	- Gonkira - MAYO dankali	15 ha	180 t
Patate	Mayo dankali, Wogomdou	id	id
Haricot	Mayo dankali, Wogomdou	id	id
Arachide	Mayo vouré, Garbaya, Mayo dankali, Wogomdou	id	id
Canne à sucre	Garbaya Haman	id	id
Manioc	Mayo dankali, Wogomdou	id	id

Source : D.A. Agriculture et Développement Rural (08/2014)

❖ Menaces (maladies, insectes et animaux destructeurs) des cultures

Les principales menaces des cultures sont :

- La Cercosporiose
- La mosaïque
- Le charbon de maïs
- La pourriture des racines des plantes
- L'as touille
- Le flétrissement des feuilles
- l'attaque des tubercules par les petits rongeurs ;

- La destruction des jeunes plants par la faune sauvage (Singe) les oiseaux granivores et les criquets puants;
- Les termites
- Les charançons
- La cochenille Borer

La surveillance phytosanitaire est basée sur l'application des pesticides et des méthodes de lutte mécaniques (techniques culturales, arrachage et destruction des plants malades).

❖ **Approvisionnement en semences, produits phytosanitaires Gestion durable de la fertilité des sols**

Il n'existe pas de point de vente des semences et produits Phytosanitaires engrais dans la commune de Galim Tignère. Cependant, on trouve sur les différents marchés hebdomadaires des vendeurs ambulants étalent à même le sol.

En ce qui concerne la gestion durable de la fertilité des sols seuls les méthodes traditionnelles (jachère et rotation des cultures et le parcage nocturne ne du bétail) sont appliquées par les populations. Cependant elles restent à être perfectionnées.

❖ **Développement des mini infrastructures agricoles**

Il existe dans l'espace urbain de la commune de Galim Tignère un magasin de stockage de céréale financé par ACEFA, mais inachevé. Dans l'espace rural par contre, malgré la forte production il n'en existe aucun.

❖ **Gics et coopérative**

La Commune de Galim Tignère compte 56 GICs et 04 sociétés Coopératives à régime simplifié. Ces GICs jouent un rôle important au niveau local. Les représentants de GICs, participent aux formations et assurent en retour l'encadrement technique des autres membres. Les actions entreprises à ce jour Par ACEFA devront donner un coup de vitalité afin d'arriver à une agriculture entreprenante et de grande production, tenue par des producteurs organisés en filère de production.

En 2014, la piste agricole joignant Galim Tignère à Tagouri Vivre a été réhabilitée afin de faciliter l'évacuation des produits agricoles de ce bassin de production vers les centres de consommation.

Les conflits agropastoraux sont très fréquents et constituent un des obstacles majeurs au développement de l'agriculture. En 2012 par exemple, 15 cas ont été officiellement tranchés. Le règlement de ces conflits se fait une plainte déposé auprès de la commission consultative des conflits agropastoraux, présidée par le Sous-préfet. Toutefois, les populations optent

souvent pour des résolutions consensuelles entre les parties prenantes, ou auprès des notabilités ou chefferies traditionnelles.

❖ **Services d'encadrement et outillage agricole**

L'encadrement agricole dans la Commune de Galim Tignère est assuré cinq postes agricoles non construits dans l'espace rural, un CEAC créer, mais non construit dans l'espace urbain et par la Délégation d'arrondissement du MINADER, qui coordonne les activités du secteur. Cependant, les moyens d'accompagnement et d'encadrement de ces structures restent très insuffisants (manque de matériel roulant, de semences et d'intrants, etc.), les constructions et les équipements sont vétustes et le personnel très insuffisant.

❖ **Outillage et Rendement des principales cultures**

L'agriculture n'est pas mécanisée. L'essentiel des travaux champêtres se fait à la main à l'aide des outils tels que la pelle, la houe, la pioche, la machette. Ce qui rend le travail pénible et peu productif. Il est toutefois difficile de scinder la production urbaine de celle rurale du fait de la dynamique des producteurs (les citadins vont généralement produire en zone rurale). Entre 2012 et 2013 par exemple, l'on note malgré l'accroissement des superficies cultivées et de la production de maïs dans 5 bassins de production (Djarreko, Garbaya, Tagouri-Vivres, Djamboutou Nastirdé) une chute de la productivité des sols de l'ordre de 9 kg /ha. (1578 kg/ha en 2012 à 1569/ha en 2013).

❖ **Financement des activités agricoles**

4 jeunes de l'arrondissement ont bénéficié d'un appui financier du PAJERU dans le secteur agricole entre 2008 et 2014. De nombreux GICs et associations non répertoriées bénéficient néanmoins de donc en nature de la part des ONG, etc.

❖ **Commercialisation**

La commercialisation des produits vivriers s'effectue principalement au niveau des marchés périodiques de la Commune. Cependant, l'on note également l'achat des produits agricoles par quelques grossistes qui les acheminent via des camions vers d'autres grands centres urbains (Tignère Ngaoundéré, Yaoundé, etc.). la principale difficulté en ce qui concerne la commercialisation des produits agricoles reste et demeure l'enclavement des bassins de production (tous les villages situés le long des rivières Tagouri et Mayo Béli auquel s'ajoute Mayo Dankali, Gonkira).

3.3.1.11.2. Analyse des problèmes

PROBLÈME CENTRAL	CAUSES PERTINENTES	EFFETS	IDÉES DE PROJETS

PROBLÈME CENTRAL	CAUSES PERTINENTES	EFFETS	IDÉES DE PROJETS
Difficulté à développer une agriculture compétitive.	• Très faible mécanisation agricole • Indisponibilité et Coûts élevés des intrants (engrais, pesticides, etc.) • Attaque des plants par les maladies, les insectes les oiseaux et les rongeurs. • Attaque des produits agricoles par les charançons • Faible encadrement des producteurs agricoles • Non-délimitation et non-protection des espaces d'activités agricoles • Insuffisance et/ou absence des infrastructures d'appui à l'agriculture (séchoir, moulin de transformation) • Enclavement bassins de production • Perte de fertilité des sols • coût élevé des intrants agricoles • poste agricoles non construit • poste agricole sous-équipé • insuffisance du personnel d'encadrement des agriculteurs ; • destruction des cultures par les animaux domestiques	• Perte de la fertilité et érosion des sols • Conflits agropastoraux • pourriture racinaire en champ de manioc • Faible revenu • Insécurité alimentaire • Découragement des cultivateurs • .	1. Délimitation et de la sécurisation des espaces agricoles et pastoraux dans à 38 villages de la commune de Galim Tignère ; 2. Formation des populations de la Commune en production fruitière 3. Formation des agriculteurs de Galim Tignère à l'usage des bouses de vaches et du compost (intégration agriculture élevage) 4. Structuration des agriculteurs de la commune 5. Construction de 8 aires de séchage sécurisé de (Plate forme Maïs Manioc) dans les bassins de production de la commune 6. Mise en place d'un pool communal d'engins agricoles (tracteurs, bulldozer, etc.) ; 7. Plaidoyer en vue de la création du CEAC de Galim Tignère ; 8. Construction et équipement de 4 postes agricoles dans 4 villages de la commune de Galim Tignère ; 9. Refection du poste agricole de Mayo Dankali 10. Plaidoyer en vue de l'affectation du personnel au poste agricole de Lompta et à la DAADER de Galim-Tignère 11. Construction de la DAADER de Galim Tignère ; 12. Etude de faisabilité en vue de l'aménagement de 126 km de piste agricole et ouvrage d'art pour désenclaver 7 bassins de production dans la commune de Galim Tignère ; 13. Construction de 2 mini-unités de transformation de tubercule de Manioc en farine manioc, Gari, amidon, bâton de manioc) dans deux villages (Wogomdou, Mayo Dankali) de la commune de Galim Tignère ; 14. Mise en place d'une pépinière d'arbres fruitiers à Galim Tignère (ville) 15. Organisation d'une journée comice gropastoral communal annuel 16. plaidoyer en vue de la mise en place de 6 points d'approvisionnement des intrants agricoles dans la commune de Galim Tignère ; 17. Formation des GICS et Coopérative de Galim Tignère en étude de faisabilité de leur projet de production 18 Construction de 48 magasins de stockage de Maïs dans les villages de la Commune de Galim Tignère ; 19. dotation de 05 motocyclettes tout terrain dans 4 postes agricoles + D.A ADER de la commune de Galim Tignère ; 20. plaidoyer en vue de la création de deux nouveaux postes agricole (Ngouri Bari et Tchabbal Mbabo) dans la commune de Galim Tignère. 21. plaidoyer en vue de la création de deux nouveaux CEAC (Lompta et Wogomdou) dans la commune de Galim Tignère ; 22. Dotation en intrants agricoles aux producteurs de 54 villages de la commune de Galim Tignère ; 23. Dotation en moulins communautaires de 43 villages dans la commune de Galim Tignère ; 24. Promotion de la culture attelée à travers la dotation de 44 charrues (corps buteur, ensemble sarcler, et paire de bouef) aux producteurs de 22 village de la Commune de Galim Tignère.

3.3.1.12. Élevage, pêche et industries animales

3.3.1.12.1. Situation de référence

L'élevage est l'une des activités les plus pratiquées dans la Commune de Galim Tignère. Il s'agit d'élevage traditionnel, extensif caractérisé par la transhumance.

❖ Types d'élevage et principales races élevées et effectifs

L'activité pastorale dans la Commune de Galim Tignère est dominée par l'élevage bovin. (Tableau 18). Cependant, l'élevage des ovins, des caprins de la volaille des équins et des Asins est également pratiqué. Les races les plus élevées sont :

Tableau 19. Types d'élevage, espèces et effectif de la commune de Galim Tignère

Type d'élevage	Espèces élevées	Effectif total
Bovins	Goudali, Akou, Red-Foulani, Charolet,	33900
Ovins	Djafounou (Race locale)	4930
Volaille	Poulet villageois, canards, Oies	8329
caprins	Race locale	1790
Porcins	Race locale	02
Canins	Race locale	236
Félins	Race locale	486
Equin	Race locale	1740
Asin	Race locale	965

Source : D.D. de l'élevage de pêches et industries animales (08/2014)

Les espèces élevées sont des espèces locales et peu productives. Et les effectifs présentés dans les tableaux ne sont non exhaustifs du fait de leur non-mise à jour régulière. Signalons pour terminer que l'élevage non conventionnel et la pisciculture ne sont pas pratiqués dans la commune de Galim Tignère.

❖ Transformation et commercialisation des produits d'élevage.

Il n'existe aucune industrie de transformation des produits d'élevage dans la Commune de Galim Tignère. Les produits d'élevage sont vendus soit à l'état saignant ou sec (viande séchée) dans les marchés de vivre, ou à l'état vivant et entier. Pour le dernier cas, trois marchés à bétail non officialisé existent dans la Commune de Galim Tignère.

❖ Présence et fonctionnement des services d'encadrement

La commune de Galim Tignère compte 6 centres Zootechniques et vétérinaires dont un dans le centre urbain. Les activités de ces centres sont

coordonnées par la délégation d'arrondissement de l'élevage des pêches et industries animales de Galim Tignère.

Quatre des six CZSV (Mayo Dankali, Lompta, wogomdou, Mbabo) de la commune ne sont pas construits. Les bâtiments des deux CZSV construits sont vétustes et nécessitent des réhabilitations (CZSV de Galim Tignère et CZSV de Djem Tignère). La Délégation d'arrondissement d'élevage également n'est pas construite et le personnel y est également insuffisant. Mis à part les CSI de Mbabo et de Mayo Dankali qui disposent chacun de 2 personnels, tous les autres centres fonctionnent avec un seul personnel (chef de poste).

Par ailleurs outre les centres de Galim Tignère et de Wogomdou qui disposent de Motos amorties, tous les autres n'ont pas de matériel roulant (Moto tout terrain) pour le suivi et l'encadrement des éleveurs.

Tableau 20. Liste des besoins des services d'encadrement de l'EPIA de la Commune de Galim Tignère.

Service Besoins	D.A de l'EPIA de Galim Tignère	CZSV
Personnel	- 01 secrétaire - 01 gardien - 01 personnel d'appui	- 06 secrétaires - 06 gardiens
Matériel Roulant	01 Moto (Tout terrain)	06 motos (Tout terrain)
équipement	- Electrification par Panneau solaire - 01 Ordinateur complet - Bureaux - Chaises - classeurs	- Electrification par Panneaux solaires - 6 Ordinateurs complets
Formation	/	- Initiation à l'utilisation de l'outil informatique des chefs de CZSV
Construction et équipement	- 01 bâtiment (plan type)	- 4 CZSV (plan type) - Logement d'astreinte au CZSV de Galim Tignère
Réhabilitation	/	- 03 bâtiments (2 au CZSV de Galim Tignère et 1 au CZSV de Djem Tignère)

Source : D.D. MINEPIA + enquêtes de terrain (08/2014)

❖ **Présence d'infrastructures d'appui à l'élevage et circulation du bétail**

En termes d'infrastructure d'appui à l'élevage, l'espace urbain de la commune de Galim Tignère compte 28 parcs de vaccination, tous construits en matériaux provisoires, et d'un puits pastoral en panne à la sortie de la ville. La Commune ne dispose d'aucune chambre froide, ou même d'aire d'abatage construite, ou de champs fourragers.



Photo 18. Aire d'abatage de Galim Tignère

Les animaux sont abattus à même le sol et il n'existe aucun dispositif de traitement de déchet comme témoignent les traces de Sang que l'on observe sur l'image. Situation à soulever des questions sur l'Hygiène des produits d'élevage (Viande de bœuf) commercialisés à Galim Tignère.

*Cliche Ndjeuto Aout 2014
(X=12,47429 ; Y=7,09363 ; Z=1052 m)*

Par rapport à la circulation des animaux, il existe deux couloirs de transhumance qui traversent ou s'arrêtent au niveau de la ville :

- Tignère – Galim Tignère (couloir officiel) ;
- Mayo Baléo – Banyo (couloir non officiel).

Le contrôle à ce niveau est effectué par des descentes sur le terrain.

❖ **Existence de Zonage et Problème d'élevage.**

Les espaces pastoraux ne sont pas délimités dans l'espace urbain de Galim Tignère. Cette situation qui vient s'ajouter au type d'élevage généralement pratiqué par les populations urbaines (divagation des Bêtes), est à l'origine de nombreux conflits agropastoraux qui lorsqu'ils font l'objet de plaintes officielles sont réglés par une commission présidée par le Sous-préfet de l'arrondissement, assisté par les délégués d'arrondissement de l'Agriculture et de l'élevage.

❖ **Organisation des éleveurs et appui reçu**

Le niveau d'organisation des éleveurs dans l'arrondissement de Galim Tignère en général et dans l'espace urbain est très faible. L'indisponibilité de répertoire des GICs et associations d'éleveur tant au niveau de la commune que de la Délégation est à déplorer.

Au niveau des appuis reçus, quelques associations en ont reçu de différents bailleurs. Mais, ces appuis ne sont pas connus par les services d'encadrement d'autant plus qu'ils ne sont pas impliqués dans les procédures.

❖ **Menaces du secteur d'élevage et contrôle**

Les principales menaces du secteur de l'élevage sont : le rétrécissement des espaces pastoraux du fait de l'envahissement des pâturages par les mauvaises herbes, les maladies de bétail (Fièvre aphteuse, faciolo, charbon symptomatique, maladies nodulaires, dermatophylose) de

volaille (Choléra aviaire, typhose, Bronchite infectieuse, maladie de newcastel), l'assèchement précoce des mayos, les vols fréquents et les conflits agropastoraux.

Les campagnes de vaccination permettent tout au moins de réduire l'impact des maladies sur les produits d'élevage. Pour ce qui est des vols, l'absence de comité de vigilance est à déplorer.

Par ailleurs, les zoonoses constituent également une difficulté du secteur de l'élevage et la stratégie de contrôle ici consiste en l'abattage des animaux errants (Chiens principalement) pour limiter la propension de la rage.

3.3.1.12.2. Analyse des problèmes

PROBLÈME CENTRAL	CAUSES PERTINENTES	EFFETS	IDÉES DE PROJETS
Faible production animale et halieutique	• Exploitation anarchique des espaces pastoraux • Elevage traditionnelle • Absence des infrastructures d'appui à l'élevage • Envahissement des pâturages par le Bokassa Grass (<i>Chromolaena Odorata</i>) • Non-disponibilité des points de vente de tourteaux • Faible encadrement des éleveurs • Faible organisation des éleveurs • Faible appui accordé aux éleveurs • Sous	• Faible revenu • Coût élevé des produits d'élevage sur le marché • Sous-alimentation en protéines animales • Abandon des espaces pastoraux par les éleveurs • Perte du bétail • Surpâturage • Faible approvisionnement des marchés • Faible diversifi	1. Formation des populations des villages sur les techniques d'élevage moderne 2. Construction d'un abattoir moderne à Galim Tignère 3. Construction de 05 parcs à bétail dans la commune de Galim Tignère ; 4. Organisation des éleveurs, pêcheurs et apiculteurs en coopératives 5. Formation des leaders d'associations, de Gics et de Coopérative de la commune de Galim Tignère en technique de recherche de financement et de partenariat. 6. Appui matériel aux apiculteurs (gangs, Bottes, casques, Combinaisons, lunettes) à 30 apiculteurs dans la commune de Galim tignère. 7. Formation et encadrement des apiculteurs de la commune de Galim Tignère sur les techniques de transformation et de conservation du Miel 8. Dotation de 500 ruches modernes aux apiculteurs de la commune de Galim Tignère. 9. Construction de 04 magasins de stockage de miel dans la commune de Galim Tignère 10. Délimitations et Sécurisation des espaces pastoraux et des 11. Délimitations et Sécurisation couloirs de transhumance et piste à bétail dans la Commune de Galim Tignère ; 12. Construction d'un marché à volaille à Galim Tignère 13. Construction et équipement du bâtiment de la Délégation d'arrondissement de l'EPIA de Galim Tignère 14. Construction de logement d'astreinte au CZSV de Galim Tignère 15. Réhabilitation du CZSV de Galim Tignère 16. Construction de 24 parcs vaccinogènes à Galim Tignère 17. Construction de 01 Bain dé tiqueur à Galim Tignère 18. Réhabilitation de 01 forage pastoral à Galim Tignèrewo 19. Construction de 20 forages pastoraux dans la commune de Galim Tignère 20. Construction d'une chambre froide à Galim Tignère 21. Construction d'une fourrière municipale pour bétail à Galim Tignère 22. Construction de 10 boucheries moderne au Marché de Galim Tignère

PROBLÈME CENTRAL	CAUSES PERTINENTES	EFFETS	IDÉES DE PROJETS
	équipement des services d'encadrement • Insuffisance de personnel d'encadrement • Faible suivi des animaux par les propriétaires (Bergers, etc.) •	cation des activités d'élevage • Conflit agropastoraux • Présence des chiens errants	23. Dotation de 6 CZSV dans la Commune de Galim Tignère en Moto (tout terrain) 24. Dotation de la D.Arr. de l'EPIA de Galim Tignère en Moto (Tout terrain). 25. Équipement des 6 CZSV de la Commune de Galim Tignère en ordinateur complet 26. Construction de 4 CZSV dans la commune de Galim Tignère 27. Réhabilitation de 3 bâtiments (abritant les CZSV de Galim Tignère (2) et Djem (1)). 28. Initiation des 6 chefs de CZSV de la Commune de Galim Tignère à l'utilisation de l'outil informatique 29. Aménagement de 5 champs fourragers dans la Commune de Galim Tignère ; 30. Aménagement de 2 bassins de retenue d'eau pour l'abreuvement du bétail dans la commune de Galim Tignère 31. Construction de 8 aires d'abattage dans la commune de Galim Tignère 32. Mise en place de 5 mini unités de transformation de Miel dans la commune de Galim Tignère ; 33. Formation de 50 apiculteurs de la commune sur les techniques de transformation et de conservation du Miel 34. Plaidoyer en vue de l'officialisation de 3 marchés à bétail dans la commune de Galim Tignère 35. Dotation en produits vétérinaires aux éleveurs de 13 villages dans la commune de Galim Tignère 36. Dotation du petit matériel de pêche aux pêcheurs du village Sang-nadje dans la commune de Galim Tignère 37. Construction de 04 points de ventes des produits vétérinaires dans la commune de Galim Tignère ; 38. Mise en place des comités de vigilance contre le vol de bétail 39. Création des postes de contôle ngouri haman, sabongari, Gonkira, 40. Plaidoyer en vue de la création d'un marché à bétail à Galim T 41. Construction des parcs de traitement et vaccination contre les mouches tsetsé (Mbabo, Kouï, Mayo Dankali) 42. Construction de trois centres de collecte de lait dans la commune de Galim-Tignère.

3.3.1.13. Forêt et faune

3.3.1.13.1. Situation de référence

❖ Existence de forêts et leur typologie

La végétation caractéristique de l'arrondissement de Galim est la savane elle est la résultante d'un climat de type soudano-guinéen avec deux saisons bien marquées (une saison sèche et une saison de pluie). Cette savane, s'y épanouit sous diverses formations (savane : herbeuse, arbustive, arborée, boisée à la forêt claire et forêt-galerie). Dans l'espace urbaine, l'on remarque aisément un remplacement progressif de la végétation naturelle par une végétation anthropique marquée par la présence des champs et des espèces telles: le manguier, goyavier, avocatier, le Bananier et davantage les Borassus. Vers la périphérie de la ville l'on rencontre des savanes arbustives

et arborées. Cette structuration de la végétation urbaine et périurbaine se justifie par la nécessité de production dans les environs immédiats de la concession et par le prélèvement anarchique du bois de chauffe.

Notons qu'il n'existe pas de forêt classée dans l'arrondissement de Galim Tignère. Toutefois, pour ce qui est des aires protégées les dossiers sont en cours pour la création du parc national de Tchabal Mbabo.

❖ **Ressources existantes**

Concernant les espèces ligneuses on y trouve de multiples essences telles que le *Khaya sénégalsensis*, *Daniellia oliveri*, *Fiens parquia*, *Biglobosa*, *Iroko*, *isoberlinia Doka*, *Anogneissus Leiocarpus*, *Monotes Kesrtingii*, *Daniellia oliveri* et *Lophira lanceolata*, *Terminalia macroptera*, *Terminalia laxiflora*, etc.

Pour ce qui est de la faune de la localité est très riche. On y trouve des grands carnivores tels que le lion (*Panthera leo*), les Hyènes (*Hyena hyena*), les Lycaons (*Lycaon pictus*), les Civettes (*Viverra civetta*). Également des herbivores tels que l'Élan de Derby (*Taurotragus derbianus*), le Kob de buffon (*Kobus kob*), Hippotragues. (*Hippotragus Equinus*), les phacochères, (*Phacochoerus aethiopicus*), le Buffle (*Syncerus caffer*), le Guip harnaché (*Tragelaphus scriptus*). De nombreux animaux arboricoles tels le Babouin (*Papio cynocephalus*), le Drill (*Papio leucophaeus*), le Mandrill (*Papio sphinx*). Nous avons également de nombreux rongeurs tels que le Porc épic (*Hystrix .sp*), le lièvre (*Lepus crawshayi*), l'oryctérope (*Orycteropus afer*), et une multitude d'espèces de souris. De nombreux reptiles, le python (*Python sp*), le Mambas (*Dendroaspis sp*), les vipères (*Atractaspis .sp*), caméléons (*Chameleo sp*), les hyènes (*Hyena hyena*), etc. L'avifaune y est également importante et représentée par les pigeons des montagnes (*Columba arquatrix*), les tourterelles (*Streptopelia semitorquata*), les touracos géants (*Corythaeola cristata*), les perdrix, et de nombreuses espèces de poisson : Carpes, Silures, Tilapia.

❖ **Menaces sur les ressources**

Les principales menaces sur les ressources sont : la coupe anarchique du bois, la déforestation avec la destruction des galeries pour des besoins champêtres, les feux de brousse non contrôlés et le braconnage.

❖ **La présence et le fonctionnement des services d'encadrement**

Il existe un seul poste forestier en mauvais état dans l'arrondissement de Galim Tignère. Ce poste est pourvu d'un seul personnel (chef de poste). Les actions dudit poste forestier sont: le contrôle de proximité des ressources forestières, le suivi des conventions de reboisement, le suivi des activités et initiatives de reboisement, les patrouilles de lutte anti-braconnage, le suivi de l'exploitation des produits forestiers non ligneux et ligneux, la sensibilisation des populations sur l'exploitation et la gestion durable des ressources forestières et fauniques, l'entretien de l'unique pépinière de

l'arrondissement. Dans cette pépinière l'on retrouve les essences telles que les acacias, les Flamboyants (*delonix régia*), et les *Kaya senegalensis*.

Aucun projet ni programme encore moins de comité de vigilance n'y œuvre pour la protection des forêts. Par ailleurs, L'insuffisance de personnel, le manque de semence et d'eau sont des problèmes auxquels fait face le chef de poste forestier de Galim Tignère dans l'exécution de ses missions régaliennes.

3.3.1.13.2. Analyse des problèmes de la forêt et de la faune

PROBLEME CENTRAL	CAUSES PERTINENTES	EFFETS	DEES DE PROJETS
Dégradation des ressources floristiques et fauniques	• Déboisement intensif • Feux de brousse non contrôlés • Baronnage • Insuffisance de personnel qualifié pour le contrôle et la surveillance de la forêt et de la faune • Destruction des Galeries forestière • Braconnage • Mauvaise gestion de la pépinière communale • Forte demande en bois de chauffe	• Érosion des sols • Raréfaction et disparition de certaines espèces au niveau local • Assèchement des torrents • Substitution de la végétation naturelle par une végétation anthropique • Destruction des biotopes de nombreuse espèce faunique • Baisse de la diversité faunique et floristique • Réduction des espaces boisés • Rabougrissement de certaines espèces forestières suite aux multiples passages de feu de brousse	1. Création d'une forêt communale 2. Sensibilisation des populations de la commune sur les processus d'attribution et les normes de gestion des forêts communautaires 3. Création d'une pépinière communale 4. Création d'un marché de Bois dans l'espace urbain ; 5. Reboisement du périmètre urbain de Galim Tignère 6. Reboisement de 12 villages dans la commune de Galim Tignère. 7. Sensibilisation des populations de Galim Tignère sur la réglementation et l'importance de la gestion des ressources forestières et fauniques 8. Aménagement d'un jardin zoologique à de Galim Tignère 9. Réfection du poste forestier de Galim Tignère 10. Création des comités de vigilances pour le contrôle de forêts de Galim Tignère 11. Affectation de 03 personnels d'appui au poste forestier de Galim Tignère 12. Création d'un marché formel de gibier à Galim Tignère 13. Dotation en semence pour la pépinière forestière de Galim Tignère 14. Construction d'un Forage pour l'entretien de la pépinière forestière de Galim Tignère. 15. Sensibilisation des populations de la commune de Galim Tignère sur l'importance de la forêt ; 16. Mise en place de 04 pépinières dans la commune de Galim Tignère. 17. Sensibilisation des populations sur les processus d'attribution et des normes de gestion des forêts communautaires. 18. Incitation par la sensibilisation des détenteurs d'armes de chasse à l'obtention des permis de chasse 19. Sensibilisation des populations sur la procédure de création d'un parc nationale 20. Création d'une pépinière communale

3.3.1.14. Environnement, protection de la nature et du développement durable

3.3.1.14.1. Situation de référence

❖ Existence des espaces verts

Il n'existe pas d'espace vert dans la commune de Galim Tignère.

❖ Mode de gestion des déchets (ménagers, hospitaliers)

Il n'existe pas de système formel de collecte de déchets et de traitement des déchets dans la Commune de Galim Tignère. Les ordures ménagères sont généralement déposées autour de maison, dans les rigoles et sont progressivement charriées vers les bas-fonds, dans les puits, etc. pour ce qui est des déchets hospitaliers ces derniers sont simplement déversés dans une « fosse » à ciel ouvert et non aménagé (photos 19 et 20).



Photo 19. Fosse à ordure au CMA de Galim Tignère
Cliché Ndjeuto (septembre 2014, X=12,47134 ; Y=7,10401 ; Z=1049



Photo 20. Puits comblé par les déchets ménagers derrière le Lamidat de Galim Tignère
Cliché Ndjeuto (septembre 2014, Y=12,47371 ; X=7,10118 ; Z=1037)

L'insalubrité urbaine se caractérise par l'accumulation et le déversement des déchets ménagers un peu partout sur les voies publiques, le plastique malgré leur interdiction est encore très utilisé dans l'espace urbain. Il n'existe pas d'égout, pas de toilettes publiques, WC, bacs à ordures dans les milieux publics marchés, et dans quelques Écoles.

Pour ce qui est de l'encadrement signalons qu'il n'existe pas de représentation du MINEPDED ou de toute autre programme projet ou ONG en faveur de la protection de l'environnement dans la commune de Galim Tignère.

Toutefois, il existe un club des amis de la nature au Lycée de Galim Tignère donc le fonctionnement n'est pas optimal du fait de la mauvaise organisation. Les actions menées par ce club se limitent pour l'instant à la sensibilisation des populations de l'espace urbain sur la coupe anarchique du Bois et sur au reboisement dans les établissements.

3.3.1.14.2. Analyse des problèmes du secteur de l'environnement de la protection de la nature et du développement durable

PROBLÈME CENTRAL	CAUSES PERTINENTES	EFFETS	IDÉES DE PROJETS
Dégradation de l'environnement	• Feux de brousse incontrôlés ; • Absence d'un système formel de collecte de déchets ; • Mauvaise gestion des déchets hospitaliers et ménagers • Coupe anarchique du bois ; • Non prise de conscience sur la dégradation de l'environnement par les populations • Mauvaise organisation du club des amis de la nature	• Pollution des eaux • Érosion des sols ; • Insalubrité urbaine. • Développement des maladies hydriques et du paludisme	1. Aménagement d'une zone décharge de déchets urbains 2. Disposition des Bacs 50 bacs à ordures le long le long des voies de circulation et au Marché de Galim Tignère ; 3. Construction de 02 blocs de latrines publiques à Galim Tignère ; 4. Aménagement de deux espaces verts dans la ville de Galim Tignère ; 5. Redynamisation du club des amis de la nature de Galim Tignère ; 6. Sensibilisation sur la réglementation en matière de coupe abusive du bois et l'utilisation des plastiques. 7. Sensibilisation de population de la commune sur la lutte contre les feux de brousse et la gestion des ordures ménagères ; 8. Reboisement de différentes artères de la ville de Galim Tignère ; 9. Instauration des journées ville propre ; 10. Reboisement de 12 villages dans la commune de Galim Tignère 11. Acquisition d'une benne par la commune pour le transport des déchets ménagers. 12. Organisation des campagnes d'hygiène et de Salubrité par le Commune de Galim Tignère

3.3.2. SECTEUR SOCIAL

Il comprend : L'Éducation de Base, les Enseignements Secondaires, l'Enseignement Supérieur, la Recherche Scientifique et l'Innovation, l'Emploi et la Formation Professionnelle, la Santé publique, le Travail et la Sécurité Sociale, les Affaires Sociales, la Promotion de la Femme et de la Famille, la Communication, les Arts et la Culture, la Jeunesse et l'Education Civique et enfin le Sports et l'Education Physique.

3.3.2.1. Éducation de base

3.3.2.1.1. Situation de référence

La commune de Galim-Tignère compte une école maternelle 29 écoles primaires francophones, une école primaire bilingue, trois écoles de parent, 10 Centres d'Aphabétisation Fonctionnel (CAF) et 5 Centres d'Education de Base non fonctionnel (CEBNF) en cours de création.

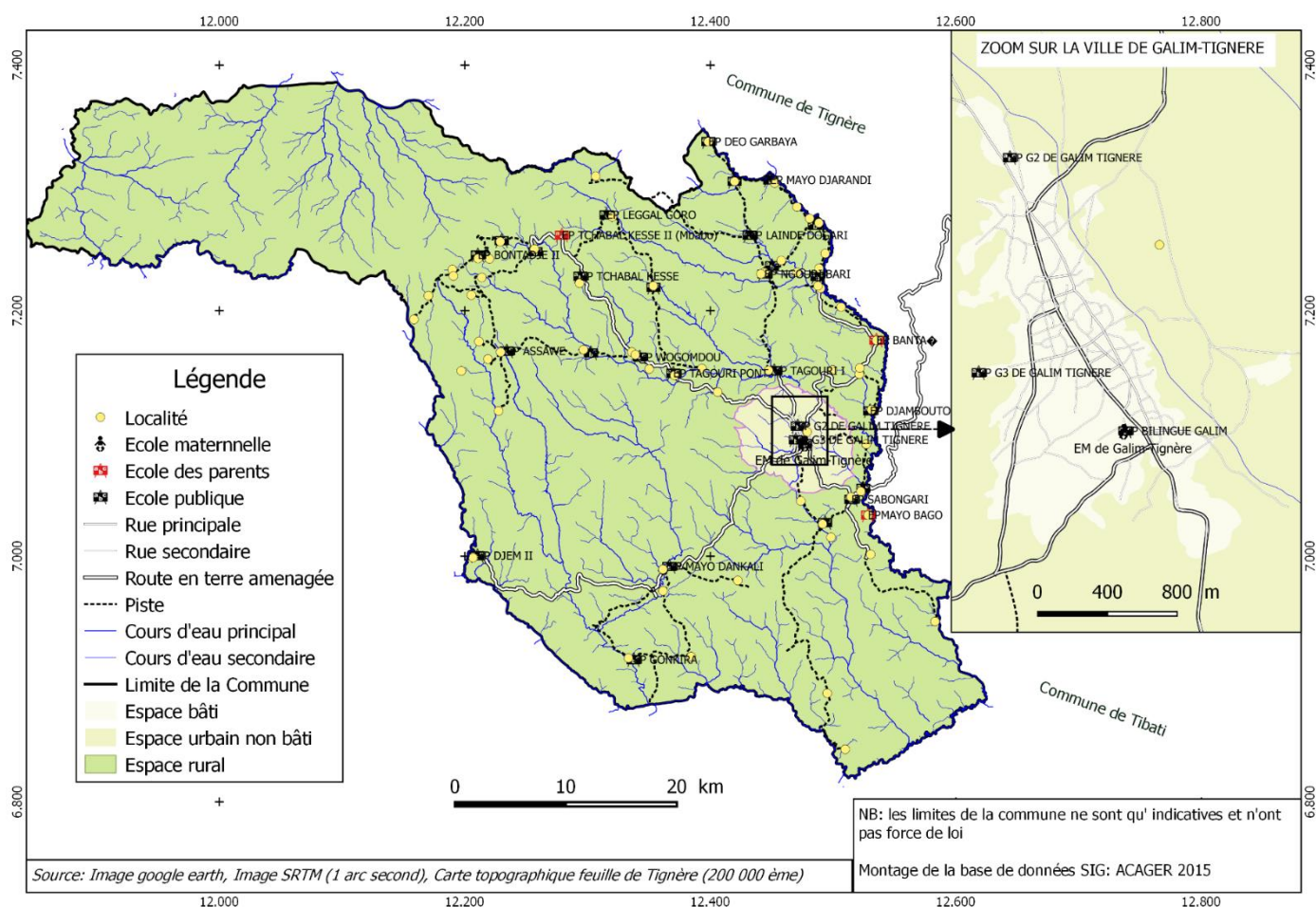


Figure 10. Géolocalisation des écoles maternelles et primaires de la Commune de Galim-Tignère

❖ Identification et caractérisation des écoles maternelles et primaires

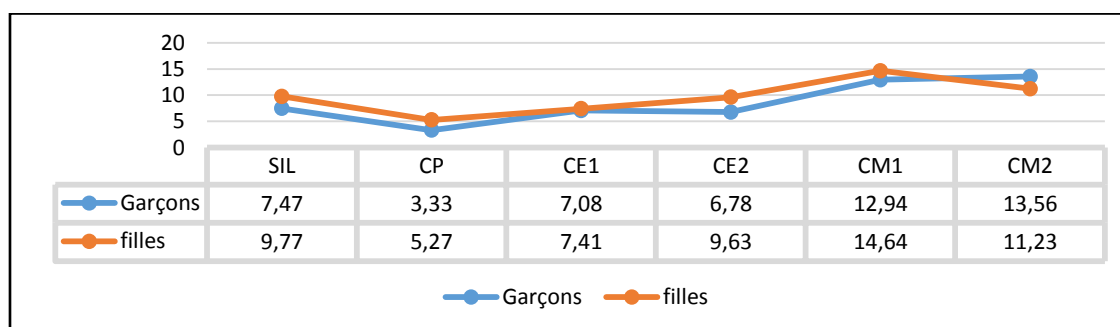
Tableau 21. Effectif des élèves dans les écoles maternelles de Galim – Tignère

Type d'écoles	Espace	Filles	Garçons	Total élèves
École Maternelle	Urbain	22	35	57
	Rural	0	0	0
École primaire	Urbain	623	875	1498
	Rural	1865	3579	5444
Total		2510	4489	6999

Source : Inspection d'arrondissement de l'éducation de base de Galim Tignère et enquête de terrain, 02/2014

L'effectif total des élèves de la commune de Galim Tignère s'élève à 6999 élèves. Les filles représentent 35.86% des effectifs contre seulement 64.14% des garçons.

Le taux de déperdition scolaire au cours de l'année pour de raisons liées aux travaux champêtres ou d'élevage, etc. est plus élevé dans l'ensemble de la commune pour les filles (9,57%) que pour les Garçons (7.13%). Le graphique suivant montre l'évolution du taux de déperdition scolaire dans l'arrondissement de Galim Tignère.



Source : Inspection d'arrondissement de L'éducation de Base de Galim Tignère, Février 2015

Figure 11. Évolution du Taux de déperdition scolaire dans l'arrondissement de Galim Tignère en 2014

La figure 11 ressort un taux de déperdition élevé des apprenants du niveau 3. En général, la déperdition scolaire est engendrée par: les travaux champêtres, les mariages précoces, la transhumance et le manque d'acte de naissance.

Cette situation est de nature à engendrer d'autres fléaux sociaux tels que la délinquance juvénile, la sous-Scolarisation, le chômage, etc.

Au niveau de l'encadrement et des équipements disponibles, le tableau 21 récapitule l'état de lieu dans la commune de Galim Tignère.

Tableau 22. Personnel enseignant des établissements de la Commune

Type d'école	Espace	Effectif élèves	Nombre d'enseignants			Ratio Elèves/Enseignant
			Maître parents	Contractuel	Fonctionnaire	
École maternelle	Urbain	57	0	2	0	24
	Rural	0	0	0	0	0
École primaire	Urbain	1498	2	25	0	60
	Rural	5444	6	50	0	109
Total		6999	8	77	0	91

Source : Inspection d'arrondissement de l'éducation de base de Galim Tignère et enquête de terrain, 02/ 2015

NB : le calcul des ratios ne tient pas compte des maîtres de parent

85 enseignants donc 77 maîtres contractuels et 8 maîtres de parent assurent l'encadrement de 6999 élèves. Le ratio élève/enseignant est assez bon pour l'espace urbain (60 élèves par maître) tandis qu'il est très élevé en milieu rural (109 élèves par maître), ce qui ressort un déficit criard en enseignants qualifiés.

Tableau 23. Infrastructures et équipements

Type d'école	Espace	Effectif élèves	Nombre de salles de classe			Nombre de Table-Bancs	Ratio Élève/Salles de classe	Ratio Élèves/Place assise
			MP	SD	D			
École Maternelle	Urbain	57	0	0	2	80 petites chaises et 40	24	0.71
	Rural	0	0	0	0	0	0	0
École primaire	Urbain	1498	0	0	21	374	71	2
	Rural	5444	24	2	47	921	111	3
Total		6999	24	2	68	1295	100	3

Source : Inspection d'arrondissement de l'éducation de base de Galim Tignère et enquête de terrain, 02/2015

MP = Matériaux provisoires ; SD = Semi-Dur ; D = Dur.

NB : le calcul des ratios ne prend pas en compte les salles de classe en matériaux provisoires.

La commune de Galim Tignère compte 24 salles de classe en matériaux provisoire, 2 classes en semi-dur et 68 salles de classe en Dur. Contrairement au milieu urbain où toutes les salles de classe sont en dur, 33.8% des salles de classe en milieu rural sont construit en matériaux provisoires. 11 écoles primaires publiques donc une dans l'espace urbain ne disposent d'aucune infrastructure en dur ou semi-dur.

Les ratios élevés (plus 60 élèves par salles de classe et plus d'un élève par place assise tant en milieu urbain que rural dénote de l'insuffisance de infrastructures et des équipements (photos 21 et 22) dans les établissements de la commune de Galim Tignère.



Photo 21. Ecole Publique de Ngouri 2
Cliché Issouhou 02/2015.
Faute d'équipement en table bancs les jeunes élèves sont assis à même le sol.



Photo 22. Intérieur d'une salle de classe à l'Ecole Publique de DEO Garbaya
Cliché Issouhou 02/2015

Comme l'on peut le remarquer sur les photo 21 et 22 le manque d'infrastructure et d'équipement sont les principales difficultés de l'éducation de base principalement en milieu rural dans la commune de Galim-Tignère.

Pour ce qui est des aménagements, le tableau 24 ressort leur situation dans les écoles primaires publiques de la commune de Galim Tignère.

Tableau 24. Situation de l'aménagement des écoles maternelles et primaires dans la commune de Galim Tignère.

Type d'écoles	Espace	Nombre total d'établissements	Point d'eau	Latrine	Bacs à ordures	reboisement	Clôture
École Maternelle	Urbain	1	0	1	0	0	0
	Rural	0	0	0	0	0	0
Total		0	0	1	0	0	0
École primaire	Urbain	4	1	1	0	1	1
	Rural	26	1	4	0	0	0
Total		31	2	7	0	1	1

Source : Inspection d'arrondissement de l'éducation de base de Galim Tignère et enquêtes de terrain, 02/2015

Sur les 31 établissements publics de la commune de Galim Tignère, seulement deux disposent de point d'eau, 7 de latrines. Un seul de ces établissements dispose de clôture. Ce manque criard d'aménagement est de nature à décourager les élèves et surtout à soulever des interrogations sur le suivi des écoliers. Malgré l'importance de plus en plus croissante de l'informatique dans l'éducation des enfants, un seul établissement dispose de salle informatique.

Pour ce qui est l'école maternelle, en plus des latrines, elle dispose aussi d'une salle de repos pour enfants à l'intérieur de laquelle l'on dénombre 07 lits à coucher. Aucun des établissements maternels et primaires ne dispose des bacs à ordures ou même des aires de jeux aménagées.

❖ **État des bâtiments des établissements scolaires publics de la commune de Galim Tignère (tTableau 25)**

Tableau 25. Synthèse sur l'état des bâtiments scolaires

Type d'écoles	Espace	Bon	Passable	Mauvais	Total
École Maternelle	Urbain	1	0	0	1
	Rural	0	0	0	0
École primaire	Urbain	2	10	3	15
	Rural	7	15	7	29
Total		10	25	10	45

Source : Inspection d'arrondissement de l'éducation de base de Galim Tignère et enquête de terrain, 02/2015
NB : seules les bâtiments des écoles publiques ont été considérés (aucune école de parent ne dispose de bâtiments)

Dans l'ensemble, les écoles maternelles et primaires de la commune de Galim Tignère comptent 45 bâtiments parmi lesquels 10 en bon état 25 passable et 10 en mauvais état. Il convient de rappeler que les bâtiments passable et en mauvais état nécessitent des travaux de réhabilitation.



Photo 23. Ecole Publique Mayo Dankali
Le bâtiment à gauche de l'image doit être réhabilité au risque de le voir se détériorer
Cliché Ndjeuto, 02/2015



Photo 24. École publique de Tagouri Pont
Cliché Ndjeuto, 01/2015

Ces images ressortent la nécessité d'entretenir les bâtiments scolaires de la commune.

Tableau 26. Synthèse des besoins des établissements d'enseignement maternel et primaire

	bibliothèque	administratif	clôture	aire de jeu	point d'eau	équipes (30 tables bancs + bureau du maître)	bloc latrine	pharmacie	alimentation scolaire	jardin scolaire	logement enseignant	scolaire	enseignants	table bancs	tableaux noirs	informatique
EP BILINGUE GALIM	1	1	1	1	1	6	2	1	1	1	0	1	2	0	0	1
EP G1 DE GALIM TIGNERE	1	1	1	1	1	10	4	1	1	1	0	1	12	123	6	1
EP G2 DE GALIM TIGNERE	0	0	0	1	0	5	0	1	1	1	0	1	5	13	0	1
EP G3 DE GALIM TIGNERE	1	1	1	1	1	6	4	1	1	1	0	1	5	120	4	1
EP ASSAWE	1	1	1	1	1	4	2	1	1	1	3	1	3	0	2	1
EP BONTADJE I	1	1	1	1	1	4	2	1	1	1	3	1	4	60	4	1
EP BONTADJE II	1	1	1	1	1	4	2	1	1	1	3	1	4	21	4	1
EP DJAMBOUTOU NASTIRDE	1	1	1	1	1	2	2	1	1	1	3	1	4	120	2	1
EP DJEM II	1	1	1	1	1	6	2	1	1	1	3	1	4	0	4	1
EP GARBAYA II	1	1	1	1	1	2	2	1	1	1	3	1	5	60	4	1
EP NGONKIRA	1	1	1	1	1	6	2	1	1	1	3	1	5	0	6	1
EP LAINDE DOGARI	1	1	1	1	1	6	2	1	1	1	3	1	5	0	2	1
EP LEGGAL GORO	1	1	1	1	1	6	2	1	1	1	3	1	5	0	4	1
EP LOMPTA	1	1	1	1	1	0	1	1	1	1	3	1	3	105	6	1
EP MAYO DJARANDI	1	1	1	1	1	4	2	1	1	1	3	1	4	0	2	1
EP MAYO SANGNARE	1	1	1	1	1	4	2	1	1	1	3	1	4	0	6	1
EP MBABO	1	1	1	1	1	6	4	1	1	1	3	1	5	0	4	1
EP MBOUDOUA	1	1	1	1	1	4	2	1	1	1	3	1	4	18	3	1
EP NGOURI BARI	1	1	1	1	1	2	2	1	1	1	3	1	4	0	2	1
EP NGOURI II	1	1	1	1	1	6	2	1	1	1	3	1	4	24	3	1

	bibliothèque	administratif	clôture	aire de jeu	point d'eau	équipes (30 tables bancs + bureau du maître)	bloc latrine	pharmacie	communication	solaire	jardin scolaire	logement enseignant	scolaire	enseignants	table bancs	tableaux noirs	informatique
EP SABONGARI	1	1	1	1	1	6	2	1	1	1	3	1	4	24	3	1	
EP TAGOURI I	1	1	1	1	1	2	2	1	1	1	3	1	4	60	2	1	
EP TAGOURI PONT	1	1	1	1	1	6	2	1	1	1	3	1	4	0	6	1	
EP TCHABAL KESSE	1	1	1	1	1	4	2	1	1	1	3	1	4	60	2	1	
EP WOGOMDOU	1	1	1	1	1	6	4	1	1	1	3	1	1	17	0	1	
EP Mayo vouré (II)	1	1	1	1	1	6	2	1	1	1	3	1	4	0	6	1	
EP MAYO IWARE	1	1	1	1	1	6	2	1	1	1	3	1	5	0	2	1	
EP MAYO DANKALI	1	1	1	1	1	2	4	1	1	1	3	1	4	70	2	1	
EP DEO GARBAYA	1	1	1	1	1	6	2	1	1	1	3	1	4	0	4	1	
EP HORE NGOURI (Ngouri bari)	1	1	1	1	1	6	2	1	1	1	3	1	5	0	2	1	
TOTAL	29	29	29	30	29	143	67	30	30	30	78	30	130	895	97	30	

Source : Inspection d'arrondissement de l'éducation de base de Galim Tignère et enquête de terrain, 02/2015

3.3.2.1.2. Analyse des problèmes liés au secteur de l'éducation de base

PROBLÈME CENTRAL	CAUSES PERTINENTES	EFFETS	IDÉES DE PROJETS
Difficulté d'accès aux enseignements maternels et primaires de qualité	- insuffisance du personnel enseignant qualifié - Insuffisance des salles de classe - École créée fonctionnelle, mais non construite - Inexistence de logements d'astreinte (04 établissements) - Faible Suivi des élèves par les parents - Insuffisance de latrines et de points d'eau potable dans les écoles - Absence de Salle informatique dans 4 écoles maternelles et primaires - Absence d'électricité dans 4 établissements primaires et maternels - Absence de clôture autour de 4 écoles primaires pour renforcer la discipline et la sécurité - Existence des classes multigrades	- Déperdition scolaire - Sous-scolarisation - Analphabétisme - Échec scolaire - Délinquance juvénile - Arrêt précoce des études - Absentéisme scolaire	1. Recrutement et affectation de 130 enseignants qualifiés 2. Construction et équipement 143 salles de classe 3. Dotation en 895 tables bancs aux écoles primaires de la Commune 4. Construction de 29 forages dans 29 écoles primaires publiques de la Commune 5. Dotation de 134 bacs à ordures aux écoles primaires de la Commune de Galim Tignère 6. Construction de 67 blocs latrine dans les écoles 7. Etude de faisabilité en vue de la construction de 30 clôtures autour des écoles primaires et maternelles. 8. Reboisement de 27 écoles primaires et maternelles 9. Construction 29 blocs administratifs dans les écoles de la commune de Galim Tignère 10. Construction 78 logements d'astreinte pour enseignant de l'espace rural de la commune de Galim Tignère ; 11. Construction et équipement de 30 salles informatiques dans les écoles primaires publiques de la Commune de Galim Tignère 12. Réhabilitation de 35 bâtiments soit 70 salles de classe dans la commune de Galim Tignère 13. Aménagement de 30 aires de jeu dans

PROBLÈME CENTRAL	CAUSES PERTINENTES	EFFETS	IDÉES DE PROJETS
	- absence des actes de naissance		tous les établissements primaires et maternels de la commune de Galim Tignère 14. Construction de 30 bibliothèques (une par école primaire) 15. Sensibilisation des parents sur l'importance de l'éducation des enfants et leur suivi. 16. Electrification par panneau solaire de 29 écoles primaires dans la commune de Galim Tignère 17. Construction de 30 cantines scolaires (une par école primaire) dans les établissements de la commune de Galim Tignère 18. Plaidoyer en vue de la Formalisation des CAF et CEBNF de la commune de Galim Tignère 19. Construction et équipement de 5 CEBNF dans la commune de Galim-Tignère 20. Dotation d'une Moto tout terrain à IAEDUB 21. Affectation de 15 enseignants moniteurs d'alphabétisation dans la commune de Galim Tignère 22. Electrification par panneau solaire de l'IAEDUB de Galim-Tignère 23. Recrutement de maîtres communaux

3.3.2.2. Enseignement Secondaire

3.3.2.2.1. Situation de référence

L'espace urbain de la commune de Galim-Tignère compte deux établissements d'enseignement secondaire un dans l'espace rural et un dans l'espace urbain (Figure 12)

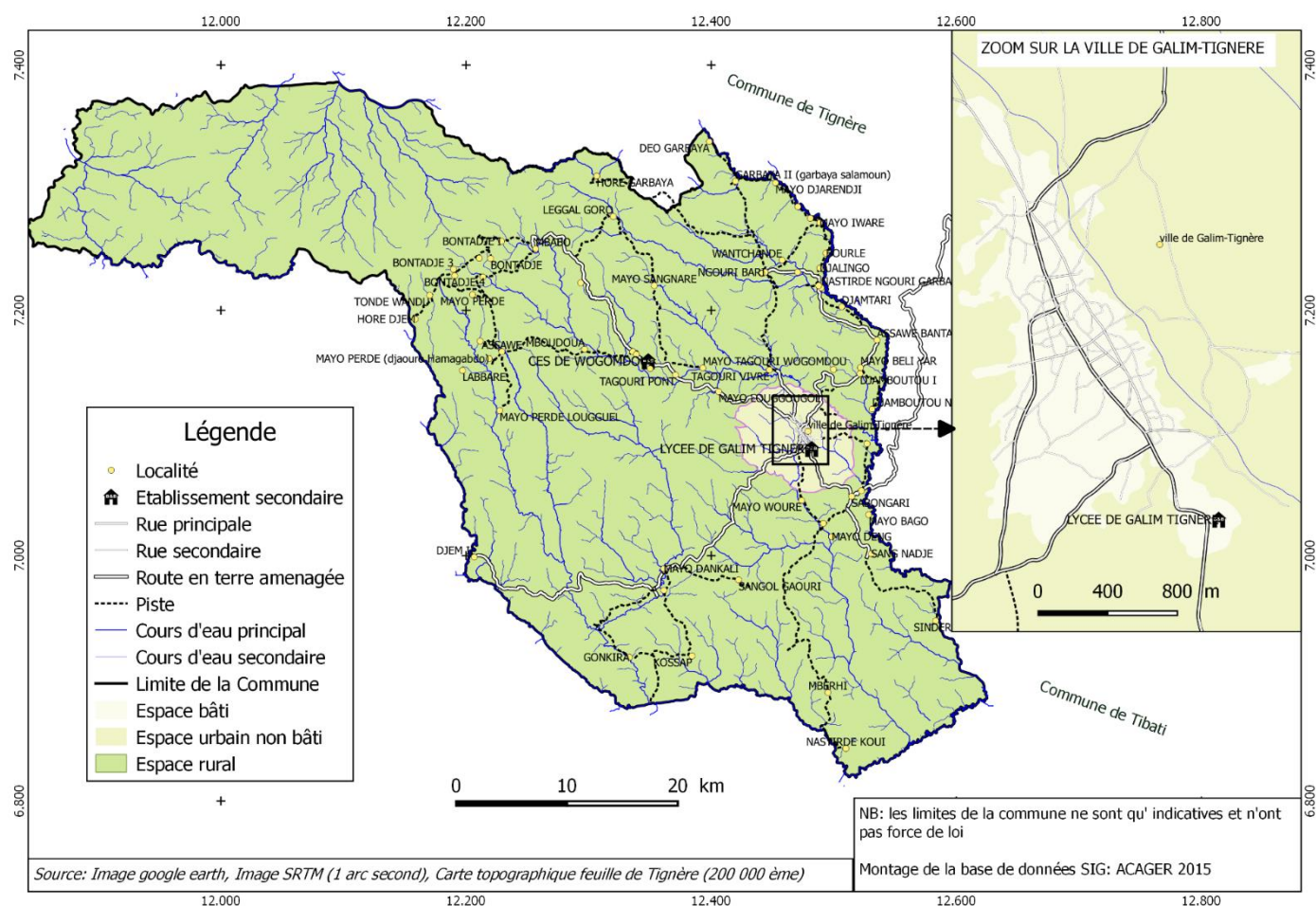


Figure 12. Géolocalisation des établissements secondaires

❖ Identification et caractérisation des établissements d'enseignement secondaires de la Commune de Galim-Tignère.

Tableau 27. Effectif des élèves du secondaire de l'espace urbain

	Nom de L'établissement	Filles	Garçons	Total élèves
Urbain	Lycée de Galim Tignère	138	456	594
Rural	CES de Wogomdou	4	75	79
Total		142	531	673

Source : DD MINESEC Tignère et enquêtes de terrain, février 2015

L'effectif total des élèves du secondaire de l'espace urbain est de 673 élèves. Les filles ne représentent que 21.1% contre 78.9% des garçons. Ces statistiques mis en relation avec celle de l'éducation de base montrent que peu de filles poursuivent leur étude secondaire. Les raisons qui expliquent cette situation sont entre autres le faible intérêt des parents pour l'éducation de la jeune fille et le poids des traditions. Toute chose de nature à engendrer d'autres fléaux sociaux tels que la prostitution, la sous-Scolarisation, le chômage, etc.

Il faut toutefois souligné que l'espace rural regorge une forte proportion de certifiés, qui ne poursuivent pas les études au niveau du secondaire du fait de l'éloignement des établissements d'enseignement secondaire et du manque de moyen financier.

Tableau 28. Encadrement et équipement des établissements secondaires

Type d'établissement	Espace	Effectif élèves	Nombre d'enseignants		
			Enseignant vacataire	Contractuel	Fonctionnaire
Urbain	Lycée de Galim Tignère	594	2	3	29
Rural	CES de Wogomdou	79	0	0	10
Total		673	2	3	39

Source : DD MINESEC Tignère et enquêtes de terrain, 02/2015

Du tableau 28, il ressort que 44 enseignants assurent l'encadrement des 673 élèves inscrit dans 2 établissements secondaires dans la Commune de Galim Tignère. Les enquêtes auprès des chefs desdits établissements révèlent un déficit en enseignants (Tableau 33) principalement en informatique et en anglais, arabe, espagnol, français , philosophie, physique chimie et Technologie (PCT) et en Science de la vie et de la terre (SVT).

❖ Infrastructures et équipement des établissements d'enseignement secondaire de la commune de Galim Tignère. (tableau 28)

Tableau 29. Infrastructures et équipements existants

Type d'établissement	Espace	Effectif élèves	Nombre de salles de classe	Nombre de Table-Bancs	Ratio Élève/Salles de classe	Ratio Élèves/Place assise
Urbain	Lycée de Galim Tignère	594	12	210	50	3
Rural	CES de Wogomdou	79	4	240	20	1
Total		673	14	330	/	/

Source : DD MINESEC Tignère et enquêtes de terrain, 02/2015

Le lycée de Galim Tignère compte 210 tables bancs et 12 classes (entièrement construites en dur). Le ratio élève par salle de classe bien que raisonnable ici (50 élèves/ salle de classe) ne signifie pas que les conditions sont idéales pour l'enseignement des élèves. L'on procède au regroupement d'élèves par filières dans une même salle de classe. Les littéraires dans une salle et les scientifiques dans une autre. Par contre le ratio élève/ place

assise (3 élèves pour une place assise) révèle une insuffisance criarde en tables bancs.

Dans l'espace rural, l'on note malgré le faible effectif un déficit en salles de classe (quatre salles en dur et bien équipées pour un CES.)

Notons également que pour ce qui est des infrastructures, aucun des établissements d'enseignement secondaire de la commune de Galim Tignère ne dispose ni de salle d'informatique, ni laboratoire de travaux pratiques pour des sciences expérimentales et exactes, ni de bibliothèque, ni de centre de ressource multimédia, encore moins de Gymnases. Seul le lycée de Galim Tignère dispose d'un bloc administratif.

Aménagement des établissements d'enseignement secondaire de la Commune de Galim Tignère.

Tableau 30. Situation des établissements d'enseignement secondaires

Type d'établissement	Nom de l'établissement	Aménagement							
		Point d'eau	Latrine	Bacs à ordures	reboisement	Clôture	Logement d'astreinte	Aire de jeu	Electricité
Urbain	Lycée de Galim Tignère	N	O	N	O	N	N	O	N
Rural	CES de Wogomdou	N	O	N	O	N	N	O	N

Source : enquêtes de terrain, 02/2015

NB : O = oui et N= non

Pour ce qui est des aménagements, le lycée de Galim Tignère et le CES de Wogomdou dispose de latrines (fosses simples construites en matériaux provisoires. Il ne dispose pas de point d'eau, d'électricité malgré le fort potentiel solaire de la zone, de bacs à ordures, de clôture, encore moins de logement d'astreinte pour le personnel administratif.

❖ **État des Bâtiments scolaires des établissements d'enseignement secondaire de la Commune de Galim Tignère.**

Tableau 31. Synthèse sur le type de matériaux des bâtiments scolaires

Type d'écoles	Nom de l'école	État des Bâtiments			Total
		Bon	passable	Mauvais	
URBAIN	Lycée de Galim Tignère	6	1	1	8
RURAL	CES DE wogomdou	1	0	0	1
Total		7	1	1	9

Source : DD MINESEC Tignère + observation de terrain (02/2015)

Les bâtiments des établissements du lycée de Galim Tignère et ceux du CES de Wogomdou sont dans l'ensemble en bon état. Seuls deux bâtiments soit 3 salles nécessitent d'être réhabilités.

❖ Synthèse des besoins des établissements d'enseignement secondaire

Tableau 32. Synthèse des besoins en équipement et aménagement

Besoin Nom École	Salle de classe + table bancs + bureau enseignant	table banc uniquement	point d'eau	Latrine (blocs)	Bac à ordures	clôture	logt. Enseignant.	Salle informatique	Bloc administratif	Réhabilitation (bâtiment)	CRM	Gymnase	Bibliothèque	Laboratoire	Électrification solaire
Lycée de Galim Tignère	6	240	1	2	18	1	3	1	1	0	1	1	1	1	OUI
CES de Wogomdou	8	0	1	2	4	1	2	1	1	0	0	1	1	1	OUI
Total	14	240	2	4	22	2	4	2	2	1	1	2	2	2	/

Source : Enquêtes de terrain (02/2015)

Tableau 33. Synthèse des besoins en enseignants

Discipline Etablissement	Anglais	PCT	Français	SVT	informati que	mathéma tique	EPS	Espagnol	Allemand	arabe	Total
Lycée de Galim Tignère	1	0	2	1	0	1	1	1	1	0	8
CES de Wogomdou	1	1	0	1	1	0	0	1	1	1	7
TOTAL	2	1	2	2	1	1	1	2	2	1	15

Source : DD MINESEC Tignère + enquêtes de terrain (03/2015)

3.3.2.2. Analyse des problèmes liés au secteur de l'enseignement secondaire

PROBLÈME CENTRAL	CAUSES PERTINENTES	EFFETS	IDÉES DE PROJETS
Difficulté d'accès aux enseignements secondaires de qualité	- insuffisance du personnel enseignant qualifié - absence d'enseignant pour certaines disciplines - Insuffisance des salles de classe - Inexistence de logements d'astreinte - Insuffisance de latrines et de points d'eau potable dans les écoles - latrines construites en matériaux provisoires - Absence de Salle informatique - Absence d'électricité - Absence de laboratoire - Absence d'établissement d'enseignement technique - Absence d'établissement d'enseignement bilingue - pénurie de logements dans l'espace urbain - Instabilité des enseignants - Faible capacité d'accueil de l'établissement - Absence de clôture autour de 2 établissement secondaire pour renforcer la discipline et la sécurité - Faible Suivi des élèves par les parents	- Déperdition scolaire - Sous-scolarisation - Analphabétisme - Échec scolaire - Délinquance juvénile - Arrêt précoce des études - Absentéisme scolaire - faible encadrement des élèves - indiscipline scolaire	1. Affectation de 15 enseignants qualifiés dans 2 établissements d'enseignement secondaire de la Commune de Galim Tignère ; 2. Construction et équipement 7 blocs de deux salles de classe dans 2 établissements d'enseignement secondaire de la Commune de Galim Tignère ; 3. Dotation en 240 tables bancs au lycée de Galim Tignère ; 4. Construction de deux forages dans 2 établissements d'enseignement secondaire de la Commune de Galim Tignère ; 5. Dotation de 22 bacs à ordures dans 2 établissements d'enseignement secondaire de la Commune de Galim Tignère ; 6. Construction de 4 blocs latrines dans 2 établissements d'enseignements secondaires de la Commune de Galim Tignère ; 7. Construction de clôtures autour de 2 établissements d'enseignement secondaire de la Commune de Galim Tignère ; 8. Construction de deux blocs administratifs dans 2 établissements d'enseignements secondaires de la Commune de Galim Tignère ; 9. Construction de 4 logements d'astreinte pour le personnel administratif du lycée de Galim Tignère (2) et du CES de Galim Tignère (2).; 10. Construction et équipement d'une salle informatique respectivement au lycée de Galim Tignère et au CES de Wogomdou 11. Étude de faisabilité en vue de la réhabilitation d'un bâtiment de 2 salles de classe au lycée de Galim Tignère ; 12. Aménagement d'aire de jeu au lycée de Galim Tignère et au CES de Wogomdou ; 13. Construction d'une bibliothèque respectivement au lycée de Galim Tignère et au CES de Wogomdou ; 14. Sensibilisation des parents de toute la Commune sur l'importance de l'éducation des enfants et sur leur suivi scolaire ; 15. Plaidoyer en vue de la création d'un CETIC dans l'espace urbain 16. Plaidoyer en vue de l'érection du lycée de Galim Tignère en lycée Bilingue 17. Électrification de deux établissements d'enseignement secondaire de la commune par panneau solaire 18. Construction et équipement d'un centre de ressource multimédia (CRM) au lycée de Galim Tignère 19. Construction et équipement d'un Gymnase au lycée de Galim Tignère

3.3.2.3. Enseignement supérieur

3.3.2.3.1. Situation de référence

Malgré présence de nombreux bacheliers, La commune de Galim Tignère n'abrite aucun établissement d'enseignement supérieur. C'est ce qui justifie en partie l'arrêt précoce des études par des jeunes bacheliers donc les parents sont démunis pour les envoyer poursuivre les études dans les grandes métropoles au rang desquelles Ngaoundéré et Meiganga sont les plus proches.

Par ailleurs, aucune aide ne leur est accordée ni par la commune encore moins par des élites. Ceux qui se rendent à l'université arrêtent généralement les études après le premier cycle. Cet arrêt est dû à l'insuffisance du soutien apporté aux enfants par les parents qui quelques fois ne comprennent pas toujours le bien-fondé des grandes études.

3.3.2.3.2. Analyse des problèmes du secteur de l'enseignement supérieur

ENDOGENES EXOGENES	CAUSES PERTINENTES	EFFETS	IDÉES DE PROJETS
Difficultés d'accès aux enseignements supérieurs	- Arrêt précoce des études par les élèves ; - Absence de mécanisme d'incitation des jeunes à l'enseignement supérieur ; - Absence de soutien aux bacheliers ; - Pauvreté - Faible intérêt accordé aux grandes études par les parents	- Insuffisance d'élite intellectuelle ; - Difficulté d'insertion socio professionnelle. - Délinquance juvénile - Prostitution	- Octroi des bourses aux étudiants/bacheliers méritants par les Commune/autres acteurs sociaux - Organisation des campagnes de sensibilisation des bacheliers de la Commune sur la nécessité de poursuivre les études à l'Université - Organisation d'une campagne de sensibilisation des parents sur la nécessité d'envoyer et de soutenir les études les enfants dans les Universités - Construction des mini-cités communales dans les centres universitaires

3.3.2.4. Recherche Scientifique et Innovation

3.3.2.4.1. Situation de référence

L'élevage, L'agriculture, et l'exploitation minière sont les principales activités auxquelles se livrent les des populations de l'arrondissement de Galim Tignère. Cependant, malgré ce fort intérêt et l'immense potentiel (espace, pâturages, sol, etc.) Communal, les rendements restent faibles. Outre l'absence de point focal de recherche, Ceci est dû à plusieurs facteurs :

- En Agriculture : nous avons difficulté d'accès à la semence de Qualité, car il n'en existe aucun point de vente, le coût élevé des intrants chimiques.
- En élevage, l'on note rareté des pâturages de bonne qualité liés soit à l'embuissonnement, soit à leur envahissement par des mauvaises herbes (*Chromolaena odorata*). Également, l'on souligne la méconnaissance de la technique de production moderne (insémination artificielle, Ranching, etc.), l'élevage des espèces peu productives et même l'ignorance par les populations de l'existence d'espèces améliorées (faible vulgarisation des résultats de la recherche).
- Pour ce qui est de l'exploitation minière, l'on note la méconnaissance des techniques modernes de prospection et d'exploitation et de transformation des minerais tels que l'or et le Saphir.

La faible vulgarisation des résultats de la recherche dans la Commune est également perceptible dans d'autres secteurs tels que l'eau et l'énergie et sur l'habitat.

Pour ce qui est de l'énergie, presque tous les ménages utilisent le bois de chauffe pour la cuisson des aliments. La méconnaissance des foyers améliorés et de leur avantage occasionne une pression sur les ressources végétales qui pourrait être limitée principalement aux environs immédiats de la ville et sur les Tchabés.

Sur le plan de l'habitat, les maisons sont en général mal construites. L'apprentissage aux paysans de la mise en valeur des matériaux, pour construire des habitats de qualité devrait permettre d'améliorer significativement l'esthétique urbaine et la qualité des logements de la Commune tout entière.

3.3.2.4.2. Analyse des problèmes du secteur de la recherche et de l'innovation

PROBLÈME CENTRAL	CAUSES PERTINENTES	EFFETS	IDÉES DE PROJETS
Difficulté d'accès aux résultats de la recherche	• indisponibilité des semences améliorées ; • faible vulgarisation des résultats de la recherche ; • Absence de point focal de vente et de vulgarisation des résultats de la recherche. • Méconnaissance de l'existence d'espèces améliorée en élevage ;	• Faible production animale , et agricole • Faible production laitière • Exploitation minière anarchique et à tâtons • Vente des	1. Plaidoyer en vue de la Création d'un point focal de recherche dans la Commune de Galim Tignère, 2. Organisation de deux ateliers de formations de 40 jeunes sur la valorisation des matériaux locaux en vue de la construction d'habitat décent 3. Vulgarisation de l'utilisation des foyers améliorés aux producteurs de 38 villages dans la commune de Galim Tignère 4. Distribution des foyers améliorés aux populations de 8 villages de la commune de Galim Tignère 5. Distribution des semences améliorées aux 6. Organisations de deux ateliers de formation des éleveurs sur le Ranching ; 7. Vulgarisation des espèces bovines améliorées dans la commune de Galim Tignère 8. Sensibilisation des éleveurs de la commune sur les avantages liés à l'élevage d'espèces améliorées

	•Méconnaissance des techniques de prospection d'exploitation et de transformations des minerais (Or, Saphir)	minerais à l'état brut •Pertes financières	9.Organisation d'une plate-forme innovante des producteurs 10. Sensibilisation des agriculteurs de la Commune de Galim Tignère sur les avantages liés à l'utilisation des semences améliorées ; 11. Organisation de deux ateliers de Formation des artisans miniers sur les techniques de prospection et transformation des minerais bruts d'or et de Saphir.

3.3.2.5. Santé Publique

3.3.2.5.1. Situation de référence

La Commune de Galim Tignère dispose de 06 structures de santé dont 5 fonctionnelles (CMA de Galim Tignère, CSPP de Galim Tignère, CSI de Mbabo, CSI de Mayo Dankali, CSI de Wogomdou) et une en Construction (CSI de Lompta) (Figure 13).

❖ État du personnel dans les formations hospitalières de la commune de Galim Tignère

La situation du personnel dans les formations sanitaires de la Commune de Galim Tignère est présentée dans le tableau 34.

Tableau 34. Répartition du personnel sanitaire dans la Commune de Galim Tignère.

ESPACE	Population totale de l'espace	Type de formation sanitaire	Médecin	IDE	IB	AS	Matrone	Commis	Total	Ratio hbts/Médecin	Ratio hbts/infirmier
Urbain	9000	CMA DE GALIM TIGNERE	1	1	1	1	0	1	5	9000	2250
		CSPP DE GALIM TIGNERE	0	0	1	1	0	1	3		
Rural	43 653	CSI DE MAYO DANKALI	0	0	0	1	1	1	3	Aucun médecin	10914
		CSI DE MBABO	0	0	2	1	0	1	4		
		CSI DE WOGOMDOU			2	2	0	1	5		
		CSI DE LOMPTA		En construction							
TOTAL	52 653		1	1	6	6	1	5	20	52 653	6582

Source : Enquêtes de terrain (02/2015)

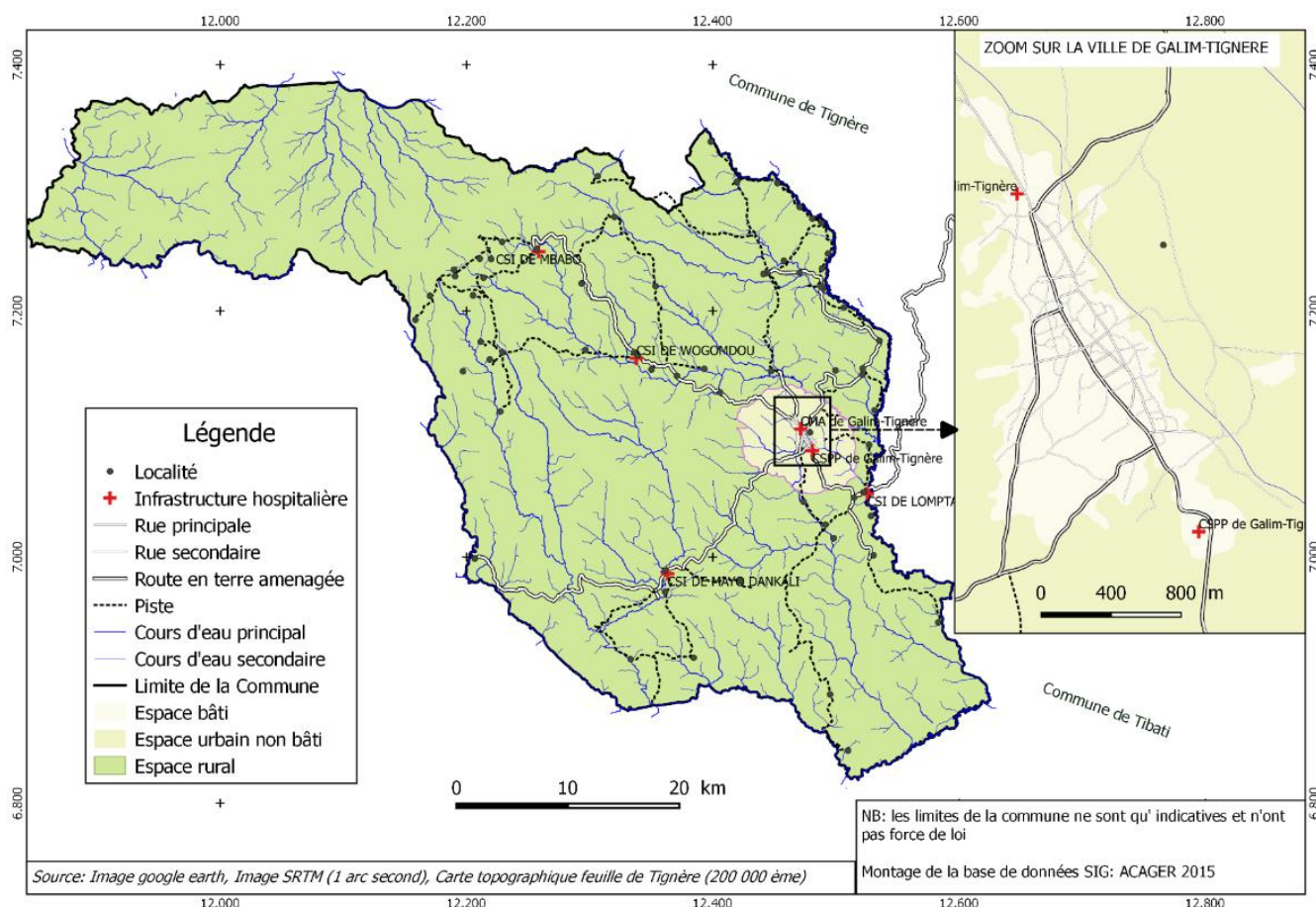


Figure 13. Distribution spatiale des infrastructures de santé

Le personnel soignant de la commune de Galim Tignère est constitué d'un médecin, de 1 infirmier diplômé d'État, de 6 infirmiers brevetés de 6 aides-soignants d'une matrone et de 5 Commis. Signalons toutefois que ce personnel est très insuffisant compte tenu de la population totale de la Commune et des normes de L'OMS en matière de répartition des personnels de santé. Les ratios moyens d'1 médecin pour 52653 hbts au lieu d'un médecin pour 10 000 hbts ou encore d'un infirmier pour 7522 hbts au lieu d'un infirmier pour 2000 hbts nous le montre à suffisance.

❖ **Équipement des formations sanitaires de la commune de Galim Tignère**

Tableau 35. Situation des équipements sanitaires de la commune de Galim Tignère

ESPACE	Population totale de l'espace	Type de formation sanitaire	lits	Laboratoire	Maternité	Pharmacie	Réfrigérateur
Urbain	9000	CMA DE GALIM TIGNERE	23	1	1	1	1
		CSPP DE GALIM TIGNERE	17	1	1	1	0
Rural	43 653	CSI DE MAYO DANKALI	0	0	1	1	1
		CSI DE MBABO	0	0	1	1	1

ESPACE	Population totale de l'espace	Type de formation sanitaire	lits	Laboratoire	Maternité	Pharmacie	Réfrigérateur
		CSI DE WOGOMDOU	4	1	1	1	1
		CSI DE LOMPTA	En construction				
TOTAL	52 653		44	3	3	5	4

Source : Enquêtes de terrain (02/2015)

Le tableau 35 ressort un sous-équipement des formations sanitaires de la commune de Galim Tignère. Deux formations sanitaires (CSI de Mayo Dankali, CSI de Mbabo ne disposent ni de lit d'hospitalisation, ni de laboratoire. Les lits d'hospitalisation dans les formations qui en disposent sont insuffisants vétustes et parfois inadaptés aux formations sanitaires. C'est le cas des équipements du CMA de Galim Tignère ou du CSI de Wogomdou.

Les laboratoires quant à eux sont en général sous équipés (tensiomètre, microscopes, et autres petit matériel) et certaines maternités ne disposent pas de lits d'accouchement (maternité du CSI de Wogomdou) ou ces lits sont amortis et doivent être changés (Maternité du CMA de Galim Tignère).

Tableau 36. Situation de l'aménagement des formations sanitaires de la commune de Galim Tignère

ESPACE	Type de formation sanitaire	Point d'eau	Latrines	Reboisement	Clôture	Dispositif de traitement des déchets	Logement médecin	Electricité
Urbain	CMA DE GALIM TIGNERE	N	O	N	N	F	N	N
	CSPP DE GALIM TIGNERE	N	O	O	N	F	O	O
Rural	CSI DE MAYO DANKALI	N	O	O	N	F	N	N
	CSI DE MBABO	N	N	N	N	F	N	N
	CSI DE WOGOMDOU	N	N	N	N	F	N	N
	CSI DE LOMPTA	En construction						

Source : Enquêtes de terrain (02/2015)

Aucune formation sanitaire publique ne dispose de point d'eau, de clôture, de logement pour médecin, ou même d'électricité. Seuls le CMA de Galim Tignère et le CSI de Mayo Dankali disposent de latrines adaptées aux formations sanitaires.

Les fosses qui servent de dépotoir des déchets hospitaliers ne respectent pas les normes. Aucun établissement hospitalier ne dispose de rampe pour handicapés, ou même de morgue.

Tableau 37. État général des Bâtiments hospitaliers de la commune de Galim Tignère

ESPACE	Type de formation sanitaire	Bâtiment en bon état	Bâtiment passable	Bâtiment en mauvais état
Urbain	CMA DE GALIM TIGNERE	0	1	1
	CSPP DE GALIM TIGNERE	1	2	0
Rural	CSI DE MAYO DANKALI	1	0	0
	CSI DE MBABO	1	0	0
	CSI DE WOGOMDOU	0	1	0
	CSI DE LOMPTA	En construction		
TOTAL		3	4	1

Source : Enquêtes de terrain (08/2014)

Les bâtiments hospitaliers sont passables dans l'ensemble. Cependant il importe de souligner la présence d'un bâtiment neuf non occupé, parce que mal exécuté au niveau du CMA de Galim Tignère. Relevons tout de même que certains de ces bâtiments sont peu adaptés aux formations sanitaires modernes (sans électricité, etc.).

❖ Principales causes de mortalité

La principale épidémie au niveau communal est le paludisme qui sévit toute l'année. L'on note également la présence d'autres pathologies tout aussi mortelles telles que la fièvre typhoïde, la varicelle, les infections respiratoires, la rougeole, la fièvre jaune, la dysenterie, et la poliomyélite.

Il existe également des personnes vivant avec le VIH SIDA dans la commune. Les principales difficultés auxquelles font face les formations sanitaires de la commune dans ce domaine est le refus par les populations d'effectuer les tests de dépistage et le refus de prise en charge (Prise des ARV) par certaines personnes malades. Toutefois, il existe un service de PTME au CMA de Galim-Tignère qui prend en charge les mères infectées.

Les actions de prévention contre ces maladies se font de manière permanente et consistent en la sensibilisation (affichage des tracts, porte-à-porte, etc.) sur les mesures à prendre pour éviter ces maladies. et par des campagnes de vaccination.

Il convient toutefois de signaler que le taux de fréquentation des centres hospitaliers publics reste très faible dans l'arrondissement (moins de 45% de la population). La plupart de patients arrivent dans les hôpitaux après avoir épuisé tous les autres recours (auto médication, médecine traditionnelle, etc.) ce qui accroît les risques de mortalité. Si la pauvreté est citée comme l'une des principales raisons, il n'en demeure pas moins que les mœurs traditionnelles y contribuent également. Par ailleurs le mauvais état des routes et l'éloignement des centres de santé par rapport à certains villages constituent des contraintes non seulement pour l'acheminement des patients dans les formations sanitaires de la Commune. Mais aussi pour des

évacuations en urgence de patient vers de grands centres hospitaliers (Tignère, Ngaoundéré, etc.).

❖ la petite enfance

Le taux de couverture vaccinale moyen pour l'ensemble des formations sanitaires de la Commune est de 90,45% les difficultés en ce qui concerne la vaccination sont liées au manque de matériel roulant et quelques fois à la réticence des parents.

Il existe également au CMA de Galim Tignère et au CSI de Wogomdou des centres de consultation prénatal. Le taux de fréquentation ici est d'environ 50%. Bon nombre de femmes enceintes ne s'y rendent qu'en cas de malaise.

Les carences courantes chez les enfants sont les avitaminoses, et l'anémie. La nutrition infantile consiste donc en un accroissement de la production de l'énergie à la protection de l'organisme du jeune enfant et au renouvellement des tissus par apport des vitamines et des compléments alimentaires.

3.3.2.5.2. Analyse des problèmes du secteur de la santé

PROBLÈME CENTRAL	CAUSES PERTINENTES	EFFETS	IDÉES DE PROJETS
Difficulté d'accès aux soins de santé de qualité	- Insuffisance du personnel au CMA de Galim Tignère - Insuffisance des lits d'hospitalisation dans les formations hospitalières de la commune de Galim-Tignère - Absence de point d'eau dans toutes les formations sanitaires de la commune de Galim-Tignère - Absence de clôture dans toutes les formations sanitaires de la commune de Galim-Tignère - Manque de logements d'astreinte dans formations sanitaires publiques de la Commune de Galim-Tignère - Absence des rampes d'accès pour les handicapés dans les formations	8 Difficulté à suivre efficacement les patients 9 Évacuation des patients 10 Recours à l'automatisation 11 Taux de mortalité élevé 12 Insécurité dans les formations hospitalières 13 Non conservation des corps 14 Accou	1. Électrification de 5 formations sanitaires publiques dans la commune de Galim-Tignère l'aide de Panneau solaire 2. Construction de 4 forages dans les formations sanitaires de la commune de Galim-Tignère; 3. Construction et équipement de 02 maternités dans les formations sanitaires publiques de la commune de Galim Tignère ; 4. Construction de 4 clôtures autour 4 formations sanitaires de la Commune de Galim-Tignère; 5. Équipement de 03 CSI de la commune de Galim Tignère en petit matériel de chirurgie 6. Construction et équipement de laboratoire aux CSI de Mayo Dankali et de Mbabo dans la commune de Galim Tignère 7. Construction d'une salle de consultation au CSI de Wogomdou ; 8. Sensibilisation des populations à propos des IST (enjeux, impacts, modes de prévention, prise en charge, etc.) 9. Équipement de 4 formations sanitaires publiques de la commune de Galim Tignère en incinérateur à Gaz ; 10. Réhabilitation d'un bâtiment au CMA de Galim-Tignère ; 11. Dotation d'une ambulance au CMA de Galim-Tignère 12. Acquisition d'un corbillard au CMA de Galim-

PROBLÈME CENTRAL	CAUSES PERTINENTES	EFFETS	IDÉES DE PROJETS
	sanitaires de la commune de Galim-Tignère • Manque d'électricité dans les formations sanitaires de la commune de Galim-Tignère. • Absence de Morgue dans la Commune • Bâtiment mal construit au CMA de Galim Tignère • Réticence des populations au dépistage (Statut sérologique) • Manque d'ambulance au CMA de Galim-Tignère • Manque de moto pour les campagnes de vaccination dans les formations sanitaires de la commune de Galim-Tignère • Faible fréquentation des formations hospitalières par les populations. • Mauvais état des routes joignant les grands centres hospitaliers. • Automédication	chement à domicile.	Tignère ; 13. Construction de 40 salles d'hospitalisation dans 4 formations sanitaires de la Commune de Galim-Tignère; 14. Dotation de 160 lits et matelas d'hospitalisation à 4 formations sanitaires de la commune de Galim-Tignère; 15. Équipement de 4 centres de santé en tensiomètre, lits d'accouchement, porte perfuseur) 16. Construction de 9 blocs cuisines dans 4 formations sanitaires de la commune Galim Tignère 17. Construction de 8 blocs latrines dans 3 formations sanitaires de la commune de Galim Tignère ; 18. Dotation de 4 réfrigérateurs à énergie solaire de quatre formations sanitaires publiques de la commune de Galim Tignère. 19. Construction du CSI de Wogomdou ; 20. Affectation du personnel (1 médecin, 4 laborantins, 4 infirmières accoucheuses, 6 aides-soignants) dans les formations sanitaires de la Commune de Galim Tignère 21. Construction de 6 logements d'astreinte pour le personnel soignant de la commune de Galim Tignère ; 22. Sensibilisation des parents de la commune de Galim Tignère sur l'importance du Programme élargi de vaccination ; 23. Dotation des CSI de Mbabo, Mayo Dankali et Wogomdou en moto tout terrain 24. Sensibilisation sur l'importance et les avantages de la médecine traditionnelle 25. Recensement et Organisation des tradipraticiens de la commune de Galim-Tignère par le Commune 26. Construction d'une maison de soin traditionnel à Galim Tignère 27. Equipement (60 000 000) 28. Plaidoyer en vue de la création construction et équipement de 3 CSI legal goro, assawé, gouri bari

3.3.2.6. Travail et Sécurité Sociale

3.3.2.6.1. Situation de référence

L'emploi au sein de la commune de Galim-Tignère est dominé par le secteur informel. Toutefois l'on note également la présence des emplois formels.

Les employés du secteur informel sont représentés par les différents corps de métiers. Les employés du secteur formel quant à eux sont les agents Communaux, les employés d'express union et les employés des sociétés de gardiennage.

Les conditions de travail restent dans l'ensemble très précaires. Cette précarité est liée à l'enclavement, à l'absence de couverture sociale (affiliation à la CNPS notamment) et à l'irrégularité des salaires et surtout à la non-maîtrise des dispositions de sécurité à prendre dans les chantiers et carrières principalement pour les exploitants miniers.

Les mutuelles de santé n'existent pas dans la commune et aucun cas d'emploi d'enfant n'a été déclaré dans les structures professionnelles. Toutefois ces derniers nombreux dans les sites d'extraction minière dans lesquels l'exploitation se fait de façon anarchique.

3.3.2.6.2. Analyse des problèmes du Travail et de la Sécurité Sociale

PROBLÈME CENTRAL	CAUSES PERTINENTES	EFFETS	IDÉES DE PROJETS
• Difficulté d'accès à la sécurité sociale	• Insuffisance de sensibilisation, de conscientisation des employeurs sur le code du travail. • Non-respect des dispositions du Code du travail. • Dévolution de fait de la plupart des structures aux structures à caractère familial. • Non-déclaration de la main d'œuvre annuelle par les structures. • L'absence de mutuelle de santé. • L'ignorance des dispositions de sécurité sur les chantiers. • Non-affiliation des travailleurs à la CNPS • Meconnaissance de l'importance de La délégation du travail • Absence de syndicat professionnel	• Mauvais traitement des employés. • Précarité de l'emploi • Précarité des couvertures sociales (paiements des cotisations à la CNPS tous les mois). • Absence de protection sanitaire au travail • Arrière de salaire.	1. Sensibilisation des employeurs aux respects des dispositions du code du travail. 2. Création une représentation de la CNPS dans le département du faro et Deo 3. Recensement des travailleurs de la commune. 4. Création d'une mutuelle de santé dans la Commune. 5. Recensement et sensibilisation des exploitants miniers sur les dispositions de sécurité à prendre dans les chantiers ; 7- Sensibilisation des travailleurs sur leur droits et devoirs. 8-sensibilisation des travailleur sur la nécessité de se regrouper en syndicats

3.3.2.7. Emploi et Formation Professionnelle

3.3.2.7.1. Situation de référence

❖ Emploi

Le secteur de l'emploi présente quelques opportunités dans la commune de Galim-Tignère avec la présence des entreprises, les mines (extraction artisanale), les appuis matériels et financiers, et les institutions facilitant l'accès au crédit à l'instar du PIASSI. Ces opportunités d'emploi sont disponibles dans les domaines de l'agriculture, du transport, du petit

commerce, de l'élevage et de la communication. En ce qui concerne les personnes sans emploi, elles sont généralement diplômées des centres de formations professionnelles et de l'enseignement général (CEPE, BEPC et probatoire).

❖ Formation professionnelle

S'agissant de la formation professionnelle, on note la présence d'un centre d'une SAR/SM créée en 1981. Ledit établissement possède 02 salles de classes avec 120 tables bancs, 02 ateliers équipés d'une machine à coudre et d'autres petits matériels. Les bâtiments de ce centre sont à bon état et construits en dur.

La gestion de la SAR/SM est assurée par à l'APEE. 8 apprenants tous de sexe masculin, encadrés par un formateur (également directeur de la SAR/SM), fréquentent ledit centre. Les apprenants formés par la SAR/SM de Galim-Tignère sont abandonnés à eux-mêmes, car il n'y existe aucun projet d'insertion professionnelle.

3.3.2.7.2. Analyse des problèmes du secteur de l'Emploi et de la formation professionnelle

PROBLÈME CENTRAL	CAUSES PERTINENTES	EFFETS	IDÉES DE PROJETS
Difficultés d'accès aux emplois jouissant d'une sécurité sociale et à la formation professionnelle de qualité	Emploi • Insuffisance de structures génératrices d'emploi • Absence de base de données des demandeurs d'emploi • Accroissement du secteur informel • Manque de qualification pour la majorité des demandeurs d'emploi • Manque de transparence du marché de l'emploi (non-publication des offres d'emploi) • Méconnaissance des techniques de recherche de financement Faible initiative privée chez les jeunes formés Formation professionnelle • Insuffisance de formateur à la SAR/SM • Sous équipement de la SAR/SM ; • Faible engouement de la population à la formation professionnelle • Absence de filières adéquates à la SAR/SM • Faible suivi des apprenants après la formation • Recherche de gain facile • Faible niveau scolaire	• Le chômage. • La pauvreté. • Développement du secteur informel. • Le sous-emploi. • Rareté des offres d'emploi • Importation de la main d'œuvre pour l'exécution de certains projets dans la commune	1. Équipements de deux ateliers à la SAR/SM. 2. Recrutement des enseignants à la SAR/SM. Mise en place des projets d'insertion professionnelle pour les élèves de la SAR/SM. 3. Mise en place d'un fichier de chercheurs d'emploi par la commune de Galim Tignère 4. Promotion de l'auto emploi dans la commune de Galim Tignère 5. Sensibilisation des populations aux bienfaits des formations professionnelles. 6. Plaidoyer en vue de l'ouverture des filières telles l'informatique, l'élevage à la Sar/SM de Galim Tignère.

3.3.2.8. Affaire Sociale

3.3.2.8.1. Situation de référence

Les personnes vulnérables dans la commune de Galim-Tignère sont nombreuses. Il s'agit des vieillards (personnes du 3e âge), les personnes handicapées, les enfants (enfants de la rue, les orphelins, les enfants abandonnés), les femmes (les veuves, les filles-mères), les anciens prisonniers, les lépreux blanchis, les personnes vivant seules, les individus itinérants, les populations d'accès difficiles et les sinistrés. Le tableau (37) donne une idée des effectifs de ces personnes vulnérables

Tableau 38. Synthèse des populations vulnérables.

ESPACE	Couches vulnérables														
	Handicapés moteurs	Handicapés visuels	Sourds	Muets	Orphelins vulnérables	Enfants de la rue	Grands malades	Veuves	Personnes du 3e âge	Grand malades	Personnes vivant avec le VIH/SIDA	Enfants en détention	Enfants en conflits avec la loi et inadapté social	Personnes victimes des fléaux et autres risques sociaux	Les populations autochtones et assimilées (Bororo,)
URBAIN	110	10			218	02	11	160	450	0		02	02	03	330
RURAL	122	111	18	26	413	09	02	50	315	114	41	00	03	60	720
TOTAL	232	120	18	26	318	11	13	220	688	114	41	02	05	63	1050

Source : D.D. Affaires sociales et enquêtes de terrain (02/2015)

Les populations autochtones et assimilées, sont la couche vulnérable majoritaire dans la commune de Galim Tignère. S'agissant des enfants en détention, la Commune de Galim-Tignère en compte deux. Et aucune politique de réinsertion des anciens détenus n'est mise sur pied au niveau de la Commune qui signalons le ne dispose pas de service social. Par ailleurs, Il n'existe qu'une seule association des couches vulnérables dans la Commune de Galim-Tignère. Il s'agit d'une association d'encadrement des personnes âgées qui mène des activités de sensibilisation. En revanche, les informations sur l'effectif des personnes encadrées ne sont pas disponibles.

Pour ce qui est de l'accès aux équipements publics, bon nombre d'administration et de bâtiments publics (centre de santé, CMA, établissement scolaires, etc.) ne disposent pas de rampe d'accès pour handicapés.

3.3.2.8.2. Analyse des problèmes du secteur des affaires sociales

PROBLÈME CENTRAL	CAUSES PERTINENTES	EFFETS	IDÉES DE PROJETS

PROBLÈME CENTRAL	CAUSES PERTINENTES	EFFETS	IDÉES DE PROJETS
• Faible assistance sociale aux personnes vulnérables	• Nombre élevé de couches et personnes vulnérables. • Non-attribution des équipements d'appui disponible aux personnes vulnérables. • L'absence de politique de réinsertion des anciens détenus. • Faible niveau d'organisation des personnes vulnérables • Absence de répertoire des personnes vulnérables au niveau de la Commune • Absence de service social au niveau de la Commune. • Absence de rampe d'accès pour handicapé dans les bâtiments publics. • Sous scolarisation des personnes vulnérables	• La pauvreté extrême des personnes vulnérables. • Marginalisation des couches vulnérables. • Difficulté d'accès aux services sociaux de base pour les enfants bororos (nutrition, éducation, santé, etc.)	1. Mise en place d'un répertoire des personnes vulnérables 2. Construction d'un centre de prise en charge des personnes du 3e âge 3. Sensibilisation des personnes vulnérables et marginales sur leurs droits. 4. Sensibilisation des populations sur le soutien à apporter aux personnes vulnérables ; 5. Organisation des audiences foraines en vue de l'établissement des actes de naissance aux enfants. 6. Octroi des aides et secours personnes vulnérables (7. Organisation des personnes vulnérables 8. Accompagnement des couches sociales vulnérables à travers les activités sociales et économiques. 9. Mise sur pied d'un comité communal d'attribution des aides et secours (CCAS) à Galim Tignère. 10. Systématiser l'organisation l'octroi des aides et secours de l'état dans la com de GT (11. Construction et équipement du centre social 12. Accompagner et organiser les personnes âgées en association, fédération et réseau sociaux 13. Améliorer la qualité et le cadre de vie socio-économique des populations autochtone dans la commune de Galim Tignère 14. Etablissement des actes de naissance aux enfants des populations vulnérables 15. Sédentarisation des populations nomades transhumantes

3.3.2.9. Promotion de la femme et de la famille

3.3.2.9.1. Situation de référence

La Commune de Galim-Tignère ne dispose pas d'un centre de promotion de la femme et de la famille. Toutefois, il y existe 11 associations féminines exerçant dans l'agriculture, le petit commerce et l'entraide familiale. Par conséquent, la contribution des femmes à l'économie locale s'effectue à travers les activités de petit commerce et l'agriculture.

En revanche, aucune aide n'est apportée aux familles vulnérables dans la mesure où elles ne sont même pas identifiées. Les unions conjugales quant à elles sont majoritairement de type traditionnel et non formel.

Concernant l'établissement des actes de naissance, il existe 4 bureaux d'état civil dans la commune (deux dans l'espace urbain et deux dans l'espace rural) donc fonctionnels (Mairie et Wougoumdou).

Le taux de fréquentation scolaire de la jeune fille reste faible (21.1% au secondaire et 35,86% au Primaire). Situation de nature à ressortir l'importance de la sensibilisation des parents sur les droits de la jeune fille.

3.3.2.9.2. Analyse des problèmes du secteur de la Promotion de la Femme et de la Famille

PROBLÈME CENTRAL	CAUSES PERTINENTES	EFFETS	IDÉES DE PROJETS
Faible épanouissement de la femme et des familles	- Absence de structure d'encadrement des femmes dans l'arrondissement - Absence de structure d'identification des familles vulnérables - Absence d'aide pour les familles vulnérables - Prédominance des unions conjugales de type traditionnel et non formel - Faible taux de fréquentation de la jeune fille - Le poids de la tradition et de la religion sur l'émancipation des femmes	- La pauvreté - Accentuation de la dépendance de la femme vis-à-vis de l'homme - Répudiation abusive - Taux élevé de déperdition scolaire surtout chez la jeune fille - Marginalisation de la femme dans la société	- Construction et équipement d'un centre de promotion de la femme et de la famille à Galim Tignère ; - Identification des familles vulnérables - Appui aux familles vulnérables ; - Organisation des ateliers de formation des femmes et des jeunes filles aux petits métiers - Organisation des mariages collectifs au niveau par la Commune de Galim Tignère - Sensibilisation des familles sur l'importance de la scolarisation de la jeune fille. - Sensibilisation des populations sur l'importance des actes d'état civil (actes de mariage, etc.) - construction de 03 foyers communautaires - dotation en petit matériel de tricotage aux femmes de 10 villages dans la commune de Galim Tignère.

3.3.2.10. Communication

3.3.2.10.1. Situation de référence

La commune de Galim-Tignère est partiellement couverte par les ondes radio du poste national. Environ 70% du territoire communal n'est couvert par aucun média (radio, télévision, presse écrite, etc.) et ne dispose d'aucun moyen de communication. Le seul moyen pour la population d'accéder à l'information reste la presse nationale (Cameroun Tribune) qui n'est disponible que dans les administrations. Les antennes extérieures (plateau et décodeurs) permettent aussi d'accéder à l'information pour ceux qui possèdent une source d'alimentation en énergie électrique (groupe électrogène, plaque solaire, etc.). Néanmoins, un projet de création d'une radio communautaire financée par le PNDP est sur de bonnes voies et devra permettre dans un proche avenir de favoriser l'accès à l'information aux populations de ladite Commune.

3.3.2.10.2. Analyse des problèmes

PROBLEME CENTRAL	CAUSES PERTINENTES	EFFETS	IDEES DE PROJETS
Difficultés d'accès à l'information.	- Absence d'une radio communautaire - Absence de couverture de la localité par des ondes radios et télé - Absence d'équipements de diffusion de la CRTV - Absence des autres médias dans la localité (presses écrites, poste de vente, etc.) - Absence d'électricité - Faible niveau d'instruction de la population	- Sous information des populations - Transmission des informations du « bouche-à-oreille »	- Mise en œuvre du projet de création d'une radio communautaire. - Équipement de la commune en émetteur FM et TV afin de recevoir le signal de la CRTV. - création d'un journal Communal.

3.3.2.11. Arts et Culture

3.3.2.11.1. Situation de référence

Bien qu'il n'existe pas de représentation du Ministère des Arts et de la Culture à Galim Tignère, les activités culturelles ne sont pas rares. Relevons que la cinématographie est absente dans la Commune. Cependant, il existe, des vidéoclubs et des structures d'enregistrement sonores installées principalement dans l'espace urbain qui fonctionne de façon informelle. Dans l'espace rural, les associations culturelles assurent la pérennisation de la culture.

Il n'existe pas de structures de culture et d'animation culturelle fonctionnelles dans la Commune. Cependant, des collections d'objets représentatifs et significatifs susceptibles de constituer de véritables musées sont logées dans la majorité des chefferies traditionnelles : C'est le lieu de signaler ici que le Lamidat de Galim Tignère de concert avec la Commune, devra sérieusement envisager la construction d'un musée et suivre de plus près les fouilles archéologiques qui se font dans la localité.

3.3.2.11.2. Analyse des problèmes dans le secteur des Arts et de la culture

PROBLÈME CENTRAL	CAUSES PERTINENTES	EFFETS	IDÉES DE PROJETS

PROBLÈME CENTRAL	CAUSES PERTINENTES	EFFETS	IDÉES DE PROJETS
• Difficulté à valoriser la culture locale	• Non-existence du sectoriel en charge des arts et de la culture • Absence de la cinématographie • Fonctionnement informel des vidéoclubs, • Absence de musées • Non-promotion des cultures allogènes. • Absence d'espace de diffusion Culturel	• Réduction de l'instruction • Méconnaissance des cultures allogènes • Non-valorisation des valeurs culturelles • Acculturation • Perte des objets d'art	1. Préservation des sites rituels de la Commune 2. Organisation des manifestations culturelles dans la Commune 3. Construction d'un musée au lamidat de Galim Tignère 4. Construction d'une maison de la culture dans la ville de Galim Tignère 5. Construction de 11 foyers communautaires dans les villages de la commune de Galim Tignère ;

3.3.2.12. Jeunesse et Éducation civique

3.3.2.12.1. Situation de référence

Le MINJEC est représenté dans la commune de Galim Tignère par le délégué d'arrondissement de la jeunesse et de l'éducation civique. Ce dernier est logé dans les locaux de l'ancienne sous-préfecture, un bâtiment vétuste et non équipé. Par ailleurs, il ne dispose pas de Budget de fonctionnement encore moins de moyen de déplacement pour le suivi des jeunes.

❖ Existence de CMPJ

Il existe un centre multifonctionnel de promotion des jeunes dans la ville de Galim Tignère. Ce centre forme les jeunes dans deux filières à savoir l'Electricité et L'informatique. Il compte 14 adhérents (10 en électricité et 4 en informatique), encadrés par un personnel insuffisant (deux formateurs soit un par filière). Ledit centre ne dispose pas d'infrastructures, car il fonctionne dans une salle empruntée à la SAR/SM.

❖ Insertion des jeunes

Le MINJEC encadre et appuie les jeunes de la Commune de Galim Tignère à travers les programmes gouvernementaux que sont :

- le programme d'appui à la jeunesse rurale et urbaine (Pajer-U)
- le programme d'insertion des jeunes par la fabrication du matériel sportif (PIFMAS)
- le service civique national de participation au développement.

En plus, il œuvre pour l'insertion des jeunes à travers leur autonomisation à travers des activités multiplicatrices de revenu.

Entre 2007 et 2014, six jeunes (tableau 38) ont bénéficié des appuis desdits programmes parmi lesquels 3 jeunes dans la ville de Galim Tignère, et 3 du village Lompta.

Tableau 39. Nombre de jeunes de la Commune de Galim Tignère ayant bénéficié de l'appui financier du PAJERU.

Année	Bénéficiaires	localité	activités	secteur
2007	1	Galim Tignère	menuiserie	PME
2009	3	Lompta	Embouche bovine Culture d'oignon Culture de Maïs	Elevage Agriculture
2010	1	Galim Tignère	Culture de Maïs	Agriculture
2013	1	Galim Tignère	Culture de Maïs	Agriculture

Source : D.A MINJEC (08/2014)

La principale raison qui explique ce faible appui est la méconnaissance des techniques de montage de projet et des sources de financement par les jeunes de la Commune (Faible postulat). Egalement, les coûts de financement (faible) des programmes susmentionnés font en sorte que les effets ne sont pas ressentis au sein de la population jeune.

Il faut toutefois souligner le faible remboursement des crédits par les bénéficiaires. Ceci est non seulement dû à la mauvaise foi de quelques uns mais aussi et surtout à un déficit d'encadrement. Malgré la volonté et la disponibilité de la DAJEC de Galim-Tignère, l'absence de budget de Fonctionnement est une limite à son action.

❖ **Existence des membres de la CJNC et associations de jeunes**

La commune de Galim Tignère compte 10 membres du Conseil national de la jeunesse. Outre la promotion du volontariat et du comportement civique et le recensement des organisations de jeunesse, ces derniers encadrent sous la supervision du Délégué D'arrondissement 38 GICs et Association des jeunes. Les principales activités de ces GIC et Associations sont entre autres la sensibilisation (contre les MST, et sur l'importance de l'éducation des enfants), l'agriculture, l'élevage et l'apiculture.

❖ **Nombre de jeunes ayant bénéficié ou participés respectivement de stage ou aux camps de jeunes.**

Ces deux dernières années, 45 jeunes majoritairement des citadins ont bénéficié de Stage de formation sur les petits métiers (Agriculture, élevage), Secourisme, Education Civique (service prémilitaire) respectivement au Cifan et Au collège protestant de Ngaoundéré.

Aucun jeune n'a participé à un camp ou à une colonie de vacances au niveau communal.

3.3.2.12.2. Analyse des problèmes du secteur de la jeunesse et de l'Éducation Civique

THÈME CENTRAL	CAUSES PERTINENTES	EFFETS	IDÉES DE PROJETS
• Difficulté d'épanouissement des jeunes	• Faible insertion socio professionnelle • Insuffisance de moyens financiers pour l'organisation des activités ; • Absence de moyen matériel et financier pour le suivi et l'encadrement des jeunes; • Absence d'infrastructures et équipement d'encadrement ; • Activités peu diversifiées de l'unique centre multifonctionnel ; • CMPJ sous-équipé en matériel didactique adéquat • Appui financier dérisoire et irrégulier aux projets des jeunes • Incivisme généralisé ; • Consommation des stupéfiants (Tramadol, Diazepam, etc.)	• Déperdition scolaire ; • Chômage ; • Délinquance ; • Exode rural ; • Désœuvrement et oisiveté ; • Dépravation des mœurs ; • Propagation du VIH/SIDA.	1. Construction et équipement de la délégation d'arrondissement de la JEC de Galim Tignère 2. Dotation de la délégation d'arrondissement de la JEC de Galim Tignère en matériel de Sonorisation 3. Construction d'une tribune de fête à Galim Tignère 4. Construction et équipement d'un CMPJ à Galim Tignère 5. Formation des leaders des jeunes en entrepreneuriat jeune et en technique de montage de projet ; 6.Élaboration par la commune d'un fichier de demandeurs d'emploi 7. Promotion des stages de vacance au niveau communal 8. Dotation de la délégation d'arrondissement du MINJEC en matériel roulant (Moto tout terrain) 9. promotions de l'auto Emploi dans toute la commune de Galim Tignère ; 10. Structuration des jeunes de la commune de Galim-tignère 11. Octroi des financements aux jeunes de la commune de Galim Tignère ; 12. construction et équipement du CMPJ de Galim Tignère 13. organisation de 02 campagnes de lutte contre la toxicomanie en milieu jeune dans la commune de Galim Tignère 15 sensibilisations des jeunes de la commune de Galim Tignère sur l'importance de l'éducation 17. Organisation de 2 séminaires des renforcements des capacités des leaders associatifs en entrepreneuriat, montage des projets et recherche des financements 18 Construction du siège du Conseil National de la jeunesse du Cameroun (CNJC) à Galim Tignère 20 Octroi des Appuis financiers et en moto aux jeunes de la commune de Galim Tignère par les programmes tels que le PIASSI, le PAJERU, et les autres programmes gouvernementaux et organismes extérieurs.

3.3.2.13. Sport et Éducation Physique

3.3.2.13.1. Situation de référence

La Commune de Galim-Tignère dispose de quelques aires de jeu. (tagori vivre, ville de Galim Tignère, wogomdou, Garbaya Salamoun, Mayo Djarandi, Mayo Danakil, etc.) Cependant, ces aires de jeu non règlementaires sont en très mauvais état. Il s'agit essentiellement des terrains de football. Par ailleurs, aucun centre de formation sportif n'est installé dans la Commune.

Également, les associations sportives n'y respectent pas les normes du ministère des sports et l'éducation physique. Elles exercent de manière informelle, dans la clandestinité. Les manifestations sportives fonctionnent sans suivi, en l'absence de sponsor et dans un flou total. Le principal championnat est celui organisé chaque année à l'occasion du festival Nyem-nyem. Le dit festival voit la participation de nombreuses équipes de football (équipe villageoise et citadines).

3.3.2.13.2. Analyse des problèmes du secteur du sport et de l'éducation civique

PROBLEME CENTRAL	CAUSES PERTINENTES	EFFETS	IDEES DE PROJETS
• Difficulté à pratiquer les activités sportives	• Absence d'aires de jeu règlementaires ;. • Mauvais état des aires de jeu existant • L'absence de centre de formation dans les différentes disciplines sportives. • Faible intérêt des populations pour la pratique du sport • Le manque d'engouement des populations aux activités sportives • Absence d'infrastructures sportives • Évolution clandestine des associations sportives • Ignorance par la population des différentes vertus du sport ; • Faible pratique du sport	• Faible encadrement des jeunes sportifs • Développement des AVC et de l'obésité au sein des populations.	1. Aménagement d'un parcours Vita dans la commune de Galim Tignère ; 2. Construction d'une plateforme multisport à Galim Tignère ; 4. Sensibilisation des populations de la commune sur l'importance de la pratique du sport. 5. Formalisation des associations sportives existantes ; 6. Construction d'une école de football à Galim Tignère ; 7. Construction d'un stade municipal avec tribune, vestiaire et piste d'athlétisme à 08 couloirs à Galim Tignère. 8. Aménagement de 28 aires de jeu dans la Commune de Galim Tignère ; 9. Construction d'un Gymnase dans la ville de Galim Tignère 10. Formation de 10 jeunes de la commune de Galim-tignère en maintenance d'infrastructures sportives

3.3.3.SECTEUR SPECIFIQUE GOUVERNANCE

Da le cadre de la planification ce secteur comprend l'administration la décentralisation la sécurité et maintien de l'ordre.

3.3.3.1. Administration territoriale, décentralisation, sécurité et maintien de l'ordre

3.3.3.1.1. Situation de référence

La commune de Galim Tignère en général compte 2 chefs de 2e degré (ville de Galim Tignère et Lompta) et 66 chefferies de 3e degré. L'organisation de ces derniers obéit aux dispositions de 1977 qui régissent les chefferies traditionnelles du Cameroun. Cependant, le bicéphalisme est le problème majeur auquel le pouvoir traditionnel fait face. Cette situation s'observe exclusivement au niveau des chefferies de 3e degré où certains individus « leader de communauté » se réclament chefs du 3^e degré. Situation de nature à engendrer des tensions sociales et une cohabitation froides des populations.

Les services rendus aux populations sont : l'établissement des actes de naissance, de mariage et de décès. Il existe à cet effet de 4 bureaux d'état civil dans la commune : deux dans l'espace urbain (lamidat et Galim centre à la Mairie) et deux dans l'espace rural (Lompta et Wogomdou). Seulement, deux des quatre centres d'état civil ne sont pas fonctionnels (Lompta et lamidat). Outre le centre d'état civil principal (sous équipé) logé dans l'enceinte du bâtiment de la mairie, aucun autre centre ne dispose de bureau ou même d'équipement adéquat. Les ruptures de registres, les déclarations verbales de naissance sont là les principales difficultés auxquelles ces centres doivent faire face outre le manque d'infrastructure et d'équipement.

Du côté des populations (principalement rurales), les principales difficultés auxquelles elles font face par rapport aux services administratifs est l'éloignement desdits services et le mauvais état des routes et la sous information par rapport aux activités de la commune.

❖ Sécurité et maintien de l'ordre

Sur le plan sécuritaire, il existe un seul poste de gendarmerie dans toute la Commune. Ce dernier basé dans l'espace urbain assure la sûreté et la sécurité des biens et des personnes tant sur les voies de circulation que dans le quartier et villages de la Commune. Toutefois il convient de souligner que la ville de Galim Tignère est une ville assez calme. Et les zones d'insécurité se retrouvent exclusivement dans l'espace rural (leggal-Goro, Tondé wandou, Assawé, Tagouri, Mayo Dankali, Kouï, et Djem).

Notons pour terminer que l'essentiel des heurts entre populations sont des conflits agropastoraux. Ils sont gérés au niveau local généralement à

l'amiable ou par une commission consultative constitué par le D.A EPIA, par le D.A. ADER, et présidé par le sous-préfet.

Par rapport aux risques naturels, sont identifiées comme zones à risque d'inondation (zone non *aedificandi*), les secteurs hydromorphes, les secteurs hydromorphes le long de Mayo Tagouri, les zones inondables le long de Mayo Kouï, les secteurs inondables le long de Mayo lougoungo, les zones inondables le long de Mayo vouré, la zone inondable le long de Mayo djoia, la zone inondable le long de Mayo Beli.

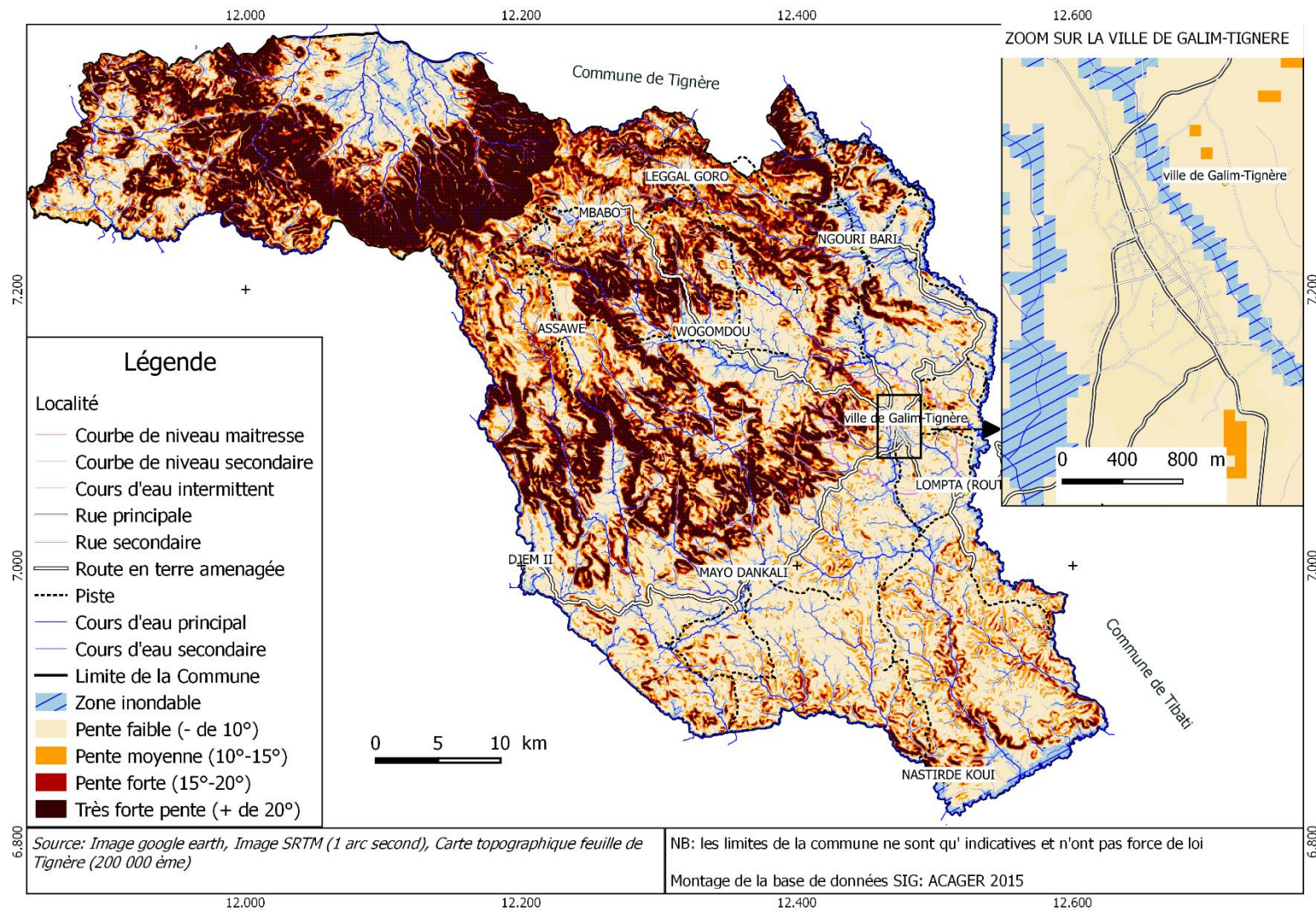


Figure 14. Carte des des aléas à risque naturel dans la commune de Galim-Tignère

3.3.3.1.2. Analyse des problèmes du secteur de l'Administration territoriale, décentralisation, sécurité et maintien de l'ordre

PROBLÈME CENTRAL	CAUSES PERTINENTES	EFFETS	IDÉES DE PROJETS
Difficulté d'accès aux services administratifs et de maintien de l'ordre	• Faible appropriation du processus de la décentralisation par les autorités municipales • Insuffisance de postes et du personnel de sécurité. • Bicéphalisme au niveau de certaines chefferies traditionnelles • proximité et Perméabilité des frontières avec le Nigéria; • éloignement des postes de maintien de l'ordre • non-établissement des actes de naissance par certains parents	• Recrudescence du vol • Instabilité des populations • Circulation des produits de mauvaise qualité (carburant, médicaments, etc.) • Circulation des stupéfiants • Arrêt précoce des études par les enfants sans actes de naissance	1. Renforcement de la sécurité Frontalière 2. Mise sur pied des comités de vigilance dans les quartiers et villages de la Commune 3. Sécurisation des zones à risques (zones d'inondation et d'érosion) 4. Construction d'un Forage à la sous-préfecture 5. Plaidoyer en vue de la création de 6 nouveaux centres d'état civil (Mayo Dankali, Assawé, Leggal Goro, Mbabo Djem et Ngouri Bari) 6. Constructions et équipement des centres d'état civil de Lompta et Wogomdou 7. Équipement du centre d'état civil principal de GalimTignère, et de Wogomdou (ordinateurs complets, panneaux solaires, Classeurs, Bureaux,) 8. Dotation annuelle de 05 registres d'enregistrement des naissances au centre d'état civil principal de Galim Tignère 9. Recrutement et affectation du personnel dans les différents bureaux d'état civil 10. Organisation des plates-formes d'échanges entre l'autorité municipale et la population 11. Etude de faisabilité en vue du recasement de populations installées dans les Zones à risque 12. Construction et équipement de la bigarde de galim Tignère 13. Création d'un poste de gendarmerie à leggal goro, Mbabo., Djem Galim 14. Cloture de la SP et de la residence du SP 15. Construction de trois maisons d'astreinte pour la brigarde 16. Création d'un commissariat de sécurité publique à Galim – Tignère construction 17. Création d'un poste d'identification (AD12) + logement d'astreinte 18. Refection et équipement de la sous préfecture 19. Plaidoyer en vue du renforcement des gendarmes dans les postes de Galim-Tignère 20. Plaidoyer en vue de l'affectation des policiers au poste de Galim-Tignère 21. Equipement en moyen de télécommunication à l'administration 22. Création et construction d'un camp Bir à Mbabo 23. Dotation de véhicule de service à la SP

3.4. Principales potentialités et ressources de la commune

Tableau 40. MATRICE DIAGNOSTIC DES RESSOURCES NATURELLES ET ESQUISSE DE PUGDT (Carte participative consolidé d'utilisation de l'espace)

Ressources naturelles	Localisation	Potentiel	Utilisation	Contrôle	Mode de gestion (accès)	Tendance	Problèmes/ contraintes	Action à entreprendre
Ressources en eau	Cours d'eau (<i>mayo vouré, mayo béeli, mayo Tagouri, Bana, etc.</i>).	Très important	- Lessive ; - boisson domestique ; - Abreuvement des animaux ; - maraîchage - pêche - exploitation minière	Pas de contrôle	Accès libre	Tarissement précoce	Tarissement des cours d'eau, Destruction de la forêt-galerie, pollution, tarissement Destruction des berges des cours d'eau	- Protection des berges par reboisement
	Lac (MBAMDJEM, etc.)	faible	- Abreuvement des animaux ; - pêche	Pas de contrôle	Accès libre	Eutrophisation	Suivi et entretien inexistant	- Ensemencement les lacs en espèces piscicole ; - Aménagement des abords des lacs
	Chute d'eau (chute de Tagouri)	faible	Aucune	Pas de contrôle	Accès libre	RAS	- Site Difficile d'accès - Site non aménagé	Aménagement du site
	Sources d'eau naturelles (Bontadjé ; Mayo Perdé, etc.)	important	- Lessive ; - boisson domestique ; - Abreuvement des animaux ;	Pas de contrôle	Accès libre	RAS	Espace non aménagé	Aménagement des sources d'eau pérenne
	Lahoré (Galim –Tignère, Djamboutou 2)	important	- Abreuvement des animaux - Boisson domestique	Pas de contrôle	Accès libre	RAS	Infrastructure en mauvais état	Réhabilitation des infrastructures des Lahoré de Galim Tignère et

Ressources naturelles	Localisation	Potentiel	Utilisation	Contrôle	Mode de gestion (accès)	Tendance	Problèmes/ contraintes	Action à entreprendre
								de Djamboutou 2
Ressources végétales	Forêt-galerie	important	• Exploitation de bois de chauffe et d'œuvre • Prélèvement d'espèces médicinales	-Service forêt et Faune -Service environnement et protection de la nature -Autorité traditionnelle	libre	dégradation accélérée, raréfaction des espèces médicinales surexploitées	• Exploitation anarchique, déboisement, désertification • Feux de brousse • Exploitation illicite du bois	-Organisation de l'exploitation -promotion du reboisement -aménagement forestier des îlots restants
	Savanes (60% de la superficie de la Commune)	Existence de plusieurs essences, source de biodiversité	- Pâturage ; - coupe du bois de chauffe ; - Prélèvement d'espèces médicinales ; - construction des clôtures autour des champs	Service forêt et Faune -Service environnement et protection de la nature -Autorité traditionnelle	Faible organisation	érosion, dégradation des pâturages	Conflits agropastoraux, Feux de brousse non contrôlés	Sensibilisation des populations sur les périodes convenables des feux de brousse, Zonage des espaces pastoraux et agricoles
Ressources fauniques	Dans toutes la commune avec une forte concentration sur le Mbabo	Très important (singes, phacochères, hyènes, touraco géant, lapins, lièvre, etc.).	Chasse illicite	Service forêt et Faune -Autorité traditionnelle	Accès libre	Rareté de certaines espèces	- Braconnage, - insuffisance du contrôle - Destruction des biotopes animaux	- Lutte contre le braconnage ; - protection des espèces et de leur habitat
Ressources agricoles	Bas-fonds	Très important (Sol Fertiles réseau hydrographique dense)	• Production agricole (Maïs, patate douce, banane Plantin, Taro, légumes, etc.) • Maraichage	- Accès par achat ou location pour les allogènes ; par héritage ou libre pour les riverains	contrôlé	Inondations en saison pluvieuse, utilisation abusive de pesticides	• Pollution des cours d'eau et des sols, • conflits agropastoraux, • accès difficile à la terre ;	- aménagement des bas-fonds ; - sensibilisation des maraîchers sur l'utilisation des pesticides ; - délimitation des

Ressources naturelles	Localisation	Potentiel	Utilisation	Contrôle	Mode de gestion (accès)	Tendance	Problèmes/ contraintes	Action à entreprendre
							• Destruction des cultures par les eaux ; • Destruction des galeries forestières	zones de maraîchage
	Jardins de case	agriculture, conservation de la biodiversité	- Production agricole (Maïs arachides, Patate douce, etc.). - Arboriculture fruitière,	Contrôlé par les propriétaires	Contrôlé	- Perte de la fertilité - Vieillessement des vergers,	- surexploitation du sol ; - non application des techniques de gestion de la fertilité des sols	- Promouvoir la fertilisation organique comme les fosses compostières - promouvoir l'agroforesterie autour des cases
	Interfluves et versants	Très important (Sols disponibles sur de vaste superficie)	Culture de maïs, manioc, arachide, patate douce, macabo, taro, igname, banane sauvage, haricot, pomme de terre	Accès par achat ou location pour les allogènes ; par héritage ou libre pour les riverains	Contrôlé par le propriétaire et l'autorité traditionnelle	- Baisse de fertilité, - introduction de nouvelles spéculations ; - protection des espaces par haie vive.	• Certains sols sont peu fertiles • Repousse rapide des mauvaises herbes (Bokassa Grass) • Conflits agropastoraux • Manque d'eau en saison sèche • Surexploitation de champs créés • Faible mécanisation pour l'ouverture de grands champs • Usage des outils et techniques rudimentaires	* Encourager l'intégration agriculture et élevage * Former les paysans sur les techniques de fertilisation organique et de lutttes antiérosives

Ressources naturelles	Localisation	Potentiel	Utilisation	Contrôle	Mode de gestion (accès)	Tendance	Problèmes/ contraintes	Action à entreprendre
Ressources pastorales	Interfluves et versant et piémont	Propice à l'élevage bovin	Pâturage	MINEPIA,	Autorisation tradition	Régression qualitative et quantitative des espèces les plus	-des parcours -Dégradation	Promotion de la culture fourragère
			race Goudali	traditionnelles	nelle	appâtées ;	des sols - envahissement des pâturages par les mauvaises herbes (<i>Bokassa-grass</i>) - <i>embuissonnement des pâturages</i>	
	Bas fond	Important (présence de l'herbe fraîche des boutures de maïs et des mares d'eau en saison sèche) Présence de lahoré	Pâturage de saison sèche	Pas de contrôle	Autorisation traditionnelle	surpâturage	- Assèchement des rivières - forte concentration de bête sur des espaces réduits - érosion des berges due au piétinement	- Promouvoir la culture fourragère ; - Aménagement des mares d'abreuvement du bétail
Ressources minières	-Carrière de Cailloux bleus (Ngori Haman, Assawé, Mayo Dankali etc) -Carrières d'or (leggal goro etc.).	Très important	Prélèvement de la ressource à des fins commerciales	libre	libre	Implication de toutes les couches sociales	Pollution et dégradation de l'environnement	- Reboisement des sites abandonnés - Encadrer et organiser les différents exploitants - Construction d'un hangar à Mayo Badi - Etudier les potentialités

Ressources naturelles	Localisation	Potentiel	Utilisation	Contrôle	Mode de gestion (accès)	Tendance	Problèmes/ contraintes	Action à entreprendre
								d'exploitation
	-Carrières de sable (mayovouré etc.)	Très important	Prélèvement de la ressource à des fins d'utilisation personnelles ou commerciales	libre	libre	Implication de toutes les couches sociales	- Affouillement des berges des cours d'eau - Faible organisation	- Encadrer et organiser les différents exploitants

3.5. Esquisse du plan d'utilisation et de gestion des terres de l'espace communales

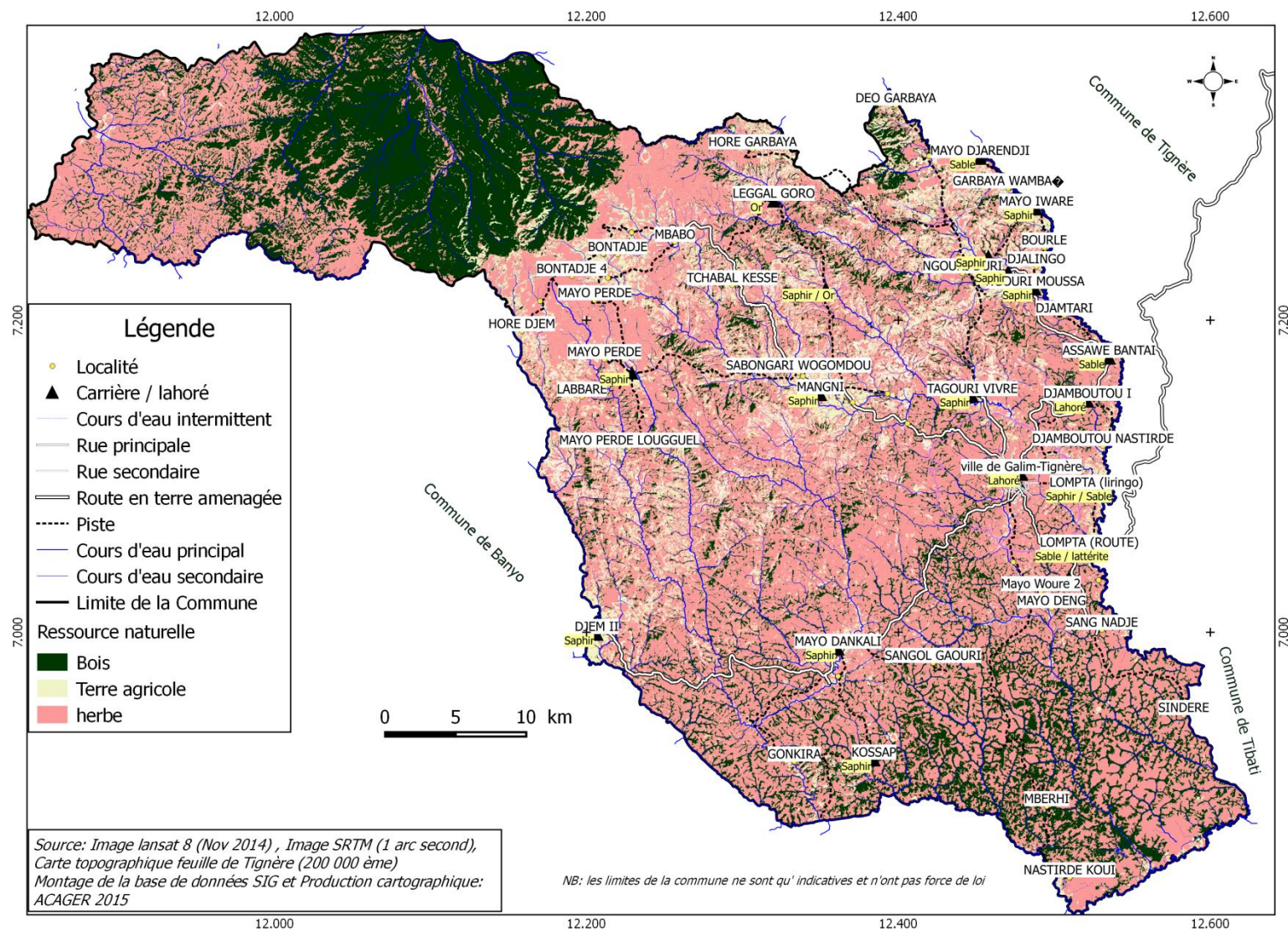


Figure 15. Carte des ressources naturelles de la commune de Galim-Tignère

3.6. Synthèse des données sur les changements climatiques

Tableau 41. MATRICE DE CAPTAGE DE LA GRAVITE DES PROBLEMES, CONTRAINTES ET IDENTIFICATION DES MESURES D'ADAPTATION AUX CC

Tableau 42. Matrice de captage de la gravité des problèmes, contraintes et identification des mesures d'adaptation

SECTEUR (Unité d'exposition)	Tendances des CC	Effets biophysique s	Effets socio- économiques	Niveau de risque (Elevé, moyen, faible)	Potentiel local pour résoudre/ Capacité d'adaptation (Solutions endogènes)	Solutions envisagées	Villages/ Zones concernés
ESPACE URBAIN							
UNITE D'EXPOSITION 1 : zone de plateau							
Agriculture	- Vents violents - Sécheresse ;	- Destruction des plantes ; - Tassement des cours d'eau ;	- Baisse du rendement agricole ; - Insécurité alimentaire ;	- Moyen	- Surveillance de l'espace agricole ; - Aménagement des bassins de rétention d'eau - Utilisation des engrais organiques - Utilisation des espèces résistantes - Pratique de l'arrosage	- Mise en place des haies vives - Apport en produits phytosanitaires et sensibilisation sur leur utilisation - Reboisement - Utilisation des semences améliorées - Encadrement des agriculteurs	- Toute la ville
Élevage	- sécheresse	- Insuffisance de pâturage ; - Mort du bétail ; - Épizooties - Réduction progressive du cheptel	- baisse du pouvoir d'achat des éleveurs - pauvreté	- Moyen	- Achat de tourteaux - construction d'un enclos - Transhumance - Utilisation des plantes médicinales pour soigner le bétail	- Délimitation des zones de pâturage - Création des champs fourragers - Approvisionnement en aliments concentrés pour le bétail - Encadrement technique des Eleveurs	- Toute la ville

SECTEUR (Unité d'exposition)	Tendances des CC	Effets biophysique s	Effets socio- économiques	Niveau de risque (Elevé, moyen, faible)	Potentiel local pour résoudre/ Capacité d'adaptation (Solutions endogènes)	Solutions envisagées	Villages/ Zones concernés
Eau, assainisse ment et santé	- Sécheresse	- Assèchement des puits	- récurrence des Maladies hydriques ;	- faible	- Utilisation de l'eau des mayo	- Entretien des points d'eau potable - Création de forage supplémentaire - Extension d'adduction en eau potable	- Toute la ville
Travaux publics	- Forte pluviométrie	- Ravinement des rues; - ensablement des rues	- Dégradation de la voie publique	- Moyen	- Remblaiement des nids de poules	- Entretien permanent des rues	- Toute la ville
Éducation de base	- vent violent	- Ebranchage des arbres - chablis	- Destruction des toitures bâtiments scolaires	- Moyen	- Réhabilitation des bâtiments endommagés	- Réhabilitation des bâtiments endommagés - Reboisement des alentours des écoles	- Quartier Ticket
UNITE D'EXPOSITION : zone inondable							
Agriculture	- Crue fréquente	- montée précipitée des eaux	- Destruction des champs	- Moyen	- Pratique des cultures sur terrain légèrement élevé - creusage des rigoles dans les champs - Adoption des espèces résistantes (Taro, Banane plantin)	- Aménagement des bas- fonds	- Berge de Mayo- Ndoya - Berge de Mayo Vouré

SECTEUR (Unité d'exposition)	Tendances des CC	Effets biophysiques	Effets socio-économiques	Niveau de risque (Elevé, moyen, faible)	Potentiel local pour résoudre/ Capacité d'adaptation (Solutions endogènes)	Solutions envisagées	Villages/ Zones concernés
Élevage	- sécheresse	- assèchement précoce des rivières ; - tarissement des mares - rareté de l'herbe fraîche	- Baisse de production animale - Perte du bétail	- Moyen	- Transhumance - Apport de complément nutritif au bétail	- Création des champs fourragers - Approvisionnement en tourteaux pour le bétail - Construction des forages pastoraux	- Berge de Mayo-Ndoya - Berge de Mayo Vouré
Travaux publics	- Forte pluviométrie	- Dégradation de la chaussée - envahissement de la chaussée par les herbes - affouillement des abords des ouvrages d'arts par les eaux	- Difficultés de déplacement - Destruction des ouvrages d'art	- moyen	- Remblaiement des nids de poule	- Réhabilitation de la route - Mise en place des gabions aux abords des ouvrages d'art	- Mayo-vouré
ESPACE RURAL							
Unité d'exposition : interfluves							
Agriculture	- Vents violents - Sècheresse ;	- Destruction des plantes ; - Tarissement des cours d'eau ;	- Baisse du rendement agricole ; - Insécurité alimentaire ;	- Moyen	- Aménagement des bassins de rétention d'eau dans les mayo - Utilisation des espèces résistantes - Pratique de l'arrosage	- Mise en place des haies vives - Vulgarisation de l'Agroforesterie - Utilisation des semences améliorées	Tous les villages

SECTEUR (Unité d'exposition)	Tendances des CC	Effets biophysique s	Effets socio- économiques	Niveau de risque (Elevé, moyen, faible)	Potentiel local pour résoudre/ Capacité d'adaptation (Solutions endogènes)	Solutions envisagées	Villages/ Zones concernés
Élevage	-sècheresse - colonisation de pâturages par les mauvaises herbes et les ligneux	- rareté de l'herbe -	- sous-alimentation du bétail - Migration des éleveurs - Réduction progressive du cheptel	- Moyen	- Achat de compléments alimentaire (tourteaux, son de Maïs, etc) - Transhumance - ébranchage des arbres pour nourrir le bétail	- Délimitation des zones de pâturage - - Création des champs fourragers - vulgarisation du ranching	Tous le villages
Eau, assainisse ment	- Sècheresse	- Assèchement des puits et rivières	- Récurrences des maladies hydriques ;	- Moyen	- Utilisation des plantes médicinales	- Aménagement et/ou entretien des points d'eau potable - construction de forages supplémentaires - développement des mini- adduction d'eau potable	Tous les villages de la commune
Travaux publics et Transports	- Forte pluviométrie	- Ravinement des routes - Dépôt de sable sur chaussé	- dégradation des routes et pistes - accentuation des accidents de circulation	- Élevé	- Remblaiement des nids de poules	- Reprofilage des routes et piste - Entretien permanent du réseau routier	Tous les villages
Habitat	Forte pluviométrie Vents violents	- érosion - Ravineme nt	- Destruction des habitations	Faible	Construction des habitations en matériaux définitifs	Formation sur les techniques de constructions modernes avec l'utilisation des matériaux locaux	Tous les villages
Unité d'exposition : zone de montagne							

SECTEUR (Unité d'exposition)	Tendances des CC	Effets biophysique s	Effets socio- économiques	Niveau de risque (Elevé, moyen, faible)	Potentiel local pour résoudre/ Capacité d'adaptation (Solutions endogènes)	Solutions envisagées	Villages/ Zones concernés
Agriculture	- Forte pluviométrie	- lessivage des sols	- Faible production	- Moyen	- Utilisation des engrais organiques	- Reboisement - Subvention du secteur agricole	Mbabo, Mbontadjé (1, 2, 3, 4), tondé wandu, horé djem, horé Garbaya.
Élevage	- Sècheresse - Hausse des températures	- tarissement des mares - assèchement des rivières - rareté de l'herbe fraîche	- Perte du bétail -	- Moyen	- transhumance	- Multiplication des lacs artificiels - Création des champs fourragers	Mbabo, Mbontadjé (1, 2, 3, 4), tondé wandu, horé djem, horé Garbaya.
Travaux publics / transport	- Forte pluviométrie	- ravinement des pistes -	- Difficultés de déplacement - Cherté du coup de déplacement	- Élevé	- Remblaiement des nids de poule	- Ouverture des routes - Construction des caniveaux - Installation des barrières de pluie	Mbontadjé (1, 2, 3, 4), tondé wandu, horé Djem, horé Garbaya.
Éducation de base	- Vents violents, - Forte pluviosité	Climat rude	- Retard scolaire - absentéisme	- Moyen	Changement de mode vestimentaire	- Construire les salles selon les normes	Bontadje 1 et Bontadje 2
Unité d'exposition : zone de Bas-Fonds							

SECTEUR (Unité d'exposition)	Tendances des CC	Effets biophysique s	Effets socio- économiques	Niveau de risque (Elevé, moyen, faible)	Potentiel local pour résoudre/ Capacité d'adaptation (Solutions endogènes)	Solutions envisagées	Villages/ Zones concernés
Agriculture	- Forte pluviométrie	- montée précipitée des eaux	- Destruction des champs	- Moyen	- Pratique des cultures sur terrain légèrement élevé - creusage des rigoles dans les champs - Adoption des espèces résistantes (Taro, Banane plantin)	- Aménagement des bas-fonds	Garbaya salamou, mayo iwaré, djalingo, Ngouri Haman, Ngouri Bari, Mayo béli, Bantaï, tagouri vivre, tagori pont, Mayo lougougole, mayo dankali, Nastirdé kouï
Élevage	- Hausse des températures	- assèchement précoce des rivières ; - tarissement des mares - rareté de l'herbe fraîche	- Baisse de production animale - Perte du bétail	- Moyen	- Transhumance - Apport de complément nutritif au bétail	- Création des champs fourragers - Approvisionnement en tourteaux pour le bétail - Construction des forages pastoraux	Garbaya salamou, mayo iwaré, djalingo, Ngouri Haman, Ngouri Bari, Mayo béli, Bantaï, tagouri vivre, tagori pont, Mayo lougougole, mayo dankali, Nastirdé kouï

SECTEUR (Unité d'exposition)	Tendances des CC	Effets biophysiques	Effets socio-économiques	Niveau de risque (Elevé, moyen, faible)	Potentiel local pour résoudre/ Capacité d'adaptation (Solutions endogènes)	Solutions envisagées	Villages/ Zones concernés
Travaux publics	- Forte pluviométrie	envahissement de la chaussée par les herbes - affouillement des abords des ouvrages d'arts par les eaux	- Difficultés de déplacement - Destruction des ouvrages d'art	- moyen	- Remblaiement des nids de poule	- Réhabilitation de la route - Mise en place des gabions aux abords des ouvrages d'art	- Djamboutou - Mayo beliyar - Mayo lougougole - Tagouri pont

3.7. DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE LOCALE

Activités (1)	Secteurs	Institutions	Potentialités			Difficultés	Besoins/ idées de projet
			Acteurs	Ressources naturelles	Infrastructures existantes	Handicaps à la réalisation des activités du secteur	
Productions agricole	MINADER	- PNDP PIASSI	-Agriculteurs ; -Maraîchères ;	-Présence des bas-fonds - réseau hydrographique dense - présence des sols fertiles - présence de grands espaces propice à l'agriculture.	- 05 Postes agricoles et 01 CEAC créé, mais non construit, une Délégation D'arrondissement de l'ADER - 01 magasin de stockages non achevé	-Difficultés d'évacuation des produits agricoles -Difficultés de conservation et de transformation des produits agricoles -Difficultés d'accès aux financements.	1. Organisation d'un comice agropastoral communal annuel dans la commune de Galim-Tignère 2. Construction de 2 mini-unités de transformation de manioc [Wogomdou (1), Mayo Dankali (1)] dans la commune de Galim-Tignère 3. Dotation de 43 moulins communautaires + abris aux populations rurales de la commune de Galim-Tignère 4. Construction de 48 magasins de stockage de Maïs dans les villages de la Commune de Galim-Tignère 5. Structuration des agriculteurs de la Commune de Galim-Tignère en coopérative par filière 6. Formation des leaders de GICS et Coopérative agricole de Galim-Tignère en étude de faisabilité de leur

Activités (1)	Secteurs	Institutions	Potentialités			Difficultés	Besoins/idées de projet
			Acteurs	Ressources naturelles	Infrastructures existantes	Handicaps à la réalisation des activités du secteur	
							projet de production
Productions pastorales dans les zones rurales et urbaines	MINEPIA	-ACEFA -PNDP PNVRA	-Eleveurs ; -Apiculteurs ;	-Présence d'espace pour les cultures fourragères - disponibilité des herbes (zone de savane) - présence de nombreuses rivières et mares	- 06 CZCSV - Présence de 26 parcs de vaccination (tous en matériaux provisoires)	-Faible encadrement des éleveurs ; - utilisation d'outil et de technique rudimentaire pour la cueillette du miel - Conflits agropastoraux - Coût élevé des produits d'élevage sur le marché Manque d'infrastructure d'appui à l'élevage	7. Formation des leaders d'associations, de Gics et de Coopérative de la commune de Galim-Tignère en technique de recherche de financement et de partenariat 8. 9. Structuration des éleveurs, pêcheurs et apiculteurs de la commune de Galim-Tignère en coopératives 10. Construction d'un marché de volailles dans la commune de Galim-Tignère 11. Construction d'un abattoir moderne dans la ville de Galim-Tignère; 12. Aménagement de 8 aires d'abattage dans la commune de Galim-Tignère 13. Construction de 04 magasins de stockage de miel dans la commune de Galim-Tignère 14. Mise en place de 5 mini unités de transformation de Miel dans la commune de Galim-Tignère 15. Construction d'une chambre froide à Galim-Tignère (ville); 16. Construction d'une fourrière municipale pour bétail à Galim-Tignère 17. Plaidoyer en vue de la création d'un marché à bétail dans la ville de Galim-Tignère 18. Construction de trois centres de collecte de lait 19. Construction de 01 Bain dé tiqueur à Galim-Tignère 20. Construction de 24 parcs vaccino-gènes
Activités commerciales	- MINCOMM ERCE	- Commune ;	- Commerçants ; -Corps des	- Espace disponible au niveau de la	-présence de plusieurs boutiques donc 25	-Manque d'énergie électrique -Absence	21. Construction 5 de hangars artisanaux dans la Ville de Galim-tignère 22. Construction d'un marché moderne dans la ville de

Activités (1)	Secteurs	Institutions	Potentialités			Difficultés	Besoins/idées de projet
			Acteurs	Ressources naturelles	Infrastructures existantes	Handicaps à la réalisation des activités du secteur	
	- MINPMEES A	- PAJER-U ; -PIASSI ; -ACEFA	métiers (coiffeurs, call boxeurs, moto taximen, restaurateurs, bayam sellam, etc.) -GICs et associations -Artisans	commune pour la construction des complexes commerciaux. - Espace disponible pour la construction d'un foyer artisanal	appartenant à la commune; - Microfinance (Express- union)	d'infrastructures commerciales aménagées; - Insuffisance /absence d'infrastructures de commerce (boutiques, chambre froides, comptoir, magasins, etc.) dans les marchés - indisponibilité de matière première (artisans) ; - - mauvaise organisation des corps de métier	Galim-Tignère ; 23. Construction d'un mini complexe commercial au marché de Lompta 24. Construction de 12 boucheries modernes dans les marchés de Galim-Tignère [Galim-Tignère (05) Djamtari (01), Léggal Goro (4), Mbabo (2)] 25. Construction de 20 hangars commerciaux avec rampes d'accès pour handicapés dans les marchés de la commune de Galim-Tignère 26. Réhabilitation du Hangar du Marché de la ville de Galim-Tignère et équipement en 20 comptoirs 27. Sécurisation des espaces commerciaux (site de 11 marchés périodiques) dans le commune de Galim-Tignère 28. Construction de 100 boutiques dans les marchés dans les marchés de la commune de Galim-Tignère 29. Encadrements des promoteurs des petits métiers (artisans) 30. Construction de 02 magasins de stockage de marchandise aux marchés de lompta (1) et de GalimTignère (1). 31. Mise en place un fond communal d'assistance aux artisans de la Commune 32. Appui aux initiatives locales de développement 33. structuration des artisans en coopérative par secteur d'activité 34. appui à l'organisation et la structuration des commerçants de la commune de Galim-Tignère
-Taxes et fiscalité	-MINFI - institution communale	Institution Communale	-Commerçants; -Corps des métiers ; -GICs	- Carrières de pierre bleue - Carrière de sable	-boutiques et magasins - comptoirs - hangars	-Non maîtrise du fichier des contribuables ; -incivisme fiscale	35. élaboration du fichier du contribuable par la commune de Galim Tignère 36. Organisation de 2 campagnes de sensibilisation des contribuables sur la nécessité de s'acquitter des

Activités (1)	Secteurs	Institutions	Potentialités			Difficultés	Besoins/idées de projet
			Acteurs	Ressources naturelles	Infrastructures existantes	Handicaps à la réalisation des activités du secteur	
			Artisans	- site d'extraction d'or	- Sociétés de microfinances (Express Union)		taxes et impôts ; 37. Renforcement du personnel de recouvrement

3.8. SYNTHÈSE SUR L'ÉTAT CIVIL ET LA PETITE ENFANCE

	Domaine	État des lieux/diagnostic/situation actuelle	Objectifs généraux	Activités à mener à la suite de l'état de lieux effectué	Acteurs concernés
État civil					
1	Situation générale et service rendu	- Existence de 4 bureaux d'état civil dans la commune : deux dans l'espace urbain (lamidat et Galim centre à la Mairie) et deux dans l'espace rurale parmi lesquels deux fonctionnels (Mairie et Wougoumdou). - Les services rendus aux populations sont : l'établissement des actes de naissance, de mariage et de décès.	Faciliter l'accès des populations aux actes d'état civil	Construction et équipement des centres d'état civil de Lompta et Wogoumdou	Exécutif municipal
2	Difficulté du service d'état civil	- Le service d'état civil est négligé et sous équipé (absence de Classeur, de matériel informatique) - Les documents sont déposés à même le sol (Photo 25)  Photo 25. Vue panoramique du Bureau d'état civil		- Équipement du centre d'état civil principal de GalimTignère, et de Wogoumdou (ordinateurs complets, panneaux solaires, Classeurs, Bureaux,) - Dotation annuelle de 05 registres	

		principal de la commune de Galim Tignère <i>Cliché Ndjeuto 04/09/2014</i> • Rupture permanente des registres d'actes de naissance • Deux centres d'état civil (lamidat et Lompta), sur les quatre présents dans la commune ne sont pas fonctionnels • Insuffisance de personnel au service d'état civil • Système d'enregistrement des actes de naissance non informatisé		d'enregistrement des naissances au centre d'état civil principal de Galim Tignère • Recrutement et effectation du personnel dans les différents bureaux d'état civil	
Petite enfance					
1.	Enregistrement des naissances	• Établissement de l'acte de naissance gratuit et plus ou moins rapide (1 jour à 1 semaine tout au plus) en fonction de la disponibilité de l'exécutif. • Les déclarations de naissance se font en majorité de façon verbale par l'un des parents (environ 70 des accouchements se font dans les domiciles). • Rupture permanente des registres d'actes de naissance • Organisation des séances d'audience foraine et jugement supplétif à la mairie (3000 personnes en ont bénéficié en 2012) ; il convient toutefois de remarquer qu'il ne s'agissait pas seulement d'enfants • Les enfants sans actes de naissance (scolarisés ou non) sont nombreux selon l'autorité administrative, les directeurs d'établissement scolaires. Mais, la commune n'en dispose pas de répertoire. • Non retrait des actes de naissance par les parents (environ 30% seulement des parents retirent les actes de naissance de leur progéniture)	Mettre en place des mesures incitatives afin que les parents soient mieux motivés à prendre des initiatives pour l'établissement des actes de naissance à leur progéniture	• Confectionner un répertoire des enfants sans acte de naissance, avec l'assistance des directeurs des écoles et des chefs de quartier et de village • Organiser des séances de sensibilisation des populations sur l'importance d'établir les actes de Naissance à leur progéniture et sur la procédure d'établissement des actes de naissance (déclaration médicale de naissance) • Organisation des séances collectives d'audience foraine au sein de la Commune	• Service de la préfecture et sous-préfecture • Exécutif municipal • Chef services d'état civil, • Chef de Bureau d'état civil • Autorités administratives et traditionnelles • Conseillers municipaux

				en vue de la délivrance collective de jugements supplétifs d'actes de naissance • Dotation des registres d'enregistrement de naissance aux centres d'état civil en quantité suffisante	
2.	Éducation	• Insuffisance des salles de classes • Absence de clôtures autour des écoles • Insuffisance d'enseignants qualifiés • Insuffisance de tables bancs • Défectuosité des latrines dans certaines écoles • Absence de latrines dans certaines écoles • Absence de point d'eau dans les écoles • Absence d'aire de jeu	Amélioration de l'offre d'éducation au sein de l'espace communal	24. Recrutement et affectation de 130 enseignants qualifiés 25. Construction et équipement 143 salles de classes 26. Dotation en 895 tables bancs aux écoles primaires de la Commune 27. Construction de 30 clôtures autour des écoles primaires et maternelles. 28. Construction 29 blocs administratifs dans les écoles de l'espace urbain 29. Construction et équipement de 30 salles informatiques dans les écoles primaires publiques de la Commune de Galim Tignère 30. Étude de faisabilité	• Exécutif municipal • Inspecteur d'arrondissement de l'éducation de Base • PNDP • FEICOM • MINEDUB • ONG, • Bailleurs de fonds • Etc.

				en vue de la réhabilitation de 35 bâtiments soit 70 salles de classe dans la commune de Galim Tignère 31. Aménagement de 30 aires de jeu dans tous les établissements primaires et maternels de l'espace urbain 32. Construction de 30 bibliothèques (une par école primaire) 33. Sensibilisation des parents sur l'importance de l'éducation des enfants et leur suivi.	
3.	Nutrition	• Pratique abondante de l'agriculture et de l'élevage dans la Commune • Diversité des spéculations produites dans la Commune	Améliorer la nutrition de l'enfant à travers l'accès à une nourriture de qualité suffisamment variée et en quantité suffisante	• Organisation des séances de sensibilisation des parents sur la connaissance des aliments nutritifs selon la zone géographique de la commune • Organisation d'ateliers de formation des mères sur la	Exécutif municipal MINSANTE MINADER

				nutrition infantile	
4.	Vaccination	• Réticence de certains parents lors des campagnes de vaccination • Faible participation des populations lors des campagnes de vaccination • Contribution des facilitateurs endogènes lors des descentes sur le terrain	Assurer à la circonscription communale une meilleure couverture vaccinale	• Organisation des séances de sensibilisation auprès des parents sur l'importance de la vaccination •	Exécutif municipal, MINSANTE
5.	Enfant en détention	• Absence de repertoire des enfants en détention dans la commune • Absence de mécanisme de réinsertion des détenus	Améliorer les conditions de détention des enfants en leur offrant un cadre favorable à leur épanouissement	Recenser les enfants en détention	• Agent communal
6.	Eau, hygiène et assainissement	• Absence de point d'eau dans certaines écoles publiques • Absence de latrine à l'EP G3 de Galim- Tignère		• Construction de 29 forages dans 29 écoles primaires publiques de la Commune de Galim Tignère • Dotation de 168 bacs à ordures aux écoles primaires de la Commune de Galim Tignère • Construction de 67 blocs latrine dans les écoles • Installation des équipements simples de lavage des mains au sein de 31 écoles	• Exécutif communal • MINEDUB • ONG • Etc.

				primaires (EM de GALIM-TIGNÈRE, EP BILINGUE GALIM, EP G1 DE GALIM- TIGNÈRE, EP G3 DE GALIM-TIGNÈRE ; EP ASSAWE, EP BONTADJE I, EP BONTADJE II, EP DJAMBOUTOU NASTIRDE, EP DJEM II, EP GARBAYA II, EP NGONKIRA, EP LAINDE DOGARI, EP LEGGAL GORO, EP LOMPTA, EP MAYO DJARANDI, EP MAYO SANGNARE, EP MBABO, EP MBOUDOUA, EP, NGOURI BARI, EP NGOURI II, EP SABONGARI, EP TAGOURI I, EP TAGOURI PONT, EP TCHABAL KESSE, EP WOGOMDOU, EP Mayo VOURE (II), EP MAYO IWARE, EP MAYO DANKALI, EP DEO GARBAYA, EP HORE NGOURI) dans la commune de Galim Tignère	

4. PLANIFICATION STRATÉGIQUE

4.1. Vision et objectifs du PCD

En accord avec le Document de Stratégique pour la Croissance et l'Emploi (DSCE), le PCD ainsi élaboré vise, à l'horizon 2035, à promouvoir le développement économique et social de la Commune de Galim-Tignère à travers :

- l'amélioration des infrastructures routières de la Commune ;
- l'amélioration de l'accès des populations aux infrastructures sociales de base notamment l'eau potable, l'électrification rurale, les soins de santé de qualité, l'enseignement de base et secondaire de qualité, etc.
- la protection de l'environnement et la gestion durable des sols ;
- la facilitation du développement économique du territoire (création et construction d'infrastructures marchandes, financement des activités de production, mise en valeur des ressources naturelles et touristiques).

De façon spécifique, ce PCD a pour but :

- d'identifier et planifier les actions à mettre en œuvre pour rendre plus opérationnel l'institution communale ;
- identifier les actions à entreprendre pour booster les différents secteurs de développement dans la Commune ;
- de mettre en place un cadre de concertation publique – privée pour la mise en œuvre et le suivi-évaluation des activités inscrites dans le PCD ;
- de mettre en place une stratégie marketing en vue de la vulgarisation du PCD et de la mobilisation des partenaires techniques et financiers pour la réalisation des idées et besoins de projets identifiés.

4.2. Cadre logique par secteur

Le cadre logique traduit les options stratégiques et les choix opérés en actions concrètes dans un souci d'opérationnalisation du plan communal de développement. Son objectif principal est l'amélioration de la qualité des interventions. Elle établit le lien entre les ressources du projet, son objectif global (but), son objectif spécifique ainsi que les résultats escomptés tout en tenant compte des hypothèses, risques ou suppositions qui sont des facteurs externes au projet mais qui peuvent influencer l'échec ou la réussite des actions.

Ainsi sont présentés les cadres logiques de l'institution communale, de l'économie locale, de la petite enfance et des 28 secteurs concernés par la présente planification.

4.2.1. Cadre logique de l'Institution Communale

PROBLEME CENTRAL : Difficultés d'opérationnalisation de l'institution communale

Stratégie		Indicateurs par niveaux de la stratégie et Sources		Suppositions	Indicateurs de suppositions et sources	
Niveaux	Formulations	Indicateurs	Sources		Indicateurs	Sources
Objectif global :	Rendre plus opérationnel l'institution communale	- Publication de l'arrêté portant création du comité de suivi -Nombre de rapports produits - Nombre d'émissions produites - Nombre de visiteurs du site web	-Rapports d'activités du comité de suivi	-Dynamisme de l'exécutif communal -Disponibilité des acteurs de développement -Disponibilité des membres du comité de suivi	-Implication effective de l'exécutif communal -Participation des acteurs de développement - Implication effective des membres du comité de suivi	-Rapports du comité de suivi
Objectifs spécifiques	1. Assurer le suivi de la mise en Œuvre du PCD	-Publication de l'arrêté portant création du comité de suivi -Nombre de rapports d'activités produits	-Copie de l'arrêté municipal portant création du comité de suivi -Rapporteur du comité de suivi	-Dynamisme de l'exécutif communal	-Implication effective de l'exécutif communal	Rapports du comité de suivi
	2. Augmenter les recettes de la commune de l'ordre de 100%	- Montant des recettes - Nombre de séminaire - Informatisation du nombre et catégories des contribuables - Note de service publiée - Nombre de matériel acheté	- Certificat des recettes - Rapports des séminaires - Fichier du contribuable - Logiciel utilisé (SIM-BA) - PV de liaison - Copie de la note de service affectant le personnel publiée	-Contribuables susceptibles de payer leurs impôts -Dynamisme de l'exécutif communal	-Nombre de contribuables en règle -Montant des fonds mobilisé -Nombre de contribuables recensés	- Certificat des recettes - Receveur municipal -Service financier
	3. Doter l'institution communale d'infrastructures, d'équipements et de mobiliers adéquats	Nombre d'infrastructures, d'équipements et de mobiliers acquis	-PV de réception -Bordereau de livraison	-Disponibilité des fonds -Dynamisme de l'exécutif	Montant des fonds mobilisés	-Receveur municipal -Service financier
	4. Accroître le rendement du personnel communal et des conseillers municipaux	-Nombre de séances de formation organisées -Nombre de contrats/décision/notes de services signés	-Rapports des ateliers de formation -Tableau état du personnel -Contrats, décisions, notes de service	-Les fonds proviennent d'autres sources (Etat, PNDP)	Montant des fonds mobilisé	-Receveur municipal -Service financier

Résultats (Axes stratégiques)	1.1. Le suivi de la mise en Œuvre du PCD est assuré	-Publication de l'arrêté portant création du comité de suivi -Nombre de rapports d'activités produits	-Copie de l'arrêté municipal portant création du comité de suivi -Rapporteur du comité de suivi	-Dynamisme de l'exécutif communal	-Implication effective de l'exécutif communal	Rapports du comité de suivi
	2.1. les recettes de la commune sont augmentées	-Nombre de membres formés -Nombre d'ateliers de formation organisés	Rapports des ateliers et séminaires de formation	-Disponibilité des fonds nécessaires à l'organisation des ateliers	Montant des fonds disponibles	-Receveur municipal -Service financier
	3.1. Les services de l'institution communale sont dotés d'infrastructures, d'équipements et de mobiliers adéquats	Réception des moyens par le comité de suivi	Bordereaux de réception	Disponibilités de moyens financiers	Montant des fonds disponibles	-Receveur municipal -Service financier
	3.2. Les d'infrastructures, d'équipements et de mobiliers de l'institution communale sont entretenus	-nombre de personnel d'entretien recruté -Nombre de séances de recyclage organisées -nombre de comité de gestion mis sur pied	- Tableau état du personnel - Rapport des ateliers de recyclage	-Disponibilité des acteurs de développement (PNDP) - Disponibilités de moyens financiers - Disponibilité de la population	Montant des fonds disponibles	Receveur municipal -Service financier
	4.1. Le réseau des relations de la commune est renforcé	- Nombre d'émissions produites - Nombre de visiteurs du site web	- Rapports des émissions - Rapport du webmaster	- Dynamisme de l'exécutif communal -Disponibilité des acteurs de développement - Disponibilités de moyens financiers - Disponibilité de la population	- Implication effective de l'exécutif communal -Participation des acteurs de développement - Montant des fonds disponibles - Participation de la population	- Receveur municipal -Service financier - Rapports des émissions - Rapport du webmaster
	4.2. Le rendement du personnel communal et des conseillers municipaux est optimisé	-Nombre de séances de formation organisées -Nombre de contrats/décision/notes de services signés	-Rapports des ateliers de formation -Tableau état du personnel -Contrats, décisions, notes de service	-Les fonds proviennent d'autres sources (Etat, PNDP)	Montant des fonds mobilisé	-Receveur municipal -Service financier

Activités					
Pour R.1.1.	Pour R.2.1.	Pour R.3.1.	Pour R.3.2.	Pour R.4.1.	Pour R.4.2.
1.1.1. Rendre opérationnel le comité de suivi I : 2 000 000, F (5% I) : 100 000, Im (10%(I+F)) : 210 000 T : 2 310 000 F CFA	2.1.1. Elaboration du fichier du contribuable I = 1 000 000; F (5% I) = 50 000; Im (10%(I+F)) = 105 000; T = 1 155 000 FCFA	3.1.1. Construction d'un hôtel de ville à Galim-Tignère I = 200 000 000; F (5% I) = 10 000 000; Im (10%(I+F)) = 21 000 000; T = 231 000 000 FCFA	3.2.1. Renforcement des capacités des agents d'entretien de la commune en technique de maintenance des infrastructures publiques I = 1 000 000; F (5% I) = 50 000; Im (10%(I+F)) = 105 000; T = 1 155 000 FCFA	4.1.1. Formation du personnel en techniques de gestion des relations, d'archivage de recherche de partenaires et de financement. I = 1 000 000; F (5% I) = 50 000; Im (10%(I+F)) = 105 000; T = 1 155 000 FCFA	4.2.1. Élaboration d'un cahier de charge et évaluation du personnel T = 200 000 FCFA
1.1.2. Suivre l'exécution des activités inscrit dans le PCD I : 1000000 F (5% I) : 50000 Im (10%(I+F)) : 105000 T : 1 155 000 FCFA	2.1.2. Mise à la disposition (annuelle) du service de la recette des tickets en quantité suffisante pour éviter les ruptures de stock I = 1 000 000; F (5% I) = 50 000; Im (10%(I+F)) = 105 000; T = 1 155 000 FCFA	3.1.2. Dotation de 02 ordinateurs complets (ordinateur complet + imprimante) au service d'état civil et démographie (01) et au secrétariat général (01) I (2 x 1 000 000) = 2 000 000; F (5% I) = 100 000; Im (10%(I+F)) = 210 000; T = 2 310 000 FCFA	3.2.2. Mise en place et formation des comités de gestion en matière d'entretien des ouvrages hydraulique (forages) I (2 x 1 000 000) = 2 000 000; F (5% I) = 100 000; Im (10%(I+F)) = 210 000; T = 2 310 000 FCFA	4.1.2. renforcement des accords de partenariats avec les acteurs de la société civile. I : 500 000 F (5% I) : 25 000 Im (10%(I+F)) : 52 500 T : 577 500 FCFA	4.2.2. Renforcement des capacités du personnel communal sur leurs attributions et activités T = 200 000 FCFA
1.1.3. Evaluer les impacts socio-économiques et environnementaux liés aux activités de mise en œuvre du PCD I : 500 000 F (5% I) : 25 000 Im (10%(I+F)) : 52 500 T : 577 500 FCFA	2.1.3. Equipement du service de la recette (format, registre, ancras pour tampons, bureau) I = 500 000; F (5% I) = 25 000; Im (10%(I+F)) = 52 500; T = 577 500 FCFA	3.1.3. Réparation des 03 machines à écrire non fonctionnelles T = 250 000 FCFA	3.2.3. Mise en place des comités de gestion des sites d'extraction Minière T = 200 000 FCFA	4.1.3. Création d'un service de la communication au sein de la commune. I = 1 000 000; F (5% I) = 50 000; Im (10%(I+F)) = 105 000; T = 1 155 000 FCFA	4.2.3. Régularisation des salaires du personnel PM

1.1.4. Apporter un appui technique aux comités de concertation I : 500 000 F (5% I) : 25 000 Im (10%(I+F)) : 52 500 T : 577 500 FCFA	2.1.4. Équipement du bureau du receveur et celui de la Caisse d'ordinateur Complet (ordinateur et imprimante) I (2 x 1 000 000) = 2 000 000; F (5% I) = 100 000; Im (10%(I+F)) = 210 000; T = 2 310 000 FCFA	3.1.4. Équipement des services municipaux en matériels de bureau (parapheurs, classeurs, tables et chaises de bureau, etc.) I = 10 000 000; F (5% I) = 500 000; Im (10%(I+F)) = 1 050 000; T = 11 550 000 FCFA	4.1.4. Renforcement de la collaboration avec les sectoriels à travers des réunions trimestrielles I = 1 000 000; F (5% I) = 50 000; Im (10%(I+F)) = 105 000; T = 1 155 000 FCFA	4.2.4. Octroi de gratifications au personnel I : 500 000 F (5% I) : 25 000 Im (10%(I+F)) : 52 500 T : 577 500 FCFA
1.1.5. Produire et transmettre des rapports trimestriels I : 500 000 F (5% I) : 25 000 Im (10%(I+F)) : 52 500 T : 577 500 FCFA	2.1.5. Informatisation du système de gestion des recettes communales I = 1 000 000; F (5% I) = 50 000; Im (10%(I+F)) = 105 000; T = 1 155 000	3.1.5. Équipement de la salle de délibération de la commune (chaises, sonorisation et projection) I (1 000 000 + 800 000 + 1 000 000) = 2 800 000; F (5% I) = 140 000; Im (10%(I+F)) = 294 000; T = 3 234 000 FCFA	4.2.5. Organisation de deux ateliers de Renforcement des capacités des conseillers municipaux à travers des formations sur leurs rôles dans le fonctionnement de la commune I (2 x 1 000 000) = 2 000 000; F (5% I) = 100 000; Im (10%(I+F)) = 210 000; T = 2 310 000 FCFA	
2.1.6. Sensibilisation des contribuables sur le bienfondé à payer les taxes communales I (2 x 1 000 000) = 2 000 000; F (5% I) = 100 000; Im (10%(I+F)) = 210 000; T = 2 310 000 FCFA		3.1.6. Réparation du camion benne de la commune I = 4 300 000; F (5% I) = 215 000; Im (10%(I+F)) = 451 500; T = 4 966 500 FCFA	4.2.6. Recycler le SG des Maires et Conseillers municipaux sur les procédures d'élaboration du Budget communal I = 1 000 000; F (5% I) = 50 000; Im (10%(I+F)) = 105 000; T = 1 155 000 FCFA	
2.1.7. Dotation de deux MOTO tout terrain au service de recouvrement I = 3 000 000; F (5% I) = 150 000; Im (10%(I+F)) = 315 000; T = 3 465 000 FCFA		3.1.7. Création d'un pool d'engin à la commune (02 tracteurs agricoles, une niveleuse, 02 benne, un Bulldozer, 01 pelle chargeuse) I((2 x 50 000 000) + 200 000 000 + (2 x 100 000 000) + 300 000 000 + 200 000 000) = 1 000 000 000; F (5% I) = 50 000 000; Im (10%(I+F)) = 105 000 000; T = 1 155 000 000;	4.2.7. Recrutement et formation de 2 artisans réparateurs par la commune T = 200 000 FCFA	
2.1.8. Recyclage du personnel en technique d'élaboration de tenue et de suivi des documents comptables I = 1 000 000; F (5% I) = 50 000; Im (10%(I+F)) = 105 000; T = 1 155 000 FCFA		3.1.8. Construction d'une fourrière municipale I = 10 000 000; F (5% I) = 500 000; Im (10%(I+F)) = 1 050 000; T = 11 550 000 FCFA		
2.1.9. Formation du personnel de la recette sur les stratégies de recouvrement des recettes I = 1 000 000; F (5% I) = 50 000; Im (10%(I+F)) = 105 000; T = 1 155 000 FCFA		3.1.9. Construction d'un parc à bétail municipal à Galim-Tignère I = 10 000 000; F (5% I) = 500 000; Im (10%(I+F)) = 1 050 000; T = 11 550 000 FCFA		
2.1.10. Initiation du personnel de la recette sur l'utilisation de l'outil informatique I = 1 000 000; F (5% I) = 50 000; Im (10%(I+F)) = 105 000; T = 1 155 000 FCFA		3.1.10. Construction de 50 boutiques supplémentaires au marché de Galim-Tignère I (50 x 2 500 000) = 125 000 000; F (5% I) = 6 250 000; Im (10%(I+F)) = 13 125 000; T = 144 375 000 FCFA		
Cadre estimatif				
Libellés	Montants			
Total investissement (I)	1 393 009 091			
Total Fonctionnement (F)	69 650 455			
Imprévus (10%(I+F))	146 265 955			
Total estimatif	1 608 925 500 Fcfa			

4.2.2. Poste et télécommunication

PROBLEME CENTRAL : Difficulté à communiquer avec l'extérieur

Stratégie		Indicateurs par niveaux de la stratégie et Sources		Suppositions	Indicateurs de suppositions et sources	
Niveaux	Formulations	Indicateurs	Sources		Indicateurs	Sources
Objectif global	Faciliter l'accès des populations de la Commune aux services de la poste et des télécommunications	Nombre de Télé-centre communautaire opérationnel	Rapport du Délégué départemental MINPOSTEL Rapport du comité de suivi du BIP PV de réception	Dynamisme de la population Dynamisme de la commune	Nombre d'abonnés au télé centre	Rapports de la commune
Objectifs spécifiques	1. Renforcer les infrastructures de poste et de télécommunication	Nombre de Télé-centre communautaire opérationnel Connexion au réseau interne	Rapport du Délégué départemental MINPOSTEL Rapport du comité de suivi du BIP PV de réception	Dynamisme de la population Dynamisme de la commune	Nombre de potentiels abonnés	Rapports des études du marché
Résultats (Axes stratégiques)	1.1. La population de la commune est ouverte au reste du monde	Nombre de Télé-centre communautaire opérationnel Connexion au réseau interne	Rapport du Délégué départemental MINPOSTEL Rapport du comité de suivi du BIP PV de réception	Dynamisme de la population Dynamisme de la commune	Nombre de potentiels abonnés	Rapports des études du marché
Activités						
Pour R 1.1.						
1.1.1. Formation des femmes de la commune de Galim Tignère en NTIC I: 10 000 000 / F (5% I): 500 000 / Im (10%(I+F)): 1 050 000 / T: 11 550 000 Fcfa						
1.1.2. Sensibilisation de la population sur les opportunités offertes par les NTIC I: 2 000 000 / F (5% I): 100 000 / Im (10%(I+F)): 210 000 / T: 2 310 000 Fcfa						
1.1.3. Formation des 300 jeunes en NTIC I: 10 000 000 / F (5% I): 500 000 / Im (10%(I+F)): 1 050 000 / T: 11 550 000 Fcfa						
1.1.4. Etude de faisabilité en vue de la Couverture de 54 villages par réseau téléphonique (Assawe, Assawe Bantai, Bontadje, Bontadje 3, Bontadje 4, Bontadje I, Bontadje II, Bourle, Deo Garbaya, Djalingo, Djamboutou, Djamboutou I, Djamboutou Nastirde, Djamtari, Djem II, Garbaya Hamidou, Garbaya II (Garbaya Salamoun), Garbaya Wambaï, Gonkira, Hore Djem, Hore Garbaya, Labbare, Leggal Goro, Mangni, Mayo Beli Yar, Mayo Dankali II, Mayo Djarendji, Mayo Iware, Mayo Louggougol, Mayo Lougongo (Djaouro Djika Hamadjoda), Mayo Perde (Djaouro Hamagabdo), Mayo Perde (Ardo Alim), Mayo Perde (Djaouro Hamagabdo), Mayo Perde Lougguel, Mayo Sangnare, Mayo Tagouri Wogomdou, Mbabo, Mberhi, Mboudoua, Nastirde Ngouri, Nastirde Kouï, Nastirde Ngouri Garbaya, Ngouri Bari, Ngouri Duri, Sabongari, Sabongari Wogomdou, Sangol Gaouri, Sindere, Tagouri Pont, Tagouri Vivre, Tchabal Kesse, Tonde Wandu, Wantchande, Wogomdou) I: 2 000 000 / F (5% I): 100 000 / Im (10%(I+F)): 210 000 / T: 2 310 000 Fcfa						
1.1.5. Construction de 07 télécentres communautaire I: 24 000 000x7= 168 000 000 / F (5% I): 8 400 000 / Im (10%(I+F)): 17 640 000 / T: 194 040 000 Fcfa						
1.1.6 Equipement du télé-centre communautaire de la ville de Galim-Tignère en 5 ordinateurs + tables plus chaises I (700 000 x 5) = 3 500 000; F (5% I) = 175 000; Im (10%(I+F)) = 367 500; T = 4 042 500 Fcfa						
Cadre estimatif						
Libellés			Montants			
Total investissement (I)			195 500 000			
Total Fonctionnement (F)			9 775 000			
Imprévus (10%(I+F))			20 527 500			
Total estimatif			225 802 500 fcfa			

4.2.3. Travaux publics

PROBLEME CENTRAL : Enclavement de la commune de Galim-Tignère

Stratégie		Indicateurs par niveaux de la stratégie et Sources		Suppositions	Indicateurs de suppositions et sources	
Niveaux	Formulations	Indicateurs	Sources		Indicateurs	Sources
Objectif de développement : Désenclaver la commune de Galim-Tignère		-Nombre de Km de routes aménagées	Rapport du DDMINTP/FARO ET DEO; Rapport de la Commune; PV de réception	Transfert des ressources venant de l'État et autres partenaires	Montant des fonds mobilisés/transférés	-Journal des projets; -Conventions de financements
Objectif spécifique	1. Améliorer l'état et la qualité des infrastructures routières de la commune	Nombre Km de routes aménagements Nombre de ponts construits	- Rapport du Délégué départemental MINTP - Rapport du comité de suivi du BIP PV de réception -	-Disponibilité des fonds	-Montant des fonds mobilisés	-Journal des projets -Conventions de financements
Résultats (Axes stratégiques);	1.1. les infrastructures routières sont renforcées	-Nombre et type d'infrastructures fonctionnelles	Rapport du DDMINTP/FARO ET DEO; Rapport de la Commune; PV de réception	Transfert des ressources venant de l'État et autres partenaires	Montant des fonds mobilisés/transférés	-Journal des projets; -Conventions de financements
	1.2. les populations sont impliquées dans l'entretien des infrastructures routières	-Nombre de personnes ayant participées	Rapport du DDMINTP/FARO ET DEO; Rapport de la Commune; Rapport des chefs de villages	Transfert des ressources venant de l'État et autres partenaires	Montant des fonds mobilisés/transférés	-Journal des projets; -Conventions de financements
Activités						
Pour R.1.1.				Pour R1.2.		
1.1.1. Etudes de faisabilité en vue de l'ouverture de 255 km de route soit 14 tronçons [Mbabo – Horé Djem (20 km), Assawé – Tondé Wandu (12 km), Assawé - Wogoumdou_ (15 km), Mayo Perdé Iougguel - Assawé (8 km), Mayo dankali - Kossap (10 km), Sabongari - Sindéré (20 km), Mberhi – Nastirdé Kouï (8 km), Galim-Tignère – Lompta (lilingo) – Lompta (Route) (12 km), Tagouri Pont – leggal Goro -Mbabo (25 km), Ngouri bari – Horé Garbaya - Mbabo (35 km), Mbabo – Mayo Lougouno - Assawé (17 km), Galim-Tignère – Mayo Vouré – Mayo vouré II (11 km), Djamboutou II – Mayo Béli Yar (3 km), Mayo Tagouri Wogomdou- Axe Wogomdou (08 km), Tagouri pont – mayo Sangnaré - leggal goro (20 km), Wogomdou – axe legal goro (3km), Mayo Dankali – Sangol Gaouri – Mberhi (14 km), Assawé – Labbaré (6 km), Assawé – Mayo Perde Lougguel (8km)] dans la commune de Galim-Tignère I = 10 000 000 ; F (5% I) = 500 000 ; Im (10%(I+F)) = 1 050 000 T = 11 550 000 fcfa				1.2.1. Achat Du Petit matériel d'entretien des routes par la commune de Galim-Tignère I = 8 000 000; F (5% I) = 400 000; Im (10%(I+F)) = 840 000; T = 9 240 000 Fcfa		
1.1.2. Etude de faisabilité en vue du rechargement de 196 km de route soit 7 axes [Carrefour Galim - Galim-tignère (30), Laindé Gouda - Lompta (15), Galim-tignère – Wogoumdou – Mbabo - Bountadjé (46), Garbaya Salamoun - Galim-tignère (36), Galim-tignère - Mayo Dankali - Djem (47), Mayo dankali - Ngonkira (11), Lompta - MBehri (26)] dans la commune de Galim-Tignère / I = 8 000 000; F (5% I) = 400 000; Im (10%(I+F)) = 840 000; T = 9 240 000 Fcfa						

1.1.3. Etude de faisabilité en vue de la transformation de 02 Ponts Semi-Définitifs (PSD) en Ponts Définitifs (PD) sur les axes : Carrefour Galim - Galim-Tignère (pont sur mayo Beli), Galim-tignère – Wogomdou (pont sur Mayo Louggougo) I = 2 000 000; F (5% I) = 100 000; Im (10%(I+F)) = 210 000; T = 2 310 000 Fcfa	1.2.2. Mise sur pied d'un comité d'entretien des rues routes et piste de la commune de Galim-Tignère. T : 500 000 Fcfa
1.1.4. Etude de faisabilité en vue de la construction des 60 ouvrages de franchissement sur 11 axes : Axe Galim-tignère - Djem (Mayo Vouré); Axe Carrefour Galim - Galim-tignère (Mayo Gambadji, mayo Paa: PK7+850, Mayo Doungoma, Mayo Paa PK15+200 , Mayo Dankali, Mayo Sing, Mayo Bounsoung, Mayo Guinado, Mayo Mindja, Mayo Sem, Mayo Djem); Axe Galim-tignère – Wogomdou [(PK 5 + 050, PK 6+050.), Mayo Dewa, Mayo labé (pk18+600)], ; Axe Wogomdou – Mbabo – Bountadjé [(Mayo Taparé: PK200, PK10+100, PK10+100, Mayo Gadourou, Mayo Djarendi: PK2+400, Mayo Taparé: PK7+600, PK10+150, Mayo Tchabbé kessé: pk10+350, Mayo soukkol: pk10+500, Mayo Ardo Bello: PK15+500, Mayo Wadjire Goma, PK17+800, Mayo Tiké, PK 19+550, Carrefour Mbontadji: PK19+900, PK20+150, Mayo Tagouri: pk21+400, Mayo Tello: pk23+300)]; Axe Mayo-dankali – Ngonkira [Mayo Miyo (Pk0+550), Mayo Peuki (pk2+550), Mayo Safali (pk7+050), Mayo Djarendi (pk11+050)]; Axe Galim-Tignère - Mayo-Dankali [Mayo Vouré, Mayo Bana, Mayo... (lat:6.99862, lon:2.38122), Mayo... (Lat : 7, 00990 Lon : 12, 40202)]; Axe Galim-Tignère - Garbaya salamoun [Mayo ... (lat 7.163724; lon 12.53018; alt 1063), Mayo Djamboutou (lat 7.14682; lon 12.52004; alt 1057), Mayo Garbaya (lat 7.30714; lon 12.42171; alt 1092), Mayo Iwaré (lat 7.269326; lon 12.48768; alt 1087), Mayo Djarandi (lat 7.305959; lon 12.44958; alt 1087), Mayo Ngouri (lat 7.215087; lon 12.48774; alt 1050), [(lat 7.172409; lon 12.53504; alt 1058), (lat 7.16631; lon 12.53249; alt 1053)]; Axe Ngouri haman – Ngouri Bari [Mayo Ngouri (lat 7.232261; lon 12.47593; alt 1059)]; Axe Sabongari – Mberhi [Mayo Vouré (Lat7.02115 Lon 12.48890 Alt 985); Axe Wogoumdou - Assawé [Mayo... (Lat 7.16192; Lon 12.32937; Alt 1263), Mayo ... (Lat 7.16514; Lon 12.30723; Alt 1276), Mayo... (Lat 7.16891; Lon 12.24449; Alt 1662), Mayo... (lat 7.16576; Lon 12.23001; Alt 1674)]; Axe Assawé – Labbaré [Mayo perdué (Lat 7.15494 ;Lon 12.21481 ; Alt 1551 ; Mayo ... (Lon 7.15207 ; Lat 12.20194 Alt 1651) I (60 x 1 000 000) = 60 000 000; F (5% I) = 3 000 000; Im (10%(I+F)) = 6 300 500; T = 69 300 000 Fcfa	
1.1.5. Etude de faisabilité en vue de la réhabilitation de 02 Ponceaux sur l'axe Galim-Tignère - Garbaya salamoun [Mayo... (lat 7.298804; lon 12.459; alt 1087), Mayo ... (lat 7.305702; lon 12.43717; alt 1096)] / I = 500 000; F (5% I) = 25 000; Im (10%(I+F)) = 52 500; T = 577 500 Fcfa	
1.1.6. Etude de faisabilité en vue de la réhabilitation d'01 radier sur l'axe Galim-Tignère - Garbaya salamoun [Mayo ... (lat 7.290354; lon 12.4659; alt 1083), I = 250 000; F (5% I) = 12 500; Im (10%(I+F)) = 26 250; T = 288 750 Fcfa	
1.1.7. Etude de faisabilité en vue de la Réhabilitation d'01 pont sur l'axe Galim-tignère – Wogomdou [Mayo Tagouri (pk14+150) / T = 300 000 Fcfa	
1.1.8. Etude de faisabilité en vue de la réhabilitation de 02 Dallots sur Axe Galim-Tignère - Garbaya salamoun [(lat 7.276935; lon 12.47732; alt 1080), (lat 7.156935; lon 12.5266; alt 1049)] / I (2 x 300 000) = 600 000; F (5% I) = 30 000; Im (10%(I+F)) = 63 000; T = 693 000 Fcfa	
1.1.9. Pose de 12 buses sur l'axe Galim-Tignère - Garbaya salamoun [(lat 7.163724; lon 12.53018; alt 1063), (lat 7.248486; lon 12.49546; alt 1072), (lat 7.236138; lon 12.48949; alt 1068), (lat 7.232427; lon 12.48724; alt 1068), (lat 7.307647; lon 12.4246; alt 1102), (lat 7.30642; lon 12.43083; alt 1096), (lat 7.306315; lon 12.44035; alt 1096), (lat 7.306183; lon 12.44322; alt 1095), (lat 7.304884; lon 12.4522; alt 1091), (lat 7.296156; lon 12.46291; alt 1085), (lat 7.273865; lon 12.48539; alt 1079), (lat 7.265762; lon 12.49214; alt 1077), (lat 7.259431; lon 12.49228; alt 1074)] / I (12x3 000 000) = 36 000 000; F (5% I) = 1 800 000; Im (10%(I+F)) = 3 780 000; T = 41 580 000 Fcfa	
Cadre estimatif	
Libellés	Montants
Total investissement (I)	126 042 641
Total Fonctionnement (F)	6 302 132
Imprévus (10%(I+F))	13 234 477
Total estimatif	145 579 250 fcfa

4.2.4. Transport

PROBLEME CENTRAL : Difficultés de déplacement des biens et des personnes

Stratégie		Indicateurs par niveaux de la stratégie et Sources		Suppositions	Indicateurs de suppositions et sources	
Niveaux	Formulations	Indicateurs	Sources		Indicateurs	Sources
Objectif global	Créer construire et équiper des infrastructures de transport	Nombre d'infrastructures construit Nombre de campagne de sensibilisation	Rapport du Délégué départemental MINTRANSPORT - Rapport du comité de suivi du BIP PV de réception	-Disponibilité des fonds	Montant des fonds transférés/mobilisés	-Journal des projets -Conventions de financements
Objectifs spécifiques	1. Construire et équiper des infrastructures de transport	Nombre d'infrastructures construit	Rapport du Délégué départemental MINTRANSPORT - Rapport du comité de suivi du BIP PV de réception	-Disponibilité des fonds	Montant des fonds transférés/mobilisés	-Journal des projets -Conventions de financements
	2. Structurer, organiser et encadrer les acteurs du secteur de transport des personnes	Nombre de campagne de sensibilisation	Rapport du Délégué départemental MINTRANSPORT	-Disponibilité des fonds	Montant des fonds transférés/mobilisés	-Journal des projets -Conventions de financements
Résultats (Axes stratégiques)	1.1. Les infrastructures de transport sont améliorées	Nombre d'infrastructures construit	Rapport du Délégué départemental MINTRANSPORT - Rapport du comité de suivi du BIP PV de réception	-Disponibilité des fonds	Montant des fonds transférés/mobilisés	-Journal des projets -Conventions de financements
	2.1. Les acteurs du secteur sont mieux encadrés	Nombre de campagne de sensibilisation	Rapport du Délégué départemental MINTRANSPORT	-Disponibilité des fonds	Montant des fonds transférés/mobilisés	-Journal des projets -Conventions de financements
Activités						
Pour R 1.1.			Pour R 2.1.			
1.1.1. Construction d'une gare routière à Galim-Tignère / I : 10 000 000 / F (5% I) : 500 000 / Im (10%(I+F)) : 1 050 000 / T : 11 550 000 Fcfa			2.1.1. sensibilisations radiophonique des moto-taximen et taximen et population de la commune sur le code de la route et les mesures de sécurité routières I: 2 000 000 / F (5% I): 100 000 / Im (10%(I+F)): 210 000 / T: 2 310 000 Fcfa			
1.1.2. Pose des dos d'âne + signalisation sur les artères de la ville de galim Tignère I = 3 000 000; F (5% I) = 150 000; Im (10%(I+F)) = 315 000; T = 3 465 000 fcfa			2.1.2. Mise sur pied d'un comité communal chargé du recensement des acteurs du secteur des transports I: 2 000 000 / F (5% I): 100 000 / Im (10%(I+F)): 210 000 / T: 2 310 000 Fcfa			
1.1.3. aménagement d'une fourrière municipale I = 4 300 000; F (5% I) = 215 000; Im (10%(I+F)) = 451 500; T = 4 966 500 fcfa			2.1.3. Organisation de session spéciales en vue de la délivrance de permis de conduire aux Moto taximen de la commune de Galim-Tignère I: 2 000 000 / F (5% I): 100 000 / Im (10%(I+F)): 210 000 / T: 2 310 000 Fcfa			

	2.1.4. Mise à disposition des casques et gilet pour Moto Taximen dans la commune de Galim-Tignère I: 4 200 000 / F (5% I): 210 000 / Im (10%(I+F)): 441 000 / T: 4 851 000 Fcfa
	2.1.5. Formation des transporteurs de la commune de Galim Tignère en quatre modules à savoir : Règlementation, Prévention et sécurité routière, code de la route et secourisme. I = 4 300 000; F (5% I) = 215 000; Im (10%(I+F)) = 451 500; T = 4 966 500 fcfa
Cadre estimatif	
Libellés	Montants
Total investissement (I)	31 800 000
Total Fonctionnement (F)	1 590 000
Imprévus (10%(I+F))	3 339 000
Total estimatif	36 729 000 Fcfa

4.2.5. Eau et Énergie

PROBLEME CENTRAL : Difficultés d'accès à l'eau potable et à l'énergie

Sous-Secteur : Eau

Stratégie		Indicateurs par niveaux de la stratégie et Sources		Suppositions	Indicateurs de suppositions et sources	
Niveaux	Formulations	Indicateurs	Sources		Indicateurs	Sources
Objectif de développement : Faciliter l'accès à l'eau potable		-Nombre et type d'infrastructures disponibles et fonctionnelles	Rapport du DDMINEE/FARO ET DEO Rapport de la Commune PV de réception	Transfert des ressources venant de l'État et autres partenaires	Montant des fonds mobilisés/transférés	-Journal des projets -Conventions de financements
Objectif spécifique	1. Améliorer l'offre en eau et la gestion des ouvrages hydrauliques	Nombre de point d'eau construits et/ou réhabilité	- Rapport du Délégué départemental MINEE/FARO et DEO -Rapport de la commune - PV de réception - Rapport du comité de suivi du BIP	Disponibilité des fonds	Montant des fonds transférés/mobilisés	-Journal des projets -Conventions de financements
Résultats (Axes stratégiques)	1.1. l'offre en eau potable est renforcée	-Nombre et type d'infrastructures disponibles et fonctionnelles	Rapport du DDMINEE/FARO ET DEO Rapport de la Commune PV de réception	Transfert des ressources venant de l'État et autres partenaires	Montant des fonds mobilisés/transférés	-Journal des projets -Conventions de financements
	1.2.- Responsabiliser les populations dans la gestion et l'entretien des ouvrages hydrauliques	Nombre et type d'infrastructures disponibles et fonctionnelles	Rapport du DDMINEE/FARO ET DEO Rapport de la Commune PV de réception	Transfert des ressources venant de l'État et autres partenaires	Montant des fonds mobilisés/transférés	Journal des projets -Conventions de financements
Activités						
Pour R1				Pour R3		
1.1.1. Extension du réseau Scan water de la ville de Galim-Tignère I = 30 000 000; F (5% I) = 1 500 000; Im (10%(I+F)) = 3 150 000; T = 34 650 000 Fcfa				1.2.1. mise en place par la commune d'un comité de gestion des ouvrages hydraulique par village ou par quartier (Mayo Dankali, Lompta, Tagouri Vivre, Ngouri Bari, Ngouri Moussa, Garbaya II , Mayo Dankali, wogomdou, Sabongari, ville de Galim-Tignère). I = 2 000 000; F (5% I) = 100 000; Im (10%(I+F)) = 210 000; T = 2 310 000 Fcfa		

1.1.2. construction de 140 forages [ASSAWE (2), ASSAWE BANTAÏ (1), BONTADJE (4), BONTADJE 3 (2), BONTADJE 4 (1), BONTADJE I (4), BONTADJE II (2), BOURLE (1), DEO GARBAYA (1), DJALINGO (2), DJAMBOUTOU (2), DJAMBOUTOU I (1), DJAMBOUTOU NASTIRDE (4), DJAMTARI (1), DJEM II (6), GARBAYA HAMIDOU (1), GARBAYA II (garbaya salamoun) (3), GARBAYA WAMBAÏ (2), GONKIRA (5), HORE DJEM (1), HORE GARBAYA (3), KOSSAP (2), LABBARE (1), LEGGAL GORO (6), LOMPTA (lilingo) (2), LOMPTA (ROUTE) (5), MANGNI (2), MAYO BAGO (2), MAYO BELI YAR (1), MAYO DANKALI (2), MAYO DANKALI II (2), MAYO DENG (2), MAYO DJARENDJI (2), MAYO IWARE (4), MAYO LOUGGOUOL (1), MAYO LOUGONGO (1), MAYO PERDE (2), MAYO PERDE (2), MAYO PERDE (djaouro Hamagabdo) (1), MAYO PERDE LOUGGUEL (1), MAYO SANGNARE (4), MAYO TAGOURI WOGOMDOU (1), MAYO WOURE (2), Mayo Wouré (lompta) (2), MBABO (2), MBERHI (2), MBOUDOUA (4), NASTIRDE NGOURI (1), NASTIRDE KOUÏ (2), NASTIRDE NGOURI GARBAYA (1), NGOURI BARI (3), NGOURI DURI (1), SABONGARI (2), SABONGARI WOGOMDOU (2), SANG NADJE (2), SANGOL GAOURI (3), SINDERE (2), TAGOURI PONT (1), TAGOURI VIVRE (4), TCHABAL KESSE (2), TONDE WANDU (2), WANTCHANDE (3), WOGOMDOU (2)] dans la commune de Galim-Tignère. I (140x9 000 000) = 1 260 000 000; F (5% I) = 63 000 000; Im (10%(I+F)) = 132 300 000; T = 1 455 300 000 Fcfa	1.2.2. Formation de 2 artisans réparateurs des ouvrages hydrauliques dans la commune de Galim-Tignère I = 2 000 000; F (5% I) = 100 000; Im (10%(I+F)) = 210 000; T = 2 310 000 Fcfa
1.1.3. Etude de faisabilité en vue de la réhabilitation de 8 forages / I (8 x 200 000) = 1 600 000; F (5% I) = 80 000; Im (10%(I+F)) = 168 000; T = 1 848 000 Fcfa	1.2.3. Formation de 2 artisans réparateurs pour la maintenance des ouvrages électriques I = 2 000 000; F (5% I) = 100 000; Im (10%(I+F)) = 210 000; T = 2 310 000 Fcfa
1.1.4. Construction de 7 mini adduction d'eau [Mayo Dankali (1), Mbabo (1), Lompta (1), leggal Goro (1), assawé (1), wogomdou (1) Sabongari (1)] dans la commune de Galim-Tignère. I (7 x 30 000 000) = 210 000 000; F (5% I) = 10 500 000; Im (10%(I+F)) = 22 050 000; T = 242 550 000 Fcfa	
1.1.5 aménagement de 7 sources d'eau pérenne [Djamtari (1), Mayo Perde Djaouro hamadjoda (1), Bontadji (1), Bontadji II (1), Bontadji IV (1), Wantchande (1), Deo Garbaya (1) dans la commune de Galim-Tignère. / I = 14 000 000; F (5% I) = 700 000; Im (10%(I+F)) = 1 470 000; T = 16 170 000 Fcfa	
1.1.6. Sensibilisation des populations de la commune de Galim-Tignère sur les méthodes de potabilisation de l'eau I = 2 000 000 ; F (5% I) = 100 000 ; Im (10%(I+F)) = 210 000 ; T = 2 310 000 Fcfa	
Cadre estimatif	
Libellés	Montants
Total investissement (I)	1 523 600 000
Total Fonctionnement (F)	76 180 000
Imprévus (10%(I+F))	159 978 000
Total estimatif	1 759 758 000 Fcfa

Sous-Secteur : Energie

Stratégie		Indicateurs par niveaux de la stratégie et Sources		Suppositions	Indicateurs de suppositions et sources	
Niveaux	Formulations	Indicateurs	Sources		Indicateurs	Sources
Objectif de développement : Faciliter l'accès à l'énergie		-Nombre et type de plaques solaires disponibles et fonctionnelles	Rapport du DDMINEE/FARO ET DEO Rapport de la Commune PV de réception	Transfert des ressources venant de l'État et autres partenaires	Montant des fonds mobilisés/transférés	-Journal des projets -Conventions de financements
Objectifs spécifiques	1 Promouvoir les énergies renouvelables	Nombre d'activités de promotion et de vulgarisation des énergies renouvelables menées	Rapport du Délégué départemental MINEE	- Disponibilité des fonds	-Montant des fonds mobilisés	-Conventions de financements
Résultats (Axes stratégiques)	1-1. Faciliter l'accès en énergie électrique à la population de la commune de Galim-Tignère	-Nombre et type de plaques solaires disponibles et fonctionnelles	Rapport du DDMINEE/FARO ET DEO Rapport de la Commune PV de réception	Transfert des ressources venant de l'État et autres partenaires	Montant des fonds mobilisés/transférés	-Journal des projets -Conventions de financements
Activités						
Pour R1						
1.1.1. Etude de faisabilité en vue de l'électrification par panneaux solaires de 64 villages dans la commune (Assawe, Assawe Bantaï, Bontadje, Bontadje 3, Bontadje 4, Bontadje I, Bontadje II, Bourle, Deo Garbaya, Djalingo, Djamboutou, Djamboutou I, Djamboutou Nastirde, Djamtari, Djem II, Garbaya Hamidou, Garbaya II (Garbaya Salamoun), Garbaya Wambaï, Gonkira, Hore Djem, Hore Garbaya, Kossap, Labbare, Leggal Goro, Lompta (Lilingo), Lompta (Route), Mangni, Mayo Bago, Mayo Beli Yar, Mayo Dankali, Mayo Dankali II, Mayo Deng, Mayo Djarendji, Mayo Iware, Mayo Louggougol, Mayo Lougongo, Mayo Perde, Mayo Perde, Mayo Perde (Djaouro Hamagabdo), Mayo Perde Lougguel, Mayo Sangnare, Mayo Tagouri Wogomdou, Mayo Woure, Mayo Woure (Lompta), Mbabo, Mberhi, Mboudoua, Nastirde Ngouri, Nastirde Kouï, Nastirde Ngouri Garbaya, Ngouri Bari, Ngouri Duri, Ngouri Moussa, Sabongari, Sabongari Wogomdou, Sang Nadje, Sangol Gaouri, Sindere, Tagouri Pont, Tagouri Vivre, Tchabal Kesse, Tonde Wandu, Wantchande, Wogomdou.) / I (64 x 400 000) = 25 600 000; F (5% I) = 1 280 000; Im (10%(I+F)) = 2 688 000; T = 29 568 000 Fcfa						
1.1.2. Etude de faisabilité en vue de l'électrification de la ville de Galim-Tignère par Panneau Solaire I = 500 000; F (5% I) = 25 000; Im (10%(I+F)) = 52 500; T = 577 500 Fcfa						
1.1.3. Vulgarisation de l'utilisation du Biogaz dans la commune de Galim-Tignère I = 2 000 000 ; F (5% I) = 100 000 ; Im (10%(I+F)) = 210 000 ; T = 2 310 000 Fcfa						
1.1.4. Création d'une station service Communale / I = 100 000 000; F (5% I) = 5 000 000; Im (10%(I+F)) = 10 500 000; T = 115 500 000 fcfa						
1.1.5. Sensibilisation des populations sur l'utilisation des foyers améliorés I = 2 000 000 ; F (5% I) = 100 000 ; Im (10%(I+F)) = 210 000 ; T = 2 310 000 Fcfa						
1.1.6. Vulgarisation de la construction des biodigesteurs par les populations de la commune I = 10 000 000; F (5% I) = 500 000; Im (10%(I+F)) = 1 050 000; T = 11 550 000 Fcfa						
Cadre estimatif						
Libellés				Montants		
Total investissement (I)				138 100 000		
Total Fonctionnement (F)				6 905 000		
Imprévus (10%(I+F))				14 500 500		
Total estimatif				159 505 500 Fcfa		

4.2.6. Habitat et Développement Urbain

PROBLEME CENTRAL : Difficulté d'accéder à un habitat de qualité et à l'appropriation des mécanismes d'urbanisation

Stratégie		Indicateurs par niveaux de la stratégie et Sources		Suppositions	Indicateurs de suppositions et sources	
Niveaux	Formulations	Indicateurs	Sources		Indicateurs	Sources
Objectif global	Promouvoir l'urbanisation du centre urbain et améliorer l'accès des populations à un habitat adéquat	- Nombre de lotissements effectués - Nombre de plan types mis en place - Nombre d'infrastructures construites	- Rapport du Délégué départemental MINH DU - Rapport de la commune	- Disponibilité des ingénieurs - Disponibilité des fonds	- Descente des ingénieurs sur le terrain - Montant des fonds transférés/mobilisés	- Rapports des ingénieurs - Journal des projets - Conventions de financements
Objectifs spécifiques	1. Améliorer l'urbanisation de la commune de Galim-Tignère	- Nombre de lotissements effectués - Nombre de plan types mis en place - Nombre d'infrastructures construites	- Rapport du Délégué départemental MINH DU - Rapport de la commune	- Disponibilité des ingénieurs - Disponibilité des fonds	- Descente des ingénieurs sur le terrain - Montant des fonds transférés/mobilisés	- Rapports des ingénieurs - Journal des projets - Conventions de financements
	2. Former les populations sur les techniques de construction	Nombre de formation	Rapport du Délégué départemental MINH DU - Rapport de la commune	- Disponibilité des ingénieurs - Disponibilité des fonds	- Descente des ingénieurs sur le terrain - Montant des fonds transférés/mobilisés	- Rapports des ingénieurs - Journal des projets - Conventions de financements
Résultats (Axes stratégiques)	1.1. Le cadre de vie dans la commune est amélioré	- Nombre de lotissements effectués - Nombre de plan types mis en place - Nombre d'infrastructures construites	- Rapport du Délégué départemental MINH DU - Rapport de la commune	- Disponibilité des ingénieurs - Disponibilité des fonds	- Descente des ingénieurs sur le terrain - Montant des fonds transférés/mobilisés	- Rapports des ingénieurs - Journal des projets - Conventions de financements
	2.1. Les populations sont mieux encadrées et formées	Nombre de formation	Rapport du Délégué départemental MINH DU - Rapport de la commune	- Disponibilité des ingénieurs - Disponibilité des fonds	- Descente des ingénieurs sur le terrain - Montant des fonds transférés/mobilisés	- Rapports des ingénieurs - Journal des projets - Conventions de financements
Activités						
Pour R 1.1.				Pour R 2.1.		
1.1.1. Elaboration du plan d'occupation du sol de la ville de Galim-Tignère I : 85 000 000 / F (5% I) : 4 250 000 / Im (10%(I+F)) : 8 925 000 / T : 98 175 000 FCFA				2.1.1. Sensibilisation sur la construction des habitats décents I : 2 000 000 / F (5% I) : 100 000 / Im (10%(I+F)) : 210 000 / T : 2 310 000 FCFA		

1.1.2. Construction d'un marché Moderne dans la ville de Galim-Tignère I: = 100 000 000; F (5% I): = 5 000 000; Im (10%(I+F)): = 10 500 000; T: = 115 500 000 Fcfa	2.1.2. Formation des communautés rurales sur la valorisation des matériaux locaux pour la construction des habitations I : 2 000 000 / F (5% I) : 100 000 / Im (10%(I+F)) : 210 000 / T : 2 310 000 FCFA
1.1.3. Lotissement de la ville de Galim-Tignère I: = 10 000 000; F (5% I): = 500 000; Im (10%(I+F)): = 1 050 000; T: = 11 550 000 Fcfa	
1.1.4. Entretien annuelle de la voirie urbain de Galim-Tignère I: = 15 000 000; F (5% I): = 750 000; Im (10%(I+F)): = 1 575 000; T: = 17 325 000 Fcfa	
1.1.5. Etude de faisabilité en vue du Bitumages de 7 km de rue dans la ville de Galim-Tignère I: = 500 000 000; F (5% I): = 25 000 000; Im (10%(I+F)): = 52 500 000; T: = 577 500 000 Fcfa	
1.1.6. Aménagement d'un jardin public dans la ville de Galim-Tignère	I: = 10 000 000; F (5% I): = 500 000; Im (10%(I+F)): = 1 050 000; T: = 11 550 000 Fcfa
1.1.7. Bitumage de l'axe principal de la ville de Galim-Tignère (3 km)	I = 871 718 186; F (5% I) = 43 585 909; Im (10%(I+F)) = 91 530 410; T = 1 006 834 505 fcfa
1.1.8. Eclairage des artères urbaines à l'aide de 50 pilonnes solaires	I: 125 000 000; F (5% I): 6 250 000; Im (10%(I+F)): 13 125 000; T: 144 375 000 Fcfa
1.1.9. Demarche pour la Signature d'un protocole de partenariat entre Commune de Galim-Tignère – MINDUH	T= 200 000 Fcfa
1.1.10. Restructuration de la ville de Galim-Tignère	I = 8 000 000; F (5% I) = 400 000; Im (10%(I+F)) = 840 000; T = 9 240 000 fcfa
1.1.11. Etude de faisabilité en vue de la constitution de reserves fonciaries communales	T = 500 000 Fcfa
Cadre estimatif	
Libellés	
Total investissement (I)	1 729 324 247
Total Fonctionnement (F)	86 466 212
Imprévus (10%(I+F))	181 579 046
Total estimatif	1 997 369 505 Fcfa

4.2.7. Domaines, Cadastre et affaires foncières

PROBLEME CENTRAL : Insécurité foncière

Stratégie		Indicateurs par niveaux de la stratégie et Sources		Suppositions	Indicateurs de suppositions et sources	
Niveaux	Formulations	Indicateurs	Sources		Indicateurs	Sources
Objectif global	Faciliter l'accès à la propriété foncière et contribuer à une gestion rationnelle du patrimoine foncier	Accessibilité à la propriété foncière	-Délégué départemental MINDAF	-Intervention des élites et opérateurs économiques -Transfert des ressources venant de l'État et autres partenaires	Montant des fonds transférés/mobilisés	-Journal des projets -Conventions de financements
Objectifs spécifiques	1. Faciliter l'accès à la propriété foncière	Plan d'occupation du sol disponible	-Délégué départemental MINDAF	-Intervention des élites et opérateurs économiques -Transfert des ressources venant de l'État et autres partenaires	Montant des fonds transférés/mobilisés	-Journal des projets -Conventions de financements
	2. Informer la population de la réglementation en vigueur en termes d'immatriculation foncière	Nombre de campagnes de sensibilisation organisées	Rapports des campagnes	Disponibilité des fonds	Montant des fonds transférés/mobilisés	-Conventions de financements
Résultats (Axes stratégiques)	1.1. La propriété foncière est améliorée	Plan d'occupation du sol disponible	-Délégué départemental MINDAF	-Intervention des élites et opérateurs économiques -Transfert des ressources venant de l'État et autres partenaires	Montant des fonds transférés/mobilisés	-Journal des projets -Conventions de financements
	2.1. La population est mieux informée et outillée sur la propriété foncière	Nombre de campagnes de sensibilisation organisées	Rapports des campagnes	Disponibilité des fonds	Montant des fonds transférés/mobilisés	-Conventions de financements
Activités						
Pour R 1.1.			Pour R 2.1.			
1.1.1.Élaboration du plan cadastrale de la ville de Galim-Tignère.: I = 10 000 000 / F (5% I): 500 000 / Im (10%(I+F)): 1 050 000 / T: 11 550 000 Fcfa			2.1.1. Sensibilisation des populations sur l'importance et les procédures d'obtention du titre foncier I: 2 000 000 / F (5% I): 100 000 / Im (10%(I+F)): 210 000 / T: 2 310 000 Fcfa			
1.1.2. Délimitation et matérialisation du périmètre urbain I: 35 000 000 / F (5% I): 1 750 000 / Im (10%(I+F)): 3 675 000 / T: 40 425 000 Fcfa						

1.1.3. Élaboration des plans de secteurs de 64 villages (ASSAWE, ASSAWE BANTAÏ, BONTADJE, BONTADJE 3, BONTADJE 4, BONTADJE I, BONTADJE II, BOURLE, DEO GARBAYA, DJALINGO, DJAMBOUTOU, DJAMBOUTOU I, DJAMBOUTOU NASTIRDE, DJAMTARI, DJEM II, GARBAYA HAMIDOU, GARBAYA II (garbaya salamoun), GARBAYA WAMBAÏ, GONKIRA, HORE DJEM, HORE GARBAYA, KOSSAP, LABBARE, LEGGAL GORO, LOMPTA (lilingo), LOMPTA (ROUTE), MANGNI, MAYO BAGO, MAYO BELI YAR, MAYO DANKALI , MAYO DANKALI II, MAYO DENG, MAYO DJARENDJI, MAYO IWARE, MAYO LOUGGOUOL, MAYO LOUGONGO, MAYO PERDE, MAYO PERDE, MAYO PERDE (djaouro Hamagabdo), MAYO PERDE LOUGGUEL, MAYO SANGNARE, MAYO TAGOURI WOGOMDOU, MAYO WOURE, Mayo Wouré (lompta), MBABO, MBERHI, MBOUDOUA, NASTIRDE NGOURI, NASTIRDE KOUÏ, NASTIRDE NGOURI GARBAYA, NGOURI BARI, NGOURI DURI, NGOURI MOUSSA, SABONGARI, SABONGARI WOGOMDOU, SANG NADJE, SANGOL GAOURI, SINDERE, TAGOURI PONT, TAGOURI VIVRE, TCHABAL KESSE, TONDE WANDU, WANTCHANDE, WOGOMDOU) dans la commune de Galim-Tignère (64 x 2 500 000) I = 160 000 000; F (5% I) = 8 000 000; Im (10%(I+F)) = 16 800 000; T = 184 800 000 Fcfa	
1.1.4. Constitution d'une reserve foncière communale d'au moins 100 ha dans toutes les dans l'ensemble des grandes agglomérations de la commune de Galim-Tignère pour l'exécution des projets I = 4 000 000; F (5% I) = 200 000; Im (10%(I+F)) = 420 000; T = 4 620 000 Fcfa	
1.1.5. Constitution de reserve municipal dans l'espace urbain de Galim-Tignère pour le lotissement I = 2 000 000 / F (5% I): 100 000 / Im (10%(I+F)): 210 000 / T: 2 310 000 Fcfa	
Cadre estimatif	
Libellés	Montants
Total investissement (I)	213 000 000
Total Fonctionnement (F)	10 650 000
Imprévus (10%(I+F))	22 365 000
Total estimatif	246 015 000 Fcfa

4.2.8. Tourisme et Loisirs

PROBLEME CENTRAL : Difficulté à développer le tourisme et les activités touristiques

Stratégie		Indicateurs par niveaux de la stratégie et Sources		Suppositions	Indicateurs de suppositions et sources	
Niveaux	Formulations	Indicateurs	Sources		Indicateurs	Sources
Objectif global	Faciliter la pratique et l'investissement dans le secteur touristique	-Nombre de sites touristiques aménagés -Nombre de voies de communication et de structures d'hébergement construites	-Délégué départemental du MINTOUR	Disponibilité des fonds	Montant des fonds transférés/mobilisés	-Journal des projets -Conventions de financements
Objectifs spécifiques	1. Améliorer l'offre en infrastructures touristiques	-Nombre de sites touristiques aménagés -Nombre de voies de communication et de structures d'hébergement construites	-Rapport du Délégué départemental du MINTOUR Rapport du comité de suivi du BIP PV de réception	Disponibilité des fonds	Montant des fonds transférés/mobilisés	-Journal des projets -Conventions de financements
	2. Mettre en place un plan de marketing des sites touristiques de la commune	-Fréquence de diffusion des messages dans les médias -Nombre de promoteurs touristiques rencontrés et convaincus	Responsable du marketing	-Volonté politique -Intervention des élites -Dynamisme de l'exécutif -Disponibilité des fonds	-Montant des fonds mobilisés/mobilisés	-Journal des projets -Conventions de financements
Résultats (Axes stratégiques)	1.1. Les infrastructures touristiques sont améliorées	-Nombre de sites touristiques aménagés -Nombre de voies de communication et de structures d'hébergement construites	-Rapport du Délégué départemental du MINTOUR Rapport du comité de suivi du BIP PV de réception	Disponibilité des fonds	Montant des fonds transférés/mobilisés	-Journal des projets -Conventions de financements
	2.1. La promotion du tourisme est assurée	-Fréquence de diffusion des messages dans les médias -Nombre de promoteurs touristiques rencontrés et convaincus	Responsable du marketing	-Volonté politique -Intervention des élites -Dynamisme de l'exécutif -Disponibilité des fonds	-Montant des fonds mobilisés/mobilisés	-Journal des projets -Conventions de financements
Activités						
Pour R 1.1.			Pour R.2.1.			
1.1.1. Etude de faisabilité en vue de l'aménagement de 03 chutes d'eau (Tagouri, Tondé Wandu, Bontadji) I = 150 000 000; F (5% I) = 7 500 000; Im (10%(I+F)) = 15 750 000; T = 173 250 000 Fcfa			2.1.1. Promotion par la commune (communiqué, internet, Elaboration des plaquettes d'information des différentes sites touristiques, etc.) du tourisme, des activités touristiques et des atouts touristique à Galim-Tignère) I : 4 000 000 / F (5% I) : 200 000 / Im (10%(I+F)) : 420 000 / T : 4 620 000 FCFA			
1.1.2. etude de faisabilité en vue de l'Aménagement de la grotte de wogomdou I: 50 000 000 / F (5% I): 2 500 000 / Im (10%(I+F)): 5 250 000 / T: 57 750 000 Fcfa			2.1.2. Formation de 10 guides touristiques locaux T : 1 000 000 Fcfa			

1.1.3. Etude de faisabilité en vue de l'aménagement (accès, site, espace de repos) versant du mont Yangaré, mont Mbabo I: 50 000 000 / F (5% I): 2 500 000 / Im (10%(I+F)): 5 250 000 / T: 57 750 000 Fcfa	
1.1.4. Etude de faisabilité en vue de l'aménagement lacs en site touristique de Mbamjem (Wogomdou) I: 20 000 000 / F (5% I): 1 000 000 / Im (10%(I+F)): 2 100 000 / T: 23 100 000 Fcfa	
1.1.5. Etude de faisabilité en vue de l'aménagement des sites touristiques (Lompta (gouroré), Garbaya II (Ndolin)) I (2 x 10 000 000) = 20 000 000 / F (5% I): 1 000 000 / Im (10%(I+F)): 2 100 000 / T: 23 100 000 Fcfa	
1.1.6. équipement de l'auberge municipale I: 20 000 000 / F (5% I): 1 000 000 / Im (10%(I+F)): 2 100 000 / T: 23 100 000 Fcfa	
1.1.7. Agrandissement de l'auberge municipale I: 20 000 000 / F (5% I): 1 000 000 / Im (10%(I+F)): 2 100 000 / T: 23 100 000 Fcfa	
1.1.8. Construction de 4 boucaroux supplémentaires au pied du mont Djim I: 60 000 000 / F (5% I): 3 000 000 / Im (10%(I+F)): 6 300 000 / T: 69 300 000 Fcfa	
1.1.9. Construction et équipement d'un restaurant classé dans la ville de Galim-Tignère I: 30 000 000 / F (5% I): 1 500 000 / Im (10%(I+F)): 3 150 000 / T: 34 650 000 Fcfa	
1.1.10. Etude de faisabilité en vue de l'aménagement du mayo Vouré (près du campement) I: 1 000 000 / F (5% I): 50 000 / Im (10%(I+F)): 105 000 / T: 1 155 000 Fcfa	
1.1.11 Etude de faisabilité en vue de la construction d'un village du festival Nyemnyem I: 1 000 000 / F (5% I): 50 000 / Im (10%(I+F)): 105 000 / T: 1 155 000 Fcfa	
1.1.12 Construction et équipement d'une salle de fête de 500 places dans la ville de galim Tignère I = 300 000 000; F (5% I) = 15 000 000; Im (10%(I+F)) = 31 500 000 / T = 346 500 000 Fca	
1.1.13 Plaidoyer en vue de la création d'un office de tourisme / T = 500 000 Fcfa	
Cadre estimatif	
Libellés	Montants
Total investissement (I)	727 298 701
Total Fonctionnement (F)	36 364 935
Imprévus (10%(I+F))	76 366 364
Total estimatif	840 030 000 Fcfa

4.2.9. Commerce

PROBLEME CENTRAL : Difficultés à pratiquer les activités commerciales

Stratégie		Indicateurs par niveaux de la stratégie et Sources		Suppositions	Indicateurs de suppositions et sources	
Niveaux	Formulations	Indicateurs	Sources		Indicateurs	Sources
Objectif global	Faciliter la pratique de l'activité commerciale	Nombre d'infrastructures construites	MINCOMMERCE	Disponibilité des fonds	Montant des fonds transférés/mobilisés	-Journal des projets -Conventions de financements
Objectifs spécifiques	1. Améliorer la qualité des équipements marchands	Nombre équipements construits	Rapport du DD MINCOMMERCE Rapport du comité de suivi du BIP	Disponibilité des fonds	Montant des fonds transférés/mobilisés	-Journal des projets -Conventions de financements
	2. Améliorer la gestion des espaces commerciaux	Prise en compte des aspects socio-environnementaux	Rapport du DDMINCOMMERCE Rapport du comité de suivi du BIP	Disponibilité des fonds	Montant des fonds transférés/mobilisés	-Journal des projets -Conventions de financements
Résultats (Axes stratégiques)	1.1 Les équipements marchands sont développés	Nombre équipements construites	Rapport du DDMINCOMMERCE Rapport du comité de suivi du BIP	Disponibilité des fonds	Montant des fonds transférés/mobilisés	-Journal des projets -Conventions de financements
	2.1. La gestion des espaces commerciaux est optimale	Nombre d'aménagements construits et entretenu Nombre de comité de gestion des marchés fonctionnel	Rapport du Délégué départemental MINCOMMERCE Rapport du comité de suivi du BIP Rapport des activités de la Commune de Galim-Tignère	Disponibilité des fonds	Montant des fonds transférés/mobilisés	-Journal des projets -Conventions de financements
Activités						
Pour R 1.1.				Pour R 2.1.		
1.1.1. Construction de 11 forages au marché (Galim-Tignère, Assawe, Gonkira, Leggal Goro, Lompta (Route), Mayo Dankali, Mbabo, Mberhi, Mboudoua, Ngouri Bari, Tonde Wandu, Wogomdou) I: 8 000 000x12=96 000 000 / F (5% I): 4 800 000 / Im (10%(I+F)): 10 080 000 / T: 110 880 000 Fcfa				2.1.1..Réhabilitation du Hangar du Marché de la ville de Galim-Tignère et équipement en 20 comptoirs I: = 4 000 000; F (5% I): = 200 000; Im (10%(I+F)): = 420 000; T: = 4 620 000 Fcfa		
1.1.2. Construction de 20 hangars commerciaux avec rampes d'accès pour handicapés dans les marchés de la commune (Galim-Tignère (2), Assawe (2), Gonkira (2), Leggal Goro (2), Lompta (1), Mayo Dankali (2), Mbabo (2), Mberhi (1), Mboudoua (1), Ngouri Bari (2), Tonde Wandu (1), Wogomdou (2)) I: 20 000 000x20=400 000 000 / F (5% I): 20 000 000 / Im (10%(I+F)): 42 000 000 / T: 462 000 000 Fcfa				2.1.2. appui à l'organisation et la structuration des commerçants de la commune de Galim-Tignère I: 2 000 000 / F (5% I): 100 000 / Im (10%(I+F)): 210 000 / T: 2 310 000 Fcfa		
1.1.3. Construction d'un mini complexe commercial au marché de Lompta I: = 50 000 000; F (5% I): = 2 500 000; Im (10%(I+F)): = 5 250 000; T: = 57 750 000 Fcfa				2.1.3. Redynamisation du système de contrôle des prix et des produits commercialisés par la commune de Galim-Tignère et le MINCOM du Faro et Deo. T = 1 000 000 Fcfa		

1.1.4. Construction de 12 boucheries modernes dans les marché de la ville de Galim-Tignère [Galim-Tignère (05) Djamtari (01), Léggal Goro (4), Mbabo (2)] I: = 42 000 000; F (5% I): = 2 100 000; Im (10%(I+F)): = 4 410 000; T: = 48 510 000 Fcfa	2.1.4.. Mise en place de 11 comités de gestion des marchés de la commune de Galim-Tignère = 1 000 000 Fcfa
1.1.5. Construction d'un magasin de stockage de vivre au Marché de Galim-Tignère ; I: = 15 000 000; F (5% I): = 750 000; Im (10%(I+F)): = 1 575 000; T: = 17 325 000 Fcfa	
1.1.6. Construction de 24 blocs latrines dans un marché Galim-Tignère (2), assawe (2), gonkira (2), leggal goro (2), lompta (1), mayo dankali (2), mbabo (2), mberhi (1), mboudoua (1), ngouri bari (2), tonde wandu (1), wogomdou (2). Djamtari, Léggal Goro, Mbabo) I: = 108 000 000; F (5% I): = 5 400 000; Im (10%(I+F)): = 11 340 000; T: = 124 740 000 Fcfa	
1.1.7. Construction et équement d'une chambre froide au Marché de Galim-Tignère I: = 25 000 000; F (5% I): = 1 250 000; Im (10%(I+F)): = 2 625 000; T: = 28 875 000 Fcfa	
1.1.8. Construction de 100 boutiques dans les marchés [ville de Galim-Tignère (50), Wogomdou (10), Assawé (10), Lompta (5), Sabongari (5), Leggal Goro (10), Mbabo (10)] de la commune de Galim-Tignère I: = 250 000 000; F (5% I): = 12 500 000; Im (10%(I+F)): = 26 250 000; T: = 288 750 000 Fcfa	
1.1.9. Construction de 02 magasins de stockage de marchandise aux marchés de lompta (1) et de GalimTignère (1). I: = 40 000 000; F (5% I): = 2 000 000; Im (10%(I+F)): = 4 200 000; T: = 46 200 000 Fcfa	
1.1.10. Approvisionnement du marché de Galim-Tignère en eau potable (scan water) I: = 200 000; F (5% I): = 10 000; Im (10%(I+F)): = 21 000; T: = 231 000 Fcfa	
1.1.11. Dotation de 48 Bac à ordure aux des marchés [Galim-Tignère (6) ASSAWE (4), GONKIRA (4), LEGGAL (5) GORO, LOMPTA (4) MAYO DANKALI (5), MBABO (5), MBERHI (4), MBOUDOUA (4), NGOURI BARI (5), TONDE WANDU (2), WOGOMDOU (5)] de la commune de Galim-Tignère I = 720 000 ; F (5% I) = 36 000 ; Im (10%(I+F)) = 75 600 ; T = 831 600 Fcfa	
1.1.12. Sécurisation des espaces commerciaux (site de 11 marchés périodiques) dans le commune de Galim-Tignère I = 10 000 000; F (5% I) = 500 000; Im (10%(I+F)) = 1 050 000; T = 11 550 000 Fca	
1.1.13. Construction d'un marché moderne à Galim-Tignère I = 150 000 000 ; F (5% I) = 7 500 000 ; Im (10%(I+F)) = 15 750 000 ; T = 173 250 000 Fcfa	
Cadre estimatif	
Libellés	Coût Estimatif
Total investissement (I)	1 808 920 523
Total Fonctionnement (F)	90 446 026
Imprévus (10%(I+F))	189 936 655
Total estimatif	2 089 303 204 Fcfa

4.2.10. Petites et moyennes entreprises, économie sociale et artisanat

PROBLEME CENTRAL : Difficultés à développer les PME, l'artisanat et l'économie sociale

Stratégie		Indicateurs par niveaux de la stratégie et Sources		Suppositions	Indicateurs de suppositions et sources	
Niveaux	Formulations	Indicateurs	Sources		Indicateurs	Sources
Objectif global	Promouvoir le développement des micro-entreprises viables, de l'économie sociale et de l'artisanat	Nombre de centre de l'artisanat fonctionnel Nombre de campagnes de sensibilisation	Rapport du Délégué départemental Ministère des petites et moyennes entreprises Rapport du comité de suivi du BIP PV de réception	-Disponibilité des fonds -Signature de l'acte de création du centre	-Montant des fonds mobilisés/transférés -Copie de l'acte de création	-Journal des projets -Conventions de financements - Délégué départemental Ministère des petites et moyennes entreprises
Objectifs spécifiques	1. Construire et équiper Les infrastructures de promotion de l'artisanat	Nombre d'espace d'artisanat fonctionnel	Rapport du Délégué départemental Ministère des petites et moyennes entreprises Rapport du comité de suivi du BIP PV de réception	-Disponibilité des fonds -Signature de l'acte de création du centre	-Montant des fonds mobilisés/transférés -Copie de l'acte de création	-Journal des projets -Conventions de financements - Délégué départemental Ministère des petites et moyennes entreprises
	2 Promouvoir l'excellence chez les artisans de la Commune	-Nombre de campagnes de sensibilisation	Rapports des commissions d'organisation	-Disponibilité des fonds	Montant des fonds transférés/mobilisés	-Journal des projets -Conventions de financements
Résultats (Axes stratégiques)	1.1. Les infrastructures de promotion de l'artisanat sont améliorées	Nombre d'espace d'artisanat fonctionnel	Rapport du Délégué départemental Ministère des petites et moyennes entreprises Rapport du comité de suivi du BIP PV de réception	-Disponibilité des fonds -Signature de l'acte de création du centre	-Montant des fonds mobilisés/transférés -Copie de l'acte de création	-Journal des projets -Conventions de financements - Délégué départemental Ministère des petites et moyennes entreprises
	2.1. Les artisans sont mieux encadrés et outillés	-Nombre de campagnes de sensibilisation	Rapports des commissions d'organisation	-Disponibilité des fonds	Montant des fonds transférés/mobilisés	-Journal des projets -Conventions de financements
Activités						
Pour R 1.1.			Pour R 2.1.			
1.1.1. Mise en place d'une unité de transformation de Miel à Galim-Tignère I : 200 000 000 / F (5% I) : 10 000 000 / Im (10%(I+F)) : 21 000 000 / T : 231 000 000 FCFA			2.1.1. structuration des artisans en coopérative par secteur d'activité I: 2 000 000 / F (5% I): 100 000 / Im (10%(I+F)): 210 000 / T: 2 310 000 Fcfa			

1.1.2. Organisation annuelle des salons artisanaux au niveau de la Commune / I : 10 000 000 / F (5% I) : 500 000 / Im (10%(I+F)) : 1 050 000 / T : 11 550 000 FCFA	2.1.2. Sensibilisation des artisans sur les mesures gouvernementales d'accompagnement notamment sur la banque des PME, PACD/PME, le CFCE, le CGA E I : 2 000 000 / F (5% I) : 100 000 / Im (10%(I+F)) : 210 000 / T: 2 310 000 Fcfa
1.1.3. Appui aux initiatives locales de développement I : 30 000 000 / F (5% I) : 1500 000 / Im (10%(I+F)) : 3 150 000 / T : 34 650 000 FCFA	2.1.3. Mise en place un fond communal d'assistance aux artisans de la Commune I : 2 000 000 / F (5% I) : 100 000 / Im (10%(I+F)) : 210 000 / T: 2 310 000 Fcfa
1.1.4. Construction d'un centre artisanal à Galim-Tignère I : 20 000 000 / F (5% I) : 1 000 000 / Im (10%(I+F)) : 2 100 000 / T : 23 100 000 FCFA	2.1.4. Encadrements des promoteurs des petits métiers (artisans) : 20 000 000 / F (5% I) : 1000 000 / Im (10%(I+F)) : 2100 000 / T: 23 100 000 Fcfa
1.1.5. Construction 5 de hangars artisanaux dans la Ville de Galim-tignère 10 000 000x5 =50 000 000 / F (5% I) : 2 500 000 / Im (10%(I+F)) : 5 250 000 / T : 57 750 000 FCFA	
1.1.6. Renforcement de capacités des artisans I : 2 000 000 / F (5% I) : 100 000 / Im (10%(I+F)) : 210 000 / T: 2 310 000 Fcfa	
1.1.7. Actualisation du fichier des PME et artisans par la DD MINPMEESA du Faro et Déo I : 2 000 000 / F (5% I) : 100 000 / Im (10%(I+F)) : 210 000 / T: 2 310 000 Fcfa	
Cadre estimatif	
Libellés	Montants
Total investissement (I)	340 000 000
Total Fonctionnement (F)	17 000 000
Imprévus (10%(I+F))	35 700 000
Total estimatif	392 700 000 Fcfa

4.2.11. Mines, industries et développement technologique

PROBLEME CENTRAL : Difficultés de mise en valeur des ressources minières

Stratégie		Indicateurs par niveaux de la stratégie et Sources		Suppositions	Indicateurs de suppositions et sources	
Niveaux	Formulations	Indicateurs	Sources		Indicateurs	Sources
Objectif global	Faciliter l'exploitation des ressources minières	-Nombre de regroupement des artisans mis en place -Nombre d'activités des regroupements	Rapports d'activités du regroupement -DDMIDT/FARO et DEO	Disponibilité des artisans miniers	-Nombre d'artisans membres du regroupement	Liste des membres du regroupement
Objectifs spécifiques	1. Organiser et encadrer les artisans miniers et les acteurs du secteur de l'industrie	Nombre d'artisans recensés Nombres de GIC, associations et coopératives créé Nombre de campagne de sensibilisation	Rapports d'activités du regroupement -Rapport du DD MINIMIDT/FARO et DEO	-Disponibilité des fonds	Montant des fonds transférés/mobilisés	-Journal des projets -Conventions de financements
Résultats (Axes stratégiques)	1.1. Les artisans miniers et les acteurs du secteur de l'industrie sont organisés et formés	Nombre d'artisans recensés Nombres de GIC, associations et coopératives créé	Rapports d'activités du regroupement -DDMIDT/FARO et DEO	-Disponibilité des fonds	Montant des fonds transférés/mobilisés	-Journal des projets -Conventions de financements
Activités						
Pour R 1.1.						
1.1.1. Encadrement des artisans miniers (Djamtari, Léggal Goro, Nastirdé Ngouri, Kossap, Wantchande, Liringo Lompta, Mayo Woré II, Ngouri Moussa) I: 2 000 000 / F (5% I): 100 000 / Im (10%(I+F)): 210 000 / T: 2 310 000 Fcfa						
1.1.2. Appui aux artisans miniers en matériel de travail (brouettes, gangs, marteaux, pompe à moteur etc.) I: 2 000 000 / F (5% I): 100 000 / Im (10%(I+F)): 210 000 / T: 2 310 000 Fcfa						
1.1.3. Réglementation de l'exploitation du Saphir (Sangnaré, Léggal Goro. Nastirdé Ngouri) I: 2 000 000 / F (5% I): 100 000 / Im (10%(I+F)): 210 000 / T: 2 310 000 Fcfa						
1.1.4. Restauration des sites d'exploitation minière de la commune de Galim-Tignère (Djamtari, Léggal Goro, Nastirdé Ngouri, Kossap, Wantchande, Liringo Lompta, Mayo Woré II, Ngouri Moussa) I: 30 000 000 / F (5% I): 1 500 000 / Im (10%(I+F)): 3150 000 / T: 34 650 000 Fcfa						
1.1.5. Structuration des artisans (Djamtari, Nastirdé Ngouri, Liringo Lompta) I: 2 000 000 / F (5% I): 100 000 / Im (10%(I+F)): 210 000 / T: 2 310 000 Fcfa						
1.1.6. Création d'une structure de collecte de pierres précieuses (saphir, or) (Nastirdé Ngouri, Wantchande, Leggal Goro) I: 2 000 000 / F (5% I): 100 000 / Im (10%(I+F)): 210 000 / T: 2 310 000 Fcfa						
Cadre estimatif						
Libellés			Montants			
Total investissement (I)			38 000 000			
Total Fonctionnement (F)			1 900 000			
Imprévus (10%(I+F))			3 990 000			
Total estimatif			43 890 000 Fcfa			

4.2.12. Agriculture et développement rural

PROBLEME CENTRAL : Difficulté à développer une agriculture compétitive

Stratégie		Indicateurs par niveaux de la stratégie et Sources		Indicateurs de suppositions et sources	
Niveaux	Formulations	Indicateurs	Sources	Indicateurs	Sources
Objectif de développement	Faciliter la pratique d'une agriculture de qualité	- Nombre d'infrastructures agricoles construites et fonctionnelles - Technique moderne adoptée et mise en œuvre - Nombre formation organisée	Rapport du DAMINADER/Galim-Tignère PV de réception Rapport du Comité de suivi du BIP Rapport de la commune	Montant des fonds mobilisés/transférés	-Journal des projets -Conventions de financements
Objectifs spécifiques	1- Améliorer les activités de la pré-production	- Nombre formation organisée - Nombre de coopératives - Nombre et superficie de zones agricoles délimitées - Nombre de litiges résolus - Nombres de piste aménagée	Rapport du DAMINADER/Galim-Tignère PV de réception	Montant des fonds mobilisés/transférés	-Journal des projets -Conventions de financements
	2- Améliorer la production	- Technique culturale adoptée - Nombre de services d'encadrement fonctionnel et opérationnel - Nombre de matériel animal et végétal fonctionnel	Rapport de différentes sensibilisations organisées	Montant des fonds mobilisés/transférés	-Journal des projets -Conventions de financements
	3- Limiter les pertes post production, améliorer La commercialisation et la transformation des produits agricoles	Nombre de magasin de stockage construit Nombre d'unité de transformation mise en place	PV de de réception Rapport du Comité de suivi du BIP Rapport de la commune	Montant des fonds mobilisés/transférés	-Journal des projets -Conventions de financements

Résultats (Axes stratégiques)	1.1. La fertilité des sols est améliorée	- Nombre formation organisée	Rapport du DAMINADER/Galim-Tignère Rapport de la commune	Montant des fonds mobilisés/transférés	-Journal des projets -Conventions de financements
	1.2. L'accès dans les bassins de production est amélioré	- Nombre de piste agricole aménagée - Nombre de piste agricole ouverte	Rapport du DAMINADER/Galim-Tignère Rapport de la commune	Montant des fonds mobilisés/transférés	-Journal des projets -Conventions de financements
	1.3. Les agriculteurs sont mieux structurés et outillés	Nombre de coopératives créé Nombre de séminaires organisés	Rapport de différentes sensibilisations organisées	Montant des fonds mobilisés/transférés	-Journal des projets -Conventions de financements
	1.4. Les litiges entre agriculteurs et éleveurs sont réduits et mieux gérés	Nombre et superficie de zones agricoles délimitées - Commission consultative des règlements des litiges redynamisée - Nombre de litiges résolus	Rapport du Sous-préfet de Galim-Tignère Rapport de la Commune	-Prise d'initiative du Sous-Préfet et/ou de l'exécutif -Participation des acteurs aux rencontres d'échanges	Rapports des rencontres d'échanges
	2.1. La production a augmenté	- Technique moderne adoptée et mise en œuvre - Rendement - Nombre de matériel animal et végétal fonctionnel	Rapport du DAMINADER/Galim-Tignère Rapport de la commune	Montant des fonds mobilisés/transférés	-Journal des projets -Conventions de financements
	2.2. Les services d'encadrement sont renforcés	Nombre de services d'encadrement fonctionnel et opérationnel	Rapport du DAMINADER/Galim-Tignère PV de réception Rapport du Comité de suivi du BIP	Montant des fonds mobilisés/transférés	-Journal des projets -Conventions de financements
	3.1. Les infrastructures de soutien à la production et commercialisation de produits agricoles sont accrues	Nombre de magasin de stockage construit Nombre d'unité de transformation mise en place	PV de de réception Rapport du Comité de suivi du BIP Rapport de la commune	Montant des fonds mobilisés/transférés	-Journal des projets -Conventions de financements
Activités					

Pour R. 1.1.	Pour R. 1.2.	Pour R 1.3.	Pour R 1.4.	Pour R 2.1.	Pour R 2.2.	Pour R 3.1.
1.1.1. Formation des agriculteurs de Galim-Tignère à l'usage des bouses de vaches et du compost (intégration agriculture élevage) $I = 2\,000\,000$; $F (5\% I) = 100\,000$; $Im (10\%(I+F)) = 210\,000$; $T = 2\,310\,000$ Fcfa	1.2.1. étude de faisabilité en vue de l'Aménagement de 126 km des pistes agricoles [Djamtari – Ngouri Haman (4km), Mayo Iware, Ngouri-duri (07 km), Galim – Djareko (45 km), Mayo Dankali – Ngonkira (15 km), Galim-Tignère – Garbaya Haman (42 km), Galim-Tignère – Djamboutou Nastirdé (6 km), Wogomdou – Mboudoua (7 km)] pour désenclaver les bassins de production de la commune de Galim-Tignère. $I = 4\,000\,000$; $F (5\% I) = 200\,000$; $Im (10\%(I+F)) = 420\,000$; $T = 4\,620\,000$ Fcfa	1.3.1. Structuration des agriculteurs de la Commune de Galim-Tignère en coopérative $I = 2\,000\,000$; $F (5\% I) = 100\,000$; $Im (10\%(I+F)) = 210\,000$; $T = 2\,310\,000$ Fcfa	1.4.1. Délimitation et sécurisation des espaces agricoles à l'aide du fils barbelés dans 38 villages (Djamtari, Djem II, Mayo Dankali 1, Mayo lougougou, Mboudoua, Bontadji III, Djalingo, Mayo Iware, Sangnaré, Mayo Perde Lougguel, Tagouri Pont, Tonde Wandu, Ngouri-duri, Nastirdé Ngouri, Sangol Gaouri Djamboutou, Mayo Beli-Yar, Djamboutou I, Lompta, Djamboutou Nastirdé, Kossap, Assawé Bantaï, Mayo – Deng, Mayo perde Djaouro HAMAGABDO, Sabongari, Garbaya II, Mbabo, Garbaya Hamidou, Wantchande, Nastirdé Ngouri Garbaya, Liringo Lompta, Mayo Djarandi, kouï, Tagouri vivre, Mayo Woré II, Mayo Vouré, Sindere, Deo Garbaya, Mayo Bago, Ngouri Moussa) de la commune de Galim-Tignère $I (5\,000\,000 \times 38) = 190\,000\,000$; $F (5\% I) = 9\,500\,000$; $Im (10\%(I+F)) = 19\,950\,000$; $T = 219\,450\,000$ Fcfa	2.1.1. Formation des populations de la Commune en production fruitière $I = 2\,000\,000$; $F (5\% I) = 100\,000$; $Im (10\%(I+F)) = 210\,000$; $T = 2\,310\,000$	2.2.1. Construction de DAADER de la Commune de Galim-Tignère $I = 45\,000\,000$ $F (5\% I) = 2\,250\,000$ $Im (10\%(I+F)) = 4\,725\,000$, $T = 51\,975\,000$ Fcfa	3.1.1. Construction de 08 aires de séchage sécurisé de manioc/Maïs dans les bassins de production de la Commune. [Garbaya Haman (1), Djamboutou nastirdé (1), Lompta (1), wogomdou (1), Tagouri vivre (1), Djareko, Ngonkira (1), Mayo Dankali (1), Mayo vouré (1)] $I = 64\,000\,000$; $F (5\% I) = 3\,200\,000$; $Im (10\%(I+F)) = 6\,720\,000$; $T = 73\,920\,000$ Fcfa

2.2.2. Dotation en intrants agricoles aux producteurs de 54 villages (Mayo Dankali 2, Mayo Perde (Ardo Alim), Mayo Perde (Labbaré), Djamtari, Sabongari (Wogomdou), Mayo Perde (Djaouro hamadjoda), Djem II, Mayo Dankali 1, Mayo louggougo, Mboudoua, Mang-ni, Bontadji II, Bontadji III, Djalingo, Mayo Iware, Sang-nadje, Sangnaré, Mayo Perde Lougguel, Mayo Tagouri Wogomdou, Tagouri Pont, Tonde Wandu, Ngouri-duri, Nastirdé Ngouri, Djamboutou, Mayo Beli-Yar, Sangol Gaouri, Djamboutou I, Lompta, Djamboutou Nastirdé, Kossap, Assawé Bantaï, Mayo –Deng, Mayo perde Djaouro HAMAGABDO, Bourlé, Sabongari, Mberhi, Garbaya II, Tchabbal Kesse, Mbabo, Horé Djem, Garbaya Hamidou, Assawé, Wantchande, Nastirdé Ngouri Garbaya, Bontadji I, Liringo Lompta, Mayo Djarandi, Tagouri vivre, Mayo Woré II, Mayo Vouré, Sindere, Horé Garbaya, Deo Garbaya, Mayo Bago, Ngouri Moussa) de la commune de Galim-Tignère I = 20 000 000; F (5% I) = 1 000 000; Im (10%(I+F)) = 2 100 000; T = 23 100 000 Fcfa	1.3.2. Formation des leaders de GICS et Coopérative agricole de Galim-Tignère en etude de faisabilité de leur projet de production. I = 2 000 000; F (5% I) = 100 000; Im (10%(I+F)) = 210 000; T = 2 310 000 Fcfa	2.1.2. Mise en place d'un pool communal d'engins agricoles (5 tracteurs 10 motoculteurs, 01 bulldozer, etc.) I = 800 000 000; F (5% I) = 40 000 000; Im (10%(I+F)) = 84 000 000; T = 924 000 000 Fcfa	2.2.2. Equipement de la DAADER de Galim-Tignère I = 2 500 000; F (5% I) = 125 000; Im (10%(I+F)) = 262 500; T = 2 887 500 Fcfa	3.1.2. Construction de 48 magasins de stockage de Maïs dans les villages (Mayo Dankali 2, Djamtari, Mayo Perde (Djaouro hamadjoda), Djem II, Mayo Dankali 1, Bontadji, Mayo louggougo, Mboudoua, Mang-ni, Djalingo, Mayo Iware, Bontadji IV Sang-nadje, Sangnaré, Mayo Tagouri Wogomdou, Tagouri Pont, Tonde Wandu, Ngouri-duri, Nastirdé Ngouri, Djamboutou, Mayo Beli-Yar, Sangol Gaouri, Djamboutou I, Lompta, Djamboutou Nastirdé, Kossap, Assawé Bantaï, Mayo –Deng, Mayo perde Djaouro HAMAGABDO, Sabongari, Mberhi, Garbaya II, Tchabbal Kesse, Mbabo, Horé Djem, Garbaya Hamidou, Garbaya Wambai, Nastirdé Ngouri Garbaya, Bontadji I, Liringo Lompta, Mayo Djarandi, kouï, Tagouri vivre, Mayo vouré II, Mayo Vouré, Sindere, Horé Garbaya, Deo Garbaya, Mayo Bago, Ngouri Moussa) de la Commune de Galim-Tignère I (48 x 25 000 000) = 1 200 000 000; F (5% I) = 60 000 000; Im (10%(I+F)) = 126 000 000; T = 1 386 000 000 Fcfa
1.3.3. Dotation de 02 moteurs pompes et tuyaux de raccordement aux producteurs de Garbaya II dans la commune de Galim-Tignère I (2 x 1 000 000) = 2 000 000; F (5% I) = 100 000; Im (10%(I+F)) = 210 000; T = 2 310 000	2.2.3. Construction de 04 postes agricoles (Wogomdou, Mayo Vouré, Garbaya Haman, Lompta) pour l'encadrement des agriculteurs des villages de la commune de Galim-Tignère I (4 x 35 000 000) = 140 000 000; F (5% I) = 7 000 000; Im (10%(I+F)) = 14 700 000; T = 161 700 000 Fcf	3.1.3. Dotation de 43 moulins communautaires + abris aux populations rurales (Mayo Perde (Labbaré), Mang-ni, Djamtari, Bontadji II, Bontadji III, Mayo Iware, Bontadji IV, Sangnaré, Mayo Perde Lougguel, Mayo Tagouri Wogomdou, Tagouri Pont, Tonde Wandu, Ngouri-duri, Nastirdé Ngouri, Djamboutou, Mayo Beli-Yar, Sangol Gaouri, Djamboutou I, Lompta, Djamboutou Nastirdé, Kossap, Assawé Bantaï, Mayo –Deng, Mayo perde Djaouro HAMAGABDO, Bourlé, Sabongari, Mberhi, Garbaya II, Tchabbal Kesse, Mbabo, Horé Djem, Garbaya Hamidou, Wantchande, Nastirdé Ngouri Garbaya, Bontadji I, Mayo Djarandi, kouï, Mayo Woré II, Mayo Vouré, Sindere, Horé Garbaya, Deo Garbaya, Mayo Bago, Ngouri Moussa) de la commune de Galim-Tignère I (43 x 3 000 000) = 129 000 000; F (5% I) = 6 450 000; Im (10%(I+F)) = 13 545 000; T = 148 995 000 Fcfa		
1.3.4. Mise en place d'une pépinière communale à Galim-Tignère I = 1 000 000; F (5% I) = 50 000; Im (10%(I+F)) = 105 000; T = 1 155 000 Fcfa	2.2.4. Equipement de 05 postes agricoles (Wogomdou, Mayo Dankali Wogomdou, Mayo Vouré, Garbaya Haman) dans la commune de Galim-Tignère en mobiliers et classeurs I (5 x 3 000 000) = 15 000 000; F (5% I) = 750 000; Im (10%(I+F)) = 1 575 000; T = 17 325 000 Fcfa	3.1.4. Construction de 2 mini-unités de transformation de manioc [Wogomdou (1), Mayo Dankali (1)] dans la commune de Galim-Tignère I = 50 000 000; F (5% I) = 2 500 000; Im (10%(I+F)) = 5 250 000; T = 57 750 000 Fcfa		

1.3.5. Promotion de la culture attélee à travers la dotation de 44 charrues (corps buteur, ensemble sarcler, et paire de bouef) aux producteurs de 22 villages [Mayo Dankali 1 (02), Tagouri Pont (1), Djamboutou I (02 charrue), Lompta (01), Nastirdé Ngouri (1), Mayo Beli-Yar (1), Kossap (1), Assawé Bantaï (1), Bourlé (1), Sabongari (1), Garbaya II (1), Tchabbal Kesse (1), Garbaya Hamidou (1), Wantchande (1), Nastirdé Ngouri Garbaya (1), Liringo Lompta (1), Mayo Djarandi (1), Tagouri vivre (1), Mayo Vouré (1), Sindere (1), Horé Garbaya (1), Ngouri Moussa (1)] de la Commune de Galim-Tignère / I (44 x 500 000) = 22 000 000; F (5% I) = 1 100 000; Im (10%(I+F)) = 2 310 000; T = 25 410 000 Fcfa	2.2.5. Formation des producteurs de 03 villages (Djamtari, Mayo Iware, Nastirdé Ngouri) en technique de conservation de céréales I = 2 000 000; F (5% I) = 100 000; Im (10%(I+F)) = 210 000; T = 2 310 000 Fcfa	3.1.5. Organisation d'un comice agropastoral communal annuel dans la commune de Galim-Tignère I = 4 300 000; F (5% I) = 215 000; Im (10%(I+F)) = 451 500; T = 4 966 500 Fcfa
2.2.6. Refection du poste agricole de Mayo Dankali dans la commune de Galim-Tignère I = 2 000 000; F (5% I) = 100 000; Im (10%(I+F)) = 210 000; T = 2 310 000 Fcfa		
2.2.7. Dotation de 05 motocyclettes tout terrain pour 4 postes agricoles (Wogomdou, Mayo Vouré, Garbaya Haman, Mayo Dankali) et D.A ADER pour l'encadrement des producteurs de la commune de Galim-Tignère / I (5 x 1 500 000) = 7 500 000; F (5% I) = 375 000; Im (10%(I+F)) = 787 500; T = 8 662 500 Fcfa		
2.2.8. Plaidoyer en vue de l'affectation du personnel à la DAADER de Galim-tignère et au poste agricole de lompta / T = 200 000 Fcfa		
2.2.9. Plaidoyer en vue de la création du CEAC de Galim-Tignère / T = 200 000		
Cadre estimatif		
Libellés	Montants	
Total investissement (I)	2 708 646 320	
Total Fonctionnement (F)	135 432 316	
Imprévus (10%(I+F))	284 407 864	
Total estimatif	3 128 486 500 Fcfa	

4.2.13. Élevage pêche et industries animales

PROBLEME CENTRAL : Faible production animale et halieutique

Stratégie		Indicateurs par niveaux de la stratégie et Sources		Suppositions	Indicateurs de suppositions et sources	
Niveaux	Formulations	Indicateurs	Sources		Indicateurs	Sources
Objectif global	Faciliter la pratique des activités d'élevage	Nombre d'infrastructures d'élevage améliorées Nombre de coopératives	Rapport du DAEPIA Galim-Tignère PV de réception	-Transfert des ressources venant de l'État et autres partenaires	Montant des fonds mobilisés/transférés	-Journal des projets -Conventions de financements
Objectifs spécifiques	1- Améliorer les activités de la pré-production	- Nombre formation organisée - Nombre de coopératives - Nombre de litiges résolus - Nombres de piste aménagée	Rapport du DAEPIA Galim-Tignère PV de réception	-Transfert des ressources venant de l'État et autres partenaires	Montant des fonds mobilisés/transférés	-Journal des projets -Conventions de financements
	2- Améliorer la production	- Technique culturale adoptée - Nombre de services d'encadrement fonctionnel et opérationnel - Nombre de matériel animal et végétal fonctionnel	Rapport de différentes sensibilisations organisées PV de réception Rapport du comité de suivi du BIP	-Transfert des ressources venant de l'État et autres partenaires	Montant des fonds mobilisés/transférés	-Journal des projets -Conventions de financements
	3- Améliorer La commercialisation des produits d'élevage	Nombre d'aire d'abattage construit Nombre d'unité de transformation mise en place	PV de de réception Rapport du Comité de suivi du BIP Rapport de la commune	-Transfert des ressources venant de l'État et autres partenaires	Montant des fonds mobilisés/transférés	-Journal des projets -Conventions de financements
Résultats (Axes stratégiques)	1.1. Les éleveurs sont mieux structurés et outillés	Nombre de coopératives Nombre de formations organisées	Rapport de différentes sensibilisations organisées	-Transfert des ressources venant de l'État et autres partenaires	Montant des fonds mobilisés/transférés	-Journal des projets -Conventions de financements
	1.2. Les zones de transhumance sont sécurisées	Nombre et superficie de zones de transhumance aménagées	Rapport du Sous-préfet de Galim-Tignère Rapport de la Commune	Dynamisme du Sous-préfet Dynamisme des différents chefs Implication des populations	-Prise d'initiative du Sous-Préfet et/ou de l'exécutif -Participation des acteurs aux rencontres d'échanges	Rapports des rencontres d'échanges

	2.1. L'appareil de production est modernisé	- Nombre d'infrastructures opérationnels - Rendement	Rapport du DAEPIA Galim-Tignère PV de réception Rapport du comité de suivi du BIP	-Transfert des ressources venant de l'État et autres partenaires	Montant des fonds mobilisés/transférés	-Journal des projets -Conventions de financements
	2.2. Les services d'encadrement sont renforcés	Nombre de services d'encadrement fonctionnel et opérationnel	Rapport du DAEPIA Galim-Tignère PV de réception Rapport du comité de suivi du BIP	-Transfert des ressources venant de l'État et autres partenaires	Montant des fonds mobilisés/transférés	-Journal des projets -Conventions de financements
	3.1. Les infrastructures de commercialisation sont améliorées	Nombre d'aire d'abattage construit Nombre d'unité de transformation mise en place	PV de de réception Rapport du Comité de suivi du BIP Rapport de la commune	-Transfert des ressources venant de l'État et autres partenaires	Montant des fonds mobilisés/transférés	-Journal des projets -Conventions de financements
Activités						
Pour R 1.1.	Pour R 1.2.		Pour R 2.1.		Pour R 2.2.	Pour R 3.1.
1.1.1. Construction de la Délégation d'arrondissement de l'élevage des pêches et industries animales de Galim-Tignère / I 25 000 000; F (5% I) 1 250 000; Im (10%(I+F)) 2 625 000; T = 28 875 000	1.2.1. étude de faisabilité en vue de la Délimitations et Sécurisation des espaces et parcours (couloirs) pastoraux de la Commune de Galim-Tignère / I = 5 000 000; F (5% I) = 250 000; Im (10%(I+F)) = 525 000; T = 5 775 000		2.1.1. Aménagement de 2 bassins de retenue d'eau [Bontadji III (1), Garbaya Hamidou (1)] pour abreuvement du bétail dans la commune de Galim-Tignère / I = 4 300 000; F (5% I) = 215 000; Im (10%(I+F)) = 451 500; T = 4 966 500		2.2.1. Construction et équipement de la DAEPIA de Galim Tignère I = 2 500 000; F (5% I) = 125 000; Im (10%(I+F)) = 262 500; T = 2 887 500	3.1.1. Construction d'un marché de volailles dans la commune de Galim-Tignère; I = 5 000 000; F (5% I) = 250 000; Im (10%(I+F)) = 525 000; T = 5 775 000
1.1.2. Formation des éleveurs de la commune de Galim-Tignère sur les techniques d'élevage moderne I = 2 000 000; F (5% I) = 100 000; Im (10%(I+F)) = 210 000; T = 2 310 000	1.2.2. Délimitations et Sécurisation des espaces et parcours (couloirs) pastoraux de la Commune de Galim-Tignère I = 200 000 000; F (5% I) = 10 000 000; Im (10%(I+F)) = 21 000 000; T = 231 000 000	2.1.2. Construction de 05 parcs à bétail (ville de Galim-Tignère (1), Djamtari (1), Mayo Dankali (1), Wogomdou (1), Mbabo (1)) dans la commune de Galim-Tignère I (05 x 20 000 000) = 100 000 000; F (5% I) = 5 000 000; Im (10%(I+F)) = 10 500 000; T = 115 500 000		2.2.2. Équipement en 06 ordinateurs complets des CZV de Mayo Dankali (1), Galim-Tignère (1), Mbabo (1), Wogomdou (1), Lompta (1), Djem-Tignère (1). I; 6 000 000; F (5% I); 300 000; Im (10%(I+F)); 630 000; T; 6 930 000	3.1.2. Construction d'un abattoir moderne dans la ville de Galim-Tignère; I = 40 000 000; F (5% I) = 2 000 000; Im (10%(I+F)) = 4 200 000; T = 46 200 000	

1.1.3. Structuration des éleveurs, pêcheurs et apiculteurs de la commune de Galim-Tignère en coopératives I = 4 000 000; F (5% I) = 200 000; Im (10%(I+F)) = 420 000; T = 4 620 000	2.1.3. Construction de 20 forages pastoraux à énergie solaire [Mayo Dankali II (1), Djamtari (1), Djem II (1), Mayo Iware (1), Sangnaré (1), Ngouri-duri (1), Djamboutou (1), Sangol Gaouri (1), Djamboutou I (1), Djamboutou Nastirdé (1), Kossap (1), Assawé Bantaï (1), Mayo –Deng (1), Mberhi (1), Garbaya Hamidou (1), Mayo Djarandi (1), Tagouri vivre (1), Mayo Vouré (1), Sindere (1), Djalingo (1)] dans la commune de Galim-Tignère I = 300 000 000; F (5% I) = 15 000 000; Im (10%(I+F)) = 31 500 000; T = 346 500 000	2.2.3. Dotation de 7 moto tout terrain au service d'élevage [D.A EPIA de Galim-Tignère (1), CZV de Mayo Dankali (1), CZV de Galim-Tignère (1), CZV de Mbabo (1), CZV de Wogomdou (1), CZV de Lompta (1), CZV de Djem-Tignère (1)] de la commune de Galim-Tignère. I (7 x 1 500 000) = 10 500 000; F (5% I) = 525 000; Im (10%(I+F)) = 1 102 500; T = 12 127 500;	3.1.3. Aménagement de 8 aires d'abattage [Mbabo (1), Wogomdou (1), Assawé (1), Leggal Goro (1), Wogomdou (1), Mayo Dankali (1), Lompta (1), Ngouri Bari (1)], dans la commune de Galim-Tignère ; I (8 x 15 000 000) = 120 000 000; F (5% I) = 6 000 000; Im (10%(I+F)) = 12 600 000; T = 138 600 000
1.1.4. Formation des leaders d'associations, de Gics et de Coopérative de la commune de Galim-Tignère en technique de recherche de financement et de partenariat. I = 2 000 000; F (5% I) = 100 000; Im (10%(I+F)) = 210 000; T = 2 310 000	2.1.4. Construction de 24 parcs vaccino-gènes [Ville de Galim-Tignère (04) Djem II (02), Bontadji (01), Bontadji II (01), Sangnaré (01), Ngouri-duri (01), Nastirdé Ngouri (01), Djamboutou (01), Sangol Gaouri (01), Lompta (01), Tchabbal Kesse (01), Horé Djem (01), Wantchande (01), Horé Garbaya (01) Wogomdou (2), Mayo Dankali (04), Lompta (01)] dans la commune de Galim-Tignère / I = 182 400 000; F (5% I) = 9 120 000; Im (10%(I+F)) = 19 152 000; T = 210 672 000;	2.2.4. Réhabilitation de 02 bâtiments (CZV de Djem Tignère (01), CZV de Galim-Tignère (02)) des services d'encadrement de l'élevage dans la commune de Galim-Tignère I (2 x 2 000 000) = 4 000 000; F (5% I) = 200 000; Im (10%(I+F)) = 420 000; T = 4 620 000	3.1.4. Construction de 04 magasins de stockage de miel [Djamtari (1), Ngouri-duri (1), Bourlé (1), Wantchande (1)] I = 100 000 000; F (5% I) = 5 000 000; Im (10%(I+F)) = 10 500 000; T = 115 500 000
1.1.5. Appui en produits vétérinaires aux éleveurs de 15 villages (Mayo Dankali , Mboudoua, Mayo Perde Lougguel, Tagouri Pont, Sangol Gaouri, Mayo perde Djaouro HAMAGABDO, Sabongari, Garbaya II, Horé Djem, Mayo Woré II, Mayo Vouré, Sindere, Horé Garbaya, Deo Garbaya) dans la commune de Galim-Tignère. I = 20 000 000; F (5% I) = 1 000 000; Im (10%(I+F)) = 2 100 000; T = 23 100 000	2.1.5. Dotation de 500 ruches modernes (Djamtari (100), Sang-nadje (100), Ngouri-duri (100), Nastirdé Ngouri (100), Bourlé (100)) aux apiculteurs de la commune de Galim-Tignère I (500 x 25 000) = 12 500 000; F (5% I) = 625 000; Im (10%(I+F)) = 1 312 500; T = 14 437 500	2.2.5. Construction de 04 czv (Mbabo, Wogomdou, Lompta, Mayo Dankali) dans la commune de Galim-Tignère I = 100 000 000; F (5% I) = 5 000 000; Im (10%(I+F)) = 10 500 000; T = 115 500 000	3.1.5. Mise en place de 5 mini unités de transformation de Miel [Djamtari (1), Ngouri-duri (1), Nastirdé Ngouri (1), Bourlé (1), Lompta Liringo (1)] dans la commune de Galim-Tignère I (5 x 25 000 000) = 125 000 000; F (5% I) = 6 250 000; Im (10%(I+F)) = 13 125 000; T = 144 375 000
1.1.6. Formation de 50 apiculteurs de la commune de Galim-Tignère sur les techniques de transformation et de conservation du Miel I = 2 000 000; F (5% I) = 100 000; Im (10%(I+F)) = 210 000; T = 2 310 000	2.1.6. Création de 42 champs fourragers [ASSAWE (1), BONTADJE 3 (1), BONTADJE 4 (1), BONTADJE I (1), BONTADJE II (1), DEO GARBAYA (1), DJALINGO (1), DJAMBOUTOU (1), GARBAYA HAMIDOU (1), GARBAYA II (garbaya salamoun) (1), GARBAYA WAMBA (1), GONKIRA (1), HORE DJEM (1), KOSSAP (1), LABBARE (1), LOMPTA (liringo) (1), LOMPTA (ROUTE) (1), MAYO BAGO (1), MAYO DANKALI (1), MAYO DANKALI II (1), MAYO DJARENDJI (1), MAYO IWARE (1), MAYO LOUGONGO (1), MAYO PERDE (1), MAYO PERDE (1), MAYO PERDE (djaouro Hamagabdo) (1), MAYO PERDE LOUGGUEL (1), MAYO TAGOURI WOGOMDOU (1), Mayo Woure 2 (1), MBABO (1), MBERHI (1), MBOUDOUA (1), NASTIRDE KOUI (1), NGOURI BARI (1), SABONGARI (1), SANGOL GAOURI (1), SINDERE (1), TAGOURI VIVRE (1), TCHABAL KESSE (1), TONDE WANDU (1), WOGOMDOU (1), Mayo Sang-Naré (1)] dans la commune de Galim-Tignère I (42 x 4 000 000) = 168 000 000; F (5% I) = 8 400 000; Im (10%(I+F)) = 17 640 000; T = 194 040 000	2.2.6. Équipement en 06 CZV (Mayo Dankali, Galim-Tignère, Mbabo, Wogomdou, Lompta, Djem-Tignère). en mobilier et classeurs I = 12 000 000; F (5% I) = 600 000; Im (10%(I+F)) = 1 260 000; T = 13 860 000	3.1.6. Construction d'une chambre froide à Galim-Tignère; I = 20 000 000; F (5% I) = 1 000 000; Im (10%(I+F)) = 2 100 000; T = 23 100 000

2.1.7. Réhabilitation du forage pastoral de la ville de Galim-Tignère / I = 3 000 000; F (5% I) = 150 000; Im (10%(I+F)) = 315 000; T = 3 465 000	2.2.7. Construction d'un logement d'astreinte au CZV de Galim-Tignère I = 1 500 000; F (5% I) = 75 000; Im (10%(I+F)) = 157 500; T = 1 732 500	3.1.7. Construction d'une fourrière municipale pour bétail à Galim-Tignère / I = 20 000 000; F (5% I) = 1 000 000; Im (10%(I+F)) = 2 100 000; T = 23 100 000
2.1.8. Appui matériel aux apiculteurs (gangs, Bottes, casques, Combinaisons, lunettes) à 30 apiculteurs (Mayo iwaré, mayo Beli Yar Djamtari, Ngouri-duri, Bourlé, Sang-nadjé.) dans la commune de Galim-Tignère / I = 3 000 000; F (5% I) = 150 000; Im (10%(I+F)) = 315 000; T = 3 465 000	2.2.8. Initiation des 6 chefs de CZSV de la Commune de Galim-Tignère à l'utilisation de l'outil informatique / I = 2 000 000; F (5% I) = 100 000; Im (10%(I+F)) = 210 000; T = 2 310 000	3.1.8. Construction de 01 Bain dé tiqueur à Galim-Tignère / I = 25 000 000; F (5% I) = 1 250 000; Im (10%(I+F)) = 2 625 000; T = 28 875 000
2.1.9. Dotation du petit matériel de pêche (Filet, nasse, etc.) aux pêcheurs du village Sand-Nadjé dans la commune de Galim-Tignère I = 2 000 000; F (5% I) = 100 000; Im (10%(I+F)) = 210 000; T = 2 310 000	2.2.9. Plaidoyer en vue du Recrutement ou Affectation du personnel (01 vétérinaire 01 gardien et 01 secrétaire), respectivement dans les CZV de Mayo Dankali, Galim-Tignère, Mbabo, Wogomdou, Lompta, Djem-Tignère et à la délégation d'arrondissement de l'EPIA de Galim-Tignère. / T = 200 000	3.1.9. Mise en place des comités de vigilance contre le vol de bétail I (5 000 000 x 2) = 10 000 000 ; F (5% I) = 500 000 ; Im (10%(I+F)) = 1 050 000 ; T = 11 550 000
2.2.10. Plaidoyer en vue de la création du CZSV de Leggal-Goro T = 200 000	3.1.10. Pladoyer en vue de la Création des postes de contole ngouri haman, sabongari, Gonkira / T = 500 000 Fcfa	
3.1.11. Plaidoyer en vue de la création d'un marché à betail à Galim-Tignère / T= 500 000 Fcfa		
3.1.12. Construction de 3 parcs de traitement et vaccination contre les mouches tsetsé (Mbabo, Kouï, Mayo Dankali) / I (3 x 15 000 000) = 45 000 000; F (5% I) = 2 250 000; Im (10%(I+F)) = 4 725 000; T = 51 975 000		
3.1.13. Construction de trois centres de collecte de lait (Mbabo, Galim-Tignère, Djem) / I = 60 000 000; F (5% I) = 3 000 000; Im (10%(I+F)) = 6 300 000; T = 69 300 000		
Cadre estimatif		
Libellés	Montants	
Total investissement (I)	1 745 171 861	
Total Fonctionnement (F)	87 258 593	
Imprévus (10%(I+F))	183 243 045	
Total estimatif	2 015 673 500 Fcfa	

4.2.14. Forêt et faune

PROBLEME CENTRAL : Dégradation des ressources floristiques et fauniques

Stratégie		Indicateurs par niveaux de la stratégie et Sources		Suppositions	Indicateurs de suppositions et sources	
Niveaux	Formulations	Indicateurs	Sources		Indicateurs	Sources
Objectif global :	Œuvrer pour la conservation des ressources floristiques et fauniques	Nombre d'hectares de forêt créé	-Rapport du DDMINFOFF/FARO et DEO -ANAFOR	-Disponibilité des terrains -Disponibilité des fonds	Superficie du terrain alloué au projet -montant des fonds mobilisés	-Délégué département MINFOFF -Conventions de financement
Objectifs spécifiques	1. Les ressources forestières de la Commune sont gérées de manière durable et participative	Nombre d'hectares de forêt créé Nombre de pépinière créé Nombre d'arbres planté	-Délégué département MINFOFF/FARO et DEO - ANAFOR	-Disponibilité des terrains -Disponibilité des fonds	Superficie du terrain alloué au projet -montant des fonds mobilisés	-Délégué département MINFOFF -Conventions de financement
	2. Aider la population à s'approprier La gestion des ressources forestières	-Nombre d'ateliers de formation organisés -Nombre de participants	Rapports des ateliers de formation	Disponibilité des fonds	Montant des fonds transférés/mobilisés	-Conventions de financements
	3. L'offre des infrastructures d'encadrement forestière est améliorée	-Nombre d'ateliers de formation organisés -Nombre de participants	PV de réception	Disponibilité des fonds	Montant des fonds transférés/mobilisés	-Conventions de financements
Résultats (Axes stratégiques)	1.1. Œuvrer pour la gestion participative et durable des ressources forestières	Nombre d'hectares de forêt créé Nombre de pépinière créé Nombre d'arbres planté	-Délégué département MINFOFF/FARO et DEO - ANAFOR	-Disponibilité des terrains -Disponibilité des fonds	Superficie du terrain alloué au projet -montant des fonds mobilisés	-Délégué département MINFOFF -Conventions de financement
	1.2. Aider la population à s'approprier la gestion des ressources forestières	-Nombre d'ateliers de formation organisés -Nombre de participants	Rapports des ateliers de formation	Disponibilité des fonds	Montant des fonds transférés/mobilisés	-Conventions de financements
	3.1. Augmenter l'offre des infrastructures d'encadrement forestière	-Nombre d'ateliers de formation organisés -Nombre de participants	PV de réception	Disponibilité des fonds	Montant des fonds transférés/mobilisés	-Conventions de financements
Activités						
Pour R.1.1.		Pour R.2.1.		Pour R.3.1.		

1.1.1. Création d'une forêt communale à la périphérie de la ville de Galim-Tignère / I = 20 000 000; F (5% I) = 1 000 000; Im (10%(I+F)) = 2 100 000; T = 23 100 000 Fcfa	2.1.1. Sensibilisation des populations de la commune de Galim-Tignère sur les processus d'attribution et les normes de gestions des forêts communales et communautaires / I = 2 000 000; F (5% I) = 100 000; Im (10%(I+F)) = 210 000; T = 2 310 000	3.1.1. Refection du poste forestier de Galim-Tignère I = 2 000 000; F (5% I) = 100 000; Im (10%(I+F)) = 210 000; T = 2 310 000 Fcfa
1.1.2. Reboisement de 12 villages [Mayo Perde (Djaouro hamadjoda), Gonkira, Bontadji, Mayo Louggougol Djaouro Djika hamadjoda, Mayo Perde Lougguel, Tonde Wandu, Djamboutou, Lompta, Kossap, Mayo perde Djaouro HAMAGABDO, Tchabbal Kesse, Mbabo, Horé Djem] dans la commune de Galim-Tignère I = 2 000 000; F (5% I) = 100 000; Im (10%(I+F)) = 210 000; T = 2 310 000 Fcfa	2.1.2. Sensibilisation des populations de Galim-Tignère sur la réglementation et l'importance de la gestion des ressources forestières et fauniques; I = 2 000 000; F (5% I) = 100 000; Im (10%(I+F)) = 210 000; T = 2 310 000 Fcfa	3.1.2. Dotation d'une moto tout terrain au poste forestier de Galim-Tignère I: = 1 500 000; F (5% I): = 75 000; Im (10%(I+F)): = 157 500; T: = 1 732 000 Fcfa
1.1.3. Mise en place de 04 pépinières [Djamboutou I (1), Sabongari (1), Bontadji I (1), Sindere (1)] dans la commune de Galim-Tignère / I (4 x 1 000 000) = 4 000 000; F (5% I) = 200 000; Im (10%(I+F)) = 420 000; T = 4 620 000 Fcfa	2.1.3. Sensibilisation des populations de la commune de Galim-Tignère sur l'importance de la forêt et les méfaits des feux de brousse sur celle-ci I = 2 000 000; F (5% I) = 100 000; Im (10%(I+F)) = 210 000; T = 2 310 000 Fcfa	
1.1.4. Création d'un marché formel de Bois d'œuvre dans l'espace Urbain T = 2 000 000 Fcfa	2.1.4. Création des comités de vigilances par village pour le contrôle de forêts et la lutte contes les feux de brousse T= 6 000 000	
1.1.5. Reboisement du périmètre urbain de Galim-Tignère I = 4 000 000; F (5% I) = 200 000; Im (10%(I+F)) = 420 000; T = 4 620 000 Fcfa	Incitation par la sensibilisation des détenteurs d'armes de chasse à l'obtention des permis de chasse I = 2 000 000; F (5% I) = 100 000; Im (10%(I+F)) = 210 000; T = 2 310 000 Fcfa	
1.1.6. Aménagement d'un jardin zoologique à Galim-Tignère I = 75 000 000; F (5% I) = 3 750 000; Im (10%(I+F)) = 7 875 000; T = 86 625 000	Sensibilisation des populations sur la procédure de création d'un parc nationale I = 2 000 000; F (5% I) = 100 000; Im (10%(I+F)) = 210 000; T = 2 310 000 Fcfa	
1.1.7. Réfection du poste forestier de Galim-Tignère de Galim-Tignère / I = 2 000 000; F (5% I) = 100 000; Im (10%(I+F)) = 210 000; T = 2 310 000 Fcfa		
1.1.8. Création d'un marché formel de gibier à Galim-Tignère / T = 2 000 000 Fcfa		
1.1.9. Dotation en semence pour la pépinière forestière de Galim-Tignère / T = 1 000 000 Fcfa		
1.1.10. Construction d'un Forage pour l'entretien de la pépinière forestière de Galim-Tignère / I = 9 000 000; F (5% I) = 450 000; Im (10%(I+F)) = 945 000; T = 10 395 000 Fcfa		
1.1.11 Création d'une pepinière communale / I = 2 000 000; F (5% I) = 100 000; Im (10%(I+F)) = 210 000; T = 2 310 000 Fcfa		
Cadre estimatif		
Libellés	Montants	
Total investissement (I)	141 023 377	
Total Fonctionnement (F)	7 051 169	
Imprévus (10%(I+F))	14 807 455	
Total estimatif	162 882 000 Fcfa	

4.2.15. Environnement et protection de la nature

PROBLEME CENTRAL : Dégradation de l'environnement

Stratégie		Indicateurs par niveaux de la stratégie et Sources		Suppositions	Indicateurs de suppositions et sources	
Niveaux	Formulations	Indicateurs	Sources		Indicateurs	Sources
Objectif global :	Baisser la dégradation de la nature et de l'environnement	-Nombre de campagnes de sensibilisation et d'ateliers de formation organisé - Activités de l'unité environnementale - Nombre d'ateliers de formation et de renforcement de capacités organisé	-Rapports des campagnes de sensibilisation et d'ateliers de formation -Rapports des ateliers de formation - Rapports d'activité de l'unité d'éducation environnementale	-Disponibilité des fonds	Montant des fonds transférés/mobilisés	-Conventions de financements
Objectifs spécifiques	1. Une gestion participative et durable des ressources naturelles est développée chez la population des villages de Galim-Tignère	-Nombre de campagnes de sensibilisation organisé	Rapports des campagnes de sensibilisation	-Disponibilité des fonds	Montant des fonds transférés/mobilisés	-Conventions de financements
	2. Les sites environnementaux de la commune sont restaurés	-Nombre de campagnes de sensibilisation organisé	Rapports des campagnes de sensibilisation	-Disponibilité des fonds	Montant des fonds transférés/mobilisés	-Conventions de financements
Résultats (Axes stratégiques)	1.1. Développer chez la population des villages de Galim-Tignère une gestion participative et durable des ressources naturelles	-Nombre de campagnes de sensibilisation organisé	Rapports des campagnes de sensibilisation	-Disponibilité des fonds	Montant des fonds transférés/mobilisés	-Conventions de financements
	2.1. Restaurer des sites environnementaux de la commune	-Nombre de campagnes de sensibilisation organisé	Rapports des campagnes de sensibilisation	-Disponibilité des fonds	Montant des fonds transférés/mobilisés	-Conventions de financements
Activités						
Pour R1.1			Pour R.2.1			
1.1.1. Aménagement d'une zone décharge de déchets urbains I : 5 000 000 / F (5% I) : 250 000 / Im (10%(I+F)) : 525 000 / T : 5 775 000 Fcfa			2.1.1. Sensibilisation des artisans miniers de la commune de Galim-Tignère sur la protection de l'environnement I = 2 000 000; F (5% I) = 100 000; Im (10%(I+F)) = 210 000; T = 2 310 000 Fcfa			
1.1.2. Acquisition d'une benne par la commune pour le transport des déchets ménagers. I = 60 000 000; F (5% I) = 3 000 000; Im (10%(I+F)) = 6 300 000; T = 69 300 000 Fcfa			2.1.2. Sensibilisation sur la réglementation en matière de coupe abusive du bois et l'utilisation des plastiques I = 2 000 000; F (5% I) = 100 000; Im (10%(I+F)) = 210 000; T = 2 310 000 Fcfa			
1.1.3. Disposition des Bacs 50 bacs à ordures le long le long des voies de circulation et au Marché de Galim-Tignère I (50 x 15 000) = 750 000; F (5% I) = 37 500; Im (10%(I+F)) = 78 750; T = 866 250 Fcfa			2.1.3. Sensibilisation de population de la commune sur la lutte contre les feux de brousse et la gestion des ordures ménagères ; I = 2 000 000; F (5% I) = 100 000; Im (10%(I+F)) = 210 000; T = 2 310 000 Fcfa			

1.1.4. Construction de 02 blocs de latrines publiques à Galim-Tignère I = 9 000 000; F (5% I) = 450 000; Im (10%(I+F)) = 945 000; T = 10 395 000 Fcfa	
1.1.5. Aménagement de deux espaces verts dans la ville de Galim-Tignère ; I = 18 000 000; F (5% I) = 900 000; Im (10%(I+F)) = 1 890 000; T = 20 790 000 Fcfa	
1.1.6. Redynamisation du club des amis de la nature de Galim-Tignère / T = 1 000 000 Fcfa	
1.1.7. Reboisement de différentes artères de la ville de Galim-Tignère / T = 500 000 Fcfa	
1.1.8. Instauration des journées de propreté dans la commune de Galim-Tignère / T = 200 000 Fcfa	
1.1.9. Reboisement de 12 villages [Mayo Perde (Djaouro hamadjoda), Bontadji, Mayo Louggougol Djaouro Djika hamadjoda, Djamboutou, Tchabbal Kesse] dans la commune de Galim-Tignère I = 2 000 000; F (5% I) = 100 000; Im (10%(I+F)) = 210 000; T = 2 310 000 Fcfa	
1.1.10. Organisation des campagnes d'hygiène et de Salubrité par le Commune de Galim-Tignère I = 2 000 000; F (5% I) = 100 000; Im (10%(I+F)) = 210 000; T = 2 310 000 Fcfa	
Cadre estimatif	
Libellés	Montants
Total investissement (I)	99 221 861
Total Fonctionnement (F)	4 961 093
Imprévus (10%(I+F))	10 418 295
Total estimatif	114 601 250 Fcfa

4.2.16. Éducation de base

PROBLÈME CENTRAL : Difficultés d'accès aux enseignements maternels et primaires de qualité

Stratégie		Indicateurs par niveaux de la stratégie et Sources		Suppositions	Indicateurs de suppositions et sources	
Niveaux	Formulations	Indicateurs	Sources		Indicateurs	Sources
Objectif global :	Faciliter l'accès à une éducation de base de qualité	Nombre d'infrastructures construites	-DDMINEDUB/FARO et DEO -DDMINMAP/FARO et DEO -DAMINEDUB/Galim-Tignère	-Transfert des ressources venant de l'Etat et autres partenaires -Intervention des élites	Montant des fonds mobilisés/transférés	-Journal des projets -Conventions de financements
Objectifs spécifiques	1. Améliorer la qualité des infrastructures dans les écoles primaires et maternelles de la commune de Galim-Tignère	-Nombre de points d'eau potable construits dans les écoles - Nombre de clôtures construites autour des écoles - Nombre de logements d'astreinte construits dans les écoles - Nombre de blocs administratifs construits dans les écoles -Nombre de bâtiments construits dans les écoles - Nombre de bâtiments réfectionnés -	-Rapport du DDMINEDUB/FARO et DEO -PV de réception	-Disponibilité des fonds - Accessibilité de la nappe phréatique -bonne Qualité de l'eau	Montant des fonds transférés/mobilisés -Profondeur de la nappe -Paramètre physico chimique du sol	-Journal des projets -Conventions de financements
	2. Améliorer le ratio élève/maître dans les écoles primaires et maternelles de la commune de Galim-Tignère	- Nombre d'instituteurs affectés par l'Etat et ou recruté par la commune	-Rapport du DDMINEDUB/FARO et DEO -Note de prise de service	-Transfert des ressources venant de l'Etat et autres partenaires	Montant des fonds mobilisés/transférés	-Journal des projets -Conventions de financements
	3 Augmenter l'offre en école primaire et maternelle	Nombre écoles créés et construits Nombre de campagnes sensibilisation mené	-Copies des actes de création -Inspection d'arrondissement de Galim-Tignère	Création effective d'écoles	-Nombre d'écoles créé	-Inspection d'arrondissement de Galim-Tignère 3ème -Délégués MINEDUB -Directeurs d'écoles

Résultats (Axes stratégiques)	1.1. La qualité des infrastructures dans les écoles primaires et maternelles de la commune de Galim-Tignère est améliorée	-Nombre de points d'eau potable construits dans les écoles - Nombre de clôtures construites dans les écoles - Nombre de logements d'astreinte construits dans les écoles - Nombre de blocs administratifs construits dans les écoles -Nombre de bâtiments construits dans les écoles - Nombre de bâtiments réfectionnés	-Rapport du DDMINEDUB/FARO et DEO -PV de réception	-Disponibilité des fonds - Accessibilité de la nappe phréatique -bonne Qualité de l'eau	- Montant des fonds transférés/mobilisés -Profondeur de la nappe -Paramètre physico chimique du sol	-Journal des projets -Conventions de financements
	2.1. Le ratio élève/maître dans les écoles primaires et maternelles de la commune de Galim-Tignère est amélioré	- Nombre d'instituteurs affectés	-Rapport du DDMINEDUB/FARO et DEO -Note de prise de service	-Transfert des ressources venant de l'Etat et autres partenaires	Montant des fonds mobilisés/transférés	-Journal des projets -Conventions de financements
	3.1. Les écoles sont créées, construites et équipées	- Nombre écoles créés et construits - Nombre de campagnes sensibilisation mené	-Copies des actes de création -Inspection d'arrondissement de Galim-Tignère	Création effective d'écoles	-Nombre d'écoles créé	-Inspection d'arrondissement de Galim-Tignère 3ème -Délégués MINEDUB -Directeurs d'écoles
Activités						
Pour R.1.1.		Pour R.2.1.			Pour R.3.1.	
1.1.1. Construction de 67 blocs latrine dans les écoles [EP BILINGUE GALIM(2), EP G1 DE GALIM-TIGNÈRE(4), EP G2 DE GALIM-TIGNÈRE(0), EP G3 DE GALIM-TIGNÈRE(4), EP ASSAWE(2), EP BONTADJE I(2), EP BONTADJE II(2), EP DJAMBOUTOU, NASTIRDE(2), EP DJEM II(2), EP GARBAYA II(2), EP NGONKIRA(2), EP LAINDE, DOGARI(2), EP LEGGAL GORO(2), EP LOMPTA(1), EP MAYO DJARANDI(2), EP MAYO, SANGNARE(2), EP MBABO(4), EP MBOUDOUA(2), EP NGOURI BARI(2), EP NGOURI II(2), EP, SABONGARI(2), EP TAGOURI I(2), EP TAGOURI PONT(2), EP TCHABAL KESSE(2), EP WOGOMDOU(4), EP Mayo vouré (II)(2), EP MAYO IWARE(2), EP MAYO DANKALI(4), EP DEO, GARBAYA(2), EP HORE NGOURI (2)] de la Commune de Galim-Tignère I (67 x 3 500 000) = 234 500 000; F (5% I) = 11 725 000; Im (10%(I+F)) = 24 622 500; T = 270 847 500 Fcfa		2.1.1. Renforcement des capacités en TIC de 68 enseignants d'école primaire [EP BILINGUE GALIM (2), EP G1 DE GALIM-TIGNÈRE (4), EP G3 DE GALIM-TIGNÈRE (4), EP ASSAWE (2), EP BONTADJE I (2), EP BONTADJE II (2), EP DJAMBOUTOU (1), NASTIRDE (2), EP DJEM II (2), EP GARBAYA II (2), EP NGONKIRA (2), EP LAINDE DOGARI (2), EP LEGGAL GORO (2), EP LOMPTA (1), EP MAYO DJARANDI (2), EP MAYO, SANGNARE (2), EP MBABO (4), EP MBOUDOUA (2), EP NGOURI BARI (2), EP NGOURI II (2), EP, SABONGARI (2), EP TAGOURI I (2), EP TAGOURI PONT (2), EP TCHABAL KESSE (2), EP WOGOMDOU (4), EP Mayo vouré (II) (2), EP MAYO IWARE (2), EP MAYO DANKALI (4), EP DEO, GARBAYA (2), EP HORE NGOURI (2)] de la commune de Galim-Tignère. I = 2 000 000; F (5% I) = 100 000; Im (10%(I+F)) = 210 000; T = 2 310 000			3.1.1. Sensibilisation des parents sur l'importance de l'éducation des enfants et leur suivi ; I = 2 000 000; F (5% I) = 100 000; Im (10%(I+F)) = 210 000; T = 2 310 000 Fcfa	

1.1.2. Dotation de 895 tables bancs aux ecoles primaires [EP G1 DE GALIM-TIGNÈRE(123), EP G2 DE GALIM-TIGNÈRE(13), EP G3 DE GALIM-TIGNÈRE(120), EP BONTADJE I(60), EP BONTADJE II(21), EP DJAMBOUTOU NASTIRDE(120), EP GARBAYA II(60), EP LOMPTA(105), EP MBOUDOUA(18), EP NGOURI II(24), EP SABONGARI(24), EP TAGOURI I(60), EP TCHABAL KESSE(60), EP WOGOMDOU(17), EP MAYO DANKALI(70)] de la commune de Galim-Tignère I (895 x 30 000) = 26 850 000; F (5% I) = 1 342 500; Im (10%(I+F)) = 2 819 250; T = 31 011 750 Fcfa	2.1.2. Recrutement et affectation de 130 enseignants qualifiés dans les écoles [EP BILINGUE GALIM (2), EP G1 DE GALIM-TIGNÈRE (12), EP G2 DE GALIM-TIGNÈRE (5), EP G3 DE GALIM-TIGNÈRE (5), EP ASSAWE (3), EP BONTADJE I (4), EP BONTADJE II (4), EP DJAMBOUTOU NASTIRDE (4), EP DJEM II (4), EP GARBAYA II (5), EP NGONKIRA (5), EP LAINDE DOGARI (5), EP LEGGAL GORO (5), EP LOMPTA (3), EP MAYO DJARANDI (4), EP MAYO SANGNARE (4), EP MBABO (5), EP MBOUDOUA (4), EP NGOURI BARI (4), EP NGOURI II(4), EP SABONGARI (4), EP TAGOURI I (4), EP TAGOURI PONT (4), EP TCHABAL KESSE (4), EP WOGOMDOU (1), EP Mayo VOURE (4), EP MAYO IWARE (5), EP MAYO DANKALI(4), EP DEO GARBAYA (4), EP HOR E NGOURI (5)] de la commune de Galim-Tignère / T = 200 000 Fcfa
1.1.3. Electrification par panneau solaire de 29 écoles primaires (EP BILINGUE GALIM, EP G1 DE GALIM-TIGNÈRE, EP G3 DE GALIM-TIGNÈRE ; EP ASSAWE, EP BONTADJE I, EP BONTADJE II, EP DJAMBOUTOU NASTIRDE, EP DJEM II, EP GARBAYA II, EP NGONKIRA, EP LAINDE DOGARI, EP LEGGAL GORO, EP LOMPTA, EP MAYO DJARANDI, EP MAYO SANGNARE, EP MBABO, EP MBOUDOUA, EP NGOURI BARI, EP NGOURI II, EP SABONGARI, EP TAGOURI I, EP TAGOURI PONT, EP TCHABAL KESSE, EP WOGOMDOU, EP Mayo vouré (II), EP MAYO IWARE, EP MAYO DANKALI, EP DEO GARBAYA, EP HORE NGOURI) dans la commune de Galim-Tignère I (29 x 15 000 000) = 435 000 000; F (5% I) = 21 750 000; Im (10%(I+F)) = 45 675 000; T = 502 425 000 Fcfa	2.1.3. Construction 78 logements d'astreinte pour enseignants (EP ASSAWE (3), EP BONTADJE I (3), EP BONTADJE II(3), EP DJAMBOUTOU NASTIRDE (3), EP DJEM II (3), EP GARBAYA II (3), EP NGONKIRA(3), EP LAINDE DOGARI(3), EP LEGGAL GORO (3), EP LOMPTA (3), EP MAYO DJARANDI (3), EP MAYO SANGNARE (3), EP MBABO (3), EP MBOUDOUA (3), EP NGOURI BARI (3), EP NGOURI II (3), EP SABONGARI (3), EP TAGOURI I (3), EP TAGOURI PONT (3), EP TCHABAL KESSE (3), EP WOGOMDOU (3), EP Mayo VOURE (3), EP MAYO IWARE (3), EP MAYO DANKALI(3) , EP DEO GARBAYA(3), EP HORE NGOURI (3)] dans la commune de Galim-Tignère / I (78 x 15 000 000) = 1 170 000 000; F (5% I) = 58 500 000; Im (10%(I+F)) = 122 850 000; T = 1 351 350 000 Fcfa 2.1.4. Affectation de 15 enseignants moniteurs d'alphabétisation à Galim-Tignère T = 200 000 Fcfa
1.1.4. Construction et équipement de 30 salles informatiques dans les écoles primaires publiques [EP G2 DE GALIM-TIGNÈRE (1), EP G2 DE GALIM-TIGNÈRE (1), EP G3 DE GALIM-TIGNÈRE ; EP ASSAWE (1), EP BONTADJE I (1), EP BONTADJE II (1), EP DJAMBOUTOU NASTIRDE (1), EP DJEM II (1), EP GARBAYA II (1), EP NGONKIRA (1), EP LAINDE DOGARI (1), EP LEGGAL GORO (1), EP LOMPTA (1), EP MAYO DJARANDI (1), EP MAYO SANGNARE (1), EP MBABO (1), EP MBOUDOUA (1), EP (1), NGOURI BARI (1), EP NGOURI II (1), EP SABONGARI (1), EP TAGOURI I (1), EP TAGOURI PONT (1), EP TCHABAL KESSE (1), EP WOGOMDOU (1), EP Mayo vouré (II) (1), EP MAYO IWARE (1), EP MAYO DANKALI (1), EP DEO GARBAYA (1), EP HORE NGOURI (1)] de la Commune de Galim-Tignère / I (30 x 25 000 000) = 750 000 000; F (5% I) = 37 500 000; Im (10%(I+F)) = 78 750 000; T = 866 250 000 Fcfa	
1.1.5. Etude de faisabilité en vue de la construction des clôtures autour de 30 Ecoles (EM de GALIM-TIGNÈRE, EP BILINGUE GALIM, EP G1 DE GALIM-TIGNÈRE, EP G3 DE GALIM-TIGNÈRE, EP ASSAWE, EP BONTADJE I, EP BONTADJE II, EP DJAMBOUTOU NASTIRDE, EP DJEM II, EP GARBAYA II, EP NGONKIRA, EP LAINDE DOGARI, EP LEGGAL GORO, EP LOMPTA, EP MAYO DJARANDI, EP MAYO SANGNARE, EP MBABO, EP MBOUDOUA, EP NGOURI BARI, EP NGOURI II, EP SABONGARI, EP TAGOURI I, EP TAGOURI PONT, EP TCHABAL KESSE, EP WOGOMDOU, EP Mayo VOURE (II), EP MAYO IWARE, EP MAYO DANKALI, EP DEO GARBAYA, EP HORE NGOURI) dans la commune de Galim-Tignère I = 6 000 000; F (5% I) = 300 000; Im (10%(I+F)) = 630 000; T = 6 930 000 Fcfa	
1.1.6. Construction de 29 forages dans les écoles primaires publiques (EM de GALIM-TIGNÈRE, EP BILINGUE GALIM, EP G1 DE GALIM-TIGNÈRE, EP G3 DE GALIM-TIGNÈRE ; EP ASSAWE, EP BONTADJE I, EP BONTADJE II, EP DJAMBOUTOU NASTIRDE, EP DJEM II, EP GARBAYA II, EP NGONKIRA, EP LAINDE DOGARI, EP LEGGAL GORO, EP LOMPTA, EP MAYO DJARANDI, EP MAYO SANGNARE, EP MBABO, EP MBOUDOUA, EP NGOURI BARI, EP NGOURI II, EP SABONGARI, EP TAGOURI I, EP TAGOURI PONT, EP TCHABAL KESSE, EP WOGOMDOU, EP Mayo VOURE (II), EP MAYO IWARE, EP MAYO DANKALI, EP DEO GARBAYA, EP HORE NGOURI) de la Commune de Galim-Tignère. I (29 x 9 000 000) = 261 000 000; F (5% I) = 13 050 000; Im (10%(I+F)) = 27 405 000; T = 301 455 000 Fcfa	

1.1.7. Construction 29 blocs administratifs dans les écoles [EP BILINGUE GALIM (1), EP G1 DE GALIM-TIGNÈRE (1), EP G3 DE GALIM-TIGNÈRE ; EP ASSAWE (1), EP BONTADJE I (1), EP BONTADJE II (1), EP DJAMBOUTOU NASTIRDE (1), EP DJEM II (1), EP GARBAYA II (1), EP NGONKIRA (1), EP LAINDE DOGARI (1), EP LEGGAL GORO (1), EP LOMPTA (1), EP MAYO DJARANDI (1), EP MAYO SANGNARE (1), EP MBABO (1), EP MBOUDOUA (1), EP (1), NGOURI BARI (1), EP NGOURI II (1), EP SABONGARI (1), EP TAGOURI I (1), EP TAGOURI PONT (1), EP TCHABAL KESSE (1), EP WOGOMDOU (1), EP Mayo vouré (II) (1), EP MAYO IWARE (1), EP MAYO DANKALI (1), EP DEO GARBAYA (1), EP HORE NGOURI (1),] de la commune de Galim-Tignère / I (29 x 15 000 000) = 435 000 000; F (5% I) = 21 750 000; Im (10%(I+F)) = 45 675 000; T = 502 425 000 Fcfa
1.1.8. Construction et équipement en table bancs et bureau du maître de 143 salles de classe (EP BILINGUE GALIM (6), EP G1 DE GALIM-TIGNÈRE (10), EP G2 DE GALIM-TIGNÈRE (5), EP G3 DE GALIM-TIGNÈRE (6), EP ASSAWE (4), EP BONTADJE I (4), EP BONTADJE II (4), EP DJAMBOUTOU NASTIRDE (2), EP DJEM II (6), EP GARBAYA II (2), EP NGONKIRA (6), EP LAINDE DOGARI (6), EP LEGGAL GORO (6), EP LOMPTA (0), EP MAYO DJARANDI (4), EP MAYO SANGNARE (4), EP MBABO (6), EP MBOUDOUA (4), EP NGOURI BARI (2), EP NGOURI II (6), EP SABONGARI (6), EP TAGOURI I (2), EP TAGOURI PONT (6), EP TCHABAL KESSE (4), EP WOGOMDOU (6), EP Mayo VOURE (6), EP MAYO IWARE (6), EP MAYO DANKALI (2), EP DEO GARBAYA (6), EP HORE NGOURI (6)) dans les écoles de la commune de Galim-Tignère I (143 x (21 000 000+1 800 000 + 200 000))= 667 000 000; F (5% I) = 33 350 000; Im (10%(I+F)) = 70 035 000; T = 770 385 000 Fcfa
1.1.9. Aménagement de 30 aires de jeu dans les établissements primaires et maternels (EM de GALIM-TIGNÈRE, EP BILINGUE GALIM, EP G1 DE GALIM-TIGNÈRE, EP G2 DE GALIM-TIGNÈRE, EP G3 DE GALIM-TIGNÈRE ; EP ASSAWE, EP BONTADJE I, EP BONTADJE II, EP DJAMBOUTOU NASTIRDE, EP DJEM II, EP GARBAYA II, EP NGONKIRA, EP LAINDE DOGARI, EP LEGGAL GORO, EP LOMPTA, EP MAYO DJARANDI, EP MAYO SANGNARE, EP MBABO, EP MBOUDOUA, EP NGOURI BARI, EP NGOURI II, EP SABONGARI, EP TAGOURI I, EP TAGOURI PONT, EP TCHABAL KESSE, EP WOGOMDOU, EP Mayo VOURE (II), EP MAYO IWARE, EP MAYO DANKALI, EP DEO GARBAYA, EP HORE NGOURI) de la commune de Galim-Tignère. / I (30 x 2 000 000) = 60 000 000; F (5% I) = 3 000 000; Im (10%(I+F)) = 6 300 000; T = 69 300 000 Fcfa
1.1.10. Etude de faisabilité en vue de la réhabilitation de 35 bâtiments [EP G3 de Galim-Tignère (1), EP Wogomdou (02), EP Mayo Dankali (2) Lompta (03), Djamboutou Nastirdé, Garbaya II (02), Mbabo (02)] soit 70 salles de classe dans la commune de Galim-Tignère / I (35 x 200 000) = 7 000 000; F (5% I) = 350 000; Im (10%(I+F)) = 735 000; T = 8 085 000 Fcfa
1.1.11. Construction de 30 bibliothèques (une par école primaire) dans les écoles (EM de GALIM-TIGNÈRE, EP BILINGUE GALIM, EP G1 DE GALIM-TIGNÈRE, EP G2 DE GALIM-TIGNÈRE, EP G3 DE GALIM-TIGNÈRE, EP ASSAWE, EP BONTADJE I, EP BONTADJE II, EP DJAMBOUTOU NASTIRDE, EP DJEM II, EP GARBAYA II, EP NGONKIRA, EP LAINDE DOGARI, EP LEGGAL GORO, EP LOMPTA, EP MAYO DJARANDI, EP MAYO SANGNARE, EP MBABO, EP MBOUDOUA, EP NGOURI BARI, EP NGOURI II, EP SABONGARI, EP TAGOURI I, EP TAGOURI PONT, EP TCHABAL KESSE, EP WOGOMDOU, EP Mayo VOURE (II), EP MAYO IWARE, EP MAYO DANKALI, EP DEO GARBAYA, EP HORE NGOURI) de la commune de Galim-Tignère / I (30 x 20 000 000) = 600 000 000; F (5% I) = 30 000 000; Im (10%(I+F)) = 63 000 000; T = 693 000 000 Fcfa
1.1.12. Construction de 31 cantines scolaires (une par école primaire) dans les établissements [EM de GALIM-TIGNÈRE, EP BILINGUE GALIM, EP G1 DE GALIM-TIGNÈRE, EP G2 DE GALIM-TIGNÈRE, EP G3 DE GALIM-TIGNÈRE, EP ASSAWE, EP BONTADJE I, EP BONTADJE II, EP DJAMBOUTOU NASTIRDE, EP DJEM II, EP GARBAYA II, EP NGONKIRA, EP LAINDE DOGARI, EP LEGGAL GORO, EP LOMPTA, EP MAYO DJARANDI, EP MAYO SANGNARE, EP MBABO, EP MBOUDOUA, EP NGOURI BARI, EP NGOURI II, EP SABONGARI, EP TAGOURI I, EP TAGOURI PONT, EP TCHABAL KESSE, EP WOGOMDOU, EP Mayo VOURE (II), EP MAYO IWARE, EP MAYO DANKALI, EP DEO GARBAYA, EP HORE NGOURI) de la commune de Galim-Tignère / I (31 x 15 000 000) = 465 000 000; F (5% I) = 23 250 000; Im (10%(I+F)) = 48 825 000; T = 537 075 000 Fcfa
1.1.13. Reboisement de 27 écoles primaires (EP G2 DE GALIM-TIGNÈRE, EP G3 DE GALIM-TIGNÈRE, EP ASSAWE, EP BONTADJE I, EP BONTADJE II, EP DJAMBOUTOU NASTIRDE, EP DJEM II, EP GARBAYA II, EP NGONKIRA, EP LAINDE DOGARI, EP LEGGAL GORO, EP LOMPTA, EP MAYO DJARANDI, EP MAYO SANGNARE, EP MBABO, EP MBOUDOUA, EP NGOURI BARI, EP NGOURI II, EP SABONGARI, EP TAGOURI I, EP TAGOURI PONT, EP TCHABAL KESSE, EP WOGOMDOU, EP Mayo VOURE, EP MAYO IWARE, EP MAYO DANKALI, EP DEO GARBAYA, EP HORE NGOURI) dans la commune de Galim-Tignère I = 2 000 000; F (5% I) = 100 000; Im (10%(I+F)) = 210 000; T = 2 310 000 Fcfa
1.1.14. Dotation annuelle d'une boîte à pharmacie respectivement aux écoles (EM de Galim-Tignère, EP BILINGUE GALIM, EP G1 DE GALIM-TIGNÈRE, , EP G3 DE GALIM-TIGNÈRE ; EP ASSAWE, EP BONTADJE I, EP BONTADJE II, EP DJAMBOUTOU NASTIRDE, EP DJEM II, EP GARBAYA II, EP NGONKIRA, EP LAINDE DOGARI, EP LEGGAL GORO, EP LOMPTA, EP MAYO DJARANDI, EP MAYO SANGNARE, EP MBABO, EP MBOUDOUA, EP NGOURI BARI, EP NGOURI II, EP SABONGARI, EP TAGOURI I, EP TAGOURI PONT, EP TCHABAL KESSE, EP WOGOMDOU, EP Mayo VOURE EP MAYO IWARE, EP MAYO DANKALI, EP DEO GARBAYA, EP HORE NGOURI) de la commune de Galim-Tignère I (31 x 300 000) = 9 300 000; F (5% I) = 465 000; Im (10%(I+F)) = 976 500; T = 10 741 500 Fcfa

1.1.15. Dotation en 97 Tableau(x) Noir(s) aux école primaires [EP G1 DE GALIM-TIGNÈRE (6), EP G3 DE GALIM-TIGNÈRE (4), EP ASSAWE (2), EP BONTADJE I (4), EP BONTADJE II (4), EP DJAMBOUTOU NASTIRDE (2), EP DJEM II (4), EP GARBAYA II (4), EP NGONKIRA (6), EP LAINDE DOGARI (2), EP LEGGAL GORO (4), EP LOMPTA (6), EP MAYO DJARANDI (2), EP MAYO SANGNARE (6), EP MBABO (4), EP MBOUDOUA (3), EP NGOURI BARI (2), EP NGOURI II (3), EP SABONGARI (3), EP TAGOURI I (2), EP TAGOURI PONT (6), EP TCHABAL KESSE (2), EP Mayo VOURE (6), EP MAYO IWARE (2), EP MAYO DANKALI (2), EP DEO GARBAYA (4), EP HORE NGOURI (2)] de la commune de Galim-Tignère I (97 x 40 000) = 3 880 000; F (5% I) = 194 000; Im (10%(I+F)) = 407 400; T = 4 481 400 Fcfa	
1.1.16. Dotation de 134 bacs à ordures aux écoles primaires [EP G1 DE GALIM-TIGNÈRE (16), EP G2 DE GALIM-TIGNÈRE (14), EP G3 DE GALIM-TIGNÈRE (12), EP ASSAWE (4), EP BONTADJE I (4), EP BONTADJE II (4), EP DJAMBOUTOU NASTIRDE (8), EP GARBAYA II (8), EP LOMPTA (12), EP MAYO DJARANDI (4), EP MAYO SANGNARE (4), EP MBOUDOUA (4), EP NGOURI BARI (8), EP TAGOURI I (8), EP TCHABAL KESSE (4), EP WOGOMDOU (12), EP MAYO DANKALI (8)] de la Commune de Galim-Tignère I (134 x 15 000) = 2 010 000; F (5% I) = 100 500; Im (10%(I+F)) = 211 050; T = 2 321 550 Fcfa	
1.1.17. Dotation d'une moto Tout terrain à L'IAEDUB de Galim-Tignère I = 1 500 000; F (5% I) = 75 000; Im (10%(I+F)) = 157 500; T = 1 732 500 Fcfa	
1.1.18. Dotation de 3 ordinateurs complets à L'IAEDUB de Galim-Tignère I = 3 000 000; F (5% I) = 150 000; Im (10%(I+F)) = 315 000; T = 3 465 000 Fcfa	
1.1.19. Electrification par panneau solaire de l'IAEDUB de Galim-Tignère I = 10 000 000; F (5% I) = 500 000; Im (10%(I+F)) = 1 050 000; T = 11 550 000 Fcfa	
1.1.20. Construction et équipement de 5 CEBNF (CEBNF de Galim-Tignère (Haoussa) ; CEBNF de Galim-Tignère (FADA) ; CEBNF de Galim-Tignère (Ticket) ; CEBNF de Wogomdou ; CEBNF de Lompta) dans la commune de Galim-Tignère I (5 x 15 000 000) = 75 000 000; F (5% I) = 3 750 000; Im (10%(I+F)) = 7 875 000; T = 86 625 000 Fcfa	
Cadre estimatif	
Libellés	Montants
Total investissement (I)	5 228 386 320
Total Fonctionnement (5%(F))	261 419 316
Imprévus (10%(I+F))	548 980 564
Total estimatif	6 038 786 200 Fcfa

4.2.17. Enseignements secondaires

PROBLÈME CENTRAL : Difficulté d'accès aux enseignements secondaires de qualité

Stratégie		Indicateurs par niveaux de la stratégie et Sources		Suppositions	Indicateurs de suppositions et sources	
Niveaux	Formulations	Indicateurs	Sources		Indicateurs	Sources
Objectif global :	Faciliter l'accès à une éducation de base de qualité	Nombre d'infrastructures construites	-DDMINESEC/FARO et DEO -DDMINMAP/FARO et DEO	-Transfert des ressources venant de l'Etat et autres partenaires -Intervention des élites	Montant des fonds mobilisés/transférés	-Journal des projets -Conventions de financements
Objectifs spécifiques	1. Améliorer la qualité et la quantité des infrastructures dans les établissements secondaires de la commune de Galim-Tignère	-Nombre de points d'eau potable construits dans les établissements - Nombre de clôtures construites autour des établissements - Nombre de logements d'astreinte construits - Nombre de blocs administratifs construits -Nombre de bâtiments construits - Nombre de bâtiments réfectionnés -	-Rapport du DDMINESEC/FARO et DEO -PV de réception	-Disponibilité des fonds - Accessibilité de la nappe phréatique -bonne Qualité de l'eau	Montant des fonds transférés/mobilisés -Profondeur de la nappe -Paramètre physico chimique du sol	-Journal des projets -Conventions de financements
	2. Améliorer l'encadrement des élèves dans les établissements secondaires de la commune de Galim-Tignère	- Nombre d'enseignants affectés	-Rapport du DDMINESEC/FARO et DEO -Note de prise de service	-Transfert des ressources venant de l'Etat et autres partenaires	Montant des fonds mobilisés/transférés	-Journal des projets -Conventions de financements
	3 Impliquer les populations, élite et forces vives de la commune des Galim-Tignère dans l'éducation des enfants	Nombre d'établissement secondaires créés et construits Nombre de campagnes sensibilisation mené	-Copies des actes de création -Inspection d'arrondissement de Galim-Tignère	Création effective d'écoles	-Nombre d'écoles créé	-Inspection d'arrondissement de Galim-Tignère 3ème -Délégués MINESEC -Directeurs d'écoles

Résultats (Axes stratégiques)	1.1. La qualité des infrastructures dans les établissements d'enseignement secondaire de la commune de Galim-Tignère est améliorée	-Nombre de points d'eau potable construits dans les écoles - Nombre de clôtures construites dans les écoles - Nombre de logements d'astreinte construits dans les écoles - Nombre de blocs administratifs construits dans les écoles -Nombre de bâtiments construits dans les écoles - Nombre de bâtiments réfectionnés	-Rapport du DDMINESEC/FARO et DEO -PV de réception	-Disponibilité des fonds - Accessibilité de la nappe phréatique -bonne Qualité de l'eau	Montant des fonds transférés/mobilisés -Profondeur de la nappe -Paramètre physico chimique du sol	-Journal des projets -Conventions de financements
	2.1. le personnel enseignant des établissements d'enseignement secondaire de la commune est renforcé	- Nombre d'instituteurs affectés	-Rapport du DDMINESEC/FARO et DEO -Note de prise de service	-Transfert des ressources venant de l'Etat et autres partenaires	Montant des fonds mobilisés/transférés	-Journal des projets -Conventions de financements
	3.1. la communauté éducative est activement impliquées dans l'éducation des enfants	Nombre écoles créés et construits Nombre de campagnes sensibilisation mené	-Copies des actes de création -Inspection d'arrondissement de Galim-Tignère	Création effective d'écoles	-Nombre d'écoles créé	-Inspection d'arrondissement de Galim-Tignère 3ème -Délégués MINESEC -Directeurs d'écoles
Activités						
Pour R.1.1.			Pour R.2.1.		Pour R.3.1.	
1.1.1. Construction et équipement en tables bancs et bureau d'enseignant de 7 blocs [CES Wogomdou (4), Lycée de Galim-Tignère (3)] de deux salles de classe dans les établissements d'enseignement secondaire de la Commune de Galim-Tignère I: = 161 000 000; F (5% I): = 8 050 000; Im (10%(I+F)): = 16 905 000; T: = 185 955 000 Fcfa			2.1.1.plaidoyer en vue de l'Affectation de 15 enseignants qualifiés dans 2 établissements d'enseignement secondaire [CES Wogomdou : Anglais (1), PCT (1), SVT (1), Informatique (1), Espagnol (1), Allemand (1), Arabe (1) ; Lycée de Galim-Tignère : Anglais (1), Français (2), SVT (1), Informatique (2), Mathématique (1), EPS (1), Espagnol (1), Allemand (1),)] de la Commune de Galim-Tignère / T = 200 000 Fcfa		3.1.1. Sensibilisation des parents de la commune de Galim-Tignère sur l'intérêt de l'éducation des enfants. I = 2 000 000; F (5% I) = 100 000; Im (10%(I+F)) = 210 000; T = 2 310 000 Fcfa	
1.1.2. Etude de faisabilité en vue de la réhabilitation d'un bâtiment de 2 salles de classe au Lycée de Galim-Tignère / T = 200 000 Fcfa			2.1.2. Construction de 5 logements d'astreinte au CES de Wogomdou (2) et Lycée de Galim-Tignère (3) / I (11 x 15 000 000) = 165 000 000; F (5% I) = 8 250 000; Im (10%(I+F)) = 17 325 000; T = 190 575 000 Fcfa		3.1.2. Octroi annuel des bourses aux certifiés méritants de la commune de Galim-Tignère.; T= 1 000 000 Fcfa	
1.1.3. Réhabilitation d'un bâtiment de 2 salles de classe au Lycée de Galim-Tignère / I = 4 000 000; F (5% I) = 200 000; Im (10%(I+F)) = 420 000; T = 4 620 000 Fcfa						
1.1.4. Électrification de 02 établissements d'enseignement secondaire (CES Wogomdou, Lycée de Galim-Tignère) de la commune par panneau solaire / I (2 x 18 000 000) = 36 000 000; F (5% I) = 1 800 000; Im (10%(I+F)) = 3 780 000; T = 41 580 000 Fcfa						
1.1.5. Construction et équipement de 02 centres de ressource multimédia (CRM) au lycée de Galim-Tignère (1), CES de Wogomdou (1) / I (2 x 50 000 000) = 100 000 000; F (5% I) = 5 000 000; Im (10%(I+F)) = 10 500 000; T = 115 500 000 Fcfa						
1.1.6. Etude de faisabilité en vue de la construction de 02 clôtures autour de 2 établissements d'enseignement secondaire de la Commune de Galim-Tignère [lycée de Galim-Tignère (1), CES de Wogomdou (1)] / I (2 x 500 000) = 1 000 000; F (5% I) = 50 000; Im (10%(I+F)) = 105 000; T = 1 155 000 Fcfa						

1.1.7.	Construction de 4 blocs latrines dans 2 établissements d'enseignements secondaires [Lycée de Galim-Tignère (2) CES de wogomdou (2)] de la Commune de Galim-Tignère I (4 x 4.500 000) = 18 000 000 ; F (5% I) = 900 000 ; Im (10%(I+F)) = 1 890 000 ; T = 20 790 000 Fcfa
1.1.8.	Construction de deux forages dans 2 établissements d'enseignement secondaire [Lycée de Galim-Tignère (01), CES Wogomdou (1)] de la Commune de Galim-Tignère I (2 x 9 000 000) = 18 000 000 ; F (5% I) = 900 000 ; Im (10%(I+F)) = 1 890 000 ; T = 20 790 000 Fcfa
1.1.9.	Construction de 02 blocs administratifs [Lycée de Galim-Tignère (1), CES de wogomdou (1)] dans les établissements d'enseignement secondaire de la commune de Galim-Tignère I (2 x 25 000 000) = 50 000 000 ; F (5% I) = 2 500 000 ; Im (10%(I+F)) = 5 250 000 ; T = 57 750 000 Fcfa
1.1.10.	Construction d'un laboratoire au lycée de Galim-Tignère / I = 30 000 000 ; F (5% I) = 1 500 000 ; Im (10%(I+F)) = 3 150 000 ; T = 34 650 000 Fcfa
1.1.11.	Equipement du CES de Wogomdou et Du lycée de Galim-Tignère en matériel de reprographie / I (2 x 2 000 000) = 4 000 000; F (5% I) = 200 000; Im (10%(I+F)) = 420 000; T = 4 620 000 Fcfa
1.1.12.	Sécurisation du site du CES de Wogomdou et du Lycée de Galim-Tignère / I (2 x 1 000 000) = 2 000 000; F (5% I) = 100 000; Im (10%(I+F)) = 210 000; T = 2 310 000 Fcfa
1.1.13.	Constructions et équipement de 02 bibliothèques dans les établissements d'enseignement secondaires [Lycée de Galim-Tignère (1), CES de wogomdou (1)] de la commune de Galim-Tignère / I (2 x 25 000 000) = 50 000 000 ; F (5% I) = 2 500 000 ; Im (10%(I+F)) = 5 250 000 ; T = 57 750 000 Fcfa
1.1.14.	Dotation de 240 tables bancs au lycée de Galim-Tignère / I (240 x 30 000) = 7 200 000; F (5% I) = 360 000; Im (10%(I+F)) = 756 000; T = 8 316 000 Fcfa
1.1.15.	Construction et équipement de 2 salles informatiques dans les établissements d'enseignement secondaires [Lycée de Galim-Tignère (1), CES de wogomdou (1)] de la commune de Galim-Tignère / I (2 x 25 000 000) = 50 000 000 ; F (5% I) = 2 500 000 ; Im (10%(I+F)) = 5 250 000 ; T = 57 750 000 Fcfa
1.1.16.	Construction et équipement de 02 gymnases dans les établissements d'enseignement secondaire [Lycée de Galim-Tignère (1), CES de wogomdou (1)] de la commune de Galim-Tignère / I (2 x 50 000 000) = 100 000 000 ; F (5% I) = 5 000 000 ; Im (10%(I+F)) = 10 500 000 ; T = 115 500 000 Fcfa
1.1.17.	Aménagement d'aire de jeu au lycée de Galim-Tignère et au CES de Wogomdou / I (2 x 4 000 000) = 8 000 000; F (5% I) = 400 000; Im (10%(I+F)) = 840 000; T = 9 240 000
1.1.18.	Dotation de 22 bacs à ordures aux établissements d'enseignement secondaire [Lycée de Galim-Tignère (18), CES de wogomdou (4)] de la Commune de Galim-Tignère I = 330 000; F (5% I) = 16 500; Im (10%(I+F)) = 34 650; T = 381 150 Fcfa
Cadre estimatif	
Libellés	Montants
Total investissement (I)	807 742 121
Total Fonctionnement (5%(F))	40 387 106
Imprévus (10%(I+F))	84 812 923
Total estimatif	932 942 150 Fcfa

4.2.18. Enseignements supérieur

PROBLEME CENTRAL : Difficultés d'accès aux enseignements supérieurs

Stratégie		Indicateurs par niveaux de la stratégie et Sources		Suppositions	Indicateurs de suppositions et sources	
Niveaux	Formulations	Indicateurs	Sources		Indicateurs	Sources
Objectif de développement : Faciliter l'accès aux enseignements supérieurs		Nombre de jeunes soutenus par la commune	Liste des bénéficiaires	-Dynamisme de l'exécutif communal -Intervention des élites et des opérateurs économiques	Montant des fonds transférés/mobilisés	-Conventions de financements
Objectif spécifique	1. Encourager les jeunes de la commune à poursuivre les études dans le supérieur	Nombre de jeunes ayant bénéficiés de la bourse	Liste des bénéficiaires	-Dynamisme de l'exécutif communal -Intervention des élites et des opérateurs économiques	Montant des fonds transférés/mobilisés	-Conventions de financements
Résultats (Axes stratégiques)	1.1. Les jeunes de la commune obtiennent des bourses	Nombre de jeunes ayant bénéficiés de la bourse	Liste des bénéficiaires	-Dynamisme de l'exécutif communal -Intervention des élites et des opérateurs économiques	Montant des fonds transférés/mobilisés	-Conventions de financements
	2.1. les jeunes de la commune sont encouragés à poursuivre les études dans le supérieur	Nombre de campagnes de sensibilisation	Rapport de la sensibilisation	-Dynamisme de l'exécutif communal -Intervention des élites et des opérateurs économiques	Montant des fonds transférés/mobilisés	-Conventions de financements
Activités						
Pour R.1. :			Pour R.2. :			
1.1.1. Octroi des bourses aux étudiants par la commune I : 100 000*50=5 000 000 / F (5% I) :250 000/ Im (10%(I+F)) : 525 000/ T : 5 775 000F CFA			2.1.1. Organisation des campagnes de sensibilisation des bacheliers de la commune sur la nécessité de poursuivre les études à l'université I :2 000 000 / F (5% I) : 100 000 / Im (10%(I+F)) : 210 000 / T : 2 310 000F CFA			
1.1.2. Octroi des bourses aux bacheliers méritant commune I : 100 000*50=5 000 000 / F (5% I) :250 000/ Im (10%(I+F)) : 525 000/ T : 5 775 000F CFA			2.1.2. Organisation d'une Campagne de sensibilisation des parents sur la nécessité d'envoyer et de soutenir les études les enfants dans les Université I : 2 000 000 / F (5% I) : 100 000 / Im (10%(I+F)) : 210 000 / T : 2 310 000F CFA			
Cadre estimatif						
Libellés				Montants		
Total investissement (I)				14 000 000		
Total Fonctionnement (5%(F))				700 000		
Imprévus (10%(I+F))				1 470 000		
Total estimatif				16 170 000 FCFA		

4.2.19. Recherche scientifique et de l'Innovation

PROBLEME CENTRAL : difficulté d'accès aux résultats de la recherche

Stratégie		Indicateurs par niveaux de la stratégie et Sources		Suppositions	Indicateurs de suppositions et sources	
Niveaux	Formulations	Indicateurs	Sources		Indicateurs	Sources
Objectif global	Promouvoir les résultats de recherches scientifiques	Nombre de résultats vulgarisé	Rapports d'activités de l'unité	-Volonté publique -Disponibilité des fonds	Montant des fonds transférés/mobilisés	-Journal des projets -Conventions de financements
Objectifs spécifiques	1. Promouvoir l'utilisation des résultats de la recherche dans la commune de Galim-tignère	Nombre de résultats vulgarisé	Rapports d'activités de l'unité	-Volonté publique -Disponibilité des fonds	Montant des fonds transférés/mobilisés	-Journal des projets -Conventions de financements
Résultats (Axes stratégiques)	1.1 Les résultats de la recherche sont vulgarisés	Nombre de résultats vulgarisé	Rapports d'activités de l'unité	-Volonté publique -Disponibilité des fonds	Montant des fonds transférés/mobilisés	-Journal des projets -Conventions de
	1.1. Les populations sont sensibilisées	Nombre de campagnes	Rapport de la campagne	-Volonté publique -Disponibilité des fonds	Montant des fonds transférés/mobilisés	-Journal des projets -Conventions de
Activités						
Pour R 1.1.				Pour R 2.1		
1.1.1. vulgarisation des résultats des recherches dans les villages (Mayo Dankali 2, Mayo Perde (Ardo Alim), Djamtari, Sabongari (Wogomdou), Mayo Perde (Djaouro hamadjoda), Bontadji, Mayo Louggougol Djaouro Djika hamadjoda, Mang-ni, Bontadji II, Bontadji III, Mayo Iware, Bontadji IV, Sang-nadje , Sangnaré, Mayo Perde Lougguel, Tagouri Pont, Tonde Wandu, Léggal Goro, Ngouri-duri, Nastirdé-Ngouri, Djamboutou, Mayo Beli-Yar, Sangol Gaouri, Kossap, Assawé Bantaï, Mayo –Deng, Mayo perde Djaouro HAMAGABDO, Bourlé, Mberhi, Tchabbal Kesse, Mbabo, Horé Djem, Garbaya Wambai, Liringo Lompta, Mayo Djarandi, kouï, Mayo Woré II, Horé Garbaya, Deo Garbaya) I: 4 000 000 / F (5% I): 200 000 / Im (10%(I+F)): 420 000 / T: 4 620 000 Fcfa				2.1.1. Sensibilisation des populations sur l'utilisation des semences améliorées dans les villages de la Commune I: 4 000 000 / F (5% I): 200 000 / Im (10%(I+F)): 420 000 / T: 4 620 000 Fcfa		
1.1.2. Vulgarisation de l'utilisation des foyers améliorés dans la commune I: 15 000 000 / F (5% I): 750 000 / Im (10%(I+F)): 1 575 000 / T: 17 325 000 Fcfa				2.1.2. Sensibilisation des agriculteurs sur les avantages liés à l'utilisation des semences améliorés I: 4 000 000 / F (5% I): 200 000 / Im (10%(I+F)): 420 000 / T: 4 620 000 Fcfa		
1.1.3. Dotation en semences améliorées dans les villages (Mayo Dankali 2, Mayo Perde (Ardo Alim), Djamtari, Sabongari (Wogomdou), Mayo Perde (Djaouro hamadjoda), Bontadji, Mayo Louggougol Djaouro Djika hamadjoda, Mang-ni, Bontadji II, Bontadji III, Mayo Iware, Bontadji IV, Sang-nadje , Sangnaré, Mayo Perde Lougguel, Tagouri Pont, Tonde Wandu, Léggal Goro, Ngouri-duri, Nastirdé-Ngouri, Djamboutou, Mayo Beli-Yar, Sangol Gaouri, Kossap, Assawé Bantaï, Mayo –Deng, Mayo perde Djaouro HAMAGABDO, Bourlé, Mberhi, Tchabbal Kesse, Mbabo, Horé Djem, Garbaya Wambai, Liringo Lompta, Mayo Djarandi, kouï, Mayo Woré II, Horé Garbaya, Deo Garbaya) I: 15 000 000 / F (5% I): 750 000 / Im (10%(I+F)): 1 575 000 / T: 17 325 000 Fcfa				2.1.3. Organisation de deux ateliers de formation des éleveurs en Ranching dans la Commune I: 4 000 000 / F (5% I): 200 000 / Im (10%(I+F)) 420 000 / T: 4 620 000 Fcfa		

1.1.4. Vulgarisation des espèces bovines I: 4 000 000 / F (5% I): 200 000 / Im (10%(I+F) 420 000 / T: 4 620 000 Fcfa		2.1.4. Organisation à Galim-Tignère d'un atelier ateliers de Formation des artisans miniers sur les techniques de prospection et transformation des minerais bruts d'or et de Saphir. I: 4 000 000 / F (5% I): 200 000 / Im (10%(I+F) 420 000 / T: 4 620 000 Fcfa
Cadre estimatif		
Libellés	Montants	
Total investissement (I)	54 000 000	
Total Fonctionnement (F)	2 700 000	
Imprévus (10%(I+F))	5 670 000	
Total estimatif	62 370 000 Fcfa	

4.2.20. Sante Publique

PROBLEME CENTRAL : Difficultés d'accès aux soins de santé de qualité

Stratégie		Indicateurs par niveaux de la stratégie et Sources		Suppositions	Indicateurs de suppositions et sources	
Niveaux	Formulations	Indicateurs	Sources		Indicateurs	Sources
Objectif de développement : faciliter l'accès aux soins de santé de qualité		-Nombre d'infrastructures sanitaires construites et fonctionnelles ; -Nombre et type d'équipement dotés dans les formations sanitaires; -Liste du personnel affecté; -Liste des associations de médecine traditionnelle agréé; -Nombre de s'éropisitifs assistés	-Rapport du DDMINSAN TE/FARO ET DEO; -PV de réception; -Rapport du Comité de gestion; -Rapport de la Commune; -Rapport des chefs de district et de centres de santé	-Transfert des ressources venant de l'État et autres partenaires	Montant des fonds mobilisés/transférés	-Journal des projets; -Conventions de financements
Objectifs spécifiques	1. Doter les formations hospitalières d'équipement performants et d'infrastructures modernes	-Nombre d'infrastructures sanitaires construites et fonctionnelles ; -Nombre et type d'équipement dotés dans les formations sanitaires	-Rapport du DDMINSAN TE/FARO ET DEO; -PV de réception; -Rapport du Comité de gestion; -Rapport de la Commune; -Rapport des chefs de district et de centres de santé	Transfert des ressources venant de l'État et autres partenaires	Montant des fonds mobilisés/transférés	-Journal des projets; -Conventions de financements
	2. Renforcer le personnel des formations sanitaires	-Liste du personnel affecté	-Rapport du DDMINSAN TE/FARO ET DEO; -Rapport de la Commune; -Rapport des chefs de district et de centres de santé	Transfert des ressources venant de l'État et autres partenaires	Montant des fonds mobilisés/transférés	-Journal des projets; -Conventions de financements
	3. rehausser le taux de Fréquentation des formations sanitaires	Nombre de patients consulté	Rapport du DDMINSAN TE/FARO ET DEO; -Rapport de la Commune; -Rapport des chefs de district et de centres de santé	Transfert des ressources venant de l'État et autres partenaires	Montant des fonds mobilisés/transférés	-Journal des projets; -Conventions de financements
	4. Prendre en charge de personnes vivantes avec le VIH SIDA e	-Nombre de s'éropisitifs assistés	-Rapport du DDMINSAN TE/FARO ET DEO; -Rapport de la Commune; -Rapport des chefs de district et de centres de santé	Transfert des ressources venant de l'État et autres partenaires	Montant des fonds mobilisés/transférés	-Journal des projets; -Conventions de financements
	5. valoriser la médecine traditionnelle dans la commune de Galim-Tignère	-Liste des associations de médecine traditionnelle agréé	-Rapport du DDMINSAN TE/FARO ET DEO; -Rapport de la Commune; -Rapport des chefs de district et de centres de santé	Transfert des ressources venant de l'État et autres partenaires	Montant des fonds mobilisés/transférés	-Journal des projets; -Conventions de financements

Résultats (Axes stratégiques);	1.1. Les formations sanitaires sont dotées d'équipements modernes et performants	-Nombre d'infrastructures sanitaires construites et fonctionnelles ; -Nombre et type d'équipement dotés dans les formations sanitaires	-Rapport du DDMINSAN TE/FARO ET DEO; -PV de réception; -Rapport du Comité de gestion; -Rapport de la Commune; -Rapport des chefs de district et de centres de santé	Transfert des ressources venant de l'État et autres partenaires	Montant des fonds mobilisés/transférés	-Journal des projets; - Conventions de financements
	2.1. Le personnel des formations sanitaires est renforcé	-Liste du personnel affecté	-Rapport du DDMINSAN TE/FARO ET DEO; -Rapport de la Commune; - Rapport des chefs de district et de centres de santé	Transfert des ressources venant de l'État et autres partenaires	Montant des fonds mobilisés/transférés	-Journal des projets; Conventions de financements
	3.1. le taux de Fréquentation des formations sanitaires par les populations est rehaussé à 100%	Nombre de patients consulté	Rapport du DDMINSAN TE/FARO ET DEO; -Rapport de la Commune; - Rapport des chefs de district et de centres de santé	Transfert des ressources venant de l'État et autres partenaires	Montant des fonds mobilisés/transférés	-Journal des projets; - Conventions de financements
	4.1. la médecine traditionnelle est valorisée dans la commune	-Liste des associations de médecine traditionnelle agréé	-Rapport du DDMINSAN TE/FARO ET DEO; -Rapport de la Commune; - Rapport des chefs de district et de centres de santé	Transfert des ressources venant de l'État et autres partenaires	Montant des fonds mobilisés/transférés	-Journal des projets; - Conventions de financements
Activités						
Pour R1.1.		Pour R2.1.		Pour R3.1.	Pour R4.1.	
1.1.1. Électrification de 5 formations sanitaires publiques (CSI de Wogomdou, CSI de Mayo Dankali, CSI de Mbabo, CMA de GALIM-TIGNÈRE) de la commune de Galim-Tignère à l'aide de Panneau solaire I (5 x 15 000 000)= 750 000 000; F (5% I) = 37 500 000; Im (10%(I+F)) = 78 750 000; T = 866 250 000 ;		2.1.1. Plaidoyer en vue de l'Affectation du personnel soignant dans les formations sanitaires [CMA de Galim-Tignère (2 médecins, 1 laborantins, 1 infirmière accoucheuse, 2 aides-soignants), CSI de Wogomdou (1 laborantin, 1 infirmière accoucheuse 1 aide-soignant), CSI de Mayo Dankali (1 laborantin, 1 infirmière accoucheuse, 1 aide-soignant), CSI de MBABO (1 laborantin, 1 infirmière accoucheuse, 1 aide-soignant) de la Commune de Galim-Tignère / T = 200 000		3.1.1. Sensibilisation de la population de la Commune de Galim-Tignère sur l'importance du PEV; I = 2 000 000; F (5% I) = 100 000; Im (10%(I+F)) = 210 000; T = 2 310 000	4.1.1. Sensibilisation sur l'importance et les avantages de la médecine traditionnelle I = 2 000 000; F (5% I) = 100 000; Im (10%(I+F)) = 210 000; T = 2 310 000	
1.1.2. Construction de 4 forages dans les formations sanitaires [CSI de Wogomdou (1), CSI de Mayo Dankali (1), CSI de Mbabo (1), CMA de GALIM-TIGNÈRE (1)] de la commune de Galim-Tignère I = 36 000 000; F (5% I) = 1 800 000; Im (10%(I+F)) = 3 780 000; T = 41 580 000		2.1.2. Construction de 6 logements d'astreinte pour le personnel soignant des formations sanitaires [CSI de Mayo Dankali (2), CSI de Mbabo (2), CSI de Wogomdou (2)] de la commune de Galim-Tignère I = 90 000 000; F (5% I) = 4 500 000; Im (10%(I+F)) = 9 450 000; T = 103 950 000		3.1.2. Sensibilisation des populations de la commune de Galim-Tignère sur l'importance de la prise en charge sanitaire des malades; I = 2 000 000; F (5% I) = 100 000; Im (10%(I+F)) = 210 000 ; T = 2 310 000		4.1.2. Recensement et Organisation des tradipraticiens de la commune de Galim-Tignère par le Commune I = 2 000 000; F (5% I) = 100 000; Im (10%(I+F)) = 210 000; T = 2 310 000
1.1.3. Construction et équipement du CSI de Wogomdou I = 58 000 000; F (5% I) = 2 900 000; Im (10%(I+F)) = 6 090 000; T = 66 990 000		3.1.3. Sensibilisation des populations à propos des IST (enjeux, impacts, modes de prévention, prise en charge, etc.); I = 2 000 000; F (5% I) = 100 000; Im (10%(I+F)) = 210 000; T = 2 310 000			4.1.3. Construction d'une maison de soin traditionnel à Galim-Tignère I = 15 000 000; F (5% I) = 750 000; Im (10%(I+F)) = 1 575 000; T = 17 325 000	

1.1.4. Construction de 8 blocs latrines dans 3 formations sanitaires [Wogomdou (04), Mayo Dankali 1 (02), Mbabo (2)] de la commune de Galim-Tignère I (8 x 4 500 000) = 36 000 000; F (5% I) = 1 800 000; Im (10%(I+F)) = 3 780 000; T = 41 580 000	
1.1.5. Equipement de 02 maternités dans les formations sanitaires [CSI de MAYO DANKALI (01), CSI DE MBABO (01)], de la commune de Galim-Tignère I (2000000 x 2 = 4 000 000; F (5% I) = 200 000; Im (10%(I+F)) = 420 000; T = 4 620 000	
1.1.6. Construction de clôtures autour 4 formations sanitaires (CMA de GALIM-TIGNÈRE, CSI de WOGOMDOU, CSI de Mayo DANKALI, CSI de MBABO) de la Commune de Galim-Tignère I = 40 000 000; F (5% I) = 2 000 000; Im (10%(I+F)) = 4 200 000; T = 46 200 000	
1.1.7. Equipement de 03 CSI (Mbabo, Wogomdou, MAYO DANKALI) de la commune de Galim-Tignère en petit matériel de chirurgie I = 6 000 000; F (5% I) = 300 000; Im (10%(I+F)) = 630 000; T = 6 930 000	
1.1.8. Construction et équipement de laboratoire aux CSI de Mayo Dankali et de Mbabo dans la Commune de Galim-Tignère I = 15 000 000; F (5% I) = 750 000; Im (10%(I+F)) = 1 575 000; T = 17 325 000	
1.1.9 Equipement de 3 CSI (CSI de WOGOMDOU, CSI de Mayo DANKALI, CSI de MBABO) de la commune de Galim en lits d'accouchement, tensiomètre, porte perfuseurs I (3 x 8 000 000) = 24 000 000; F (5% I) = 1 200 000; Im (10%(I+F)) = 2 520 000; T = 27 720 000	
1.1.10. Equipement du CMA de GALIM-TIGNÈRE, tensiomètre, porte perfuseurs, microscope etc. / I = 10 000 000; F (5% I) = 500 000; Im (10%(I+F)) = 1 050 000; T = 11 550 000	
1.1.11. Dotation de 03 motos tout terrain aux CSI de Mbabo (1), Mayo Dankali (1) et Wogomdou (1) dans la commune de Galim-Tignère I (3 x 1500 000) = 4 500 000; F (5% I) = 225 000; Im (10%(I+F)) = 472 500; T = 5 197 500;	
1.1.12. Dotation de 4 réfrigérateurs à énergie solaire aux formations sanitaires [CSI de Wogomdou (1), CSI de Mayo Dankali (1), CSI de Mbabo (1), CMA de GALIM-TIGNÈRE (1)] de la commune de Galim-Tignère / I: 6 000 000; F (5% I): 300 000; Im (10%(I+F)): 630 000; T: 6 930 000	
1.1.13. Construction de 9 blocs cuisines dans 4 formations sanitaires [CMA de GALIM-TIGNÈRE (3), CSI de WOGOMDOU (2), CSI de Mayo DANKALI (2), CSI de MBABO (2)] de la commune Galim-Tignère / I = 16 000 000; F (5% I) = 800 000; Im (10%(I+F)) = 1 680 000; T = 18 480 000	
1.1.15. Équipement de 4 formations sanitaires (CSI de Wogomdou, CSI de Mayo Dankali, CSI de Mbabo, CMA de GALIM-TIGNÈRE) de la commune de Galim-Tignère en incinérateur à Gaz / I = 40 000 000; F (5% I) = 2 000 000; Im (10%(I+F)) = 4 200 000; T = 46 200 000	
1.1.18. Construction d'une Morgue au CMA de Galim-Tignère / I: 15 000 000; F (5% I): 750 000; Im (10%(I+F)): 1 575 000; T: 17 325 000	
1.1.19. Dotation d'une ambulance au CMA de Galim-Tignère / I = 25 000 000; F (5% I) = 1 250 000; Im (10%(I+F)) = 2 625 000; T = 28 875 000	
1.1.20. Construction de 40 salles d'hospitalisation dans 4 formations sanitaires [CMA de GALIM-TIGNÈRE (20), CSI de WOGOMDOU (10), CSI de Mayo DANKALI (5), CSI de MBABO (5)] de la Commune de Galim-Tignère / I = 200 000 000; F (5% I) = 10 000 000; Im (10%(I+F)) = 21 000 000; T = 231 000 000	
1.1.21. Dotation de 160 lits et matelas d'hospitalisation à 4 formations sanitaires [CMA de GALIM-TIGNÈRE (80), CSI de WOGOMDOU (20), CSI de Mayo DANKALI (20), CSI de MBABO (20)] de la commune de Galim-Tignère / I = 16 000 000; F (5% I) = 800 000; Im (10%(I+F)) = 1 680 000; T = 18 480 000	
1.1.21. Plaidoyer en vue de la création construction et équipement de 3 CSI legal goro, assawé, gouri bari /T : 1 000 000 Fcfa	
Cadre estimatif	
Libellés	Montants
Total investissement (I)	1 417 538 961
Total Fonctionnement (F)	70 876 948
Imprévus (10%(I+F))	148 841 591
Total estimatif	1 637 257 500 Fcfa

4.2.21. Travail et sécurité sociale

PROBLEME CENTRAL : Difficultés d'accès à la sécurité sociale

Stratégie		Indicateurs par niveaux de la stratégie et Sources			Indicateurs de suppositions et sources	
Niveaux	Formulations	Indicateurs	Sources	Suppositions	Indicateurs	Sources
Objectif global	Faciliter l'accès des travailleurs à la sécurité sociale par le dialogue social	Nombres de campagnes de sensibilisation organisées	-Rapports des campagnes	Disponibilité des fonds	Montant des fonds transférés/mobilisés	-Conventions de financements
Objectif spécifique	1. protéger les travailleurs au sein de la commune de Galim-Tignère	Nombres de campagnes de sensibilisation organisées	-Rapports des campagnes	Disponibilité des fonds	Montant des fonds transférés/mobilisés	-Conventions de financements
Résultats (Axes stratégiques)	1.1. Les travailleurs de la commune sont sensibilisés sur leurs droits et devoirs	Nombres de campagnes de sensibilisation organisées	-Rapports des campagnes	Disponibilité des fonds	Montant des fonds transférés/mobilisés	-Conventions de financements
	1.2. Les travailleurs de la commune sont mieux structuré	Nombre de service créé	Rapport de la commune	Disponibilité des fonds	Montant des fonds transférés/mobilisés	-Conventions de financements
Activités						
Pour R1.1.			R 1.2.			
1.1.1. Sensibilisation de la population et des travailleurs sur la sécurité sociale I:2 000 000 / F (5% I): 200 000 / Im (10%(I+F)): 210 000 / T: 2 310 000 Fcfa			1.2.1. Mise en place d'une mutuelle de santé et une mutuelle sociale I:2 000 000 / F (5% I): 200 000 / Im (10%(I+F)): 210 000 / T: 2 310 000 Fcfa			
1.1.2. Sensibilisation des exploitants miniers sur les dispositions de sécurité sur les chantiers I:2 000 000 / F (5% I): 200 000 / Im (10%(I+F)): 210 000 / T: 2 310 000 Fcfa			1.2.2. Recensement des travailleurs de la commune I I:2 000 000 / F (5% I): 200 000 / Im (10%(I+F)): 210 000 / T: 2 310 000 Fcfa			
1.1.2. Plaidoyer en vue de la Création d'une représentation de la CNPS dans le département du faro et Deo I:2 000 000 / F (5% I): 200 000 / Im (10%(I+F)): 210 000 / T: 2 310 000 Fcfa			1.2.3. sensibilisation des travailleurs sur la nécessité de se regrouper en syndicat I:2 000 000 / F (5% I): 200 000 / Im (10%(I+F)): 210 000 / T: 2 310 000 Fcfa			
Cadre estimatif						
Libellés			Montants			
Total investissement (I)			12 000 000			
Total Fonctionnement (F)			600 000			
Imprévus (10%(I+F))			1 260 000			
Total estimatif			13 860 000 Fcfa			

4.2.22. Emploi et formation professionnelle

PROBLEME CENTRAL : Difficultés d'accès aux emplois décents et à une formation professionnelle de qualité

Stratégie		Indicateurs par niveaux de la stratégie et Sources		Suppositions	Indicateurs de suppositions et sources	
Niveaux	Formulations	Indicateurs	Sources		Indicateurs	Sources
Objectif global	Assurer l'emploi et la formation professionnelle des populations	Nombre de centres de formation aux métiers fonctionnels PV de réception	Rapport du Délégué départemental MINEFOP	-Disponibilité des fonds -Volonté politique	-Montant des fonds mobilisés/mobilisés -Signature de l'acte de création du centre	-Journal des projets -Conventions de financements - Délégué départemental MINEFOP
Objectifs spécifiques	1. Doter la commune de Galim -Tignère des infrastructures d'encadrement et de formation des chercheurs d'emploi	Nombre de centres de formation aux métiers fonctionnels -PV de réception	-Rapport du Délégué départemental MINEFOP	-Disponibilité des fonds -Volonté politique - Dynamique des élites	-Montant des fonds mobilisés/mobilisés -Signature de l'acte de création du centre	-Journal des projets -Conventions de financements - Délégué départemental MINEFOP
	2. Encadrer les populations de la commune de Galim-tignère en vue de leur faciliter l'accès à un emploi	Nombre de campagnes de sensibilisation	-Rapport du DD du MINEFOP	-Disponibilité des fonds -Volonté politique	-Montant des fonds mobilisés/mobilisés -Signature de l'acte de création du centre	-Journal des projets -Conventions de financements - Délégué départemental MINEFOP
Résultats (Axes stratégiques)	1.1. Les infrastructures de formation sont construites dans la Commune de Galim-tignère	Nombre de centres de formation aux métiers fonctionnels -PV de réception	-Rapport du Délégué départemental MINEFOP	-Disponibilité des fonds -Volonté politique - Dynamique des élites	-Montant des fonds mobilisés/mobilisés -Signature de l'acte de création du centre	-Journal des projets -Conventions de financements - Délégué départemental MINEFOP
	2.1. Les jeunes sont encadrés dans la recherche d'emploi au sein de la Commune de Galim-tignère	Nombre de campagnes de sensibilisation	-Rapport du DD du MINEFOP	-Disponibilité des fonds -Volonté politique	-Montant des fonds mobilisés/mobilisés -Signature de l'acte de création du centre	-Journal des projets -Conventions de financements - Délégué départemental MINEFOP
Activités						
Pour R 1.1.			Pour R 2.1.			
1.1.1. Encadrement technique des chercheurs d'emploi I:2 000 000 / F (5% I): 200 000 / Im (10%(I+F)): 210 000 / T: 2 310 000 Fcfa			2.1.1. Encadrement technique des chercheurs d'emploi I:2 000 000 / F (5% I): 200 000 / Im (10%(I+F)): 210 000 / T:2 310 000 Fcfa			
1.1.2.Équipements de deux ateliers (Menuiserie, Couture) à la SAR/SM de Galim-Tignère I:20 000 000 / F (5% I): 2 000 000 / Im (10%(I+F)): 2 100 000 / T: 23 100 000 Fcfa			2.1.2. Plaidoyer en vue de l'affectation de formateurs à la SAR /SM de Galim-Tignère I:2 000 000 / F (5% I): 200 000 / Im (10%(I+F)): 210 000 / T: 2 310 000 Fcfa			

2.1.3. Mise en place d'un fichier de chercheurs d'emploi par la commune de Galim-Tignère I:2 000 000 / F (5% I): 200 000 / Im (10%(I+F)): 210 000 / T: 2 310 000 Fcfa	
2.1.4. Sensibilisation des populations aux bienfaits des formations professionnelles I:2 000 000 / F (5% I): 200 000 / Im (10%(I+F)): 210 000 / T: 2 310 000 Fcfa	
2.1.5. Promotion de l'auto emploi dans la commune de Galim-Tignère I:2 000 000 / F (5% I): 200 000 / Im (10%(I+F)): 210 000 / T: 2 310 000 Fcfa	
2.1.6. Plaidoyer en vue de l'ouverture des filières telles l'informatique, l'elevage à la Sar/SM de Galim Tignère / T = 500 000	
Cadre estimatif	
Libellés	Montants
Total investissement (I)	30 432 900
Total Fonctionnement (F)	1 521 645
Imprévus (10%(I+F))	3 195 455
Total estimatif	35 150 000 Fcfa

4.2.23. Affaires sociales

PROBLEME CENTRAL : faible l'assistance sociale aux couches vulnérables

Stratégie		Indicateurs par niveaux de la stratégie et Sources		Suppositions	Indicateurs de suppositions et sources	
Niveaux	Formulations	Indicateurs	Sources		Indicateurs	Sources
Objectif global :	Faciliter l'accès des populations aux services sociaux	Nombres d'infrastructures fonctionnelles -Nombre de personnes aidées -Nombre d'appareillages acquis - Nombre de sensibilisation	- Rapport Délégué départemental MINAS - Rapport de la commune Rapport du comité de suivi du BIP	-Volonté politique -Disponibilité des fonds - Dynamisme de l'exécutif	-signature des actes de création -Délégué départemental d'infrastructures -Montant des fonds mobilisés	-Copies des actes de création -Délégué départemental MINAS -Journal des projets -Conventions de financements
Objectifs spécifiques	1. Doter la commune de Galim-Tignère des infrastructures d'encadrement social	Nombre d'infrastructures construit - PV de réception	- Rapport Délégué départemental MINAS	-Volonté politique -Disponibilité des fonds	-signature de l'acte de création	-Copies de l'acte de création -Délégué départemental MINAS
	2. Soutenir et organiser les couches vulnérables de la commune de Galim-Tignère	-Nombre de personnes aidées -Nombre d'appareillages acquis Nombre de sensibilisation	- Rapport Délégué départemental MINAS - Rapport de la commune Rapport du comité de suivi du BIP	-Intervention des élites et opérateurs économiques -Disponibilités des fonds -Volonté politique	Montant des fonds mobilisés	-Journal des projets -Conventions de financements
Résultats (Axes stratégiques)	1.1. Des infrastructures sociales sont construites et équipées	Nombre d'infrastructures - PV de réception	- Rapport Délégué départemental MINAS	-Volonté politique -Disponibilité des fonds	-signature de l'acte de création	-Copies de l'acte de création -Délégué départemental MINAS
	2.1. Les personnes vulnérables sont la prise en charge	-Nombre de personnes aidées -Nombre d'appareillages acquis	- Rapport Délégué départemental MINAS - Rapport de la commune Rapport du comité de suivi du BIP	-Intervention des élites et opérateurs économiques -Disponibilités des fonds	Montant des fonds mobilisés	-Journal des projets -Conventions de financements
	3.1. Les personnes vulnérables sont informées sur la nécessité de se regrouper en association, GIC, coopératives groupe de défense des droits	Nombre de sensibilisation	Rapport du DD MINAS	-Volonté politique -Disponibilité des fonds	Montant des fonds mobilisés	-Journal des projets -Conventions de financements
Activités						
Pour R 1.1		Pour R 2.1			Pour R 3.1	

1.1.1. Construction et équipement d'un (01) Centre social à Galim-Tignère I = 45 000 000; F (5% I) = 2 250 000; Im (10%(I+F)) = 4 725 000; T = 51 975 000	2.1.1. prise en charge des personnes de 3ème âge de la commune Mayo Dankali 1 (10), Mayo louggougo (01), Mboudoua (09), Mayo Iware (20), Sang-nadje (02), Sangnaré (10), Mayo Perde Lougguel (06), Mayo Tagouri Wogomdou (02), Tagouri Pont (10), Léggal Goro (04), Ngouri-duri (05), Nastirdé Ngouri (02), Djamboutou (01), Mayo Beli-Yar (06), Lompta (25), Djamboutou Nastirdé (03), Kossap (04), Assawé Bantaï (06), Bourlé (02), Sabongari (05), Garbaya II (04), Mbabo (06), Garbaya Hamidou, Garbaya Wambai (05), Assawé (03), Wantchande (05), Bontadji I (10), Liringo Lompta (01), Mayo Djarandi (04), Tagouri vivre (04), Mayo Vouré (06)) I: 5 000 000 / F (5% I): 250 000 / Im (10%(I+F)): 525 000 / T: 5 775 000 Fcfa	3.1.1. Sensibilisation des populations sur les procédures d'accès aux unités de prise en charge I: 2 000 000 / F (5% I): 200 000 / Im (10%(I+F)): 210 000 / T: 2 310 000 Fcfa
2.1.2. Aide et secours en appareillages : Mayo Dankali 2 (01 handicapé moteur), Mayo Dankali 1 (04 handicapés visuels et 02 sourds), Sang-nadje (01 handicapé moteur), Sangnaré (03 handicapés moteurs 01 handicapé visuel et 05 sourds), Mayo Perde Lougguel (01 sourd et 01 handicapé visuel), Tagouri Pont (03 handicapé moteurs et 01 handicapé visuel), Léggal Goro (03 muets 01 handicapé moteur), Ngouri-duri (01 handicapé visuel et 01 muet) , Nastirdé Ngouri (01 handicapé moteur et 01 handicapé visuel), Mayo Beli-Yar(01 handicapé moteur), Lompta (05 handicapés visuels, 03 handicapés moteurs, 05 muets), Djamboutou Nastirdé (01 sourd), Kossap (02 handicapés moteurs, 02 handicapés visuels et 02 muets), Bourlé(01 handicapé moteur), Sabongari (02 handicapés moteurs et 04 handicapés visuels), Garbaya II (04 handicapés moteurs et 03 handicapés visuels), Mbabo (01 handicapé moteur et 01 sourd), Garbaya Hamidou (01 handicapé visuel et 03 handicapés moteurs), Assawé (02 handicapés moteurs et 01 cannette, 01 sourd muet), Nastirdé Ngouri Garbaya (06 cannettes), Bontadji I (03 tricycles, 03 cannettes, 01 sourd muet), Liringo Lompta (02 tricycles), 01 sourd muet), Mayo Djarandi (01 tricycle), Tagouri vivre (03 lunettes optiques, 01 béquille, 01 kits oreille), Mayo Vouré (01 béquille, 01 tricycle, 01 lunette optique), Sindere (04 sourds muet), Ngouri Moussa (06 cannettes)) I: 10 000 000 / F (5% I): 500 000 / Im (10%(I+F)): 1 050 000 / T: 11 550 000 Fcfa		
2.1.3. Prise en charge de orphelins et de enfants de la rue Mayo Dankali 2 (04 orphelins), Djamtari (12), Mayo Dankali 1 (10), Mboudoua (09), Djalingo (06), Sang-nadje (07), Sangnaré (30), Mayo Perde Lougguel(10), Tagouri Pont (07), Ngouri-duri (10), Nastirdé Ngouri (02), Mayo Beli-Yar (02), Lompta (36), Djamboutou Nastirdé (20), , Mayo –Deng (01), Assawé Bantaï (03), Sabongari (06), Garbaya II (07), Horé Djem (03), Garbaya Hamidou (10), Assawé (03), Wantchande (15), Bontadji I (12), Tagouri vivre (14), Mayo Vouré (15), Sindere (10)) I: 10 000 000 / F (5% I):500 000 / Im (10%(I+F)): 1 050 000 / T: 11 550 000 Fcfa		
2.1.4. Prise en charge des Mbororo (Djamtari (30), Assawé Bantaï (très nombreux), Garbaya II (30)) I: 10 000 000 / F (5% I):500 000 / Im (10%(I+F)): 1 050 000 / T: 11 550 000 Fcfa		
2.1.5. Prise en charge des grands malades (Mayo Dankali 2 (01), Djamtari (01), Léggal Goro (01), Mayo Beli-Yar (01), Lompta (15), Djamboutou Nastirdé, Mayo –Deng (04), Bourlé (01), Sabongari (02), Garbaya II (10)) I: 10 000 000 / F (5% I):500 000 / Im (10%(I+F)): 1 050 000 / T: 11 550 000 Fcfa		
2.1.6. Assistance des personnes vulnérables (Djamtari (10), Mayo Perde (Djaouro hamadjoda), Djem II, Gonkira, Mayo Louggougol Djaouro Djika hamadjoda, Sangol Gaouri, kouï, Mayo Woré II, Horé Garbaya, Deo Garbaya) I: 10 000 000 / F (5% I):500 000 / Im (10%(I+F)): 1 050 000 / T: 11 550 000 Fcfa		
2.1.7. Etude de faisabilité en vue de l'amélioration la qualité et le cadre de vie socio-économique des populations autochtone dans lea commune de Galim Tignère I: 5 000 000 / F (5% I):250 000 / Im (10%(I+F)): 525 000 / T: 5 775 000 Fcfa		
2.1.8. Etude de faisabilité en vue de la sédentarisation des populations nomades transhumantes (Bororos) / I: 5 000 000 / F (5% I):250 000 / Im (10%(I+F)): 525 000 / T: 5 775 000 Fcfa		
2.1.9. Accompagnement des couches sociales vulnérables à travers les activités sociales et économiques. / I = 30 000 000; F (5% I) = 1 500 000; Im (10%(I+F)) = 3 150 000; T = 34 650 000		
2.1.10. Démarche pour la mise sur pied d'un comité communal d'attribution des aides et secours (CCAS) à Galim Tignère / T = 500 000		
2.1.11. Organisation des audiences foraines en vue de l'établissement des actes de naissance aux enfants / I = 10 000 000; F (5% I) = 500 000; Im (10%(I+F)) = 1 050 000; T = 11 550 000		
Cadre estimatif		
Libellés	Montants	
Total investissement (I)	152 432 900	
Total Fonctionnement (F)	7 621 645	
Imprévus (10%(I+F))	16 005 455	
Total estimatif	176 060 000 Fcfa	

4.2.24. Promotion de la Femme et de la Famille

PROBLEME CENTRAL : Faible épanouissement des femmes et de familles

Stratégie		Indicateurs par niveaux de la stratégie et Sources		Suppositions	Indicateurs de suppositions et sources	
Niveaux	Formulations	Indicateurs	Sources		Indicateurs	Sources
Objectif global:	Faciliter la promotion de la majorité des femmes et de familles	Nombres d'infrastructures construites -Nombre de campagnes organisées - PV de réception	-Rapport du Délégué départemental MINPROFF	-Volonté politique -Disponibilité des fonds	-Signature des actes de création -Montant des fonds mobilisés	-Copies des actes de création -Délégué départemental MINPROFF -Journal des projets -Conventions de financements
Objectifs spécifiques	1. Améliorer l'encadrement des femmes (centre d'alphabétisation, foyer communautaire, centre de promotion de la femme et de la famille)	Nombre de centre de promotion fonctionnelle - PV de réception	-Rapport du Délégué départemental MINPROFF	-Volonté politique -Disponibilité des fonds	-Signature de l'acte de création -Montant des fonds mobilisés	-Copies de l'acte de création -Délégué départemental MINPROFF -Journal des projets -Conventions de financements
	2. Améliorer le taux de scolarisation de la jeune fille dans la commune de Galim-Tignère	-Nombre de campagnes organisées -Nombre de célébration de mariages communs organisés	-Rapports des campagnes -Délégué départemental MINPROFF -Secrétaire d'état civil	-Adhésion des couples vivant maritalement -Adhésion des parents	-Nombre de couples inscrits -Nombre de filles inscrites dans les écoles	-Secrétaire d'état civil - Chefs d'établissements scolaires
	3 Promouvoir des emplois décents et durables et accroître l'employabilité des femmes	-Nombre de campagnes organisées -Nombre de célébration de mariages communs organisés	-Rapports des campagnes -Délégué départemental MINPROFF -Secrétaire d'état civil	-Adhésion des couples vivant maritalement -Adhésion des parents	-Nombre de couples inscrits -Nombre de filles inscrites dans les écoles	-Secrétaire d'état civil - Chefs d'établissements scolaires
Résultats (Axes stratégiques)	1.1. Les structures décentralisées de la promotion de la femme et de la famille sont construites	Nombre de centre de promotion fonctionnelle	-Rapport du Délégué départemental MINPROFF - PV de réception	-Volonté politique -Disponibilité des fonds	-Signature de l'acte de création -Montant des fonds mobilisés	-Copies de l'acte de création -Délégué départemental MINPROFF -Journal des projets -Conventions de financements
	2.1. La scolarisation de la jeune fille et l'accès au financement des femmes sont améliorés	-Nombre de campagnes organisées -Nombre de célébration de mariages communs organisés	-Rapports des campagnes -Délégué départemental MINPROFF -Secrétaire d'état civil	-Adhésion des couples vivant maritalement -Adhésion des parents	-Nombre de couples inscrits -Nombre de filles inscrites dans les écoles	-Secrétaire d'état civil - Chefs d'établissements scolaires

	3.1 L'accès aux financements est amélioré	-Nombre de campagnes organisées -Nombre de célébration de mariages communs organisés	-Rapports des campagnes -Délégué départemental MINPROFF -Secrétaire d'état civil	-Adhésion des couples vivant maritalement -Adhésion des parents	-Nombre de couples inscrits -Nombre de filles inscrites dans les écoles	-Secrétaire d'état civil - Chefs d'établissements scolaires
Activités						
Pour R 1.1.			Pour R 2.1.		Pour R 3.1.	
1.1.1. Construction d'un foyer communautaire pour l'apprentissage de petits métiers aux femmes (couture) (Djem II, Mayo Tagouri Wogomdou, I: 24 000 000 / F (5% I):1 200 000 / Im (10%(I+F)): 2 520 000 / T: 27 720 000 Fcfa			2.1.1. Promotion de l'épanouissement de la femme et de la jeune fille (Mayo Dankali 2, Djamtari, Bontadji, Mang-ni, Bontadji II, Nastirdé Ngouri, Djamboutou Nastirdé, Kossap, Bourlé, Liringo Lompta, Mayo Djarandi) I:2 000 000 / F (5% I): 200 000 / Im (10%(I+F)): 210 000 / T: 2 310 000 Fcfa		3.1.1. Formation des leaders des associations en montage de projets et recherche de financement I: 2 000 000 / F (5% I): 100000 / Im (10%(I+F)): 210000 / T: 2 310 000 Fcfa	
1.1.2. Dotation en matériels de couture et tricotage (Mayo Perde (Djaouro hamadjoda), Gonkira, Mayo Louggougol Djaouro Djika hamadjoda, Djamboutou, Mayo perde Djaouro Hamagabdo, Sabongari, Garbaya II, Horé Djem, kouï, Mayo Woré II, Deo Garbaya) I: 10 000 000 / F (5% I):500 000 / Im (10%(I+F)): 1050 000 / T: 11 550 000 Fcfa			2.1.2. Sensibilisation des populations sur les droits de la femme et de la famille (Djamtari, Sabongari (Wogomdou), Mayo Dankali 1, Bontadji II, Djalingo, Mayo Iware, Sang-nadje, Sangnaré, Tonde Wandu, Léggal Goro, Ngouri-duri, Nastirdé Ngouri, Mayo Beli-Yar ; Sangol Gaouri, Djamboutou Nastirdé, Kossap, Assawé Bantaï, Mayo –Deng, Bourlé, Mberhi, Garbaya Wambai, Wantchande, Nastirdé Ngouri Garbaya, Liringo Lompta, Tagouri vivre, Mayo Bago, Ngouri Moussa) I:2 000 000 / F (5% I): 200 000 / Im (10%(I+F)): 210 000 / T: 2 310 000		3.1.2. Appui technique, matériels et financiers aux GIC et femmes rurales dans la production de façon permanente les vivres frais dans les bas-fonds de Galim-Tignère I: 2 000 000 / F (5% I):100000 / Im (10%(I+F)):210000 / T: 2 310 000 Fcfa	
1.1.3. Plaidoyer en vue de la création et de la construction du centre de promotion de la femme et de la famille de Galim-Tignère / T= 500 000			2.1.3. Sensibilisation des femmes et des jeunes filles sur les AGR I:2 000 000 / F (5% I): 200 000 / Im (10%(I+F)): 210 000 / T: 2 310 000 Fcfa			
			2.1.4. Promotion de la scolarisation de la jeune fille (Mayo Dankali 2, Mayo Perde (Ardo Alim), Mayo Perde (Labbaré), Bontadji, Mang-ni, Mayo Iware, Sang-nadje, Léggal Goro, Nastirdé Ngouri, Mayo –Deng, Bourlé, Garbaya Wambai) I:2 000 000 / F (5% I): 200 000 / Im (10%(I+F)): 210 000 / T: 2 310 000 Fcfa			
			2.1.5. Sensibilisation sur l'importance de la formalisation du mariage I:2 000 000 / F (5% I): 200 000 / Im (10%(I+F)): 210 000 / T: 2 310 000 Fcfa			
			2.1.6. Sensibilisation sur le mariage précoce (Mayo perde Djaouro HAMAGABDO, Tchabbal Kesse, Horé Djem) I:2 000 000 / F (5% I): 200 000 / Im (10%(I+F)): 210 000 / T: 2 310 000 Fcfa			
			2.1.7. Sensibilisation sur l'importance de l'établissement de l'Acte de Naissance (Mbabo, Liringo Lompta, Mayo Djarandi) I:2 000 000 / F (5% I): 200 000 / Im (10%(I+F)): 210 000 / T: 2 310 000 Fcfa			
Cadre estimatif						
Libellés			Montants			
Total investissement (I)			52 432 900			
Total Fonctionnement (F)			2 621 645			
Imprévus (10%(I+F))			5 505 455			
Total estimatif			60 560 000 Fcfa			

4.2.25. Communication

PROBLEME CENTRAL : Difficultés d'accès à l'information

Stratégie		Indicateurs par niveaux de la stratégie et Sources		Suppositions	Indicateurs de suppositions et sources	
Niveaux	Formulations	Indicateurs	Sources		Indicateurs	Sources
Objectif global	Faciliter l'accès des populations à l'information	- Nombre de sources locales d'informations accessibles	-Rapport Délégué départemental MINCOM	-Obtention de la licence d'exploitation audiovisuelle -Disponibilité des fonds	-Licence d'exploitation signée Fonds nécessaires mobilisés	-Copie de la licence d'exploitation -Journal des projets -Conventions de financements
Objectifs spécifiques	1. Améliorer l'accès à l'information par les populations de la commune de Galim-Tignère	Nombre de sources locales d'informations accessibles	- Rapport Délégué départemental MINCOM	-Obtention de la licence d'exploitation audiovisuelle -Disponibilité des fonds	-Licence d'exploitation signée Fonds nécessaires mobilisés	-Copie de la licence d'exploitation -Journal des projets -Conventions de financements
Résultats (Axes stratégiques)	1.1. Les populations de la commune ont accès aux informations	Nombre de sources locales d'informations accessibles	- Rapport Délégué départemental MINCOM	-Obtention de la licence d'exploitation audiovisuelle -Disponibilité des fonds	-Licence d'exploitation signée Fonds nécessaires mobilisés	-Copie de la licence d'exploitation -Journal des projets -Conventions de financements
Activités						
Pour R 1.1.						
1.1.1. Construction et équipement 01 radio communautaire à Galim-tignère / I: 30 000 000 / F (5% I): 1 500 000 / Im (10%(I+F)): 3 150 000 / T: 34 650 000 Fcfa						
1.1.2. Création d'un journal écrit, d'un magazine d'information de la Commune à Galim-Tignère / I: 10 000 000 / F (5% I): 500 000 / Im (10%(I+F)): 1 050 000 / T:11 550 000 fcfa						
1.1.3. Équipement de la commune en émetteur FM et TV afin de recevoir le signal de la CRTV/ I: 20 000 000 / F (5% I): 1 000 000 / Im (10%(I+F)):2 100 000 / T: 23 100 000 Fcfa						
Cadre estimatif						
Libellés			Montants			
Total investissement (I)			60 000 000			
Total Fonctionnement (F)			3 000 000			
Imprévus (10%(I+F))			6 300 000			
Total estimatif			69 300 000 FCFA			

4.2.26. Culture

PROBLEME CENTRAL : Difficultés à valoriser la culture locale

Stratégie		Indicateurs par niveaux de la stratégie et Sources		Suppositions	Indicateurs de suppositions et sources	
Niveaux	Formulations	Indicateurs	Sources		Indicateurs	Sources
Objectif global	Faciliter la promotion et la pérennisation des cultures de la Commune	Nombre d'infrastructures construites Nombre de festival organisé -Liste des potentialités culturelles recensées	Rapport du Délégué départemental MINAC PV de réception	-Disponibilité des fonds -Volonté politique -Intervention des élites	-Montant des fonds mobilisés/mobilisés -Signature de l'acte de création du centre	-Journal des projets -Conventions de financements - DD MINAC
Objectifs spécifiques	1. Renforcer les services déconcentrés du MINCULTURE	Nombre de maison de la culture, de bibliothèque et foyer communautaire construits	Rapport du DD MINAC PV de réception	-Disponibilité des fonds -Volonté politique -Intervention des élites	-Montant des fonds mobilisés/mobilisés -Signature de l'acte de création du centre	-Journal des projets -Conventions de financements - DD MINAC
	2. Vulgariser les richesses cultures de la Commune de Galim-Tignère	-Nombre de festival organisé -Liste des potentialités culturelles recensées	-Rapports des commissions d'organisation du festival -Répertoire du patrimoine culturel de la Commune	-Disponibilité des fonds -Participation des populations	-Montant des fonds transférés/mobilisés -Nombre de participants/exposants	-Conventions de financements -Rapports des commissions d'organisation
Résultats (Axes stratégiques)	1.1. Les infrastructures de culture sont améliorées	Nombre de maison de la culture, de bibliothèque et foyer communautaire construits	Rapport du DD MINAC PV de réception	-Disponibilité des fonds -Volonté politique -Intervention des élites	-Montant des fonds mobilisés/mobilisés -Signature de l'acte de création du centre	-Journal des projets -Conventions de financements - DD MINAC
	2.1. La promotion des richesses de la culture de la commune est assurée	-Nombre de festival organisé -Liste des potentialités culturelles recensées	-Rapports des commissions d'organisation du festival -Répertoire du patrimoine culturel de la Commune	-Disponibilité des fonds -Participation des populations	-Montant des fonds transférés/mobilisés -Nombre de participants/exposants	-Conventions de financements -Rapports des commissions d'organisation
Activités						
Pour R 1.1			Pour R 2.1.			
1.1.1. Construction et équipement d'un musée au lamidat de Galim-tignère I : 50 000 000 / F (5% I) : 2 500 000 / Im (10%(I+F)) : 5 250 000 / T : 57 750 000 Fcfa			2.1.1. Préservation des sites rituels de la commune de Galim-Tignère I : 10 000 000 / F (5% I) : 500 000 / Im (10%(I+F)) : 1 050 000 / T : 11 550 000 Fcfa			
1.1.2. Construction et équipement d'une maison de la culture à Galim-Tignère I: 100 000 000 / F (5% I): 5 000 000 / Im (10%(I+F)): 10 500 000 / T: 115 500 000 FCfa			2.1.1. Appui annuelle à l'organisation du festival culturelles Nyem Nyem dans la Commune I: 10 000 000 / F (5% I) : 500 000 / Im (10%(I+F)) : 1 050 000 / T : 11 550 000 Fcfa			
1.1.3 Construction de 11 foyers communautaires dans les villages de la commune de Galim-Tignère / I: = 165 000 000; F (5% I): = 8 250 000; Im (10%(I+F)): = 17 325 000; T: = 190 575 000						
Cadre estimatif						
Libellés				Montants		
Total investissement (I)				335 000 000		
Total Fonctionnement (F)				16 750 000		
Imprévus (10%(I+F))				35 175 000		
Total estimatif				386 925 000 Fcfa		

4.2.27. Jeunesse et Education Civique

PROBLEME CENTRAL : Difficulté d'épanouissement des jeunes

Stratégie		Indicateurs par niveaux de la stratégie et Sources		Suppositions	Indicateurs de suppositions et sources	
Niveaux	Formulations	Indicateurs	Sources		Indicateurs	Sources
Objectif global :	Œuvrer pour l'épanouissement et l'insertion socioprofessionnelle des jeunes	Nombre de CMPJ construit et fonctionnel	-DDMINJEUN -PV de réception - Rapports des ateliers et des campagnes -Liste des stagiaires	-Volonté politique -Disponibilité des fonds	-Signature de l'acte de création -Montant des fonds disponibles	-Délégué d'arrondissement MINJEUN -journal des projets -Conventions de financement
Objectifs spécifiques	Créer des infrastructures de formation des jeunes	Nombre de CMPJ construit et fonctionnel	-DDMINJEUN -PV de réception	-Volonté politique -Disponibilité des fonds	-Signature de l'acte de création -Montant des fonds disponibles	-Délégué d'arrondissement MINJEUN -journal des projets -Conventions de financement
	Accompagner les jeunes à se trouver un emploi et à disposer d'une autonomie financière	Nombres d'ateliers de sensibilisation et de stages organisés	-Rapports des ateliers et des campagnes -Liste des stagiaires	Disponibilité des fonds	Montant des fonds transférés/mobilisés	-Conventions de financements
	Lutter contre les fléaux minant la jeunesse	-Nombres de campagnes de sensibilisation organisées	-Rapports des campagnes -Rapports des brigades de contrôle	-Disponibilité des fonds -Bonne collaboration entre les forces de maintien de l'ordre et la brigade de contrôle et de répression	-Montant des fonds transférés/mobilisés -Nombre de contrôles communs effectués	-Conventions de financements -Rapports des brigades de contrôle
Résultats (Axes stratégiques)	1. Des infrastructures de formation des jeunes sont créées	Nombre de CMPJ construit et fonctionnel	-DDMINJEUN -PV de réception	-Volonté politique -Disponibilité des fonds	-Signature de l'acte de création -Montant des fonds disponibles	-Délégué d'arrondissement MINJEUN -journal des projets -Conventions de financement
	2. Les jeunes de la Commune dispose d'un emploi et d'une autonomie financière	Nombres d'ateliers de sensibilisation et de stages organisés	-Rapports des ateliers et des campagnes -Liste des stagiaires	Disponibilité des fonds	Montant des fonds transférés/mobilisés	-Conventions de financements
	3. Les fléaux minant la jeunesse sont abolis	-Nombres de campagnes de sensibilisation organisées	-Rapports des campagnes -Rapports des brigades de contrôle	-Disponibilité des fonds -Bonne collaboration entre les forces de maintien de l'ordre et la brigade de contrôle et de répression	-Montant des fonds transférés/mobilisés -Nombre de contrôles communs effectués	-Conventions de financements -Rapports des brigades de contrôle

Activités		
Pour R.1.1.	Pour R.2.1.	Pour R.3.1.
1.1.1. Construction et équipement en matériels informatiques et bureautique du Centre multifonctionnel de promotion de jeunes (CMPJ) de Galim-Tignère I : 50 000 000 / F (5% I) : 2 500 000 / Im (10%(I+F)) : 5 250 000 / T : 57 750 000 F CFA	2.1.1. sensibilisation des jeunes de la commune de Galim-Tignère en 'entreprenariatship et en techniques d'obtention des appuis financiers I : 2 000 000 / F (5% I) : 100 000 / Im (10%(I+F)) : 210 000 / T : 2 310 000 F CFA	3.1.1. Organisation de 02 campagnes de lutte contre la toxicomanie en milieu jeune dans la commune de Galim-Tignère I : 2 000 000*3 = 6 000 000 / F (5% I) : 300 000 / Im (10%(I+F)) : 630 000 / T : 6 930 000 F CFA
1.1.2. Dotation de la délégation d'arrondissement de la JEC de Galim-Tignère en matériel de Sonorisation I : 2 000 000 / F (5% I) : 100 000 / Im (10%(I+F)) : 210 000 / T : 2 310 000 F CFA	2.1.2. Organisation de deux campagnes de sensibilisation et d'information des jeunes de la commune de Galim-Tignère sur l'existence des programmes d'appui aux jeunes et les conditions à remplir pour bénéficier des financements / I : 2 000 000*3 = 6 000 000 / F (5% I) : 300 000 / Im (10%(I+F)) : 630 000 / T : 6 930 000 F CFA	3.1.2. sensibilisations des jeunes de la commune de Galim-Tignère sur l'importance de l'éducation I : 2 000 000 / F (5% I) : 100 000 / Im (10%(I+F)) : 210 000 / T : 2 310 000 F CFA
1.1.3. Construction et équipement en matériels informatiques et bureautiques de la délégation d'arrondissement de la jeunesse et éducation civique (DAJEC) de Galim-Tignère I : 50 000 000 / F (5% I) : 2 500 000 / Im (10%(I+F)) : 5 250 000 / T : 57 750 000 F CFA	2.1.4. Promotion de l'auto emploi des jeunes dans la commune de Galim-Tignère I : 2 000 000 / F (5% I) : 100 000 / Im (10%(I+F)) : 210 000 / T : 2 310 000 F CFA	3.1.3. Encadrement des jeunes de la commune de Galim-Tignère I : 2 000 000 / F (5% I) : 100 000 / Im (10%(I+F)) : 210 000 / T : 2 310 000 F CFA
1.1.4. Dotation d'une moto tout terrain (Yamaha et AG 100) à la DAJEC de Galim-Tignère	2.1.3. Organisation de 2 séminaires des renforcements des capacités des leaders associatifs en entreprenariat, montage des projets et recherche des financements / I : 2 000 000 / F (5% I) : 100 000 / Im (10%(I+F)) : 210 000 / T : 2 310 000 F CFA	3.1.4. Promotion des stages de vacance au niveau communal I : 2 000 000 / F (5% I) : 100 000 / Im (10%(I+F)) : 210 000 / T : 2 310 000 F CFA
1.1.5. Construction du siège du Conseil National de la jeunesse du Cameroun (CNJC) à Galim-Tignère I : 20 000 000 / F (5% I) : 1 000 000 / Im (10%(I+F)) : 2 100 000 / T : 23 100 000 F CFA	2.1.4. Élaboration par la commune d'un fichier de demandeurs d'emploi / T = 500 000 Fcfa	3.1.4. structuration et organisation des jeunes de la commune de Galim-Tignère en associations, coopérative I : 2 000 000 / F (5% I) : 100 000 / Im (10%(I+F)) : 210 000 / T : 2 310 000
1.1.2. Construction d'une tribune de fête à Galim-Tignère / I : = 25 000 000; F (5% I) : = 1 250 000; Im (10%(I+F)) : = 2 625 000; T : = 28 875 000;		
1.1.8. Construction et équipement d'une salle de spectacle Galim-Tignère I : 50 000 000 / F (5% I) : 2 500 000 / Im (10%(I+F)) : 5 250 000 / T : 57 750 000 F CFA		
Cadre estimatif		
Libellés	Montants	
Total investissement (I)	172 000 000	
Total Fonctionnement (F)	8 600 000	
Imprévus (10%(I+F))	18 060 000	
Total estimatif	198 660 000 Fcfa	

4.2.28. Sport et Éducation Physique

PROBLEME CENTRAL : Difficultés à pratiquer les activités sportives

Stratégie		Indicateurs par niveaux de la stratégie et Sources		Suppositions	Indicateurs de suppositions et sources	
Niveaux	Formulations	Indicateurs	Sources		Indicateurs	Sources
Objectif global	Faciliter la pratique des activités sportives	Nombre d'infrastructures construites et fonctionnelles Nombre de championnats organisés	Rapport du Délégué départemental MINSEP PV de réception Rapport du comité de suivi du BIP	- Disponibilité des fonds - Dynamisme de l'exécutif	-Montant des fonds mobilisés/transférés	-Délégué départemental MINSEP -Journal des projets -Conventions de financements
Objectifs spécifiques	1. Doter la commune de Galim-Tignère des infrastructures sportives	Nombre d'infrastructures construites et fonctionnelles	Rapport du DD MINSEP PV de réception Rapport du comité de suivi du BIP	-Disponibilité des fonds	-Montant des fonds mobilisés/transférés	-Délégué départemental MINSEP -Journal des projets -Conventions de financements
	2. Promouvoir la pratique du sport dans la commune de Galim-Tignère	Nombre de championnats organisés	Rapports des comités d'organisation	-Dynamisme des élites et des opérateurs économiques -intervention des sponsors	-Nombre de sponsors	-Conventions de financements
Résultats (Axes stratégiques)	1.1. Les infrastructures sportives sont construites	Nombre d'infrastructures construites et fonctionnelles	Rapport du DD MINSEP PV de réception Rapport du comité de suivi du BIP	-Disponibilité des fonds	-Montant des fonds mobilisés/transférés	-Délégué départemental MINSEP -Journal des projets -Conventions de financements
	2.1. L'organisation des activités sportives et le renforcement des capacités en matière du sport sont menés	Nombre de championnats organisés	Rapports des comités d'organisation	-Dynamisme des élites et des opérateurs économiques -intervention des sponsors	-Nombre de sponsors	-Conventions de financements
Activités						
Pour R 1.1				Pour R 2.1		
1.1.1. Construction et équipement d'une plateforme multisport à Galim-Tignère I: 50 000 000 / F (5% I): 2 500 000 / Im (10%(I+F)): 5 250 000 / T: 57 750 000 fcfa				2.1.1. Sensibilisation des populations de la commune sur l'importance de la pratique du sport / I: 2 000 000 / F (5% I):100 000 / Im (10%(I+F)): 210 000 / T: 2 310 000 Fcfa		
1.1.3. Aménagement de 29 Plateformes de jeux pour la population (Djamtari, Mayo Perde (Djaouro hamadjoda), Djem II, Gonkira, Bontadji, Mayo Louggougol Djaouro Djika hamadjoda, Djalingo, Mayo Iware, Sangnaré, Mayo Perde Lougguel, Tagouri Pont, Léggal Goro, Nastirdé Ngouri, Djamboutou, Mayo Beli-Yar, Sangol Gaouri, Lompta, Djamboutou Nastirdé, Kossap, Assawé Bantaï, Mayo –Deng, Mberhi, Garbaya II, Tchabbal Kesse, Horé Djem, Garbaya Wambai, Mayo Djarandi, Horé Garbaya, Deo Garbaya) I: 2 000 000x29=58 000 000 / F (5% I):2 900 000 / Im (10%(I+F)):6 090 000 / T:66 990 000 Fcfa				2.1.1. Formation de 10 jeunes de la commune de Galim-tignère en maintenance d'infrastructures sportives I :2 000 000 / F (5% I) :100 000 / Im (10%(I+F)) : 210 000 / T : 2 310 000 F CFA		

1.1.3. Construction d'un parcours VITA à Galim-Tignère / I:150 000 000 / F (5% I):7 500 000 / Im (10%(I+F)):15 750 000 / T: 173 250 000 Fcfa	2.1.2. Construction d'un Gymnase dans la ville de Galim Tignère / I: 50 000 000 / F (5% I):2 500 000 / Im (10%(I+F)):5 250 000 / T:57 750 000 Fcfa
1.1.4. Construction d'un stade municipale avec tribunes et vestiaires, incorporés des pistes d'athlétisme à huit (8) couloirs couvert du tartan I:150 000 000 / F (5% I):7 500 000 / Im (10%(I+F)):15 750 000 / T: 173 250 000	
Cadre estimatif	
Libellés	Montants
Total investissement (I)	462 000 000
Total Fonctionnement (F)	23 100 000
Imprévus (10%(I+F))	48 510 000
Total estimatif	533 610 000 Fcfa

4.2.29. Administration territoriale, décentralisation et maintien de l'ordre

PROBLEME CENTRAL : Difficulté d'accès aux services administratifs et de maintien de l'ordre

Stratégie		Indicateurs par niveaux de la stratégie et Sources		Suppositions	Indicateurs de suppositions et sources	
Niveaux	Formulations	Indicateurs	Sources		Indicateurs	Sources
Objectif de développement :	Faciliter l'accès des populations aux services administratifs et assurer leur sécurité	Nombres d'infrastructures fonctionnelles	-Rapport du Sous-Préfet - PV de réception - Rapport du comité de suivi du BIP	- Volonté politique - Disponibilité des fonds	- Signature des actes de création d'infrastructures - Montant des fonds mobilisés	- SDL/MINATD - Conventions de financements
Objectifs spécifiques	1. Doter la commune d'infrastructures administratives et de sûreté adéquates	Nombre de bâtiments construits	-Rapport du Sous-Préfet - PV de réception - Rapport du comité de suivi du BIP	-Disponibilité des fonds	-montant des fonds mobilisés	-journal des projets -convention de financement
Résultats (Axes stratégiques)	1.2. La commune est pourvue en infrastructures administratives	Nombre de bâtiments construits	-Rapport du Sous-Préfet - PV de réception - Rapport du comité de suivi du BIP	-Disponibilité des fonds	-montant des fonds mobilisés	-journal des projets -convention de financement
Activités						
Pour R 1.1.						
1.1.1.	Sensibilisation des populations sur l'importance de l'établissement des actes d'état civil I: 2 000 000 / F (5% I): 100 000 / Im (10%(I+F)): 210 000 / T: 2 310 000 Fcfa					
1.1.2.	Construction et équipement de 6 bureaux d'état civil dans le village (Wogomdou, Lompta, mayo dankali, mbabo, assawé, ngouri bari) I (15 000 000 x 6) = 90 000 000 / F (5% I): 4 500 000 / Im (10%(I+F)): 9 450 000 / T: 103 950 000 Fcfab (					
1.1.3.	Affectation du personnel au centre d'état civil (lamidat, Wogomdou et Lompta, mayo dankali, mbabo, assawé, ngouri bari). I: 2 000 000 / F (5% I): 100 000 / Im (10%(I+F)): 210 000 / T: 2 310 000 Fcfa					
1.1.4.	1.1.4. Organisation d'une campagne de délivrance des actes de naissance dans la commune de Galim-Tignère I: 2 000 000 / F (5% I): 100 000 / Im (10%(I+F)): 210 000 / T: 2 310 000 Fcfa					
1.1.5.	1.1.5. Mise en place des comités de vigilance dans les quartiers et les villages de la commune de Galim-Tignère I: 2 000 000 / F (5% I): 100 000 / Im (10%(I+F)): 210 000 / T: 2 310 000 Fcfa					
1.1.6.	Etude de faisabilité en vue de la délimitation et signalisation par les plaques des zones à risque naturels de la commune de Galim-Tignère I = 20 000 000; F (5% I) = 1 000 000; Im (10%(I+F)) = 2 100 000; T = 23 100 000 Fcfa					
1.1.7.	Etude de faisabilité en vue du recasement de populations installées dans les Zones à risque I = 5 000 000; F (5% I) = 225 000; Im (10%(I+F)) = 525 000; T = 5 775 000 Fcfa					
1.1.8.	Construction d'un Forage + château à la sous-préfecture de Galim-Tignère I = 18 000 000; F (5% I) = 900 000; Im (10%(I+F)) = 1 890 000; T = 20 790 000 Fcfa					
1.1.9.	Organisation des plates formes d'échanges entre l'autorité municipale et la population I: 2 000 000 / F (5% I): 100 000 / Im (10%(I+F)): 210 000 / T: 2 310 000 Fcfa					
1.1.10.	Sensibilisation des populations de la commune de Galim-Tignère sur leurs droits et devoirs I: 2 000 000 / F (5% I): 100 000 / Im (10%(I+F)): 210 000 / T: 2 310 000 Fcfa					
1.1.11.	Plaidoyer en vue de la création de 6 nouveaux centres d'état civil (Mayo Dankali, Assawé, Leggal Goro, Mbabo Djem et Ngouri Bari) I: 2 000 000 / F (5% I): 100 000 / Im (10%(I+F)): 210 000 / T: 2 310 000 Fcfa					
1.1.12.	Construction et équipement de la bigarde de galim Tignère I: 50 000 000 / F (5% I): 2 500 000 / Im (10%(I+F)): 5 250 000 / T: 57 750 000 Fcfa					
1.1.13.	Playdoyer en vue de la Création de 03 postes de gendarmerie (leggal goro, Mbabo., Djem Galim) T = 500 000 Fcfa					
1.1.14.	Etude de faisabilité en vue de la cloture de la Sous préfecture et de la residence du Sous préfet T = 600 000 Fcfa					

1.1.15.	Construction de trois maisons d'astreinte pour la brigade	I (15 000 000 x 3): 45 000 000 / F (5% I): 2 250 000 / Im (10%(I+F)): 4 725 000 / T: 51 975 000 Fcfa
1.1.16.	Plaidoyer en vue de la création d'un commissariat de sécurité publique à Galim –Tignère construction	T = 500 000 fcfa
1.1.17.	Plaidoyer en vue de la création d'un poste d'identification (AD12) + logement d'astreinte à Galim-Tignère	I: 25 000 000 / F (5% I): 1 250 000 / Im (10%(I+F)): 2 625 000 / T: 28 875 000 Fcfa
1.1.18.	Refection et équipement de la sous préfecture	I: 10 000 000 / F (5% I): 500 000 / Im (10%(I+F)): 1 050 000 / T: 11 550 000 Fcfa
1.1.19.	Playdoyer en vue du renforcement en personnel (gendarmes) à la brigade de Galim-Tignère	T = 200 000 Fcfa
1.1.20.	Plaidoyer en vue du renforcement en personnel au poste de police de Galim-Tignère	T = 200 000 Fcfa
1.1.21.	Equipement en moyen de télécommunication à l'administration (talking walking)	I = 5 000 000; F (5% I) = 225 000; Im (10%(I+F)) = 525 000; T = 5 775 000 Fcfa
1.1.22.	Plaidoyer en vue de la création et construction d'une Base de Bir à Mbabo	T = 1 000 000 Fcfa
1.1.23.	Dotation de véhicule de service à la Sous Préfecture de Galim-Tignère	I = 45 000 000; F (5% I) = 2 250 000; Im (10%(I+F)) = 4 725 000; T = 51 975 000 Fcfa
Cadre estimatif		
Libellés	Montants	
Total investissement (I)	319 597 403	
Total Fonctionnement (F)	15 979 870	
Imprévus (10%(I+F))	33 557 727	
Total estimatif	369 135 000 Fcfa	

4.2.30. Centre d'intérêt N° 2. Développement de l'économie locale

PROBLEME CENTRAL : Faible exploitation des potentialités économiques de la Commune

Stratégie		Indicateurs par niveaux de la stratégie et Sources		Suppositions	Indicateurs de suppositions et sources	
Niveaux	Formulations	Indicateurs	Sources		Indicateurs	Sources
Objectif global	Œuvrer pour l'exploitation efficiente des potentialités économiques	-Nombre d'infrastructures aménagés -Nombre d'organisation mise sur pied et légalisé -Récépissé de déclaration des organisations	- Rapport des activités de la commune	-Disponibilité des fonds -Dynamisme de l'exécutif communal -Disponibilité des terrains - Disponibilité des acteurs des corps de métiers	-Montant des fonds mobilisé	-Rapport SG
Objectifs spécifiques	1. Améliorer la qualité des infrastructures économiques	Nombre d'infrastructures aménagés	Rapport des activités de la commune	-Disponibilité des fonds -Dynamisme de l'exécutif communal -Disponibilité des terrains	-Montant des fonds mobilisé -Obtention des actes de création -Disponibilité des titres fonciers	-Receveur municipal -Service financier -Copie des actes de création -Copies des titres fonciers
	2. Organiser les corps de métier de la commune de Meiganga	-Nombre d'organisation mise sur pied et légalisé -Activités des organisations mises en place - Récépissé de déclaration des organisations PV de réunions avec les corps de métier	-Rapports d'activités des organisations - Répertoire de corps de métier au niveau de la commune	-Dynamisme de l'exécutif communal - Disponibilité des acteurs des corps de métiers	-Prise d'initiative de l'exécutif -Participation des acteurs des corps de métiers aux rencontres d'échanges	Rapports des rencontres d'échanges

Résultats (Axes stratégiques)	1.1. la commune de Galim-Tignère est dotée d'infrastructures économiques de qualité (Chambre froide et complexe commercial)	Nombre d'infrastructures aménagés	- Rapport d'activités de la commune - Rapport du service de gestion et équipement de la commune	-Disponibilité des fonds -Dynamisme de l'exécutif communal -Disponibilité des terrains	-Montant des fonds mobilisé -Obtention des actes de création -Disponibilité des titres fonciers	-Receveur municipal -Service financier -Copie des actes de création -Copies des titres fonciers
	2.1. les corps de métier de la commune de Galim Tignère sont organisés et mieux encadrés	-Nombre d'organisation mise sur pied et légalisé -Activités des organisations mises en place	-Récépissé de déclaration des organisations -Rapports d'activités des organisations	-Dynamisme de l'exécutif communal - Disponibilité des acteurs des corps de métiers	-Prise d'initiative de l'exécutif -Participation des acteurs des corps de métiers aux rencontres d'échanges	Rapports des rencontres d'échanges
Activités						
Pour R1.1				Pour R 2.1		
1.1.1. Construction de 48 magasins de stockage de Maïs dans les villages (Mayo Dankali 2, Djamtari, Mayo Perde (Djaouro hamadjoda), Djem II, Mayo Dankali 1, Bontadji, Mayo lougougo, Mboudoua, Mang-ni, Djalingo, Mayo Iware, Bontadji IV Sang-nadje, Sangnaré, Mayo Tagouri Wogomdou, Tagouri Pont, Tonde Wandu, Ngouri-duri, Nastirdé Ngouri, Djamboutou, Mayo Beli-Yar, Sangol Gaouri, Djamboutou I, Lompta, Djamboutou Nastirdé, Kossap, Assawé Bantaï, Mayo – Deng, Mayo perde Djaouro HAMAGABDO, Sabongari, Mberhi, Garbaya II, Tchabbal Kesse, Mbabo, Horé Djem, Garbaya Hamidou, Garbaya Wambai, Nastirdé Ngouri Garbaya, Bontadji I, Liringo Lompta, Mayo Djarandi, kouï, Tagouri vivre, Mayo vouré II, Mayo Vouré, Sindere, Horé Garbaya, Deo Garbaya, Mayo Bago, Ngouri Moussa) de la Commune de Galim-Tignère $I (48 \times 25\,000\,000) = 1\,200\,000\,000$; $F (5\% I) = 60\,000\,000$; $Im (10\%(I+F)) = 126\,000\,000$; $T = 1\,386\,000\,000$ Fcfa				2.1.1. Structuration des agriculteurs de la Commune de Galim-Tignère en coopérative par filière $I = 2\,000\,000$; $F (5\% I) = 100\,000$; $Im (10\%(I+F)) = 210\,000$; $T = 2\,310\,000$ Fcfa		
1.1.2. Dotation de 43 moulins communautaires + abris aux populations rurales (Mayo Perde (Labbaré), Mang-ni, Djamtari, Bontadji II, Bontadji III, Mayo Iware, Bontadji IV, Sangnaré, Mayo Perde Lougguel, Mayo Tagouri Wogomdou, Tagouri Pont, Tonde Wandu, Ngouri-duri, Nastirdé Ngouri, Djamboutou, Mayo Beli-Yar, Sangol Gaouri, Djamboutou I, Lompta, Djamboutou Nastirdé, Kossap, Assawé Bantaï, Mayo –Deng, Mayo perde Djaouro HAMAGABDO, Bourlé, Sabongari, Mberhi, Garbaya II, Tchabbal Kesse, Mbabo, Horé Djem, Garbaya Hamidou, Wantchande, Nastirdé Ngouri Garbaya, Bontadji I, Mayo Djarandi, kouï, Mayo Woré II, Mayo Vouré, Sindere, Horé Garbaya, Deo Garbaya, Mayo Bago, Ngouri Moussa) de la commune de Galim-Tignère $I (43 \times 3\,000\,000) = 129\,000\,000$; $F (5\% I) = 6\,450\,000$; $Im (10\%(I+F)) = 13\,545\,000$; $T = 148\,995\,000$ Fcfa				2.1.2. Formation des leaders de GICS et Coopérative agricole de Galim-Tignère en etude de faisabilité de leur projet de production. $I = 2\,000\,000$; $F (5\% I) = 100\,000$; $Im (10\%(I+F)) = 210\,000$; $T = 2\,310\,000$ Fcfa		
1.1.3. Construction de 2 mini-unités de transformation de manioc [Wogomdou (1), Mayo Dankali (1)] dans la commune de Galim-Tignère $I = 50\,000\,000$; $F (5\% I) = 2\,500\,000$; $Im (10\%(I+F)) = 5\,250\,000$; $T = 57\,750\,000$ Fcfa				2.1.3. Structuration des éleveurs, pêcheurs et apiculteurs de la commune de Galim-Tignère en coopératives $I = 4\,000\,000$; $F (5\% I) = 200\,000$; $Im (10\%(I+F)) = 420\,000$; $T = 4\,620\,000$		

1.1.4. Organisation d'un comice agropastoral communal annuel dans la commune de Galim-Tignère I = 4 300 000; F (5% I) = 215 000; Im (10%(I+F)) = 451 500; T = 4 966 500 Fcfa	2.1.4. Formation des leaders d'associations, de Gics et de Coopérative de la commune de Galim-Tignère en technique de recherche de financement et de partenariat. I = 2 000 000; F (5% I) = 100 000; Im (10%(I+F)) = 210 000; T = 2 310 000
1.1.5. Construction d'un marché de volailles dans la commune de Galim-Tignère; I = 5 000 000; F (5% I) = 250 000; Im (10%(I+F)) = 525 000; T = 5 775 000	2.1.5. appui à l'organisation et la structuration des commerçants de la commune de Galim-Tignère I: 2 000 000 / F (5% I): 100 000 / Im (10%(I+F)): 210 000 / T: 2 310 000 Fcfa
1.1.6. Construction d'un abattoir moderne dans la ville de Galim-Tignère; I = 40 000 000; F (5% I) = 2 000 000; Im (10%(I+F)) = 4 200 000; T = 46 200 000	2.1.6. structuration des artisans en coopérative par secteur d'activité I: 2 000 000 / F (5% I): 100 000 / Im (10%(I+F)): 210 000 / T: 2 310 000 Fcfa
1.1.7. Aménagement de 8 aires d'abattage [Mbabo (1), Wogomdou (1), Assawé (1), Leggal Goro (1), Wogomdou (1), Mayo Dankali (1), Lompta (1), Ngouri Bari (1)], dans la commune de Galim-Tignère ; I (8 x 15 000 000) = 120 000 000; F (5% I) = 6 000 000; Im (10%(I+F)) = 12 600 000; T = 138 600 000	2.1.7. Appui aux initiatives locales de développement I : 30 000 000 / F (5% I) : 1500 000 / Im (10%(I+F)) : 3 150 000 / T : 34 650 000 FCFA
1.1.8. Construction de 04 magasins de stockage de miel [Djamtari (1), Ngouri-duri (1), Bourlé (1), Wantchande (1)] I = 100 000 000; F (5% I) = 5 000 000; Im (10%(I+F)) = 10 500 000; T = 115 500 000	2.1.8. Mise en place un fond communal d'assistance aux artisans de la Commune I: 2 000 000 / F (5% I): 100 000 / Im (10%(I+F)): 210 000 / T: 2 310 000 Fcfa
1.1.9. Mise en place de 5 mini unités de transformation de Miel [Djamtari (1), Ngouri-duri (1), Nastirdé Ngouri (1), Bourlé (1), Lompta Liringo (1)] dans la commune de Galim-Tignère I (5 x 25 000 000) = 125 000 000; F (5% I) = 6 250 000; Im (10%(I+F)) = 13 125 000; T = 144 375 000	2.1.9. Encadrements des promoteurs des petits métiers (artisans) : 20 000 000 / F (5% I): 1000 000 / Im (10%(I+F)): 2100 000 / T: 23 100 000 Fcfa
1.1.10. Construction d'une chambre froide à Galim-Tignère (ville); I = 20 000 000; F (5% I) = 1 000 000; Im (10%(I+F)) = 2 100 000; T = 23 100 000	2.1.10. Elaboration du fichier du contribuable I = 1 000 000; F (5% I) = 50 000; Im (10%(I+F)) = 105 000; T = 1 155 000 FCFA
1.1.11. Construction d'une fourrière municipale pour bétail à Galim-Tignère I = 20 000 000; F (5% I) = 1 000 000; Im (10%(I+F)) = 2 100 000; T = 23 100 000	2.1.11. Sensibilisation des contribuables sur le bienfondé à payer les taxes communales I (2 x 1 000 000) = 2 000 000; F (5% I) = 100 000; Im (10%(I+F)) = 210 000; T = 2 310 000 FCFA
1.1.12. Plaidoyer en vue de la création d'un marché à betail dans la ville de Galim-Tignère T= 500 000 Fcfa	
1.1.13. Construction de trois centres de collecte de lait (Mbabo, Galim-Tignère, Djem) I = 60 000 000; F (5% I) = 3 000 000; Im (10%(I+F)) = 6 300 000; T = 69 300 000	
1.1.14. Construction de 01 Bain dé tiqueur à Galim-Tignère I = 25 000 000; F (5% I) = 1 250 000; Im (10%(I+F)) = 2 625 000; T = 28 875 000	
1.1.15. Construction de 24 parcs vaccinogènes [Ville de Galim-Tignère (04) Djem II (02), Bontadji (01), Bontadji II (01), Sangnaré (01), Ngouri-duri (01), Nastirdé Ngouri (01), Djamboutou (01), Sangol Gaouri (01), Lompta (01), Tchabbal Kesse (01), Horé Djem (01), Wantchande (01), Horé Garbaya (01) Wogomdou (2), Mayo Dankali (04), Lompta (01)] dans la commune de Galim-Tignère) I = 182 400 000; F (5% I) = 9 120 000; Im (10%(I+F)) = 19 152 000; T = 210 672 000	

1.1.16. Construction de 100 boutiques dans les marchés [ville de Galim-Tignère (50), Wogomdou (10), Assawé (10), Lompta (5), Sabongari (5), Leggal Goro (10), Mbabo (10)] de la commune de Galim-Tignère I: = 250 000 000; F (5% I): = 12 500 000; Im (10%(I+F)): = 26 250 000; T: = 288 750 000 Fcfa	
1.1.17. Construction de 02 magasins de stockage de marchandise aux marchés de lompta (1) et de GalimTignère (1). I: = 40 000 000; F (5% I): = 2 000 000; Im (10%(I+F)): = 4 200 000; T: = 46 200 000 Fcfa	
1.1.18. Sécurisation des espaces commerciaux (site de 11 marchés périodiques) dans la commune de Galim-Tignère I = 10 000 000; F (5% I) = 500 000; Im (10%(I+F)) = 1 050 000; T = 11 550 000;	
1.1.19. Réhabilitation du Hangar du Marché de la ville de Galim-Tignère et équipement en 20 comptoirs I: = 4 000 000; F (5% I): = 200 000; Im (10%(I+F)): = 420 000; T: = 4 620 000 Fcfa	
1.1.20. Construction de 20 hangars commerciaux avec rampes d'accès pour handicapés dans les marchés de la commune (Galim-Tignère (2), Assawe (2), Gonkira (2), Leggal Goro (2), Lompta (1), Mayo Dankali (2), Mbabo (2), Mberhi (1), Mboudoua (1), Ngouri Bari (2), Tonde Wandu (1), Wogomdou (2)) I: 20 000 000x20=400 000 000 / F (5% I): 20 000 000 / Im (10%(I+F)): 42 000 000 / T: 462 000 000 Fcfa	
1.1.21. Construction de 12 boucheries modernes dans les marché de Galim-Tignère [Galim-Tignère (05) Djamtari (01), Léggal Goro (4), Mbabo (2)] I: = 42 000 000; F (5% I): = 2 100 000; Im (10%(I+F)): = 4 410 000; T: = 48 510 000 Fcfa	
1.1.22. Construction d'un mini complexe commercial au marché de Lompta I: = 50 000 000; F (5% I): = 2 500 000; Im (10%(I+F)): = 5 250 000; T: = 57 750 000 Fcfa	
1.1.23. Construction d'un marché moderne dans la ville de Galim-Tignère ; I: = 150 000 000; F (5% I): = 7 500 000; Im (10%(I+F)): = 15 750 000; T: = 173 250 000 Fcfa	
Construction 5 de hangars artisanaux dans la Ville de Galim-tignère 10 000 000x5 =50 000 000 / F (5% I) : 2 500 000 / Im (10%(I+F)) : 5 250 000 / T : 57 750 000 FCFA	
Cadre estimatif	
Libellés	Montants
Total investissement (I)	3 096 700 000
Total Fonctionnement (F)	154 835 000
Imprévus (10%(I+F))	325 153 500
Total estimatif	3 576 688 500 Fcfa

4.2.31. Centre d'intérêt N° 3 Petite Enfance

PROBLÈME CENTRAL : Difficultés d'accès aux services de bases de qualité

Stratégie		Indicateurs par niveaux de la stratégie et Sources		Suppositions	Indicateurs de suppositions et sources	
Niveaux	Formulations	Indicateurs	Sources		Indicateurs	Sources
Objectif de développement	Faciliter les conditions de vie de la petite enfance	Nombre et types d'infrastructures Nombres d'équipement Nombre écoles créés et construits Nombre d'instituteurs affecté	PV de réception Rapport du Comité de suivi du BIP Rapport de la commune	- Dynamisme du maire - Inscription dans le BIP	Nombre et types de projets inscrits dans le BIP	- Journal des projets
Objectifs spécifiques	1 Mettre en place des mesures incitatives afin que les parents soient mieux motivés à prendre des initiatives pour l'établissement des actes de naissance pour leur progéniture	Nombre d'établissement d'acte Nombre de centres d'état civil construit Nombre de sensibilisation organisé	Registre d'enregistrement PV de réception Rapport du Comité de suivi du BIP Rapport de la commune	Dynamisme du maire	Montant alloué	Convention de financement
	2 Amélioration de l'offre d'éducation au sein de l'espace communal	Nombre d'infrastructures construites Nombre d'instituteurs affectés	PV de réception Rapport du Comité de suivi du BIP Rapport de la commune	Disponibilité des fonds Disponibilité des sites	Montant alloué Disponibilité des cartons Nombre des études de faisabilité	Convention de financement Le journal des projets Requêtes de financement
	3. Améliorer la nutrition de l'enfant à travers l'accès à une nourriture de qualité suffisamment variée et en quantité suffisante	Nombre de campagne mené	Rapport de la commune	Disponibilité des fonds	Montant alloué	Convention de financement
	4. Assurer à la circonscription communale une meilleure couverture vaccinale.	Nombre de campagne mené	Rapport de la commune Rapport du chef de district de santé	Disponibilité des fonds	Montant alloué	Convention de financement
	5. Améliorer les conditions de détention des enfants en leur offrant un cadre favorable à leur épanouissement	Nombre d'enfant en détention	Rapport de la commune Rapport du DD du MINAS	Disponibilité des fonds	Montant alloué	Convention de financement
	6. Créer un environnement social salubre, avec des infrastructures d'approvisionnement en eau fiable	Nombre de blocs latrines	PV de réception Rapport du Comité de suivi du BIP Rapport de la commune	Disponibilité des fonds Disponibilité des sites	Montant alloué Disponibilité des cartons Nombre des études de faisabilité	Convention de financement Le journal des projets Requêtes de financement

Résultats (Axes stratégiques)	1.1. L'établissement des actes de naissance est amélioré	Nombre d'établissement d'acte Nombre de centres d'état civil construit Nombre de sensibilisation organisé	Registre d'enregistrement PV de réception Rapport du Comité de suivi du BIP Rapport de la commune	Dynamisme du maire	Montant alloué	Convention de financement
	2.1. L'offre d'éducation au sein de l'espace communal est améliorée	Nombre d'infrastructures construites Nombre d'instituteurs affectés	PV de réception Rapport du Comité de suivi du BIP Rapport de la commune	Disponibilité des fonds Disponibilité des sites	Montant alloué Disponibilité des cartons Nombre des études de faisabilité	Convention de financement Le journal des projets Requêtes de financement
	3.1. La nutrition de l'enfant est améliorée	Nombre de campagne mené	Rapport de la commune	Disponibilité des fonds	Montant alloué	Convention de financement
	4.1. La couverture vaccinale est assurée	Nombre de campagne mené	Rapport de la commune Rapport du chef de district de santé	Disponibilité des fonds	Montant alloué	Convention de financement
	5.1. Les conditions de détention des enfants sont améliorées	Nombre d'enfant en détention	Rapport de la commune Rapport du DD du MINAS	Disponibilité des fonds	Montant alloué	Convention de financement
	6.1. Un environnement social salubre est créé	Nombre de blocs latrines	PV de réception Rapport du Comité de suivi du BIP Rapport de la commune	Disponibilité des fonds Disponibilité des sites	Montant alloué Disponibilité des cartons Nombre des études de faisabilité	Convention de financement Le journal des projets Requêtes de financement
Activités						
Pour R 1.1		Pour R 2.1	Pour R 3.1	Pour R 4.1	Pour R 5.1	Pour R 6.1

1.1.1. confection d'un répertoire des enfants scolarisés sans acte de naissance, avec l'assistance des directeurs des écoles 1000 000 FCFA	2.1.1. Renforcement des capacités en TIC de 68 enseignants d'école primaire [EP BILINGUE GALIM (2), EP G1 DE GALIM-TIGNÈRE (4), EP G3 DE GALIM-TIGNÈRE (4), EP ASSAWE (2), EP BONTADJE I (2), EP BONTADJE II (2), EP DJAMBOUTOU (1), NASTIRDE (2), EP DJEM II (2), EP GARBAYA II (2), EP NGONKIRA (2), EP LAINDE DOGARI (2), EP LEGGAL GORO (2), EP LOMPTA (1), EP MAYO DJARANDI (2), EP MAYO, SANGNARE (2), EP MBABO (4), EP MBOUDOUA (2), EP NGOURI BARI (2), EP NGOURI II (2), EP, SABONGARI (2), EP TAGOURI I (2), EP TAGOURI PONT (2), EP TCHABAL KESSE (2), EP WOGOMDOU (4), EP Mayo vouré (II) (2), EP MAYO IWARE (2) , EP MAYO DANKALI (4), EP DEO, GARBAYA (2), EP HORE NGOURI (2)] de la commune de Galim-Tignère. I = 2 000 000; F (5% I) = 100 000; Im (10%(I+F)) = 210 000; T = 2 310 000 Fcfa	3.1.1. Organisation des séances de sensibilisation des parents sur la connaissance des aliments nutritifs selon la zone géographique de la commune I: 2 000 000 / F (5% I): 100 000 / Im (10%(I+F)): 210 000 / T: 2 310 000 Fcfa	4.1.1. Sensibilisation de la population de la Commune de Galim-Tignère sur l'importance du PEV; I = 2 000 000; F (5% I) = 100 000; Im (10%(I+F)) = 210 000; T = 2 310 000	5.1.1. Constitution d'un repertoire des enfants en détention de la commune T : 500 000 FCFA	6.1.1. Construction de 29 forages dans les écoles primaires publiques (EM de GALIM-TIGNÈRE, EP BILINGUE GALIM, EP G1 DE GALIM-TIGNÈRE, EP G3 DE GALIM-TIGNÈRE ; EP ASSAWE, EP BONTADJE I, EP BONTADJE II, EP DJAMBOUTOU NASTIRDE, EP DJEM II, EP GARBAYA II, EP NGONKIRA, EP LAINDE DOGARI, EP LEGGAL GORO, EP LOMPTA, EP MAYO DJARANDI, EP MAYO SANGNARE, EP MBABO, EP MBOUDOUA, EP, NGOURI BARI, EP NGOURI II, EP SABONGARI, EP TAGOURI I, EP TAGOURI PONT, EP TCHABAL KESSE, EP WOGOMDOU, EP Mayo VOURE (II), EP MAYO IWARE, EP MAYO DANKALI, EP DEO GARBAYA, EP HORE NGOURI) de la Commune de Galim-Tignère. I (29 x 9 000 000) = 261 000 000; F (5% I) = 13 050 000; Im (10%(I+F)) = 27 405 000; T = 301 455 000
1.1.2. Sensibilisation des populations sur l'importance de l'élaboration des actes d'état civil / I: 2 000 000 / F (5% I): 100 000 / Im (10%(I+F)): 210 000 / T: 2 310 000 Fcfa	2.1.2. Sensibilisation des parents sur l'importance de l'éducation des enfants et leur suivi ; I = 2 000 000; F (5% I) = 100 000; Im (10%(I+F)) = 210 000; T = 2 310 000 Fcfa			6.1.2. Construction de 67 blocs latrine dans les écoles [EP BILINGUE GALIM(2), EP G1 DE GALIM-TIGNÈRE(4), EP G2 DE GALIM-TIGNÈRE(0), EP G3 DE GALIM-TIGNÈRE(4), EP ASSAWE(2), EP BONTADJE I(2), EP BONTADJE II(2), EP DJAMBOUTOU, NASTIRDE(2), EP DJEM II(2), EP GARBAYA II(2), EP NGONKIRA(2), EP LAINDE, DOGARI(2), EP LEGGAL GORO(2), EP LOMPTA(1), EP MAYO DJARANDI(2), EP MAYO, SANGNARE(2), EP MBABO(4), EP MBOUDOUA(2), EP NGOURI BARI(2), EP NGOURI II(2), EP,	

1.1.3. Construction et équipement de 6 bureaux d'état civil dans le village (Wogomdou, Lompta, mayo dankali, mbabo, assawé, ngouri bari) I (15 000 000 x 6) = 90 000 000 / F (5% I): 4 500 000 / Im (10%(I+F)): 9 450 000 / T: 103 950 000 Fcfa	2.1.3. Dotation de 895 tables bancs aux ecoles primaires [EP G1 DE GALIM-TIGNÈRE(123), EP G2 DE GALIM-TIGNÈRE(13), EP G3 DE GALIM-TIGNÈRE(120), EP BONTADJE I(60), EP BONTADJE II(21), EP DJAMBOUTOU NASTIRDE(120), EP GARBAYA II(60), EP LOMPTA(105), EP MBOUDOUA(18), EP NGOURI II(24), EP SABONGARI(24), EP TAGOURI I(60), EP TCHABAL KESSE(60), EP WOGOMDOU(17), EP MAYO DANKALI(70)] de la commune de Galim-Tignère / I (895 x 30 000) = 26 850 000; F (5% I) = 1 342 500; Im (10%(I+F)) = 2 819 250; T = 31 011 750 Fcfa	SABONGARI(2), EP TAGOURI I(2), EP TAGOURI PONT(2), EP TCHABAL KESSE(2), EP WOGOMDOU(4), EP Mayo vouré (II)(2), EP MAYO IWARE(2), EP MAYO DANKALI(4), EP DEO, GARBAYA(2), EP HORE NGOURI (2)] de la Commune de Galim-Tignère I (67 x 3 500 000) = 234 500 000; F (5% I) = 11 725 000; Im (10%(I+F)) = 24 622 500; T = 270 847 500 Fcfa
1.1.4. Affectation du personnel au centre d'état civil (lamidat, Wogomdou et Lompta, mayo dankali, mbabo, assawé, ngouri bari). I: 2 000 000 / F (5% I): 100 000 / Im (10%(I+F)): 210 000 / T: 2 310 000 Fcfa	2.1.4. Pladoyer en vue du recrutement et affectation de 130 enseignants qualifiés dans les écoles [EP BILINGUE GALIM (2), EP G1 DE GALIM-TIGNÈRE (12), EP G2 DE GALIM-TIGNÈRE (5), EP G3 DE GALIM-TIGNÈRE (5), EP ASSAWE (3), EP BONTADJE I (4), EP BONTADJE II (4), EP DJAMBOUTOU NASTIRDE (4), EP DJEM II (4), EP GARBAYA II (5), EP NGONKIRA (5), EP LAINDE DOGARI (5), EP LEGGAL GORO (5), EP LOMPTA (3), EP MAYO DJARANDI (4), EP MAYO SANGNARE (4), EP MBABO (5), EP MBOUDOUA (4), EP NGOURI BARI (4), EP NGOURI II(4), EP SABONGARI (4), EP TAGOURI I (4), EP TAGOURI PONT (4), EP TCHABAL KESSE (4), EP WOGOMDOU (1), EP Mayo VOURE (4), EP MAYO IWARE (5), EP MAYO DANKALI(4), EP DEO GARBAYA (4), EP HOR E NGOURI (5)] de la commune de Galim-Tignère T = 200 000 Fcfa	6.1.3. Dotation de 134 bacs à ordures aux écoles primaires [EP G1 DE GALIM-TIGNÈRE (16), EP G2 DE GALIM-TIGNÈRE (14), EP G3 DE GALIM-TIGNÈRE (12), EP ASSAWE (4), EP BONTADJE I (4), EP BONTADJE II (4), EP DJAMBOUTOU NASTIRDE (8), EP GARBAYA II (8), EP LOMPTA (12), EP MAYO DJARANDI (4), EP MAYO SANGNARE (4), EP MBOUDOUA (4), EP NGOURI BARI (8), EP TAGOURI I (8), EP TCHABAL KESSE (4), EP WOGOMDOU (12), EP MAYO DANKALI (8)] de la Commune de Galim-Tignère I (134 x 15 000) = 2 010 000; F (5% I) = 100 500; Im (10%(I+F)) = 211 050; T = 2 321 550 Fcfa

1.1.5. Organisation d'une campagne de délivrance des actes de naissance dans la commune de Galim-Tignère I: 2 000 000 / F (5% I): 100 000 / Im (10%(I+F)): 210 000 / T: 2 310 000 Fcfa	2.1.5. Electrification par panneau solaire de 29 écoles primaires (EP BILINGUE GALIM, EP G1 DE GALIM-TIGNÈRE, EP G3 DE GALIM-TIGNÈRE ; EP ASSAWE, EP BONTADJE I, EP BONTADJE II, EP DJAMBOUTOU NASTIRDE, EP DJEM II, EP GARBAYA II, EP NGONKIRA, EP LAINDE DOGARI, EP LEGGAL GORO, EP LOMPTA, EP MAYO DJARANDI, EP MAYO SANGNARE, EP MBABO, EP MBOUDOUA, EP, NGOURI BARI, EP NGOURI II, EP SABONGARI, EP TAGOURI I, EP TAGOURI PONT, EP TCHABAL KESSE, EP WOGOMDOU, EP Mayo vouré (II), EP MAYO IWARE, EP MAYO DANKALI, EP DEO GARBAYA, EP HORE NGOURI) dans la commune de Galim-Tignère / I (29 x 15 000 000) = 435 000 000; F (5% I) = 21 750 000; Im (10%(I+F)) = 45 675 000; T = 502 425 000 Fcfa	6.1.4..Installation des équipements simples de lavage des mains au sein de 31 écoles primaires (EM de GALIM-TIGNÈRE, EP BILINGUE GALIM, EP G1 DE GALIM-TIGNÈRE, EP G3 DE GALIM-TIGNÈRE ; EP ASSAWE, EP BONTADJE I, EP BONTADJE II, EP DJAMBOUTOU NASTIRDE, EP DJEM II, EP GARBAYA II, EP NGONKIRA, EP LAINDE DOGARI, EP LEGGAL GORO, EP LOMPTA, EP MAYO DJARANDI, EP MAYO SANGNARE, EP MBABO, EP MBOUDOUA, EP, NGOURI BARI, EP NGOURI II, EP SABONGARI, EP TAGOURI I, EP TAGOURI PONT, EP TCHABAL KESSE, EP WOGOMDOU, EP Mayo VOURE (II), EP MAYO IWARE, EP MAYO DANKALI, EP DEO GARBAYA, EP HORE NGOURI) dans la commune de Galim Tignère / I = 2 000 000; F (5% I) = 100 000; Im (10%(I+F)) = 210 000; T = 2 310 000
	2.1.6. Construction et équipement de 30 salles informatiques dans les écoles primaires publiques [EP G2 DE GALIM-TIGNÈRE (1), EP G2 DE GALIM-TIGNÈRE (1), EP G3 DE GALIM-TIGNÈRE ; EP ASSAWE (1), EP BONTADJE I (1), EP BONTADJE II (1), EP DJAMBOUTOU NASTIRDE (1), EP DJEM II (1), EP GARBAYA II (1), EP NGONKIRA (1), EP LAINDE DOGARI (1), EP LEGGAL GORO (1), EP LOMPTA (1), EP MAYO DJARANDI (1), EP MAYO SANGNARE (1), EP MBABO (1), EP MBOUDOUA (1), EP (1), NGOURI BARI (1), EP NGOURI II (1), EP SABONGARI (1), EP TAGOURI I (1), EP TAGOURI PONT (1), EP TCHABAL KESSE (1), EP WOGOMDOU (1), EP Mayo vouré (II) (1), EP MAYO IWARE (1), EP MAYO DANKALI (1), EP DEO GARBAYA (1), EP HORE NGOURI (1)] de la Commune de Galim-Tignère I (30 x 25 000 000) = 750 000 000; F (5% I) = 37 500 000; Im (10%(I+F)) = 78 750 000; T = 866 250 000 Fcfa	6.1.5..Construction de 31 cantines scolaires (une par école primaire) dans les établissements [EM de GALIM-TIGNÈRE, EP BILINGUE GALIM, EP G1 DE GALIM-TIGNÈRE, EP G2 DE GALIM-TIGNÈRE, EP G3 DE GALIM-TIGNÈRE, EP ASSAWE, EP BONTADJE I, EP BONTADJE II, EP DJAMBOUTOU NASTIRDE, EP DJEM II, EP GARBAYA II, EP NGONKIRA, EP LAINDE DOGARI, EP LEGGAL GORO, EP LOMPTA, EP MAYO DJARANDI, EP MAYO SANGNARE, EP MBABO, EP MBOUDOUA, EP, NGOURI BARI, EP NGOURI II, EP SABONGARI, EP TAGOURI I, EP TAGOURI PONT, EP TCHABAL KESSE, EP WOGOMDOU, EP Mayo VOURE (II), EP MAYO IWARE, EP MAYO DANKALI, EP DEO GARBAYA, EP HORE NGOURI) de la commune de Galim-Tignère I (31 x 15 000 000) = 465 000 000; F (5% I) = 23 250 000; Im (10%(I+F)) = 48 825 000; T = 537 075 000 Fcfa
	2.1.7. Etude de faisabilité en vue de la construction des clôtures autour de 30 Ecoles (EM de GALIM-TIGNÈRE, EP BILINGUE GALIM, EP G1 DE GALIM-TIGNÈRE, EP G3 DE GALIM-TIGNÈRE, EP ASSAWE, EP BONTADJE I, EP BONTADJE II, EP DJAMBOUTOU NASTIRDE, EP DJEM II, EP GARBAYA II, EP NGONKIRA, EP LAINDE DOGARI, EP LEGGAL GORO, EP LOMPTA, EP MAYO DJARANDI, EP MAYO SANGNARE, EP MBABO, EP MBOUDOUA, EP, NGOURI BARI, EP NGOURI II, EP SABONGARI, EP TAGOURI I, EP TAGOURI PONT, EP TCHABAL KESSE, EP WOGOMDOU, EP Mayo VOURE (II), EP MAYO IWARE, EP MAYO DANKALI, EP DEO GARBAYA, EP HORE NGOURI) dans la commune de Galim-Tignère I = 6 000 000; F (5% I) = 300 000; Im (10%(I+F)) = 630 000; T = 6 930 000 Fcfa	
	2.1.8. Dotation annuelle d'une boîte à pharmacie respectivement aux écoles (EM de Galim-Tignère, EP BILINGUE GALIM, EP G1 DE GALIM-TIGNÈRE, , EP G3 DE GALIM-TIGNÈRE ; EP ASSAWE, EP BONTADJE I, EP BONTADJE II, EP DJAMBOUTOU NASTIRDE, EP DJEM II, EP GARBAYA II, EP NGONKIRA, EP LAINDE DOGARI, EP LEGGAL GORO, EP LOMPTA, EP MAYO DJARANDI, EP MAYO SANGNARE, EP MBABO, EP MBOUDOUA, EP, NGOURI BARI, EP NGOURI II, EP SABONGARI, EP TAGOURI I, EP TAGOURI PONT, EP TCHABAL KESSE, EP WOGOMDOU, EP Mayo VOURE EP MAYO IWARE, EP MAYO DANKALI, EP DEO GARBAYA, EP HORE NGOURI) de la commune de Galim-Tignère / I (31 x 300 000) = 9 300 000; F (5% I) = 465 000; Im (10%(I+F)) = 976 500; T = 10 741 500 Fcfa	

2.1.9. Construction et équipement en table bancs et bureau du maître de 143 salles de classe (EP BILINGUE GALIM (6), EP G1 DE GALIM-TIGNÈRE (10), EP G2 DE GALIM-TIGNÈRE (5), EP G3 DE GALIM-TIGNÈRE (6), EP ASSAWE (4), EP BONTADJE I (4), EP BONTADJE II (4), EP DJAMBOUTOU NASTIRDE (2), EP DJEM II (6), EP GARBAYA II (2), EP NGONKIRA (6), EP LAINDE DOGARI (6), EP LEGGAL GORO (6), EP LOMPTA (0), EP MAYO DJARANDI (4), EP MAYO SANGNARE (4), EP MBABO (6), EP MBOUDOUA (4), EP NGOURI BARI (2), EP NGOURI II (6), EP SABONGARI (6), EP TAGOURI I (2), EP TAGOURI PONT (6), EP TCHABAL KESSE (4), EP WOGOMDOU (6), EP Mayo VOURE (6), EP MAYO IWARE (6), EP MAYO DANKALI (2), EP DEO GARBAYA (6), EP HORE NGOURI (6)) dans les écoles de la commune de Galim-Tignère (143 x (21 000 000+1 800 000 + 200 000))= 667 000 000; F (5% I) = 33 350 000; Im (10%(I+F)) = 70 035 000; T = 770 385 000 Fcfa	
2.1.10. Aménagement de 30 aires de jeu dans les établissements primaires et maternels (EM de GALIM-TIGNÈRE, EP BILINGUE GALIM, EP G1 DE GALIM-TIGNÈRE, EP G2 DE GALIM-TIGNÈRE, EP G3 DE GALIM-TIGNÈRE ; EP ASSAWE, EP BONTADJE I, EP BONTADJE II, EP DJAMBOUTOU NASTIRDE, EP DJEM II, EP GARBAYA II, EP NGONKIRA, EP LAINDE DOGARI, EP LEGGAL GORO, EP LOMPTA, EP MAYO DJARANDI, EP MAYO SANGNARE, EP MBABO, EP MBOUDOUA, EP, NGOURI BARI, EP NGOURI II, EP SABONGARI, EP TAGOURI I, EP TAGOURI PONT, EP TCHABAL KESSE, EP WOGOMDOU, EP Mayo VOURE (II), EP MAYO IWARE, EP MAYO DANKALI, EP DEO GARBAYA, EP HORE NGOURI) de la commune de Galim-Tignère / I (30 x 2 000 000) = 60 000 000; F (5% I) = 3 000 000; Im (10%(I+F)) = 6 300 000; T = 69 300 000 Fcfa	
2.1.11. Etude de faisabilité en vue de la réhabilitation de 35 bâtiments [EP G3 de Galim-Tignère (1), EP Wogomdou (02), EP Mayo Dankali (2) Lompta (03), Djamboutou Nastirdé, Garbaya II (02), Mbabo (02)] soit 70 salles de classe dans la commune de Galim-Tignère / I (35 x 200 000) = 7 000 000; F (5% I) = 350 000; Im (10%(I+F)) = 735 000; T = 8 085 000 Fcfa	
2.1.12. Construction de 30 bibliothèques (une par école primaire) dans les écoles (EM de GALIM-TIGNÈRE, EP BILINGUE GALIM, EP G1 DE GALIM-TIGNÈRE, EP G2 DE GALIM-TIGNÈRE, EP G3 DE GALIM-TIGNÈRE, EP ASSAWE, EP BONTADJE I, EP BONTADJE II, EP DJAMBOUTOU NASTIRDE, EP DJEM II, EP GARBAYA II, EP NGONKIRA, EP LAINDE DOGARI, EP LEGGAL GORO, EP LOMPTA, EP MAYO DJARANDI, EP MAYO SANGNARE, EP MBABO, EP MBOUDOUA, EP, NGOURI BARI, EP NGOURI II, EP SABONGARI, EP TAGOURI I, EP TAGOURI PONT, EP TCHABAL KESSE, EP WOGOMDOU, EP Mayo VOURE (II), EP MAYO IWARE, EP MAYO DANKALI, EP DEO GARBAYA, EP HORE NGOURI) de la commune de Galim-Tignère / I (30 x 20 000 000) = 600 000 000; F (5% I) = 30 000 000; Im (10%(I+F)) = 63 000 000; T = 693 000 000 Fcfa	
Cadre estimatif	
Libellés	Montant
Total investissement (I)	3 631 131 861
Total Fonctionnement (F)	181 556 593
Imprévus (10%(I+F))	381 268 845
Total estimatif	4 193 957 300 Fcfa

4.2.32. Coût estimatif global de la mise en œuvre du PCD

	Centre d'interêt/Secteur		Côut estimatif (Fcfa)	Source de financement
1	Institution Communale		1 608 925 500	BIP, FEICOM, PNDP, etc.
2	Poste et télécommunication		225 802 500	BIP, FEICOM, PNDP, etc.
3	Travaux publics		145 579 250	BIP, FEICOM, PNDP, etc.
4	Transport		36 729 000	BIP, FEICOM, PNDP, etc.
5	Eau et Energie	Eau et assainissement	1 759 758 000	BIP, FEICOM, PNDP, etc.
6		Energie	159 505 500	BIP, FEICOM, PNDP, etc.
7	Habitat et Développement urbain		1 997 369 505	BIP, FEICOM, PNDP, etc.
8	Domaine et affaires foncières		246 015 000	BIP, FEICOM, PNDP, etc.
9	Tourisme et loisirs		840 030 000	BIP, FEICOM, PNDP, etc.
10	Commerce		2 089 303 204	BIP, FEICOM, PNDP, etc.
11	Petites et moyennes entreprises, économie sociale et artisanat		392 700 000	BIP, FEICOM, PNDP, etc.
12	Mines, Industries et developpement technologique		43 890 000	BIP, FEICOM, PNDP, etc.
13	Agriculture et développement rural		3 128 486 500	BIP, FEICOM, PNDP, etc.
14	Elevage pêche et industries animales		2 015 673 500	BIP, FEICOM, PNDP, etc.
15	Forêt et faune		162 882 000	BIP, FEICOM, PNDP, etc.
16	Environnement, protection de la nature et développement durable		114 601 250	BIP, FEICOM, PNDP, etc.
17	Education de base		6 038 786 200	BIP, FEICOM, PNDP, etc.
18	Enseignement sécondaire		932 942 150	BIP, FEICOM, PNDP, etc.
19	Enseignements supérieur		16170000	BIP, FEICOM, PNDP, etc.
20	Recherche scientifique et de l’Innovation		62370000	BIP, FEICOM, PNDP, etc.
21	Santé		1 637 257 500	BIP, FEICOM, PNDP, etc.
22	Travail et sécurité sociale		13 860 000	BIP, FEICOM, PNDP, etc.
23	Emploi et formation professionnelle		35 150 000	BIP, FEICOM, PNDP, etc.
24	Affaire sociale		176 060 000	BIP, FEICOM, PNDP, etc.
25	Promotion de la femme et de la famille		60 560 000	BIP, FEICOM, PNDP, etc.
26	Communucation		69 300 000	BIP, FEICOM, PNDP, etc.
27	Art et Culture		386 925 000	BIP, FEICOM, PNDP, etc.
28	Jeunesse et Education civique		198 660 000	BIP, FEICOM, PNDP, etc.
29	Sport et éducation physique		533 610 000	BIP, FEICOM, PNDP, etc.
30	Administration territoriale, décentralisation et maintien de l’ordre		369 135 000	BIP, FEICOM, PNDP, etc.
	Total		25 498 036 559	
Secteur Transversaux				
1	Développement de l’économie locale		3 576 688 500	BIP, FEICOM, PNDP, etc.
2	Petite enfance		4 193 957 300	BIP, PNDP, UNICEF etc.

5. PROGRAMMATION

5.1. Synthèse des microprojets prioritaires

N°	Village/Espace urbain	Rang des projets sociaux prioritaires					Rang des projets économiques prioritaires			TOTAL	Le Projet prioritaire sélectionné par chaque village	
		1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}		Intitulé du projet	Coût estimatif
1	Galim-Tignère (Ville)	Etude de faisabilité en vue de l'Electrification de la ville de Galim-Tignère	Construction de la mairie de Galim-Tignère	Etude de faisabilité en vue de l'extension du réseau hydraulique dans la ville de Galim-tignère	Etude de faisabilité en vue du Bitumage des principales artères de la ville de Galim Tignère (10 km)	Etude de faisabilité en vue de transformation du PSD sur mayo Beli (axe tignère-Galim-tignère) en pont définitif	Construction de 50 boutiques au marché de Galim-tignère	Construction et équipement d'une salle de fête à Galim-Tignère	Construction d'un abattoir moderne à Galim-tignère		Etude de faisabilité en vue de l'Electrification de la ville de Galim-Tignère	600000
		600 000	200 000 000	600000	1 000 000	1 500 000	100 000 000	25 000 000	50 000 000	378 700 000		
2	Mayo Dankali 2	construction d'un forage au village	sensibilisation de la population sur l'importance de l'éducation	aide-secours aux personnes vulnérables	dotation en intrants agricoles	appui à l'organisation et la structuration des commerçants	aménagement d'un champ fourrager	construction d'un magasin de stockage de céréales (maïs)	construction d'un puits pastoral		construction d'un forage au village	8000000
		8 000 000	2 000 000	1000000	2 000 000	500 000	4 000 000	20 000 000	10 000 000	46 500 000		
3	Mayo Perde (Ardo Alim)	Etude de faisabilité en vue de l'ouverture de la route wogomdou-Mayo Perde Ardo Alim	Assistance aux personnes vulnérables (financement)	sensibilisation des populations sur les procédures d'établissement et d'obtention des actes de naissances	construction d'un forage	Etude de faisabilité en vue de l'électrification du village	octroi des intrants agricoles aux producteurs	dotation d'un moulin communautaire pour le village Mayo Perde Ardo Alim	Dotation des populations des plants d'arbres fruitiers (avocatiers, papayer, manguiers)	-	ouverture de la route wogomdou-Mayo Perde Ardo Alim	1000000
		1 000 000	1 000 000	1000000	8 000 000	600 000	2 000 000	4 500 000	1 000 000	19 100 000		
4	Mayo Perde (Labbaré)	Etude de faisabilité en vue de la construction d'un ouvrage de franchissement sur le Mayo	Etude de faisabilité en vue de l'ouverture de la route wogomdou-Mayo Perde (Labbaré) 26km	Construction d'un forage	Sensibilisation des populations sur les procédures d'obtention du titre foncier	Aide secours aux personnes vulnérables	dotation d'un moulin communautaire	octroi des intrants agricoles	Aménagement d'un champ fourrager	-	Etude de faisabilité en vue de la construction d'un ouvrage de franchissement sur le	800000

N°	Village/Espace urbain	Rang des projets sociaux prioritaires					Rang des projets économiques prioritaires			TOTAL	Le Projet prioritaire sélectionné par chaque village	
		1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}		Intitulé du projet	Coût estimatif
		Perde (Labbaré)									Mayo Perde (Labbaré)	
		8 00 000	1 000 000	8000000	1 000 000	1 000 000	4 500 000	2 000 000	4 000 000	21 500 000		
5	Djamtari	Etude de faisabilité en vue de la construction d'un ouvrage de franchissement sur le Mayo Garbaya	Construction d'un forage dans le village	Etude de faisabilité en vue de la réhabilitation de la piste agricole sur le chemin Djamtari-Ngouri (8 km)	octroi des intrants agricoles aux producteurs	Aménagement de la source d'eau du village	Aménagement d'un champ fourrager	construction d'un magasin de stockage des graines (maïs)	dotation d'un moulin communautaire dans le village + abris	-	Etude de faisabilité en vue de la construction d'un ouvrage de franchissement sur le Mayo Garbaya	800000
		800 000	8 000 000	800000	1 000 000	2 000 000	4 000 000	25 000 000	4 500 000	46 100 000		
6	Wogomdou	Etude de faisabilité en vue de la Réhabilitation de la route Galim-Tignère-Wogomdou (20km)	construction de 20 salles d'hospitalisation au CSI de Wogomdou	playdoyer en vue de l'affectation de 07 enseignants à l'E.P.Wogomdou	Etude de faisabilité en vue de l'électrification du village en panneaux solaire	construction d'un complexe sportif à Wogomdou	Construction d'un nouveau marché à wogomdou	construction du marché à bétail de Wogomdou	construction de 01 hangar au marché de Wogomdou	-	Etude de faisabilité en vue de la Réhabilitation de la route Galim-Tignère-Wogomdou (20km)	1000000
		1 000 000	100 000 000	200000	600 000	100 000	100 000 000	100 000 000	20 000 000	321 900 000		
7	Sabongari (Wogomdou)	Octroi des bourses aux élèves méritants	Construction d'un forage dans le village	Etude de faisabilité couverture du village par le réseau téléphonique	Etude de faisabilité en vue de la réhabilitation de la route Sabongari (Wogomdou)-Wogomdou (200m + un ouvrage de franchissement)	Etude de faisabilité en vue de l'électrification du village en panneaux solaire	octroi des financements aux éleveurs	ouverture d'un point de vente de matériaux de construction	Octroi des machines à coudre aux tailleurs	-	Octroi des bourses aux élèves méritants	1000000
		1 000 000	8 000 000	200000	500 000	400 000	20 000 000	50 000 000	2 000 000	82 100 000		

N°	Village/Espace urbain	Rang des projets sociaux prioritaires					Rang des projets économiques prioritaires			TOTAL	Le Projet prioritaire sélectionné par chaque village	
		1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}		Intitulé du projet	Coût estimatif
8	Mayo Perde (Djaouro hamadjoda)	Etude de faisabilité en vue de l'ouverture de la route Mayo Perde (Djaouro Hamadjoda)-assawé 3km	Construction d'un forage au village	Etude de faisabilité en vue de l'électrification du village en panneaux solaire	Dotation en intrants agricole	Aménagement de la source d'eau située en face de la Chefferie	Dotation d'un moulin communautaire + abris dans le village	construction d'un magasin de stockage de maïs	Aménagement d'un champ fourrager	-	ouverture de la route Mayo Perde (Djaouro Hamadjoda)-assawé 3km	600000
		600 000	8 000 000	400000	2 000 000	2 500 000	4 500 000	25 000 000	4 000 000	47 000 000		
9	Djem II	Construction d'un forage près de la chefferie	Construction d'un bloc de deux salles de classes à l'EP Djem II	Etude de faisabilité en vue de l'ouverture du village par l'électrification téléphonique	Construction du centre zootechnique et vétérinaire	Assistances sociales aux personnes vulnérables	Aménagement d'un champ fourrager	Construction d'un parc vaccino-gène	construction d'un magasin de stockage de maïs	-	Construction d'un forage près de la chefferie	8000000
		8 000 000	18 000 000	200000	35 000 000	1 000 000	4 000 000	8 000 000	25 000 000	99 200 000		
10	Mayo dankali	Etude de faisabilité en vue de la réhabilitation de 04 salles de classes à l'EP Mayo dankali	Plaidoyer en vue de l'affectation du personnel au CSI de Mayo Dankali	Etude de faisabilité en vue de la Réalisation d'une mini-adduction d'eau	Plaidoyer en vue de l'affectation du personnel enseignant à l'EP Mayo Dankali	Etude de faisabilité en vue de l'électrification rurale par plaque solaire	construction des hangars (03) au marché de Mayo Dankali	construction d'un magasin de stockage de maïs	Aménagement d'un champ fourrager	-	Etude de faisabilité en vue de la réhabilitation de 04 salles de classes à l'EP Mayo dankali	500000
		500 000	200 000	600000	200 000	400 000	60 000 000	25 000 000	4 000 000	90 900 000		
11	Gonkira	Etude de faisabilité en vue de l'ouverture de la route Gonkira-Mayo Dankali (15km)	Construction et équipement d'un bloc de deux salles de classes à l'EP Gonkira	Construction d'un forage à l'EP Gonkira	Dotation en intrants agricole	Etude de faisabilité en vue de la sécurisation des espaces agricoles et pastoraux	dotation d'un moulin communautaire + abris dans le village	Construction d'un parc vaccino-gène	Aménagement d'un champ fourrager	-	Etude de faisabilité en vue de l'ouverture de la route Gonkira-Mayo Dankali	1000000

N°	Village/Espace urbain	Rang des projets sociaux prioritaires					Rang des projets économiques prioritaires			TOTAL	Le Projet prioritaire sélectionné par chaque village	
		1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}		Intitulé du projet	Coût estimatif
											(15km)	
		1 000 000	18 000 000	8000000	2 000 000	800 000	4 500 000	8 000 000	4 000 000	46 300 000		
12	Bontadji	Etude de faisabilité en vue de l'ouverture de la route Bountadji-Mbabo	Aménagement d'une aire de jeux	Aides aux couches vulnérables ('01pairedeb équilles),et moteurs(02c haisesroulantes)	Etude de faisabilité en vue de l'électrification du village en panneaux solaire	construction d'un forage au niveau de la chefferie	dotation d'un moulin communautaire + abris dans le village	plaidoyer en vue de la construction d'un marché à bétail	Construction d'un magasin de stockage de maïs	-	Etude de faisabilité en vue de l'ouverture de la route Bountadji-Mbabo	600000
		600 000	1 000 000	1000000	600 000	8 000 000	4 500 000	100 000	25 000 000	40 800 000		
13	Mayo Lougougou	Etude de faisabilité en vue de la réhabilitation de la route Galim-Wogomdou en passant par Mayo Lougougou	Réalisation d'un forage dans le Village	Dotation en intrants agricole	Etude de faisabilité en vue de délimitation et de la sécurisation des espaces agricoles et pastoraux	Prise en charge d'une (01) personne de 3ème âge	dotation d'un moulin communautaire + abris dans le village	Aménagement d'un champ fourrager	construction d'un magasin de stockage des produits Maïs	-	Etude de faisabilité en vue de la réhabilitation de la route Galim-Wogomdou en passant par Mayo Lougougou	1000000
		1 000 000	8 000 000	2000000	800 000	200 000	4 500 000	4 000 000	25 000 000	45 500 000		
14	Mboudoua	Construction d'un forage dans le Village	Construction d'un bloc de deux salles de classes à l'EP Mboudoua	Etude de faisabilité en vue de l'ouverture de la route Mboudoua-Wogomdou	Dotation en intrants agricole	Plaidoyer en vue de l'Affectation de (04) enseignants à l'EP Mboudoua	construction d'un magasin de stockage de céréale	Aménagement d'un champ fourrager	Ouverture d'un point d'approvisionnement en intrants agricole	-	Construction d'un forage dans le Village	8000000
		8 000 000	18 000 000	1500000	2 000 000	200 000	25 000 000	4 000 000	15 000 000	73 700 000		
15	Mayo Lougougou Djaouro Djika	Etude de faisabilité en vue de l'ouverture	Dotation en intrants agricole	Octroi des intrants agricoles	Octroi des machines à coudre et à tisser aux femmes	Dotation en produits vétérinaire	dotation d'un moulin communautaire + abris	construction d'un magasin de stockage de maïs		-	Etude de faisabilité en vue de l'ouverture	1000000

N°	Village/Espace urbain	Rang des projets sociaux prioritaires					Rang des projets économiques prioritaires			TOTAL	Le Projet prioritaire sélectionné par chaque village	
		1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}		Intitulé du projet	Coût estimatif
	Hamadjoda	dela route Mayo louggogol - MBABO (23 km)									de la route Mayo louggogol - MBABO (23 km)	
		1 000 000	1 000 000	1000000	2 000 000	2 000 000	4500000	25 000 000		36 500 000		
16	Mang-ni	construction d'un forage au village	sensibilisation de la population sur la procédure d'obtention des titres fonciers	Octroi d'intrants agricoles	construction d'un foyer communautaire	sensibilisation de la population sur les effets des médicaments de la rue	octroi d'un moulin communautaire + abris	construction d'un magasin de stockage de céréales (maïs)	Octroi des machines à coudre aux tailleurs	-	construction d'un forage au village	8000000
		8 000 000	200 000	2000000	25 000 000	300 000	4 500 000	25 000 000	2 000 000	67 000 000		
17	Bontadji II	construction d'un logement d'astreinte à l'EP	sensibilisation de la population sur la procédure d'obtention des titres fonciers	dotationenfoyers améliorés	encadrement technique des chercheurs d'emploi	construction de 04 salles de classes à l'EP	dotation d'un moulin communautaire	Aménagement d'un champ fourrager	octroi d'une scie à moteur	-	construction d'un logement d'astreinte à l'EP	15000000
		15 000 000	200 000	1000000	1 000 000					17 200 000		
18	Bontadji III	Etude de faisabilité en vue de l'ouverture de la route Bontadjé3-Mbabo (12 km)	Etude de faisabilité en vue de la sécurisation des espaces agricoles et pastoraux	Octroi des intrants agricoles aux producteurs	construction d'un forage à soukkol bontadji	Aménagement d'une source d'eau naturelle à proximité du village	Aménagement d'un champ fourrager	ouverture d'une boutique	dotation en moulin communautaire	-	Ouverture de la route Bontadjé3-Mbabo (12 km)	800000
		800 000	8 000 000	1000000	8 000 000	2 000 000	4 000 000	3 000 000	4 500 000	31 300 000		
19	Djalingo	octroi des intrants agricoles	aide -secours aux personnes vulnérables	Encadrement technique des agriculteurs	Etude de faisabilité en vue de la réhabilitation de la route Djalingo-Galim Tignère	construction d'un forage au village	construction d'un magasin de stockage de maïs	construction d'un magasin de stockage d'arachides	construction d'un puits pastoral à énergie solaire	-	construction d'un magasin de stockage de maïs	25000000
		2 000 000	500 000	200000	800 000	8 000 000	25 000 000	25 000 000	15 000 000	76 500 000		

N°	Village/Espace urbain	Rang des projets sociaux prioritaires					Rang des projets économiques prioritaires			TOTAL	Le Projet prioritaire sélectionné par chaque village	
		1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}		Intitulé du projet	Coût estimatif
20	Mayo Iware	construction de deux salles de classe à l'EP	construction d'un forage à l'EP	Etude de faisabilité en vue de la construction d'un ouvrage de franchissement sur le mayogarbay adjiré	construction d'un forage au village	Etude de faisabilité en vue de l'ouverture d'une piste agricole (06 km)	Aménagement d'un champ fourrager	dotation d'un moulin communautaire + abris	construction d'un puits pastoral	-	construction de deux salles de classe à l'EP	18000000
		18 000 000	8 000 000	800000	8 000 000	6 000 000	4 000 000	4 500 000	10 000 000	59 300 000		
21	BONTADJI IV	Etude de faisabilité en vue de l'ouverture de la route Galim Bontadji IV - Mbabo (13 km)	dotation en matériels agricoles	Etude de faisabilité en vue de l'électrification du village en panneaux solaire	reboisement du village	construction d'un forage au village	octroi d'un moulin communautaire	construction d'un magasin de stockage de maïs		-	octroi d'un moulin communautaire	4500000
		800 000	1 000 000	600000	1 000 000	8 000 000	4 500 000	25 000 000		40 900 000		
22	Sang-nadje	construction d'un forage au village	dotation en intrants agricoles	sensibilisation de la population sur les procédures d'obtention du titre foncier	Etude de faisabilité en vue de l'électrification du village en panneaux solaire	Etude de faisabilité en vue de l'ouverture de la route Sang-nadje-Sabongari (07 km)	dotation en ruches modernes	construction d'un magasin de stockage de céréales (maïs)	octroi du petit matériel de pêches (Filets, nasse, etc) au populations	-	construction d'un forage au village	8000000
		8 000 000	1 000 000	200000	400 000	700 000	1 500 000	25 000 000	2 500 000	39 300 000		
23	Mayo Sangaré	Etude de faisabilité en vue de l'électrification par panneaux solaires	construction de d'un forage	Etude de faisabilité en vue de l'ouverture de la route mayo sangaré-Wogomdou (11 km)		octroi des intrants agrivoles et semences améliorées de maïs	aménagement d'un champ fourrager	Construction d'un parc vaccino-gène	construction d'un magasin de stockage de céréales	-	aménagement d'un champ fourrager	4000000
		600 000	8 000 000	200000	700 000	1 500 000	4 000 000	8 000 000	25 000 000	48 000 000		

N°	Village/Espace urbain	Rang des projets sociaux prioritaires					Rang des projets économiques prioritaires			TOTAL	Le Projet prioritaire sélectionné par chaque village	
		1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}		Intitulé du projet	Coût estimatif
24	Mayo perde lougguel	aide secours aux personnes vulnérables	octroi d'intrants agricoles	Appui en produits phytosanitaires	Etude de faisabilité en vue de l'ouverture de la route de la route Mayo perde lougguel- Assawé (10 km)	Etude de faisabilité en vue de la couverture de village mayo lougguel par réseau téléphonique	octroi de microcrédit aux jeunes pour l'achat des motos aux jeunes	octoi d'un moulin communautaire	Octroi des machines à coudre aux tailleurs	-	Dotation d'un moulin communautaire	4500000
		1 000 000	1 000 000	1000000	800 000	200 000	2 000 000	4 500 000	2 000 000	12 500 000		
25	Mayo Tagouri Wogomdou	Organisation d'une formation en vue de l'apprentissage de la couture aux femmes	Etude de faisabilité en vue de l'électrification du village par panneaux solaires	Octroi d'intrants agricoles	construction d'un bain d'étiqeur	organisation campagne d'établissement des actes de naissance	octroi d'un moulin communautaire	Aménagement d'un champ fourrager	construction d'un magasin de stockage de céréales	-	octroi d'un moulin communautaire	4500000
		2 000 000	600 000	1000000	25 000 000	1 000 000	4 500 000	4 000 000	25 000 000	63 100 000		
26	Tagouri Pont	construction de 02 salles de classes à l'EP	aide secours aux personnes vulnérables	Appui matériel à l'étudiant	construction d'un logement d'astreinte à l'EP	construction d'un forage au village	octroi d'intrants agricoles	octroi de micro crédit aux jeunes pour l'achat des motos aux jeunes	octroi d'un moulin communautaire	-	construction de 02 salles de classes à l'EP	18000000
		18 000 000	600 000	200000	15 000 000	8 000 000	1 000 000	2 000 000	4 500 000	49 300 000		
27	Tonde Wandu	Etude de faisabilité en vue de l'ouverture de la route Tonde Wandu - Mbabo	Etude de faisabilité en vue de la couverture du village par réseau téléphonique	Etude de faisabilité en vue de l'électrification village en panne aux solaire	construction d'un forage au village	distribution des foyers améliorés à la population	Aménagement d'un champ fourrager	octroi d'un moulin communautaire	construction d'un hangar au marché	-	aménagement d'un champ fourrager	4000000
		1 000 000	200 000	300000	10 000 000	700 000	4 000 000	4 500 000	20 000 000	40 700 000		

N°	Village/Espace urbain	Rang des projets sociaux prioritaires					Rang des projets économiques prioritaires			TOTAL	Le Projet prioritaire sélectionné par chaque village	
		1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}		Intitulé du projet	Coût estimatif
28	Leggal Goro	Etude de faisabilité en vue de l'ouverture de la route Leggal Goro- Mayo sangnaré (11 km)	Plaidoyer en vue de la construction d'un CSI	Construction et d'un bloc de deux salles de classes à l'EP	octroi des bourses aux élèves et étudiants en difficultés	construction d'un forage	règlementation de l'exploitation minière	Etude de faisabilité en vue de la couverture du village par le réseau téléphonique	construction d'un marché	-	Etude de faisabilité en vue de l'ouverture de la route Leggal Goro- Mayo sangnaré (11 km)	600000
		600 000	200 000	18000000	1 000 000	8 000 000	200 000	200 000	100 000 000	128 200 000		
29	Ngouri-Duri	Etude de faisabilité en vue de la réhabilitation de la route Nastirde Ngouri -duri-Galim tignère (30 km)	construction d'un forage au village	Etude de faisabilité en vue de l'électrification du village en panneaux solaires	Etude de faisabilité en vue de la délimitation et de la sécurisation des zones agricoles et pastorales	ouverture piste agricole	dotation en intrants agricoles	dotation d'un moulin communautaire	construction d'un magasin de stockage de céréales (maïs)	-	Etude de faisabilité en vue de la réhabilitation de la route Nastirde Ngouri -duri-Galim tignère (30 km)	1000000
		1 000 000	8 000 000	400000	800 000		1 000 000	4 500 000	25 000 000	40 700 000		
30	Nastirde Ngouri	dotation en intrants agricoles	Etude de faisabilité en vue de la réhabilitation de la route Nastirde Ngouri - galim tignère (30 km)	Etude de faisabilité en vue de la délimitation et de la sécurisation des espaces agricoles et pastoraux	sensibilisation des parents sur l'importance de l'école	construction d'un forage au village	octroi d'un moulin communautaire au GIC TSIRBAYA	construction d'un magasin de stockage de maïs	construction d'un séchoir	-	dotation en intrants agricoles	2000000
		2 000 000	800 000	800000	200 000	8 000 000	4 500 000	25 000 000	8 000 000	49 300 000		
31	Djamboutu	Etude de faisabilité en vue de la	dotation en intrants et matériels	Etude de faisabilité en vue de la	dotation en tourteaux et produits	construction d'un puits pastoral	construction d'un parc vaccino-gène	dotation en moulin communautaire	Aménagement d'un champ fourrager	-	Etude de faisabilité en vue de la	600000

N°	Village/Espace urbain	Rang des projets sociaux prioritaires					Rang des projets économiques prioritaires			TOTAL	Le Projet prioritaire sélectionné par chaque village	
		1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}		Intitulé du projet	Coût estimatif
		réhabilitation de la route Djamboutou-Galim (10 km)	agricoles	délimitation et de la sécurisation des espaces agricoles et pastoraux	vétérinaires			ire			réhabilitation de la route Djamboutou - Galim (10 km)	
		600 000	1 000 000	800000	2 000 000	9 000 000	8 000 000	4 500 000	4 000 000	29 900 000		
32	Mayo Beli-Yar	construction d'un forage au village	Etude de faisabilité en vue de la réhabilitation de la route Mayo Beli-Yar-Galim (10 km)	Etude de faisabilité en vue de la délimitation et de la sécurisation des espaces agricoles et pastoraux	dotation en intrants agricoles	assistances sociales aux personnes vulnérables (6 personnes du 3ème âge, 02 orphelins)	octroi d'un moulin communautaire	dotation en matériels agricoles (charrue)	construction d'un magasin de stockage de céréales	-	construction d'un forage au village	8000000
		8 000 000	700 000	800000	1 000 000	500 000	4 500 000	2 500 000	25 000 000	43 000 000		
33	Sangol Gaouri	dotation en intrants agricoles	appui et encadrement des agriculteurs	Dotation en fils barbelés pour la sécurisation des champs	Etude de faisabilité en vue de l'ouverture de la route Sangol Gaouri-Mayo Dankali (15 km)	distribution des moustiquaires imprégnées aux populations	dotation en moulin communautaire	Aménagement d'un champ fourrager	construction d'un parc vaccino-gène	-	dotation en intrants agricoles	2000000
		2 000 000	2 000 000	2000000	700 000	1 000 000	4 500 000	4 000 000	8 000 000	24 200 000		
34	Djamboutou I	Etude de faisabilité en vue de la sécurisation des espaces agricoles et pastoraux	Etude de faisabilité en vue de la construction d'un pont sur le mayo tagouri	Construction d'un forage	octroi des intrants agricoles aux producteurs	Etude de faisabilité en vue de l'électrification du village en panneaux solaires	dotation d'un moulin communautaire	Aménagement d'un champ fourrager	construction d'un magasin de stockage de maïs	-	Etude de faisabilité en vue de la sécurisation des espaces agricoles et pastoraux	600000
		600 000	800 000	8000000	1 000 000	400 000	4 500 000	4 000 000	25 000 000	44 300 000		

N°	Village/Espace urbain	Rang des projets sociaux prioritaires					Rang des projets économiques prioritaires			TOTAL	Le Projet prioritaire sélectionné par chaque village	
		1 ^{ier}	2 ^{ième}	3 ^{ième}	4 ^{ième}	5 ^{ième}	1 ^{ier}	2 ^{ième}	3 ^{ième}		Intitulé du projet	Coût estimatif
35	Lompta	Etude de faisabilité en vue de l'électrification par panneaux solaires	dotation en tracteurs agricoles	Etude de faisabilité en vue de la réhabilitation de 03 salles de classes à l'EP de lompta	électrification du CSI en panneaux solaires	Etude de faisabilité en vue de la délimitation et de la sécurisation des espaces agricoles et pastoraux	construction d'un hangar au marché	construction d'un magasin de stockage vivre	dotation en machine à coudre pour les femmes	-	Etude de faisabilité en vue de l'électrification par panneaux solaires	600000
		600 000	20 000 000	600000	15 000 000	800 000	20 000 000	25 000 000	2 000 000	84 000 000		
36	Djamboutou nastirdé	octroi des intrants agricoles	construction d'un forage	Appui à l'association des jeunes	Etude de faisabilité en vue de la réhabilitation de 03 des salles de classe de l'EP de Djamboutou	Etude de faisabilité en vue de l'ouverture de la route Djamboutou nastirdé- Galim (11 km)	dotation en moulin communautaire	construction d'un magasin de stockage de céréales (maïs)	Aménagement d'un champ fourrager	-	octroi des intrants agricoles	2000000
		2 000 000	8 000 000	3000000	600 000	800 000	4 500 000	25 000 000	4 000 000	47 900 000		
37	Kossap	construction de d'un forage au village	sensibilisation des artisans sur la réglementation de l'exploitation du saphir	Etude de faisabilité en vue de la délimitation et de la sécurisation des espaces agricoles et pastoraux	aide secours aux personnes vulnérables	Etude de faisabilité en vue de l'ouverture de la route Kossap-Mayo dankali (15 km)	octroi d'un moulin communautaire	Aménagement d'un champ fourrager	construction d'un magasin de stockage de céréales	-	octroi d'un moulin communautaire	4500000
		8 000 000	500 000	800000	500 000	800 000	4 500 000	4 000 000	25 000 000	44 100 000		
38	Assawé Bantaï	Etude de faisabilité en vue de la réhabilitation de la route Galim-Tignère-Assawé Bantaï	construction d'un forage au village	Plaidoyer en vue de l'affectation des enseignants à l'école de parents	aide secours aux personnes vulnérables	dotation en intrants agricoles	construction d'un magasin de stockage de maïs	octroi des charrues	construction d'un séchoir	-	Etude de faisabilité en vue de la réhabilitation de la route Galim-Tignère-	800000

N°	Village/Espace urbain	Rang des projets sociaux prioritaires					Rang des projets économiques prioritaires			TOTAL	Le Projet prioritaire sélectionné par chaque village	
		1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}		Intitulé du projet	Coût estimatif
		(15km)									Assawé Bantaï (15km)	
		800 000	8 000 000	200000	500 000	1 000 000	25 000 000	5 000 000	8 000 000	48 500 000		
39	Mayo-Deng	dotation en intrants agricoles	encadrement technique des éleveurs, agriculteurs et distribution des foyers améliorés	Etude de faisabilité en vue de la délimitation et de la sécurisation des espaces agricoles et pastoraux	Etude de faisabilité en vue de l'électrification par plaques solaires	Etude de faisabilité en vue de l'ouverture de la route Mayo-Deng -Sabongari (04 km)	dotation en moulin communautaire	Aménagement d'un champ fourrager	construction d'un magasin de stockage de céréales	-	dotation en moulin communautaire	2000000
		2 000 000	2 000 000	800000	400 000	600 000	4 500 000	4 000 000	25 000 000	39 300 000		
40	Mayo Perde Djaouro Hamagabdo	Etude de la faisabilité en vue de l'ouverture de la route Assawé-Wogomdou (30 km)	construction d'un bloc de deux salles de classes à l'EP d'Assawé	Etude de faisabilité en vue de la délimitation et de la sécurisation des espaces agricoles et pastoraux	octroi des intrants agricoles	construction d'un forage	dotation en moulin communautaire	Aménagement d'un champ fourrager	dotation en machine à coudre	-	Etude de la faisabilité en vue de l'ouverture de la route Assawé-Wogomdou (30 km)	1000000
		1 000 000	18 000 000	800000	1000 000	8 000 000	4 500 000	4 000 000	2 000 000	38 300 000		
41	Bourlé	Etude de faisabilité en vue de l'ouverture de la route Bourlé-Galim (18 km)	encadrement technique des éleveurs, agriculteurs et distribution des foyers améliorés	Etude de faisabilité en vue de la délimitation et de la sécurisation des espaces agricoles et pastoraux	construction d'un forage au village	Etude de faisabilité en vue de l'électrification du village en panneaux solaire	dotation en moulin communautaire	construction d'un magasin de stockage de céréales (maïs)	octroi matériels agricoles (charrues etc)	-	dotation en moulin communautaire	800000
		800 000	500 000	800000	8 000 000	400 000	4 500 000	25 000 000	5 000 000	45 000 000		

N°	Village/Espace urbain	Rang des projets sociaux prioritaires					Rang des projets économiques prioritaires			TOTAL	Le Projet prioritaire sélectionné par chaque village	
		1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}		Intitulé du projet	Coût estimatif
42	Sabongari	construction et équipement d'un bloc de 2 salles de classe à l'EP	construction d'un forage au village près de la chefferie	Construction d'un forage à Gawi	Etude de faisabilité en vue de l'électrification du village par plaques solaires	construction d'un forage au quartier wakili	dotation en moulin communautaire	construction d'un magasin de stockage de céréales (maïs)	Aménagement d'un champ fourrager	-	construction et équipement d'un bloc de 2 salles de classe à l'EP	18000000
		18 000 000	8 000 000	8000000	600 000	8 000 000	4 500 000	25 000 000	4 000 000	76 100 000		
43	Mberhi	Etude de faisabilité en vue de la construction d'un ouvrage de franchissement sur le mayovouré	Etude de faisabilité en vue de la construction d'un ouvrage de franchissement sur le mayo Mbana	Etude de faisabilité en vue de l'ouverture de la route Mberhi - Galim (35km)	construction d'un forage au village	construction d'un forage au marché	dotation en moulin communautaire	construction d'un séchoir	octroi matériels agricoles (charrues)	-	Etude de faisabilité en vue de la construction d'un ouvrage de franchissement sur le mayovouré	1000000
		1 000 000	1 000 000	8000000	8 000 000	8 000 000	4 500 000	8 000 000	5 000 000	43 500 000		
44	Garbaya II	Etude de faisabilité en vue de l'ouverture de la route Garbaya II - Galim Tignère (50 km)	Plaidoyer en vue de l'affectation des enseignants à l'EP	Construction de deux salles de classe	Plaidoyer en vue de la construction d'un CSI	Etude de faisabilité en vue de la réhabilitation de deux salles de classe	construction d'un magasin de stockage de céréales	Octroi de microcrédit aux jeunes pour l'achat de motos	dotation en machines à coudre aux femmes	-	Etude de faisabilité en vue de l'ouverture de la route Garbaya II - Galim Tignère (50 km)	1000000
		1 000 000	200 000	18000000	200 000	600 000	25 000 000	2 000 000	2 000 000	49 000 000		
45	Tcahbbal Kesse	aménagement d'un champ fourrager	octroi des bourses à l'étudiant	Construction d'un bloc de deux salles de classes à l'EP	octroi matériels agricoles (charrue)	Plaidoyer en vue de la création d'un CSI	dotation en moulin communautaire	construction d'un magasin de stockage de produits agricoles	octroi de machine à coudre aux femmes	-	aménagement d'un champ fourrager	4000000
		4 000 000	200 000	18000000	5 000 000		4 500 000	25 000 000	2 000 000	58 700 000		

N°	Village/Espace urbain	Rang des projets sociaux prioritaires					Rang des projets économiques prioritaires			TOTAL	Le Projet prioritaire sélectionné par chaque village	
		1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}		Intitulé du projet	Coût estimatif
46	Mbabo	construction d'un bloc de salles de classe à l'ep de Mbabo	Etude de faisabilité en vue de l'ouverture de la route Mbabo - Wogomdou (20 km)	Construction d'un forage au village	organisation d'une campagne d'établissement d'acte de naissance	construction d'un CZVS	construction d'un hangar au marché	dotation en moulin communautaire	octroi des intrants agricoles	-	construction d'un bloc de salles de classe à l'EP	18000000
		18 000 000	1 000 000	8000000	1 000 000	35 000 000	20 000 000	45 000 000	2 000 000	130 000 000		
47	Horé Djem	Etude de faisabilité en vue de l'ouverture de la route Horé Djem-Mbabo (25 km)	construction d'un CSI	Construction d'un bloc de deux salles de classe	construction d'un forage au village	aménagement d'une aire de jeux	octroi des microcrédits aux jeunes pour l'achat des motos	octroi des machines à coudre aux femmes	Aménagement d'un champ fourrager	-	Etude de faisabilité en vue de l'ouverture de la route Horé Djem-Mbabo (25 km)	1000000
		1 000 000			8 000 000	2 000 000	2 000 000	4 500 000	4 000 000	21 500 000		
48	Garbaya Hamidou	Etude de faisabilité en vue de la sécurisation des espaces agricoles et pastoraux	octroi des intrants agricoles	Construction d'un forage au village	Etude de faisabilité en vue de l'électrification du village par plaques solaires	distribution des moustiquaires imprégnées aux populations	Aménagement d'un champ fourrager	construction d'un puits pastoral	acquisition matériels agricoles (charrue)	-	Aménagement d'un champ fourrager	4000000
		600 000	2 000 000	8000000	400 000	1 000 000	4 000 000	10 000 000	5 000 000	31 000 000		
49	Ngouri-Bari	construction d'un bloc de deux salles de classes à l'EP Laïndé Dogari	Etude de faisabilité en vue de la construction d'un ouvrage de franchissement sur mayo ngouri	Etude de faisabilité en vue de la réhabilitation de la route Galim-Ngouri Bari	Plaidoyer en vue de l'affectation du personnel enseignant à l'EP	construction d'un logement d'astreinte à l'EP	construction d'un magasin de stockage d'arachides	construction d'un puits pastoral	construction d'un hangar au marché	-	construction d'un bloc de deux salles de classes à l'EP Laïndé Dogari	18000000
		18 000 000	1 000 000	800000	200 000	15 000 000	25 000 000	10 000 000	20 000 000	90 000 000		

N°	Village/Espace urbain	Rang des projets sociaux prioritaires					Rang des projets économiques prioritaires			TOTAL	Le Projet prioritaire sélectionné par chaque village	
		1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}		Intitulé du projet	Coût estimatif
50	Garbaya Wambai	Etude de faisabilité en vue de l'ouverture de la route Galim Tignère-Garbaya Wambai (25 km)	construction d'un forage au village	Etude de faisabilité en vue de l'électrification village par plaques solaires	distribution des foyers améliorés à la population	octroi d'appui à 5 personnes du 3ème âge	construction d'un magasin de stockage de maïs	construction d'un séchoir de maïs	Aménagement d'un champ fourrager	-	construction d'un magasin de stockage de maïs	25000000
		800 000	8 000 000	400000	1 500 000	500 000	25 000 000	8 000 000	4 000 000	48 200 000		
51	Assawé	Etude de faisabilité en vue de l'ouverture de la route Wogomdou-Assawé (20 km)	Etude de faisabilité en vue de la délimitation et de la sécurisation des espaces agricoles et pastoraux	Assistance à 03 orphelins, 3 personnes du 3 ^{ème} âge et 1aveugle	octroi des intrants agricoles	construction d'un forage au village	dotation en moulin communautaire	construction d'un hangar au marché	construction d'un magasin de stockage de céréale	-	Etude de faisabilité en vue de l'ouverture de la route Wogomdou-Assawé (20 km)	1000000
		1 000 000	800 000	1000000	2 000 000	8 000 000	4 500 000	20 000 000	25 000 000	62 300 000		
52	Wantchande	Etude de faisabilité en vue de la construction d'un ouvrage de franchissement sur le Mayo Wantchandé	Etude de faisabilité en vue de l'ouverture de la route Wantchandé - Galim Tignère	Construction d'un forage au village	Aide et secours à 15 orphelins, 5 personnes du 3ème âge	plaidoyer en vue de la mise en place d'un poste de sécurité	construction d'un parc vaccino-gène	Aménagement d'un champ fourrager	dotation en moulin communautaire	-	Etude de faisabilité en vue de la construction d'un ouvrage de franchissement sur le Mayo Wantchande	1000000
		1 000 000	800 000	8000000	1 000 000		8 000 000	4 000 000	4 500 000	27 300 000		
53	Nastirde Ngouri Garbaya	construction d'un forage au village	octroi des intrants agricoles	Etude de faisabilité en vue de la réhabilitation	Etude de faisabilité en vue de la délimitation et de la sécurisation des	Etude de faisabilité en vue de l'électrification par plaques	construction d'un séchoir de maïs	construction d'un magasin de stockage de maïs	dotation en moulin communautaire	-	construction d'un forage au village	8000000

N°	Village/Espace urbain	Rang des projets sociaux prioritaires					Rang des projets économiques prioritaires			TOTAL	Le Projet prioritaire sélectionné par chaque village	
		1 ^{ier}	2 ^{ième}	3 ^{ième}	4 ^{ième}	5 ^{ième}	1 ^{ier}	2 ^{ième}	3 ^{ième}		Intitulé du projet	Coût estimatif
				n de la route Galim Tignère-nastirde Ngouri Garbaya	zones agricoles et pastorales	solaires						
		8 000 000	1 500 000	800000	800 000	400 000	8 000 000	25 000 000	4 500 000	49 000 000		
54	Bontadji I	Etude de faisabilité en vue de l'ouverture de la route Bontadji I - Mbabo (4km)	construction d'un bloc de deux salles de classes à l'EP Bontadji I	Plaidoyer en vue de l'affectation de 04 enseignants à l'EP	construction des latrines à l'EP	Octroi de 03 tricycles à 03 handicapés moteurs	Aménagement d'un champ fourrager	dotation en moulin communautaire	construction d'un magasin de stockage de maïs	-	Etude de faisabilité en vue de l'ouverture de la route Bontadji I - Mbabo (4km)	600000
		600 000	18 000 000	400000	3 500 000	1 000 000	4 000 000	4 500 000	25 000 000	57 000 000		
55	Liringo lompta	construction d'un forage au village	Etude de faisabilité en vue de la délimitation et de la sécurisation des espaces agricoles et pastoraux	Octroi des intrants agricoles	Etude de faisabilité en vue de l'électrification du village par plaques solaires	étude de faisabilité en vue de l'ouverture de la route Liringo lompta-Lompta (05 km)	acquisition matériels agricoles (charrue)	construction d'un magasin de stockage de Maïs et arachides	construction d'un séchoir de Maïs	-	construction d'un forage au village	8000000
		8 000 000	800 000	1000000	400 000	600 000	5 000 000	25 000 000	8 000 000	48 800 000		
56	Mayo Djarandi	Etude de faisabilité en vue de la réhabilitation de la route Mayo Djarandi-Galim-Tignère(38km)	construction de 04 salles de classes à l'EP Mayo Djarandi	Plaidoyer en vue de l'affectation de 05 enseignants à l'EP	Organisation d'une campagne d'établissement des actes de naissances aux populations	étude de faisabilité en vue de la construction d'un ouvrage de franchissement sur le mayo Djarandi	acquisition matériels agricoles (charrue)	construction d'un magasin de stockage de Maïs	dotation en moulin communautaire	-	dotation en moulin communautaire	4500000

N°	Village/Espace urbain	Rang des projets sociaux prioritaires					Rang des projets économiques prioritaires			TOTAL	Le Projet prioritaire sélectionné par chaque village	
		1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	1 ^{ier}	2 ^{ème}	3 ^{ème}		Intitulé du projet	Coût estimatif
		1 000 000	800 000	200000	1 000 000	1 000 000	5 000 000	25 000 000	4 500 000	38 500 000		
57	Koui	étude de faisabilité en vue de l'ouverture de la route Kouï-Mberhi (10 km)	organisation d'une campagne d'établissement des actes de naissance aux enfants dépourvus	Dotation en intrants agricoles	Etude de faisabilité en vue de la délimitation et de la sécurisation des espaces agricoles et pastoraux	Assistances sociales aux personnes vulnérables	dotation en moulin communautaire	construction d'un magasin de stockage de céréales (maïs)	Aménagement d'un champ fourrager	-	étude de faisabilité en vue de l'ouverture de la route Kouï-Mberhi (10 km)	1000000
		1 000 000	1 000 000	1000000	800 000	1 000 000	4 500 000	25 000 000	4 000 000	38 300 000		
58	Tagouri Vivre	Etude de faisabilité en vue de la construction d'un ouvrage de franchissement sur mayo Tagouri	Etude de faisabilité en vue de la délimitation et de la sécurisation des espaces agricoles et pastoraux	Construction d'un forage au village	Etude de faisabilité en vue de l'électrification du village par plaques solaires	Construction d'un foyer communautaire	construction d'un magasin de stockage de Maïs	construction d'un point de vente des produits agricoles	Aménagement d'un champ fourrager	-	Etude de faisabilité en vue de la construction d'un ouvrage de franchissement sur mayo Tagouri	1000000
		1 000 000	800 000	8000000	400 000	20 000 000	25 000 000	5 000 000	4 000 000	64 200 000		
59	Mayo Woré	Construction d'un bloc de deux salles de classes à l'EP Mayo Woré	Sensibilisation des populations sur les procédures d'obtention des titres fonciers	Etude de faisabilité en vue de la délimitation et de la sécurisation des espaces agricoles et pastoraux	construction d'un forage au village	octroi des intrants agricoles	dotation en moulin communautaire	construction d'un magasin de stockage de céréales (maïs)	Aménagement d'un champ fourrager	-	Construction d'un bloc de deux salles de classes à l'EP Mayo Woré	18000000
		18 000 000	200 000	800000	8 000 000	2 000 000	4 500 000	25 000 000	4 500 000	63 000 000		
60	Mayo Vouré	construction d'un forage au village	Etude de faisabilité en vue de l'ouverture de la route	Octroi des intrants agricoles	Etude de faisabilité en vue de la délimitation et de la sécurisation des	Construction d'un foyer communautaire	dotation en moulin communautaire	construction d'un magasin de stockage de céréales	Aménagement d'un champ fourrager	-	construction d'un forage au village	8000000

N°	Village/Espace urbain	Rang des projets sociaux prioritaires					Rang des projets économiques prioritaires			TOTAL	Le Projet prioritaire sélectionné par chaque village	
		1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}		Intitulé du projet	Coût estimatif
			Mayo Vouré-Kona zatar (3 km)		zones agricoles et pastorales							
		8 000 000	400 000	1000000	800 000	20 000 000	4 500 000	25 000 000	45 000 000	104 700 000		
61	Sindere	Etude de faisabilité en l'ouverture de la route Sindéré-Sabongari (20 km)	Etude de faisabilité en vue de la construction d'un ouvrage de franchissement sur le mayo Mbagolang	Construction d'un forage	octroi des produits vétérinaires	construction d'un puits pastoral	Aménagement d'un champ fourrager	dotation en moulin communautaire	construction d'un magasin de stockage de maïs	-	Etude de faisabilité en l'ouverture de la route Sindéré-Sabongari (20 km)	1000000
		1 000 000	1 000 000	8000000	1 000 000	10 000 000	4 000 000	4 500 000	25 000 000	54 500 000		
62	Horé Garbaya	Etude de faisabilité en vue de l'ouverture de la route Horé Garbaya - leggal Goro (10 km)	Plaidoyer en vue de la construction d'un CSI dans le village	Etudedefaisabilitéenvuedelacouvertureduvillageen réseautéléphonique	dotation en matériel pour l'exploitation des mines	Etude de faisabilité en vue de la délimitation et de la sécurisation des espaces agricoles et pastoraux	Aménagement d'un champ fourrager	dotation en moulin communautaire	octroi des machines à coudre aux femmes	-	Etude de faisabilité en vue de l'ouverture de la route Horé Garbaya - leggal Goro (10 km)	1000000
		1 000 000		200000	3 000 000	800 000	4 000 000	4 500 000	2 000 000	15 500 000		
63	Deo Garbaya	Construction d'un bloc de deux salles de classes à l'EP Deo Garbaya	Plaidoyer en vue de l'affectation des 04 enseignants à l'EP Deo Garbaya	Dotation de 40 tables bancs à l'EP de Deo Garbaya	Etude de faisabilité en vue de l'ouverture de la route Deo Garbaya-Garbaya Yelwa	Construction d'un forage à l'EP	dotation en moulin communautaire	construction d'un magasin de stockage de maïs	octroi des machines à coudre aux femmes	-	Construction d'un bloc de deux salles de classes à l'EP Deo Garbaya	18000000
		8 000 000	200 000	1500000	1 000 000	8 000 000	4 500 000	25 000 000	2 000 000	50 200 000		
64	Mayo Bago	Etude de faisabilité en vue de la	construction d'un forage au village	Construction et équipement	octroi des intrants agricoles	Etude de faisabilité en vue de l'électrification	dotation en moulin communautaire	construction d'un magasin de stockage	Aménagement d'un champ fourrager	-	Etude de faisabilité en vue de la	800000

N°	Village/Espace urbain	Rang des projets sociaux prioritaires					Rang des projets économiques prioritaires			TOTAL	Le Projet prioritaire sélectionné par chaque village	
		1 ^{ier}	2 ^{ième}	3 ^{ième}	4 ^{ième}	5 ^{ième}	1 ^{ier}	2 ^{ième}	3 ^{ième}		Intitulé du projet	Coût estimatif
		sécurisation des espaces agricoles et pastoraux		d'un bloc de deux salles de classe à l'EP		du village par plaques solaires	e	de Maïs			sécurisation des espaces agricoles et pastoraux	
		600 000	8 000 000	18000000	1 000 000	400 000	4 500 000	25 000 000	4 000 000	61 500 000		
65	Ngouri haman	construction d'un bloc de deux salles de classes à l'EP de Ngouri	Etude de faisabilité en vue de l'aménagement de la route Ngouri moussa-Galim Tignère	Octroi des intrants agricoles	Etude de faisabilité en vue de l'électrification du village par plaques solaires	construction d'un forage à l'EP	construction d'un hangar au marché	dotation en moulin communautaire	Aménagement d'un champ fourrager	-	construction d'un bloc de deux salles de classes à l'EP de Ngouri	18000000
		18 000 000	800 000	1000000	800 000	8 000 000	20 000 000	4 500 000	4 000 000	57 100 000		

5.2. Ressources mobilisables et échéances

BAILLEURS	ECHEANCES			Total
	2 016	2 017	2 018	
Source de financement				
BIP	294500000	421500000	118000000	834000000
BIP / commune / Feicom / PNDP	24000000			24000000
Commune	17400000	3500000	15000000	35900000
CVUC	1000000	5000000		6000000
FEICOM	200000000			200000000
MINH DU	1126834505			1126834505
PNDP	63500000			63500000
PRODAT	100000000	65000000	4000000	169000000
(blank)	17000000		137000000	2502234505
Grand Total	1844234505	495000000	274000000	4961469010

5.3. Cadre de dépense à moyen terme (CDMT) des projets prioritaires

Le CDMT est la planification financière et de préparation du budget visant à allouer les ressources aux priorités stratégiques de la Commune

N°	Secteur	LOCALITES	FORMULATION DES IDEES DES PROJETS	2 016	2 017	2 018	COÛT	Source de financement
1	Administration territoriale, décentralisation et maintien de l'ordre	Ville de Galim-Tignère	Etude de faisabilité en vue de la construction d'une tribune de fête d'une capacité de 500 places				500 000	Commune
2	Agriculture et développement rural	Ville de Galim-Tignère	Construction d'une case communautaire dans la ville de Galim-Tignère				30 000 000	PNDP
3		Ville de Galim-Tignère	Construction du CEAC de Galim-Tignère				50 000 000	BIP
4		Djalingo	Construction d'un magasin de stockage de maïs à djalingo				25 000 000	PNDP
5		Mayo Tagouri Wogomdou	Dotation d'un moulin communautaire + abris au village Mayo Tagouri Wogomdou				4 500 000	BIP
6		Nastirdé Gouri Garbaya	Dotation en intrants agricoles aux producteurs du village Nastirdé Gouri Garbaya				5 000 000	BIP
7		Sangol Gaouri	Dotation en intrants agricoles aux producteurs du village Sangol Gaouri				2 000 000	Commune
8		Kotchap	Octroi d'un moulin communautaire + abris au village Kotchap				4 500 000	commune
9		Nastirdé Gouri	Octroi des intrants agricoles à Nastirdé Gouri				5 000 000	BIP
10	Domaine, Cadastre, Affaires Sociales et Affaires foncières	Commune de Galim-Tignère	Constitution de deux réserves foncières communales de 49 ha chacune dans le périmètre urbain de la commune de Galim Tignère				1 000 000	Commune
11	Education de Base	Tagouri Pont	Construction de 02 salles de classes à l'EP de Tagouri Pont				24 000 000	BIP / commune / Feicom / PNDP

N°	Secteur	LOCALITES	FORMULATION DES IDEES DES PROJETS	2 016	2 017	2 018	COÛT	Source de financement
12		Mayo Vouré	Construction d'un bloc de deux salles de classes à l'EP Mayo Vouré				24 000 000	BIP
13		Mayo Iwaré	Construction de deux salles de classe à l'EP Mayo Iwaré				24 000 000	BIP
14		Mbabo	Construction d'un bloc de salles de classe à l'EP à Mbabo				24 000 000	BIP
15		Ngouri Haman	Construction d'un bloc de deux salles de classes à l'EP de Ngouri (Ngouri Haman)				24 000 000	BIP
16	Eau et Energie	Ville de Galim-Tignère	Etude de faisabilité en vue de l'Electrification de Galim Tignère				1 000 000	commune
17		Ville de Galim-Tignère	Electrification par panneau solaire de la ville de Galim Tignère				100 000 000	PRODAT
18		Ville de Galim-Tignère	Etude de faisabilité en vue de la rehabilitation et de l'Extension du reseau d'adduction d'eau de la ville Galim-Tignère				1 000 000	commune
19		Mayo Dankali 2	Construction d'un forage au village Mayo Dankali 2				8 500 000	BIP
20		Mang-Ni	Construction d'un forage au village Mang-Ni				8 500 000	BIP
21		Sang-Nadjé	Construction d'un forage au village Sang-Nadjé				8 500 000	PNDP
22		nastirdé Ngouri Garbaya	Construction d'un forage au village nastirdé Ngouri Garbaya				8 500 000	Bip
23		Lompta Liringo	Contruction d'un forage d'un forage au village Lompta Liringo				8 500 000	
24		Mayo Vouré (Djaouro Oumarou)	Construction d'un forage au village Mayo Vouré (Djaouro Oumarou)				8 500 000	BIP
25		Mayo Sang-Naré	Construction d'un Forage à Mayo Sang-Naré				8 500 000	
26	Habitat et Développement Urbain	Ville de Galim-Tignère	Bitumage de l'artère principal de la ville (lycée de Galim-Tignère - hopital Norvegien) de Galim-Tignère avec aménagement des caniveaux				1 006 834 505	MINHDU
27		Ville de Galim-Tignère	Amenagement de la voirie urbaine de Galim-Tignère (Réhabilitation, construction des caniveaux)				60 000 000	MINHDU

N°	Secteur	LOCALITES	FORMULATION DES IDEES DES PROJETS	2 016	2 017	2 018	COÛT	Source de financement
28		Ville de Galim-Tignère	Elaboration du Plan d'Occupation des Sols (POS) de la ville de Galim-Tignère				60 000 000	MINHDU
29	Institution Communale	Ville de Galim-Tignère	Construction de l'hôtel de ville de la commune de Galim-Tignère				200 000 000	FEICOM
30		Ville de Galim-Tignère	Construction de la fourrière municipale Institution Communale				4 900 000	Commune
31	Promotion de la Femme et de la Famille	Ville de Galim-Tignère	Constructuion du Centre de promotion de la femme et de la famille de Galim-Tignère				100 000 000	BIP
32	Travaux Public	Commune de Galim-Tignère	Etude de faisabilité en vue de l'ouverture de la route Horé Djem -Assawé wogomdou (30 km)				1 500 000	Commune
33		DJAMTARI	Etude de faisabilité en vue de la construction d'un ouvrage de franchissement sur le mayo Garbaya (accès village DJAMTARI)				1 000 000	CVUC
34		Commune de Galim-Tignère	Etude de faisabilité en vue de l'ouverture de la route de la route Sabongari - Kouï				1 000 000	Commune
35	Administration territoriale, décentralisation et maintien de l'ordre	Djamboutou I	Etude de faisabilité en vue de la sécurisation des espaces agricoles et pastoraux à Djamboutou I				1 000 000	Commune
36	Agriculture et développement rural	Ville de Galim-Tignère	Construction de la DAADER de Galim-Tignère				35 000 000	BIP
37		Ville de Galim-Tignère	Octroi d'un moulin communautaire + abris				4 500 000	BIP
38		Mayo Perdé lougguel	Dotation d'un moulin communautaire + abris au village Mayo Perdé lougguel				4 500 000	BIP
39		Mayo Deng	Octroi d'un moulin communautaire + abris au village Mayo Deng				4 500 000	bip
40		Bourlé Galim-Tignère	Octroi d'un moulin communautaire + abris au village Bourlé Galim-Tignère				4 500 000	bip
41		Mayo djarendji	Dotation d'un moulin communautaire + abris au village Mayo djarendji				4 500 000	BIP

N°	Secteur	LOCALITES	FORMULATION DES IDEES DES PROJETS	2 016	2 017	2 018	COÛT	Source de financement
42		Mayo loggouglo Dajorao Djika	Appui en intrants agrInstitution Communaleole à Mayo loggouglo Dajorao Djika				2 000 000	BIP
43	Commerce	Ville de Galim-Tignère	Etude de faisabilité en vue de la construction d'un Complexe Commercecial dans la ville de Galim-Tignère				1 500 000	Commune
44		Mayo dankali	Construction d'un hangar au marché de mayo dankali				20 000 000	BIP
45	Education de Base	Ville de Galim-Tignère	Construction de la IAEDUB de Galim-Tignère				35 000 000	BIP
46		Mbontadji 2	Construction d'un logement d'astreinte à l'EP à Mbontadji 2				20 000 000	BIP
47		Laïndé Dogari	Construction d'un bloc de deux salles de classes à l'EP Laïndé Dogari				24 000 000	BIP
48		Gonkira	Construction d'un bloc de deux salles de classe à Gonkira				24 000 000	BIP
49	Eau et Energie	Mayo Béli Yar	Construction d'un forage au village mayo Béli Yar				8 500 000	bip
50		Sabongari	Construction et équipement d'un bloc de 2 salles de classe à l'EP à Sabongari				24 000 000	Bip
51		Mboudoua	Construction d'un forage dans le Village à Mboudoua				8 500 000	Bip
52		Mayo perdu labbaré	Construction d'un forage a Mayo perdu labbaré				8 500 000	BIP
53		Sabongari Wogomdou	Construction de forage à Sabongari Wogomdou				8 500 000	BIP
54		Mayo Dankali	Etude de Faisabilité en vue de la construction d'une mini adduction d'eau à Mayo Dankali				1 000 000	BIP
55		Gonkira	Construction d'un forage à Gonkira				8 500 000	BIP
56		Bontadji	Etude de faisabilité en vue de l'Electrification par panneau solaire de Bontadji				1 000 000	BIP
57		Mayo Louggongo (Proche de Galim)	construction d'un Forage à Mayo Louggongo (Proche de Galim)				8 500 000	BIP
58	Elevage, Pêche et Industries Animales	Tondé Wandu	Aménagement d'un champ fourrager au village Tondé Wandu				25 000 000	PRODAT

N°	Secteur	LOCALITES	FORMULATION DES IDEES DES PROJETS	2 016	2 017	2 018	COÛT	Source de financement
59		Mayo Sang Naré	Aménagement d'un champ fourrager à Mayo Sang Naré				25 000 000	PRODAT
60		Tchabbe Kesse	Aménagement d'un champ fourrager Tchabbe Kesse				15 000 000	PRODAT
61		Mayo Dankali	Création d'un champs fourrager à Mayo Dankali				4 000 000	BIP
62	Santé	Ville de Galim-Tignère	Construction et équipement du Centre Médicale d'Arrondissement de Galim-Tignère				100 000 000	BIP
63		Wogomdou	Construction et équipement du CSI de Wogomdou				58 000 000	BIP
64	Travaux Public	Commune de Galim-Tignère	Etude de faisabilité en vue de l'ouverture de la route Mayo luggogol - MBABO (23 km)				1 000 000	cvuc
65		Mberhi	Etude de faisabilité en vue de la construction d'un ouvrage de franchissement sur le mayo vouré (Mberhi)				1 000 000	CVUC
66		Wantchandé	Etude de faisabilité en vue de la construction d'un ouvrage de franchissement sur le Mayo Wantchande				1 000 000	CVUC
67		Commune de Galim-Tignère	Etude de faisabilité en vue de l'ouverture de la route Sabongari - Sindéré				1 000 000	CVUC
68		Commune de Galim-Tignère	Etude de faisabilité en vue de l'ouverture de la route Horé Garbaya - Leggal Goro				1 000 000	Commune
69		Tabouri Pont	Etude de faisabilité en vue de la construction d'un ouvrage de franchissement sur mayo Tagouri (Tabouri Pont)				1 000 000	CVUC
70	Agriculture et développement rural	Garbaya Wambaï	Construction d'un magasin de stockage de maïs à Garbaya Wambaï				25 000 000	BIP
71	Affaire Sociale	Commune de Galim-Tignère	Octroi des aides et secours aux personnes vulnérables de la commune de Galim Tignère				500 000	BIP
72	Commerce	Lompta	Construction d'un Hangar au Marché de Lompta				20 000 000	BIP
73	Education de Base	Leggal-Goro	Construction d'un bloc de deux Salles de classe au village Leggal-Goro				24 000 000	BIP
74	Eau et Energie	Djem Galim-tignère	Construction d'un forage près de la chefferie de Djem Galim-tignère				8 500 000	BIP

N°	Secteur	LOCALITES	FORMULATION DES IDEES DES PROJETS	2 016	2 017	2 018	COÛT	Source de financement
75		Mayo Iwaré	Construction d'un forage au village Mayo Iwaré				8 500 000	commune
76		Bontadji	Etude de faisabilité en vue de l'électrification Bontadji par panneau solaire				500 000	commune
77		Lompta	Réhabilitation de trois salles de Classe à l'EP de Lompta				4 000 000	commune
78	Elevage, Pêche et Industries Animales	Garbaya Hamidou	Aménagement d'un champ fourrager au village Garbaya Hamidou				4 000 000	PRODAT
79	Institution Communale	Sabongari wogomdou	Octroi des bourses aux élèves méritants du village Sabongari wogomdou				1 000 000	commune
80	Santé	Ville de Galim-Tignère	Construction de deux logements d'astreinte pour le personnel administratif du CMA de Galim-Tignère				40 000 000	BIP
81	Travaux Public	Commune de Galim-Tignère	Etude de faisabilité en vue de l'ouverture de la route Sabongari - Djareko (8 km)				1 000 000	Commune
			TOTAL				2 485 234 505	

5.3.1. Cadre sommaire de gestion environnementale et social du CDMT

La prise en compte des impacts socio-économiques et environnementaux négatifs dans les projets planifiés dans le CDMT reste important pour la préservation de l'environnement. Une analyse et une prise en compte des effets non souhaités est nécessaire dans le but de mieux maîtriser/atténuer et optimiser les impacts positifs.

5.3.2. Principaux impacts environnementaux potentiels

Le tableau 86 récapitule les impacts environnementaux des projets planifiés dans le CDMT ainsi que les mesures d'optimisation des effets positifs et d'atténuation des effets négatifs.

Tableau 43. Impacts environnementaux possibles des microprojets du CDMT

Type de microprojets contenus dans le programme triennal	Impacts environnementaux positifs possibles	Impacts environnementaux négatifs possibles (risques environnementaux)	Mesures environnementales d'optimisation	Mesures environnementales d'atténuation
Microprojets de construction des infrastructures administratives et communautaires de base : - Construction de 18 salles de classes - Construction de deux cases communautaires - Construction de 07 abris pour moulins communautaires - Construction de 01 magasin de stockage de produits alimentaires - Construction d'un centre de santé - Construction d'un centre médical d'arrondissement - Construction d'un centre de promotion de la femme et de la famille - Construction de deux hangars commerciaux - Construction du CEAC de Galim-Tignère - Construction de la DAADER et de l'IAEB de Galim-Tignère	- Consolidation des systèmes de gouvernance locale à travers l'évaluation environnementale participative ainsi que l'utilisation du formulaire d'examen environnemental en impliquant la consultation du public	- Risques d'érosion des sols ; - Risques de pollution (atmosphérique par la poussière, - contamination du sol, de la nappe phréatique par les déchets hospitaliers)	- Sensibilisation du public et Implication lors du remplissage du formulaire d'examen environnemental ; - Mise en place de comités de gestion	- Bon choix du site ; - Engazonnement des pentes perturbées ; - Replantation des arbres ; - Remise en état des zones d'emprunt ; - Création des divergents
Microprojets hydrauliques et électriques : Construction de 15 forages équipés de PMH Electrification de la ville de Galim Tignère par panneau solaire	- Consolidation des systèmes de gouvernance locale à travers l'évaluation environnementale participative ainsi que l'utilisation du formulaire d'examen environnemental en impliquant la consultation du public - Diminution de la pression	- Risques d'érosion des sols ; - Risque de pollution des nappes phréatiques - Risques d'incendie ;	- Sensibilisation du public et Implication lors du remplissage du formulaire d'examen environnemental ; - Mise en place de comités de gestion	- Bon choix du site ; - Engazonnement des pentes perturbées ; - Replantation des arbres ; - Contre l'envasement : éliminer les eaux sales à travers la construction des rigoles - Canal d'assainissement des eaux avec puits perdu rempli de cailloux
Microprojets structurants : - Entretien du réseau routier de la commune - Bitumage de l'artère principale de la ville de Galim-Tignère - Réhabilitation de la voirie urbaine de Galim Tignère	- Consolidation des systèmes de gouvernance locale à travers l'évaluation environnementale participative ainsi que l'utilisation du formulaire	- Risques d'érosion des sols ; - Risques de déboisement ; - Risques de pollution (atmosphérique par la	- Sensibilisation du public et Implication lors du remplissage du formulaire d'examen environnemental ;	- Engazonnement des pentes perturbées ; - Replantation des arbres ; - Remise en état des zones d'emprunt ; - Création des divergents

Type de microprojets contenus dans le programme triennal	Impacts environnementaux positifs possibles	Impacts environnementaux négatifs possibles (risques environnementaux)	Mesures environnementales d'optimisation	Mesures environnementales d'atténuation
	d'examen environnemental en impliquant la consultation du public	poussière, contamination du sol, de la nappe phréatique par les huiles de vidange)	- Mise en place de comités de gestion - Mise en place des barrières de pluie	contre l'envasement : -élimination les eaux sales à travers la construction des rigoles - Installation des barrières de pluies

5.3.2.1. Principaux impacts sociaux potentiels

Tableau 44 Impacts sociaux possibles des projets du CDMT

Type de microprojets contenus dans le programme triennal	Impacts sociaux possibles (positifs)	Impacts sociaux négatifs possibles (risques sociaux)	Mesures sociales d'optimisation	Mesures sociales d'atténuation
Microprojets de construction des infrastructures administratives et communautaires de base : - Construction de 18 salles de classes - Construction de deux cases communautaires - Construction de 07 abris pour moulins communautaires Construction de 01 magasin de stockage de produits alimentaires - Construction d'un centre de santé - Construction d'un centre médical d'arrondissement - Construction d'un centre de promotion de la femme et de la famille - Construction de deux hangars commerciaux - Construction du CEAC de Galim-Tignère - Construction de la DAADER et de l'IAEB de Galim-Tignère	-Renforcement de la dynamique des populations à travers la mobilisation des fonds de contrepartie ; - Amélioration de la gouvernance locale ; - Amélioration des revenus des populations locales (main d'œuvre) - Facilitation de l'accès aux soins et aux services sociaux de base; - Développement des activités agricoles et communautaires ;	-Risques de déplacement involontaire et de réinstallation des populations avec perte d'actifs ; - Risques de conflits sur le choix du site -Risques d'insécurité pour les personnes et les biens ; -Risques de conflits au sein des bénéficiaires du micro projet ; -Risques de marginalisation des populations vulnérables	-Participation et sensibilisation des populations ; -Mise sur pied des Comités de gestion ;	-Activer le plan de recasement (indemnisation des populations déplacées à juste prix) ; - Obtention d'acte de donation volontaire légalisé du propriétaire du site ; -Contre l'insécurité : Nettoyage et cantonnement des alentours des ouvrages ; - Mise en place de sous-comité de vigilance - Construction des clôtures autour des ouvrages ; -Contre la marginalisation : Identifier les priorités des minorités et les intégrer dans le PCD. - Contre les conflits : solliciter l'arbitrage des autorités traditionnelles, communales ou administratives

Type de microprojets contenus dans le programme triennal	Impacts sociaux possibles (positifs)	Impacts sociaux négatifs possibles (risques sociaux)	Mesures sociales d'optimisation	Mesures sociales d'atténuation
Microprojets hydrauliques et électriques : Construction de 15 forages équipés de PMH Electrification de la ville de Galim Tignère par panneau solaire	-Renforcement de la dynamique des populations à travers la mobilisation des fonds de contrepartie ; - Amélioration de la gouvernance locale ; - Amélioration des revenus (main d'œuvre locale)	-Risque de déplacement involontaire et de réinstallation ; - Risques d'intoxication due au mauvais dosage du chlore ; - Risques de mauvaise utilisation des ouvrages	-Sensibilisation des populations -Encourager les projets HIMO -Formation de artisans réparateur de forages par le commune - Formation des agents de maintenance des ouvrages électrique par la commune - Sensibilisation des populations	- Activer le plan de recasement (indemnisation des populations déplacées à juste prix) ; - Obtention d'acte de donation volontaire légalisé du propriétaire du site ; - Gestion des risques d'envasement et maintenance des ouvrages -Contre l'insécurité : -Nettoyage et cantonnement des alentours des ouvrages ; - Mise en place de sous-comité de vigilance - Construction des clôtures autour des ouvrages ; -Contre la marginalisation : -Identifier les priorités des minorités et les intégrer dans le PCD. - Contre les conflits : -Solliciter l'arbitrage des autorités traditionnelles, communales ou administratives
	- Diminution des maladies d'origine hydriques ; - Facilitation de l'accès à l'eau potable	- Risques d'insécurité pour les personnes et les biens ; - Risques de conflits au sein des bénéficiaires du Micro Projet ; - Risques de marginalisation des populations vulnérables		
Microprojets structurants : - Entretien du réseau routier de la commune - Bitumage de l'artère principale de la ville de Galim-Tignère - Réhabilitation de la voirie urbaine de Galim Tignère	- Renforcement de la dynamique des populations à travers la mobilisation des fonds de contrepartie ; - Amélioration de la gouvernance locale - Baisse du cout de transport ; - Facilitation de l'accès à l'information ; - Désenclavement des localités et développement des activités socio-économiques	Risque de déplacement involontaire et de réinstallation ; - Risques d'insécurité pour les personnes et les biens (accidents de circulation) ; - Risques de conflits au sein des bénéficiaires du Micro projet ;	- Sensibilisation des populations - Attribuer une tranche de 10% de l'allocation au Micro Projet de Gestion des Ressources Naturelles	- Activer le plan de recasement (indemnisation des populations déplacées) -Contre les accidents : mettre une signalisation routière ; limiter les vitesses. -Contre les conflits : mettre en place un Comité de gestion

5.3.2.2. Plan sommaire de gestion environnementale

Mesures environnementale	Acteurs de mise en œuvre	Périodes	Acteurs de suivi	Coûts (FCFA)
Formation de l'agent de développement local aux questions environnementales et au cadre de gestion environnementale et sociale du PNDP	PNDP	2016-2017	DD/EPDED ; DD/AS ; PNDP	PM
Utilisation systématique du formulaire d'examen socio environnemental	Cadre de développement local	2016-2017	DD/EPDED ; DD/AS ; PNDP ; Conseil municipal ; Agent de développement	PM
Formation du COMES aux politiques de sauvegarde et de prise en compte des aspects sociaux environnementaux	PNDP	2016-2017	DD/EPDED ; DD/AS ;	PM
Provision pour la réalisation des études d'impacts environnementaux sommaires	PNDP, Mairie (conseil municipal)	2016-2017	DD/EPDED ; DD/AS ; PNDP ; Conseil municipal	PM
Suivi du plan de gestion environnementale et sociale)	Cadre Communal de développement	2016-2017	DD/EPDED ; DD/AS; PNDP ; Conseil municipal	PM
Respect des clauses environnementales du DAO et des mesures environnementales des micros projets	Entrepreneurs	2016-2017	DD/EPDED ; Agent de développement ; Conseil municipal	PM

5.4. Plan d'investissement annuel (PIA)

N°	Secteur	Activités	Produits / Indicateurs	Responsables	Partenaires	Periode												Ressources			
			Résultats	(non diluées)		J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Humaines	matérielles	financières	source de financement
2	Eau et Energie	Etude de faisabilité en vue de l'électrification de Galim Tignère	Devis réalisé	Bureau d'étude / consultant	DDEE													* Agent communal de développement; *consultant	Bon de commande	1 000 000	commune
4	Eau et Energie	Etude de faisabilité en vue de la réhabilitation et de l'Extension du réseau d'adduction d'eau de la ville Galim-Tignère	Devis réalisé	Bureau d'étude / consultant	DDEE													* Agent communal de développement; *consultant	Bon de commande	1 000 000	commune
9	Institution communale	Construction de la fourrière municipale	Bâtiment construit	Entrepreneur	-DD/TP													Maire et conseillers municipaux	Fiche de suivi	4 900 000	Commune
13	Eau et Energie	Construction d'un forage au village Mayo Dankali 2	Le forage est construit	Entrepreneur	-DD/TP													* Agent communal de développement; *Entrepreneur	Fiche de suivi	8 500 000	BIP
16	Eau et Energie	Construction d'un forage au village Mang-Ni	Le forage construit	Entrepreneur	DD/EE													* Agent communal de développement; *Entrepreneur	Fiche de suivi	8 500 000	BIP
18	Eau et Energie	Construction d'un forage au village Sang-Nadjé	Forage construit	Entrepreneur	DD/EE													* Agent communal de développement; *Entrepreneur	Fiche de suivi	8 500 000	PNDP
19	Agriculture et développement rural	Dotation d'un moulin communautaire + abris au village Mayo Tagouri Wogomdou	Abris construit et moulin installé	Maire	DD/ADER													Maire et conseillers municipaux	Bon de commande	4 500 000	BIP

N°	Secteur	Activités	Produits / Indicateurs	Responsables	Partenaires	Periode												Ressources			
			Résultats	(non diluées)		J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Humaines	matérielles	financières	source de financement
21	Agriculture et développement rural	Dotation en intrants agricoles aux producteurs du village Nastirdé Gouri Garbaya	distribution des intrants aux agriculteurs	Maire	DD/ADER													Maire et conseillers municipaux	Bon de commande	5 000 000	BIP
22	Agriculture et développement rural	Dotation en intrants agricoles aux producteurs du village Sangol Gaouri	distribution des intrants	Maire	DD/ADER													Maire et conseillers municipaux	Bon de commande	2 000 000	Commune
23	Agriculture et développement rural	Octroi d'un moulin communautaire + abris au village Kotchap	Abris construit et moulin installé	Maire	DD/ADER													Maire et conseillers municipaux	Fiche de suivi	4 500 000	commune
24	Eau et Energie	Construction d'un forage au village Nastirdé Ngouri Garbaya	Forage construit	Entrepreneur	DD/ADER													* Agent communal de développement; *Entrepreneur	Fiche de suivi	8 500 000	Bip
25	Eau et Energie	Construction d'un forage d'un forage au village Lompta Liringo	Forage construit	Entrepreneur	DD/ADER													* Agent communal de développement; *Entrepreneur	Fiche de suivi	8 500 000	
28	Eau et Energie	Construction d'un forage au village Mayo Vouré (Djaouro Oumarou)	Forage construit	Entrepreneur	DD/EE													* Agent communal de développement; *Entrepreneur	Fiche de suivi	8 500 000	BIP
32	Agriculture et développement rural	Octroi des intrants agricoles à Nastirdé Gouri	distribution des intrants	Maire	DD/ADER													Maire et conseillers municipaux	Bon de commande	5 000 000	BIP
3	Eau et Energie	Electrification par panneau solaire de la ville de Galim Tignère	Ville électrifiée	Prestataire	DDEE													* Agent communal de développement;	Fiche de suivi	100 000 000	PRODAT

N°	Secteur	Activités	Produits / Indicateurs	Responsables	Partenaires	Periode												Ressources			
			Résultats	(non diluées)		J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Humaines	materielles	financières	source de financement
																		*Entrepreneur			
8	Administration	Etude de faisabilité en vue de la construction d'une tribune de fête d'une capacité de 500 places	Bâtiment équipé	Entrepreneur	-Etat													Sous prefet et Maire	Fiche de suivi	500 000	Commune
31	Eau et Energie	Construction d'un Forage à Mayo Sang-Naré	Forage construit	Entrepreneur	DD/EE													* Agent communal de développement; *Entrepreneur	Fiche de suivi	8 500 000	BIP
1	Agriculture et développement rural	Construction d'une case communautaire dans la ville de Galim-Tignère	Bâtiment construit	Entrepreneur	DDADER													* Agent communal de développement; *Entrepreneur	Fiche de suivi	30 000 000	PNDP
5	Institution communale	Construction de l'hôtel de ville de la commune de Galim-Tignère	Bâtiment équipé	Entrepreneur	Commune													* Agent communal de développement; *Entrepreneur	Fiche de suivi	200 000 000	FEICOM
6	Habitat et développement	Bitumage de l'artère principal de la ville (lycée de Galim-Tignère - hopital Norvegien) de Galim-Tignère avec aménagement des caniveaux	Bâtiment construit	Entrepreneur	DD/HDU													* Agent communal de développement; *Entrepreneur	Fiche de suivi	1 006 834 505	MINHDU
11	Habitat et développement	Elaboration du Plan d'Occupation des Sols (POS) de la ville de Galim-Tignère	Le forage est réalisé	Prestataire	-DD/TP													Agent communal de développement; Maire et	Bon de commande	60 000 000	MINHDU

N°	Secteur	Activités	Produits / Indicateurs	Responsables	Partenaires	Periode												Ressources			
			Résultats	(non diluées)		J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Humaines	matérielles	financières	source de financement
																		conseillers municipaux			
12	Agriculture et développement rural	Construction du CEAC de Galim-Tignère	Le forage est construit	Entrepreneur	- PNDP/Commune													* Agent communal de développement; *Entrepreneur	Fiche de suivi	50 000 000	BIP
29	Promotion de la femme et de la famille	Construction du Centre de promotion de la femme et de la famille de Galim-Tignère	Bâtiment construit	Entrepreneur	DD/PROFF													* Agent communal de développement; *Entrepreneur	Fiche de suivi	100 000 000	BIP
20	Education de base	Construction et équipement de 02 salles de classes à l'EP de Tagouri Pont	Bâtiment construit et équipé	Entrepreneur	IAEB													* Agent communal de développement; *Entrepreneur	Fiche de suivi	24 000 000	BIP / commune / Feicom / PNDP
27	Education de base	Construction et équipement d'un bloc de deux salles de classes à l'EP Mayo Vouré	Bâtiment construit et équipé	Entrepreneur	IAEB													* Agent communal de développement; *Entrepreneur	Fiche de suivi	24 000 000	BIP
30	Education de base	Construction et équipement de deux salles de classe à l'EP Mayo Iwaré	Bâtiment construit et équipé	Entrepreneur	IAEB													* Agent communal de développement; *Entrepreneur	Fiche de suivi	24 000 000	BIP
33	Education de base	Construction et équipement d'un bloc de salles de classe à l'EP à Mbabo	Bâtiment construit et équipé	Entrepreneur	IAEB													* Agent communal de développement; *Entrepreneur	Fiche de suivi	24 000 000	BIP
34	Education de base	Construction et équipement d'un bloc de deux salles de	Bâtiment construit et équipé	Entrepreneur	IAEB													* Agent communal de développement;	Fiche de suivi	24 000 000	BIP

N°	Secteur	Activités	Produits / Indicateurs	Responsables	Partenaires	Periode												Ressources			
			Résultats	(non diluées)		J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Humaines	matérielles	financières	source de financement
		classes à l'EP de Ngouri (Ngouri Haman)																*Entrepreneur			
14	Travaux public	Etude de faisabilité en vue de l'ouverture de la route Horé Djem - Assawé Wogomdou (30 km)	Devis réalisé	Bureau d'étude / consultant	DD/TP													* Agent communal de développement; *Entrepreneur	Fiche de suivi	1 500 000	Commune
15	Travaux public	Etude de faisabilité en vue de la construction d'un ouvrage de franchissement sur le mayo Garbaya (accès village DJAMTARI)	Le forage est construit	Entrepreneur	DD/TP													* Agent communal de développement; *Entrepreneur	Fiche de suivi	1 000 000	CVUC
17	Agriculture et développement rural	Construction d'un magasin de stockage de maïs à Djalingo	Bâtiment construit	Entrepreneur	DD/ADER													* Agent communal de développement; *Entrepreneur	Fiche de suivi	25 000 000	PNDP
7	Domaine cadastre et affaire foncière	Constitution de deux réserves foncières communale de 49 ha chacune dans le périmètre urbain de la commune de Galim-Tignère	Bâtiment équipé	Commune	DD/DCAF													Maire et conseillers municipaux	Fiche de suivi	1 000 000	Commune
26	Travaux public	Etude de faisabilité en vue de l'ouverture de la route de la route Sabongari-Koui	Bureau d'étude / consultant	Entrepreneur	DD/TP													Maire et conseillers municipaux	Bon de commande	1 000 000	Commune
10	Habitat et développement	Aménagement de la voirie urbaine de Galim-Tignère	la voirie de la ville de Galim-	Entrepreneur	-Etat													* Agent communal de développement;	Fiche de suivi	60 000 000	MINHDU

N°	Secteur	Activités	Produits / Indicateurs	Responsables	Partenaires	Période												Ressources			
			Résultats	(non diluées)		J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Humaines	matérielles	financières	source de financement
		(Réhabilitation, construction des caniveaux)	Tignère est aménagée															*Entrepreneur			

5.5. Plan opérationnel en faveur des populations vulnérables

Tableau 45. Plan opérationnel en faveur des populations vulnérables

Activités	Indicateurs de résultats	Période de signature de l'accord de financement												Responsable et collaborateurs	Coût estimatif (FCFA)	Source de financement
		J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D			
Octroyer de l'aide médicale, financière et en appareillage aux personnes handicapées	Nombre de personnes aidées													- DDMINAS / Maire -Comité de suivi -Agent de développement	2 000 000	Budget communal Autres partenaires
Octroyer de l'aide médicale, économique et de subsistance aux personnes du 3 ^e âge	Nombre de personnes aidées													- DDMINAS / Maire -Comité de suivi -Agent de développement	2750 000	Budget communal Autres partenaires
Accorder des subventions aux associations d'encadrement des personnes vulnérables	Nombre de personnes aidées													- DDMINAS / Maire -Comité de suivi -Agent de développement	2 000 000	Budget communal Autres partenaires
Acquérir des appareillages destinés au centre social	Disponibilité des appareillages													- DDMINAS / Maire -Comité de suivi -Agent de développement	2 000 000	BIP
Total																

5.6. Cadre sommaire de gestion environnementale du PIA

5.6.1. Principaux impacts environnementaux potentiels

Tableau 46. Impacts environnementaux possibles des microprojets du PIA

Type de microprojets contenus dans le programme triennal	Impacts environnementaux positifs possibles	Impacts environnementaux négatifs possibles (risques environnementaux)	Mesures environnementales d'optimisation	Mesures environnementales d'atténuation
Microprojets de construction des infrastructures communautaires de base : - Construction du CEAC de Galim-Tignère - Construction d'un bloc de deux salles de classes à l'EP Mayo Vouré - Construction du Centre de promotion de la femme et de la famille de Galim-Tignère - Construction de deux salles de classe à l'EP Mayo Iwaré - Construction d'un bloc de salles de classe à l'EP à Mbabo - Construction d'un bloc de deux salles de classes à l'EP de Ngouri (Ngouri Haman) - Étude de faisabilité en vue de la construction d'une tribune de fête d'une capacité de 500 places - Construction de 02 salles de classes à l'EP de Tagouri Pont - Construction de l'hôtel de ville de la commune de Galim-Tignère - Construction d'une case communautaire dans la ville de Galim-Tignère - Construction d'un magasin de stockage de maïs à Djalingo - Dotation d'un moulin communautaire + abris au village Mayo Tagouri Wogomdou - Dotation en intrants agricoles aux producteurs du village Nastirdé Gouri Garbaya - Octroi des intrants agricoles à Nastirdé Gouri - Dotation en intrants agricoles aux producteurs du village Sangol Gaouri - Octroi d'un moulin communautaire + abris au village Kotchap	- Consolidation des systèmes de gouvernance locale à travers l'évaluation environnementale participative ainsi que l'utilisation du formulaire d'examen environnemental en impliquant la consultation du public	- Risques d'érosion des sols ; - Risques de pollution (atmosphérique par la poussière, contamination du sol, de la nappe phréatique par les huiles de vidange) - Dégradation du couvert végétal	- Sensibilisation du public et Implication lors du remplissage du formulaire d'examen environnemental ; - Mise en place de comités de gestion	- Bon choix du site ; - Engazonnement des pentes perturbées ; - Replantation des arbres ; - Remise en état des zones d'emprunt ; - Création des divergents

Type de microprojets contenus dans le programme triennal	Impacts environnementaux positifs possibles	Impacts environnementaux négatifs possibles (risques environnementaux)	Mesures environnementales d'optimisation	Mesures environnementales d'atténuation
Microprojets hydrauliques : - Construction d'un forage au village Mayo Dankali 2 - Construction d'un forage au village Mang-Ni - Construction d'un forage au village nastirdé Ngouri Garbaya - Construction d'un forage d'un forage au village Lompta Liringo - Construction d'un forage au village Mayo Vouré (Djaouro Oumarou) - Construction d'un Forage à Mayo Sang-Naré - Étude de faisabilité en vue de l'électrification de Galim Tignère - Étude de faisabilité en vue de la réhabilitation et de l'Extension du réseau d'adduction d'eau de la ville Galim-Tignère - Electrification par panneau solaire de la ville de Galim Tignère - Construction d'un forage au village Sang-Nadjé	- Consolidation des systèmes de gouvernance locale à travers l'évaluation environnementale participative ainsi que l'utilisation du formulaire d'examen environnemental en impliquant la consultation du public - Diminution de la pression	- Risques d'érosion des sols ; - Pollution de la nappe phréatique	- Sensibilisation du public et Implication lors du remplissage du formulaire d'examen environnemental ; - Mise en place de comités de gestion	- Bon choix du site ; - Engazonnement des pentes perturbées ; - Replantation des arbres ; - Création des divergents ; - Contre l'envasement : éliminer les eaux sales à travers la construction des rigoles - Canal d'assainissement des eaux avec puits perdu rempli de cailloux
Microprojets structurants : - Constitution de deux réserves foncières communale de 49 ha chacune dans le périmètre urbain de la commune de Galim Tignère - Construction de la fourrière municipale - Étude de faisabilité en vue de l'ouverture de la route Horé Djem -Assawé wogomdou (30 km) - Étude de faisabilité en vue de l'ouverture de la route de la route Sabongari - Kouï - Étude de faisabilité en vue de la construction d'un ouvrage de franchissement sur le mayo Garbaya (accès village DJAMTARI) - Bitumage de l'artère principal de la ville (lycée de Galim-Tignère - hôpital Norvégien) de Galim-Tignère avec aménagement des caniveaux - Aménagement de la voirie urbaine de Galim-Tignère (Réhabilitation, construction des	- Consolidation des systèmes de gouvernance locale à travers l'évaluation environnementale participative ainsi que l'utilisation du formulaire d'examen environnemental en impliquant la consultation du public	- Risques d'incendie ; - Risques d'érosion des sols ; - Risques de pertes d'espèces ligneuses ; - Risques de pollution (atmosphérique par la poussière, contamination du sol, de la nappe phréatique par les huiles de vidange) - Risques de braconnage ; -	- Sensibilisation du public et Implication lors du remplissage du formulaire d'examen environnemental ; - Mise en place de comités de gestion - Mise en place des barrières de pluie	- Engazonnement des pentes perturbées ; - Replantation des arbres ; - Remise en état des zones d'emprunt ; - Création des divergents ; - Contre l'envasement : éliminer les eaux sales à travers la construction des rigoles - Interdiction des feux de brousse ; - Installation des pare feux ; - Prendre des dispositions pour une bonne gestion de la base-vie - Sensibilisation sur le VIH SIDA - Sensibilisation des populations à la lutte contre le braconnage ; - Installation des barrières de pluies

Type de microprojets contenus dans le programme triennal	Impacts environnementaux positifs possibles	Impacts environnementaux négatifs possibles (risques environnementaux)	Mesures environnementales d'optimisation	Mesures environnementales d'atténuation
caniveaux) - Élaboration du Plan d'Occupation des Sols (POS) de la ville de Galim-Tignère				

5.6.2.Principaux impacts sociaux potentiels

Tableau 47.Impacts sociaux possibles des projets du PIA

Type de microprojets contenus dans le programme triennal	Impacts sociaux possibles (positifs)	Impacts sociaux négatifs possibles (risques sociaux)	Mesures sociales d'optimisation	Mesures sociales d'atténuation
Microprojets de construction des infrastructures communautaires de base : - Construction du CEAC de Galim-Tignère - Construction d'un bloc de deux salles de classes à l'EP Mayo Vouré - Construction du Centre de promotion de la femme et de la famille de Galim-Tignère - Construction de deux salles de classe à l'EP Mayo Iwaré - Construction d'un bloc de salles de classe à l'EP à Mbabo - Construction d'un bloc de deux salles de classes à l'EP de Ngouri (Ngouri Haman) - Étude de faisabilité en vue de la construction d'une tribune de fête d'une capacité de 500 places - Construction de 02 salles de classes à l'EP de Tagouri Pont - Construction de l'hôtel de ville de la commune de Galim-Tignère - Construction d'une case communautaire dans la ville de Galim-Tignère - Construction d'un magasin de stockage de maïs a djalingo - Dotation d'un moulin communautaire + abris au village Mayo Tagouri Wogomdou - Dotation en intrants agricoles aux producteurs du	-Renforcement de la dynamique des populations à travers la mobilisation des fonds de contrepartie ; - Amélioration de la gouvernance locale ; - Amélioration des revenus des populations locales (main d'œuvre) - Améliorer les conditions de travail des élèves - Facilitation de l'accès aux soins; - Amélioration des conditions de fréquentation ; - Développement des activités agricoles et communautaires ;	-Risques de déplacement involontaire et de réinstallation des populations avec perte d'actifs ; - Risques de conflits sur le choix du site -Risques d'insécurité pour les personnes et les biens ; -Risques de conflits au sein des bénéficiaires du micro projet ; -Risques de marginalisation des populations vulnérables	-Participation et sensibilisation des populations ; - Sensibiliser les communautés ; -Mettre en place les Comités de gestion ;	-Activer le plan de recasement (indemnisation des populations déplacées à juste prix) ; - Obtention d'acte de donation volontaire légalisé du propriétaire du site ; -Contre l'insécurité : Nettoyage et cantonnement des alentours des ouvrages ; - Mise en place de sous-comité de vigilance - Construction des clôtures autour des ouvrages ; -Contre la marginalisation : Identifier les priorités des minorités et les intégrer dans le PCD. - Contre les conflits : solliciter l'arbitrage des autorités traditionnelles, communales ou administratives

Type de microprojets contenus dans le programme triennal	Impacts sociaux possibles (positifs)	Impacts sociaux négatifs possibles (risques sociaux)	Mesures sociales d'optimisation	Mesures sociales d'atténuation
village Nastirdé Gouri Garbaya - Octroi des intrants agricoles à Nastirdé Gouri - Dotation en intrants agricoles aux producteurs du village Sangol Gaouri - Octroi d'un moulin communautaire + abris au village Kotchap				
Microprojets hydrauliques : - Construction d'un forage au village Mayo Dankali 2 - Construction d'un forage au village Mang-Ni - Construction d'un forage au village nastirdé Ngouri Garbaya - Construction d'un forage d'un forage au village Lompta Liringo - Construction d'un forage au village Mayo Vouré (Djaouro Oumarou) - Construction d'un Forage à Mayo Sang-Naré - Étude de faisabilité en vue de l'électrification de Galim Tignère - Étude de faisabilité en vue de la réhabilitation et de l'Extension du réseau d'adduction d'eau de la ville Galim-Tignère - Électrification par panneau solaire de la ville de Galim Tignère - Construction d'un forage au village Sang-Nadjé	-Renforcement de la dynamique des populations à travers la mobilisation des fonds de contrepartie ; - Amélioration de la gouvernance locale ; - Amélioration des revenus (main d'œuvre locale)	-Risque de déplacement involontaire et de réinstallation ; - Risques d'intoxication due au mauvais dosage du chlore ; - Risques de mauvaises manipulations des ouvrages	-Sensibilisation des populations -Encourager les projets HIMO	- Activer le plan de recasement (indemnisation des populations déplacées à juste prix) ; - Obtention d'acte de donation volontaire légalisé du propriétaire du site ; - Contre les risques d'intoxication à l'eau de puits et autres : former le Comité de gestion au dosage de l'eau de javel dans les puits, - Gestion des risques d'envasement et maintenance des ouvrages
	- Diminution des maladies d'origine hydriques ; - Facilitation de l'accès à l'eau potable	- Risques d'insécurité pour les personnes et les biens ; - Risques de conflits au sein des bénéficiaires du Micro Projet ; - Risques de marginalisation des populations vulnérables	- Sensibilisation des populations - Former un artisan réparateur	-Contre l'insécurité : -Nettoyage et cantonnement des alentours des ouvrages ; - Mise en place de sous-comité de vigilance - Construction des clôtures autour des ouvrages ; -Contre la marginalisation : -Identifier les priorités des minorités et les intégrer dans le PCD. - Contre les conflits : -Solliciter l'arbitrage des autorités traditionnelles, communales ou administratives
Microprojets structurants : - Constitution de deux réserves foncières communale de 49 ha chacune dans le périmètre urbain de la commune de Galim Tignère - Construction de la fourrière municipale - Étude de faisabilité en vue de l'ouverture de la route Horé Djem -Assawé wogomdou (30 km)	- Renforcement de la dynamique des populations à travers la mobilisation des fonds de contrepartie ; - Amélioration de la gouvernance locale	Risque de déplacement involontaire et de réinstallation ;	Sensibilisation des populations	- Activer le plan de recasement (indemnisation des populations déplacées)

Type de microprojets contenus dans le programme triennal	Impacts sociaux possibles (positifs)	Impacts sociaux négatifs possibles (risques sociaux)	Mesures sociales d'optimisation	Mesures sociales d'atténuation
- Étude de faisabilité en vue de l'ouverture de la route de la route Sabongari - Kouï - Étude de faisabilité en vue de la construction d'un ouvrage de franchissement sur le mayo Garbaya (accès village DJAMTARI) - Bitumage de l'artère principal de la ville (lycée de Galim-Tignère - hôpital Norvégien) de Galim-Tignère avec aménagement des caniveaux - Aménagement de la voirie urbaine de Galim-Tignère (Réhabilitation, construction des caniveaux) - Élaboration du Plan d'Occupation des Sols (POS) de la ville de Galim-Tignère	- Amélioration des revenus (main d'œuvre locale) - Faciliter le déplacement des personnes et des biens	-Risques d'augmentation de la prévalence du VIH /SIDA et autres maladies ; - Risques de marginalisation des populations vulnérables ; -Risque d'intensification du braconnage	Sensibilisation des populations	-Inclure la lutte contre le VIH SIDA et le braconnage dans le DAO (cahier de clauses environnementales et sociales) ; - Sensibilisation des populations
	- Baisse du cout de transport ; - Facilitation de l'accès à l'information ; - Désenclavement des localités et développement des activités socio-économiques	- Risques d'insécurité pour les personnes et les biens (accidents de circulation) ; - Risques de conflits au sein des bénéficiaires du Micro projet ; - Risques d'incendies	Sensibilisation des populations	-Contre les accidents : mettre une signalisation routière ; limiter les vitesses. -Contre les conflits : mettre en place un Comité de gestion
	-Amélioration des revenus ; -Amélioration de la gouvernance locale	- Risques de conflits au sein des bénéficiaires du Micro Projet	Attribuer une tranche de 10% de l'allocation au Micro Projet de Gestion des Ressources Naturelles	- Former et mettre en place les Comités de gestion
		- Risques de marginalisation des populations vulnérables ; - Risques de conflits au sein des bénéficiaires du Micro Projet		Contre la marginalisation : identifier les priorités des minorités et les intégrer dans le PCD.

5.6.3. Plan sommaire de gestion de l'environnement et social

Types de microprojets	Microprojets contenus dans le PIA	Mesures environnementales préconisées (Atténuation ou optimisation)	N°/Impact concerné	Objectif de la mesure	Acteurs de la mise en œuvre	Périodes	Acteurs de suivi	Coûts (en F CFA)
Microprojets de construction des infrastructures communautaires de base : Microprojets structurants :	Construire 05 blocs de deux salle de classe à à l'EP Mayo Vouré, à l'EP Mayo Iwaré, à l'EP à Mbabo, à l'EP de Ngouri (Ngouri Hama), à l'EP de Tagouri Pont	Activer le plan de recasement (indemnisation des populations déplacées à juste prix le cas échéant) Obtention d'acte de dotation volontaire légalisé du propriétaire du site Utilisation systématique du formulaire d'examen socio-environnemental lors du montage des microprojets	Risque de conflits sur le choix du site Risque de déplacement involontaire et de réinstallation des populations avec perte d'actifs	Eviter les conflits Eviter le déplacement involontaire des populations	-PNDP -Commune -PRODAT	Jan – Dec 2016	-CASE/PNDP -DDMINPEDED -DDMINUB -DDMINMAP -MAIRE	800 000x5= 4 000 000
		-Plantation des arbres qui servira de brise vent	Risque de destruction des édifices	Procure de l'ombre Sécuriser l'édifice	-PNDP -Commune -PRODAT	Jan – Dec 2016	-CASE/PNDP -DDMINPEDED -DDMINUB -DDMINEE -DDMINMAP -MAIRE	200 000 x5=1 000 000
		Construction d'une rampe d'accès	Risques de marginalisation des populations vulnérables	Prise en compte des personnes vulnérables	-PNDP -Commune -PRODAT	Jan – Dec 2016	-CASE/PNDP -DDMINPEDED -DDMINUB -DDMINAS -DDMINMAP -MAIRE	1 000 000x5=5 000 000

Types de microprojets	Microprojets contenus dans le PIA	Mesures environnementales préconisées (Atténuation ou optimisation)	N°/Impact concerné	Objectif de la mesure	Acteurs de la mise en œuvre	Périodes	Acteurs de suivi	Coûts (en F CFA)
		Equiperment en deux bacs à ordures	Risque	Education à l'hygiène et à la salubrité	-PNDP -Commune -PRODAT	Jan – Dec 2016	-CASE/PNDP -DDMINPEDED -DDMINDEB -DDMINDEE -DDMINMAP -MAIRE	30 000x5=150 000
		Total						10 150 000
	Construire un magasin de stockage de maïs à Djalingo	Activer le plan de recasement (indemnisation des populations déplacées à juste prix le cas échéant) Obtention d'acte de dotation volontaire légalisé du propriétaire du site Utilisation systématique du formulaire d'examen socio-environnemental lors du montage des microprojets	Risque de conflits sur le choix du site Risque de déplacement involontaire et de réinstallation des populations avec perte d'actifs	Eviter les conflits Eviter le déplacement involontaire des populations	-PNDP -Commune -PRODAT	Jan – Dec 2016	-CASE/PNDP -DDMINPEDED -DDMINDEB -DDMINMAP -MAIRE	800 000
		Construction d'une rampe d'accès	Risques de marginalisation des populations vulnérables	Prise en compte des personnes vulnérables	-PNDP -Commune -PRODAT	Jan – Dec 2016	-CASE/PNDP -DDMINPEDED -DDMINDEB -DDMINAS -DDMINMAP -MAIRE	1 000 000

Types de microprojets	Microprojets contenus dans le PIA	Mesures environnementales préconisées (Atténuation ou optimisation)	N°/Impact concerné	Objectif de la mesure	Acteurs de la mise en œuvre	Périodes	Acteurs de suivi	Coûts (en F CFA)
		- Construction d'un bloc latrine	Risque de défécation derrière le bâtiment construit	Education à l'hygiène et la salubrité Eviter les maladies	-PNDP -Commune -PRODAT	Jan – Dec 2016	-CASE/PNDP -DDMINEPDED -DDMINMAP -MAIRE	3 500 000
		-Réalisation d'un point d'eau	Exposition aux maladies hydriques	Eviter les maladies hydriques	-PNDP -Commune -PRODAT	Jan – Dec 2016	-CASE/PNDP -DDMINEPDED -DDMINEE -DDMINMAP -MAIRE	8 500 000
		Equipement en deux bacs à ordures	Risque	Education à l'hygiène et à la salubrité	-PNDP -Commune -PRODAT	Jan – Dec 2016	-CASE/PNDP -DDMINEPDED -DDMINDUB -DDMINEE -DDMINMAP -MAIRE	30 000
		TOTAL						13 830 000

Types de microprojets	Microprojets contenus dans le PIA	Mesures environnementales préconisées (Atténuation ou optimisation)	N°/Impact concerné	Objectif de la mesure	Acteurs de la mise en œuvre	Périodes	Acteurs de suivi	Coûts (en F CFA)
	Construire la CEAC de Galim-Tignère	Activer le plan de recasement (indemnisation des populations déplacées à juste prix le cas échéant) Obtention d'acte de dotation volontaire légalisé du propriétaire du site Utilisation systématique du formulaire d'examen socio-environnemental lors du montage des microprojets	Risque de conflits sur le choix du site Risque de déplacement involontaire et de réinstallation des populations avec perte d'actifs	Eviter les conflits Eviter le déplacement involontaire des populations	-PNDP -Commune -PRODAT	Jan – Dec 2016	-CASE/PNDP -DDMINPEDED -DDMINMAP -MAIRE	800 000
		Construction d'une rampe d'accès	Risques de marginalisation des populations vulnérables	Prise en compte des personnes vulnérables	-PNDP -Commune -PRODAT	Jan – Dec 2016	-CASE/PNDP -DDMINPEDED -DDMINAS -DDMINMAP -MAIRE	1 000 000
		- Construction d'un bloc latrine	Risque de défécation derrière le bâtiment construit	Educations à l'hygiène et la salubrité Eviter les maladies	-PNDP -Commune -PRODAT	Jan – Dec 2016	-CASE/PNDP -DDMINPEDED -DDMINMAP -MAIRE	3 500 000
		-Réalisation d'un point d'eau	Exposition aux maladies hydriques	Eviter les maladies hydriques	-PNDP -Commune -PRODAT	Jan – Dec 2016	-CASE/PNDP -DDMINPEDED -DDMINEE -DDMINMAP -MAIRE	8 500 000

Types de microprojets	Microprojets contenus dans le PIA	Mesures environnementales préconisées (Atténuation ou optimisation)	N°/Impact concerné	Objectif de la mesure	Acteurs de la mise en œuvre	Périodes	Acteurs de suivi	Coûts (en F CFA)
		Equiperment en deux bacs à ordure	Risque	Education à l'hygiène et à la salubrité	-PNDP -Commune -PRODAT	Jan – Dec 2016	-CASE/PNDP -DDMINEPDED -DDMINDUB -DDMINEE -DDMINMAP -MAIRE	30 000
		TOTAL						
	Construire le Centre de promotion de la femme et de la famille de Galim-Tignère	Activer le plan de recasement (idemnisation des populations déplacées à juste prix le cas échéant) Obtention d'acte de dotation volontaire légalisé du propriétaire du site Utilisation systématique du formulaire d'examen socio-environnemental lors du montage des microprojets	Risque de conflits sur le choix du site Risque de déplacement involontaire et de réinstallation des populations avec perte d'actifs	Eviter les conflits Eviter le déplacement involontaire des populations	-PNDP -Commune -PRODAT	Jan – Dec 2016	-CASE/PNDP -DDMINEPDED -DDMINDUB -DDMINMAP -MAIRE	800 000
		-Plantation des arbres qui servira de brise vent	Risque de destruction des édifices	Procure de l'ombre Sécuriser l'édifice	-PNDP -Commune -PRODAT	Jan – Dec 2016	-CASE/PNDP -DDMINEPDED -DDMINDUB -DDMINEE -DDMINMAP -MAIRE	200 000

Types de microprojets	Microprojets contenus dans le PIA	Mesures environnementales préconisées (Atténuation ou optimisation)	N°/Impact concerné	Objectif de la mesure	Acteurs de la mise en œuvre	Périodes	Acteurs de suivi	Coûts (en F CFA)
		Construction d'une rampe d'accès	Risques de marginalisation des populations vulnérables	Prise en compte des personnes vulnérables	-PNDP -Commune -PRODAT	Jan – Dec 2016	-CASE/PNDP -DDMINPEDED -DDMINAS -DDMINMAP -MAIRE	1 000 000
		- Construction d'un bloc latrine	Risque de défécation derrière le bâtiment construit	Education à l'hygiène et la salubrité Eviter les maladies	-PNDP -Commune -PRODAT	Jan – Dec 2016	-CASE/PNDP -DDMINPEDED -DDMINMAP -MAIRE	3 500 000
		-Réalisation d'un point d'eau	Exposition aux maladies hydriques	Eviter les maladies hydriques	-PNDP -Commune -PRODAT	Jan – Dec 2016	-CASE/PNDP -DDMINPEDED -DDMINEE -DDMINMAP -MAIRE	8 500 000
		Equiperment en deux bacs à ordures	Risque	Education à l'hygiène et à la salubrité	-PNDP -Commune -PRODAT	Jan – Dec 2016	-CASE/PNDP -DDMINPEDED -DDMINDUB -DDMINEE -DDMINMAP -MAIRE	30 000
		TOTAL						13 830 000

Types de microprojets	Microprojets contenus dans le PIA	Mesures environnementales préconisées (Atténuation ou optimisation)	N°/Impact concerné	Objectif de la mesure	Acteurs de la mise en œuvre	Périodes	Acteurs de suivi	Coûts (en F CFA)
	Construire une case communautaire dans la ville de Galim-Tignère	Activer le plan de recasement (idemnisation des populations déplacées à juste prix le cas échéant) Obtention d'acte de dotation volontaire légalisé du propriétaire du site Utilisation systématique du formulaire d'examen socio-environnemental lors du montage des microprojets	Risque de conflits sur le choix du site Risque de déplacement involontaire et de réinstallation des populations avec perte d'actifs	Eviter les conflits Eviter le déplacement involontaire des populations	-PNDP -Commune -PRODAT	Jan – Dec 2016	-CASE/PNDP -DDMINPEDED -DDMINMAP -MAIRE	800 000
		Construction d'une rampe d'accès	Risques de marginalisation des populations vulnérables	Prise en compte des personnes vulnérables	-PNDP -Commune -PRODAT	Jan – Dec 2016	-CASE/PNDP -DDMINPEDED -DDMINAS -DDMINMAP -MAIRE	1 000 000
		- Construction d'un bloc latrine	Risque de défécation derrière le bâtiment construit	Education à l'hygiène et la salubrité Eviter les maladies	-PNDP -Commune -PRODAT	Jan – Dec 2016	-CASE/PNDP -DDMINPEDED -DDMINMAP -MAIRE	3 500 000
		-Réalisation d'un point d'eau	Exposition aux maladies hydriques	Eviter les maladies hydriques	-PNDP -Commune -PRODAT	Jan – Dec 2016	-CASE/PNDP -DDMINPEDED -DDMINEE -DDMINMAP -MAIRE	8 500 000

Types de microprojets	Microprojets contenus dans le PIA	Mesures environnementales préconisées (Atténuation ou optimisation)	N°/Impact concerné	Objectif de la mesure	Acteurs de la mise en œuvre	Périodes	Acteurs de suivi	Coûts (en F CFA)
		Équipement en bacs à ordures	Risque	Éducation à l'hygiène et à la salubrité	-PNDP -Commune -PRODAT	Jan – Dec 2016	-CASE/PNDP -DDMINPEDED -DDMINUB -DDMINEE -DDMINMAP -MAIRE	30 000
		TOTAL						13 830 000
Microprojets hydrauliques	construction de 06 forages équipés de PMH à Mayo Dankali 2, Mang-Ni, nastirdé Ngouri Garbaya, Lompta Liringo, Mayo Vouré (Djaouro Oumarou), Mayo Sang-Naré	Activer le plan de recasement (idemnisation des populations déplacées à juste prix le cas échéant) Obtention d'acte de dotation volontaire légalisé du propriétaire du site Utilisation systématique du formulaire d'examen socio-environnemental lors du montage des microprojets	Risque de conflits sur le choix du site Risque de déplacement involontaire et de réinstallation des populations avec perte d'actifs	Eviter les conflits Eviter le déplacement involontaire des populations	-PNDP -Commune -PRODAT	Jan – Dec 2016	-CASE/PNDP -DDMINPEDED -DDMINMAP -MAIRE	800 000x6=4 800 000
		Construction d'une rampe d'accès	Risques de marginalisation des populations vulnérables	Prise en compte des personnes vulnérables	-PNDP -Commune -PRODAT	Jan – Dec 2016	-CASE/PNDP -DDMINPEDED -DDMINAS -DDMINMAP -MAIRE	1 000 000x6=6 000 000

Types de microprojets	Microprojets contenus dans le PIA	Mesures environnementales préconisées (Atténuation ou optimisation)	N°/Impact concerné	Objectif de la mesure	Acteurs de la mise en œuvre	Périodes	Acteurs de suivi	Coûts (en F CFA)
		Construction d'une clôture	Risque d'insécurité les personnes et de biens	Assurer pérennité de l'édifice	-PNDP -Commune -PRODAT	Jan – Dec 2016	-CASE/PNDP -DDMINPEDED -DDMINEE -DDMINMAP -MAIRE	2 000 000x6=12 000 000
		Total						22 800 000
	Construction de l'hôtel de ville de la commune de Galim-Tignère	Activer le plan de recasement (indemnisation des populations déplacées à juste prix le cas échéant) Obtention d'acte de dotation volontaire légalisé du propriétaire du site Utilisation systématique du formulaire d'examen socio-environnemental lors du montage des microprojets	Risque de conflits sur le choix du site Risque de déplacement involontaire et de réinstallation des populations avec perte d'actifs	Eviter les conflits Eviter le déplacement involontaire des populations	-PNDP -Commune -PRODAT	Jan – Dec 2016	-CASE/PNDP -DDMINPEDED -DDMINMAP -MAIRE	800 000
		Construction d'une rampe d'accès	Risques de marginalisation des populations vulnérables	Prise en compte des personnes vulnérables	-PNDP -Commune -PRODAT	Jan – Dec 2016	-CASE/PNDP -DDMINPEDED -DDMINAS -DDMINMAP -MAIRE	1 000 000

Types de microprojets	Microprojets contenus dans le PIA	Mesures environnementales préconisées (Atténuation ou optimisation)	N°/Impact concerné	Objectif de la mesure	Acteurs de la mise en œuvre	Périodes	Acteurs de suivi	Coûts (en F CFA)
		- Construction d'un bloc latrine	Risque de défécation derrière le bâtiment construit	Education à l'hygiène et la salubrité Eviter les maladies	-PNDP -Commune -PRODAT	Jan – Dec 2016	-CASE/PNDP -DDMINEPDED -DDMINMAP -MAIRE	3 500 000
		-Réalisation d'un point d'eau	Exposition aux maladies hydriques	Eviter les maladies hydriques	-PNDP -Commune -PRODAT	Jan – Dec 2016	-CASE/PNDP -DDMINEPDED -DDMINEE -DDMINMAP -MAIRE	8 500 000
		Equipement en deux bacs à ordures	Risque	Education à l'hygiène et à la salubrité	-PNDP -Commune -PRODAT	Jan – Dec 2016	-CASE/PNDP -DDMINEPDED -DDMINDUB -DDMINEE -DDMINMAP -MAIRE	30 000
		Total						
TOTAL DES COÛTS DES ASPECTS SOCIO-ENVIRONNEMENTAUX DES MICROPROJETS DU PIA								102 100 000

5.7. Budget annuel opérationnel du PIA

Tableau 48.coût estimatif du PIA

Secteurs	Coûts estimatifs (en FCFA)
Administration	500000
Agriculture et développement rural	126000000
Domaine cadastre et affaire fonciaire	1000000
Eau et Energie	161500000
Education de base	120000000
Institution communale	204900000
Promotion de la femme et de la famille	100000000
Travaux public	3500000
Habitat et développement Urbain	1126834505
Grand Total	1 844 234 505

5.8. Plan de Passation des marchés

Description/ quantité	Données de base				Date	Documents d'appel d'offres			Remise des offres		Evaluation Des offres		Contrat		
	Nb de lots	Coût estimatif	Modalité de passation	Revue Préalable CTD	Prévu et Réalisé	Réf. DAO	Prépa ration DAO	Date non objection CTD	Délai de soumis sion	Date Ouver ture des plis	Date Evalua tion	Date Non Obje ction CTD	Attri bution	Montant (FCFA) Date	Date de livraison
Construction du CEAC de Galim- Tignère	01	50 000 000	Appel d'offre		Prévu	25/02/16	15/03/16	60 jrs	23/04/16	11/05/16	02/06/16	03/06/16	25/06/16	50 000 000	03/08/16
					Réalisé										
Construction d'un forage au village Mayo Dankali 2	01	8 500 000	Appel d'offre		Prévu		25/02/16	15/03/16	60 jrs	23/04/16	11/05/16	02/06/16	03/06/16	8 500 000	03/08/16
					Réalisé										
Construction d'un forage au village Mang-Ni	01	8 500 000	Appel d'offre		Prévu		25/02/16	15/03/16	60 jrs	23/04/16	11/05/16	02/06/16	03/06/16	8 500 000	03/08/16
					Réalisé										
Dotation d'un	01	4 500 000	Appel d'offre		Prévu		25/02/16	15/03/16	60 jrs	23/04/16	11/05/16	02/06/16	03/06/16	4 500 000	03/08/16
					Réalisé										

Description/ quantité	Données de base				Date	Documents d'appel d'offres			Remise des offres		Evaluation Des offres		Contrat		
	Nb de lots	Coût estimatif	Modalité de passation	Revue Préalable CTD	Prévu et Réalisé	Réf. DAO	Prépa ration DAO	Date non objection CTD	Délai de soumis sion	Date Ouver ture des plis	Date Evalua tion	Date Non Obje ction CTD	Attri bution	Montant (FCFA) Date	Date de livraison
moulin communautaire + abris au village Mayo Tagouri Wogomdou															
Dotation en intrants agricoles aux producteurs du village Nastirdé Gouri Garbaya	01	5 000 000	Appel d'offre		Prévu		25/02/16	15/03/16	60 jrs	23/04/16	11/05/16	02/06/16	03/06/16	5 000 000	03/08/16
					Réalisé										
Construction d'un forage au village nastirdé Ngouri Garbaya	01	8 500 000	Appel d'offre		Prévu		25/02/16	15/03/16	60 jrs	23/04/16	11/05/16	02/06/16	03/06/16	8 500 000	03/08/16
					Réalisé										
Construction d'un forage d'un forage au village Lompta Liringo	01	8 500 000	Appel d'offre		Prévu		25/02/16	15/03/16	60 jrs	23/04/16	11/05/16	02/06/16	03/06/16	8 500 000	03/08/16
					Réalisé										
Construction d'un bloc de deux salles de classes à l'EP Mayo Vouré	01	8 500 000	Appel d'offre		Prévu		25/02/16	15/03/16	60 jrs	23/04/16	11/05/16	02/06/16	03/06/16	8 500 000	03/08/16
					Réalisé										
Construction d'un forage au village Mayo Vouré (Djaouro Oumarou)	01	100 000 000	Appel d'offre		Prévu		25/02/16	15/03/16	60 jrs	23/04/16	11/05/16	02/06/16	03/06/16	100 000 000	03/08/16
					Réalisé										

Description/ quantité	Données de base				Date	Documents d'appel d'offres			Remise des offres		Evaluation Des offres		Contrat		
	Nb de lots	Coût estimatif	Modalité de passation	Revue Préalable CTD	Prévu et Réalisé	Réf. DAO	Prépa ration DAO	Date non objection CTD	Délai de soumis sion	Date Ouvre ture des plis	Date Evalua tion	Date Non Obje ction CTD	Attri bution	Montant (FCFA) Date	Date de livraison
Construction de deux salles de classe à l'EP Mayo Iwaré	01	24 000 000	Appel d'offre		Prévu		25/02/16	15/03/16	60 jrs	23/04/16	11/05/16	02/06/16	03/06/16	24 000 000	03/08/16
					Réalisé										
Construction d'un Forage à Mayo Sang- Naré	01	8 500 000	Appel d'offre		Prévu		25/02/16	15/03/16	60 jrs	23/04/16	11/05/16	02/06/16	03/06/16	8 500 000	03/08/16
					Réalisé										
Octroi des intrants agricoles à Nastirdé Gouri	01	5 000 000	Appel d'offre		Prévu		25/02/16	15/03/16	60 jrs	23/04/16	11/05/16	02/06/16	03/06/16	5 000 000	03/08/16
					Réalisé										
Construction d'un bloc de salles de classe à l'EP à Mbabo	01	24 000 000	Appel d'offre		Prévu		25/02/16	15/03/16	60 jrs	23/04/16	11/05/16	02/06/16	03/06/16	24 000 000	03/08/16
					Réalisé										
Construction d'un bloc de deux salles de classes à l'EP de Ngouri (Ngouri Haman)	01	24 000 000	Appel d'offre		Prévu		25/02/16	15/03/16	60 jrs	23/04/16	11/05/16	02/06/16	03/06/16	24 000 000	03/08/16
					Réalisé										
Construction de 02 salles de classes à l'EP de Tagouri Pont	01	24 000 000	Appel d'offre		Prévu		25/02/16	15/03/16	60 jrs	23/04/16	11/05/16	02/06/16	03/06/16	24 000 000	03/08/16
					Réalisé										
Électrification par panneau solaire de la ville de Galim	01	100 000 000	Appel d'offre		Prévu		25/02/16	15/03/16	60 jrs	23/04/16	11/05/16	02/06/16	03/06/16	100 000 000	03/08/16
					Réalisé										

Description/ quantité	Données de base				Date	Documents d'appel d'offres			Remise des offres		Evaluation Des offres		Contrat		
	Nb de lots	Coût estimatif	Modalité de passation	Revue Préalable CTD	Prévu et Réalisé	Réf. DAO	Prépa ration DAO	Date non objection CTD	Délai de soumis sion	Date Ouver ture des plis	Date Evalua tion	Date Non Obje ction CTD	Attri bution	Montant (FCFA) Date	Date de livraison
Tignère															
Construction de l'hôtel de ville de la commune de Galim- Tignère	01	200 000 000	Appel d'offre		Prévu		25/02/16	15/03/16	60 jrs	23/04/16	11/05/16	02/06/16	03/06/16	200 000 000	03/08/16
Bitumage de l'artère principal de la ville (lycée de Galim- Tignère - hopital Norvegien) de Galim-Tignère avec amenagement des caniveaux	01	1 006 834 505	Appel d'offre		Prévu		25/02/16	15/03/16	60 jrs	23/04/16	11/05/16	02/06/16	03/06/16	1 006 834 505	03/08/16
Octroi d'un moulin communautaire + abris au village Kotchap	01	4 500 000	Gré à gré		Prévu								03/06/16	4 500 000	03/08/16
Étude de faisabilité en vue de l'électrification de Galim Tignère	01	1 000 000	Gré à gré		Prévu								03/06/16	1 000 000	03/08/16
Étude de faisabilité en vue de la réhabilitation et	01	1 000 000	Gré à gré		Prévu								03/06/16	1 000 000	03/08/16

Description/ quantité	Données de base				Date	Documents d'appel d'offres			Remise des offres		Evaluation Des offres		Contrat		
	Nb de lots	Coût estimatif	Modalité de passation	Revue Préalable CTD	Prévu et Réalisé	Réf. DAO	Prépa ration DAO	Date non objection CTD	Délai de soumis sion	Date Ouver ture des plis	Date Evalua tion	Date Non Obje ction CTD	Attri bution	Montant (FCFA) Date	Date de livraison
de l'Extension du reseau d'adduction d'eau de la ville Galim-Tignère															
Constitution de deux reserves foncières communale de 49 ha chacune dans le périmètre urbain de la commune de Galim Tignère	01	1 000 000	Gré à gré		Prévu								03/06/16	1 000 000	03/08/16
Étude de faisabilité en vue de la construction d'une tribune de fête d'une capacité de 500 places	01	500 000	Gré à gré		Prévu								03/06/16	500 000	03/08/16
Construction de la fourrière municipale	01	4 900 000	Gré à gré		Prévu								03/06/16	4 900 000	03/08/16
Étude de faisabilité en vue de l'ouverture de la route Horé	01	1 500 000	Gré à gré		Prévu								03/06/16	1 500 000	03/08/16

Description/ quantité	Données de base				Date	Documents d'appel d'offres			Remise des offres		Evaluation Des offres		Contrat		
	Nb de lots	Coût estimatif	Modalité de passation	Revue Préalable CTD	Prévu et Réalisé	Réf. DAO	Prépa ration DAO	Date non objection CTD	Délai de soumis sion	Date Ouver ture des plis	Date Evalua tion	Date Non Obje ction CTD	Attri bution	Montant (FCFA) Date	Date de livraison
Djem -Assawé wogomdou (30 km)															
Dotation en intrants agricoles aux producteurs du village Sangol Gaouri	01	2 000 000	Gré à gré		Prévu								03/06/16	2 000 000	03/08/16
Étude de faisabilité en vue de l'ouverture de la route de la route Sabongari - Kouï	01	1 000 000	Gré à gré		Prévu								03/06/16	1 000 000	03/08/16
Étude de faisabilité en vue de la construction d'un ouvrage de franchissement sur le mayo Garbaya (accès village DJAMTARI)	01	1 000 000	Gré à gré		Prévu								03/06/16	1 000 000	03/08/16
Aménagement de la voirie urbaine de Galim-Tignère (Réhabilitation,	01	60 000 000	Appel d'offre		Prévu		25/02/16	15/03/16	60 jrs	23/04/16	11/05/16	02/06/16	03/06/16	60 000 000	03/08/16

Description/ quantité	Données de base				Date	Documents d'appel d'offres			Remise des offres		Evaluation Des offres		Contrat		
	Nb de lots	Coût estimatif	Modalité de passation	Revue Préalable CTD	Prévu et Réalisé	Réf. DAO	Prépa ration DAO	Date non objection CTD	Délai de soumis sion	Date Ouver ture des plis	Date Evalua tion	Date Non Obje ction CTD	Attri bution	Montant (FCFA) Date	Date de livraison
construction des caniveaux)															
Élaboration du Plan d'Occupation des Sols (POS) de la ville de Galim-Tignère	01	60 000 000	Appel d'offre		Prévu		25/02/16	15/03/16	60 jrs	23/04/16	11/05/16	02/06/16	03/06/16	60 000 000	03/08/16
Construction d'une case communautaire dans la ville de Galim-Tignère	01	30 000 000	Appel d'offre		Prévu		25/02/16	15/03/16	60 jrs	23/04/16	11/05/16	02/06/16	03/06/16	30 000 000	03/08/16
Construction d'un magasin de stockage de mais a djalingo	01	25 000 000	Appel d'offre		Prévu		25/02/16	15/03/16	60 jrs	23/04/16	11/05/16	02/06/16	03/06/16	25 000 000	03/08/16
Construction d'un forage au village Sang- Nadjé	01	8 500 000	Appel d'offre		Prévu		25/02/16	15/03/16	60 jrs	23/04/16	11/05/16	02/06/16	03/06/16	8 500 000	03/08/16

6. MECANISME DE SUIVI-EVALUATION

6.1. Composition, attribution du comité de Pilotage du PCD

6.1.1. Composition du comité de suivi-évaluation

La validation du PCD a permis la mise en place d'une structure interne à l'institution communale qui devra coordonner la mise en œuvre, suivre et évaluer le niveau de réalisation des interventions programmées dans le PCD. Il s'agit du Comité de Suivi du Plan Communal de Développement (PCD) de la commune de Galim-Tignère. Le comité est officialisé par un arrêté municipal.

La composition du Comité de Suivi est modulable en fonction de la spécificité de l'ouvrage à réaliser. Cependant, il y a lieu de préciser que les Chefs des villages, les membres des Comités de Concertation en leur qualité de mobilisateurs des populations et des ressources sont membres d'office de la sous-commission du Comité de Suivi Evaluation des projets inhérents à leurs Communautés.

S'agissant des sectoriels, ils sont tous membres du Comité de Suivi Evaluation et leur intégration au sein des sous-commissions sera fonction de leur implication de par leurs missions organiques par rapport à la mise en œuvre du projet.

6.1.2. Attributions des membres du comité de suivi-évaluation

Les attributions dudit comité sont de :

- S'assurer de la conformité des activités au calendrier de déroulement, aux moyens et responsabilités prévues ;
- Interpeller régulièrement l'exécutif communal sur les écarts observés par rapport à l'exécution des actions programmées dans le PCD,
- Jouer le rôle d'interface entre les comités de concertation installés dans les villages et l'exécutif,
- Rendre compte au conseil municipal de la mise en œuvre du PCD
- Présenter à l'exécutif communal le rapport d'activités tous les trimestres
- Suivre au jour le jour l'exécution des travaux inscrits dans le PIA en veillant à la prise en compte des aspects sociaux environnementaux dans les dits projets.
- Elaborer chaque année le PIA avec le conseil municipal
- Actualiser le PCD après trois (03) ans

6.1.3. Noms et attributs des membres du CCSE du PCD

Le tableau 89 présente la composition sommaire de Comité de suivi du PCD.

Tableau 49. Composition du Comité de suivi du PCD

N°	Désignation	Noms et Prénoms	Fonction
1.	Président		
2.	Rapporteur		
3.	Membre		
4.	Membre		

N°	Désignation	Noms et Prénoms	Fonction
5.	Membre		
6.	Membre		
7.	Membre		
8.	Membre	-	
9.	Membre	-	
10.	Membre	-	

6.2. Indicateurs de suivi et d'évaluation (par rapport au PIA, et au PS)

Le tableau suivant contient les indicateurs du suivi du PIA par les différents acteurs. Ils devront donc s'en inspirer lors de la production de leurs rapports.

Tableau 50. Indicateur de suivi et évaluation

Secteurs/centres d'intérêts	Activités	Indicateurs
Éducation de base	Construction d'un bloc de deux salles de classes à l'EP Mayo Vouré	Nombre de salle construite
	Construction de deux salles de classe à l'EP Mayo Iwaré	Nombre de salle construite
	Construction d'un bloc de salles de classe à l'EP à Mbabo	Nombre de salle construite
	Construction d'un bloc de deux salles de classes à l'EP de Ngouri (Ngouri Haman)	Nombre de salle construite
	Construction de 02 salles de classes à l'EP de Tagouri Pont	Nombre de salle construit
Agriculture et développement rural	Dotation d'un moulin communautaire + abris au village Mayo Tagouri Wogomdou	Nombre de bénéficiaire
	Dotation en intrants agricoles aux producteurs du village Nastirdé Gouri Garbaya	Nombre de bénéficiaire
	Dotation en intrants agricoles aux producteurs du village Sangol Gaouri	Nombre de bénéficiaire
	Octroi d'un moulin communautaire + abris au village Kotchap	Nombre de bénéficiaire
	Construction d'un magasin de stockage de maïs à Djalingo	Nombre de magasins construits
	Octroi des intrants agricoles à Nastirdé Gouri	Nombre de bénéficiaire
Promotion de la femme et de la famille	Construction d'une case communautaire dans la ville de Galim-Tignère	Nombre de cases construites
	Construction du Centre de promotion de la femme et de la famille de Galim-Tignère	Nombre de centres construits
Travaux publics	Étude de faisabilité en vue de l'ouverture de la route Horé Djem - Assawé wogomdou (30 km)	Nombre études réalisées
	Étude de faisabilité en vue de l'ouverture de la route de la route Sabongari - Kouï	Nombre études réalisées
	Étude de faisabilité en vue de la construction d'un ouvrage de franchissement sur le mayo Garbaya (accès village DJAMTARI)	Nombre études réalisées
Eau et énergie	Construction d'un forage au village nastirdé Ngouri Garbaya	Nombre de forages réalisés
	Construction d'un forage au village Mang-Ni	Nombre de forages réalisés
	Construction d'un forage au village Mayo Dankali 2	Nombre de forages réalisés
	Construction d'un forage d'un forage au village Lompta Liringo	Nombre de forages réalisés
	Construction d'un forage au village Mayo Vouré (Djaouro Oumarou)	Nombre de forages réalisés
	Construction d'un Forage à Mayo Sang-Naré	Nombre de forages réalisés

Secteurs/centres d'intérêts	Activités	Indicateurs
	Construction d'un forage au village Sang-Nadjé	Nombre de forages réalisés
	Électrification par panneau solaire de la ville de Galim Tignère	Nombre des panneaux installés
	Étude de faisabilité en vue de la réhabilitation et de l'Extension du reseau d'adduction d'eau de la ville Galim-Tignère	Nombre études réalisées
	Étude de faisabilité en vue de l'électrification de Galim Tignère	Nombre études réalisées
Institution communale	Étude de faisabilité en vue de la construction d'une tribune de fête d'une capacité de 500 places	Nombre études réalisées
	Construction de la fourrière municipale	Nombre de fourrières construites
	Construction de l'hôtel de ville de la commune de Galim-Tignère	Nombre hôtel de ville construit
	Construction du CEAC de Galim-Tignère	Nombre de CEAC construit
Domaine cadastre et affaire foncière	Constitution de deux reserves foncières communale de 49 ha chacune dans le périmètre urbain de la commune de Galim Tignère	Nombre de réserve réalisée
Développement urbain et habitat	Bitumage de l'artère principal de la ville (lycée de Galim-Tignère - hôpital Norvegien) de Galim-Tignère avec aménagement des caniveaux	Nombre de Km bitumé
	Aménagement de la voirie urbaine de Galim-Tignère (Réhabilitation, construction des caniveaux)	Nombre de Km réhabilité
	Élaboration du Plan d'Occupation des Sols (POS) de la ville de Galim-Tignère	POS réalisé

6.3. Dispositif, outils et fréquence du reporting

Afin de mener à bien ces différentes missions, le comité de pilotage usera des outils suivants :

- PDC/PIA ;
- Fiches de collecte des données ;
- Fiches de suivi des activités réalisées au niveau communal ;
- Rapports périodiques des agents de suivi ;
- Rapports des visites de terrain ;
- Compte rendus des réunions ;
- Rapports divers (prestataires et consultants) ;
- Tableaux de consolidation des informations ;
- Tableaux de bord sur la situation des indicateurs de suivi de la Commune (prévisions, réalisations, taux de réalisation) ;

La fréquence de suivi de la mise en œuvre du PCD se présente ainsi qu'il suit :

- Les rapports sont produits chaque trimestre, semestre et année.
- Le rapport trimestriel rend compte de l'exécution des activités programmées.

Le rapport semestriel présente l'exécution des activités ainsi que des informations issues des rapports des deux trimestres correspondants. Il est complété par des données de l'évaluation des impacts socio-économiques

6.4. Mécanisme de préparation du PIA de révision du PCD

L'agent communal de développement procède à la préparation de la programmation sur la base du cadre logique et du tableau de suivi des actions planifiées. Cette

programmation indique pour chaque activité, le coût, le responsable, le délai de réalisation (date de début et date de fin), les indicateurs. Le PIA est élaboré au cours d'un atelier de programmation regroupant les sectoriels, les représentants des acteurs locaux par village et du conseil municipal.

Une fois achevée, cette programmation est partagée avec l'ensemble des personnes concernées et publiée pour information au grand public. De cette programmation annuelle, se déclinent des programmations semestrielle, trimestrielle et mensuelle.

7. PLAN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PCD

❖ **Objectifs du plan**

- Informer et sensibiliser les différents acteurs
- Susciter une prise de conscience auprès des bénéficiaires de leur situation et surtout de la possibilité du changement
- Mobiliser les acteurs et les bénéficiaires pour l'action en vue de leur participation effective aux différentes étapes du processus de mise en œuvre du plan
- Appuyer les actions de gouvernance locale au sein de la commune, notamment la vulgarisation du budget participatif en vue du contrôle citoyen par les bénéficiaires
- Capitaliser les actions de développement menées au niveau de la Commune et les bonnes pratiques en vue de leur diffusion
- Accompagner les populations à s'approprier et à participer à leur développement
- Appuyer le maire dans la recherche des financements pour la commune
- Assurer la bonne circulation de l'information entre les différents partenaires et la commune
- Promouvoir l'image de marque de la Commune à l'extérieur
- Faire la promotion du plan auprès des différents partenaires et s'assurer de leur collaboration

❖ **Cibles**

- **Cibles principales**

- Les acteurs institutionnels (Gouverneur, Préfets, Sous-préfets et assimilés) ;
- Les partenaires techniques et financiers ;
- Les projets et programmes de développement
- Les bénéficiaires (communautés rurales,) ;
- La société civile (ONG, élus locaux, prestataires de service...) ;
- Les services déconcentrés de l'Etat
- Les entreprises locales

❖ **Cibles indirectes**

- Les relais locaux (Conseillers municipaux, Sénateur, Députés, AGC, CC, Chefs traditionnels, Griots, leaders d'opinion, Imams/Pasteurs, toutes les forces endogènes ayant une certaine emprise sur les populations)
- Les médias publics ou privés (radios régionales et télévisions, Radios communautaires, etc.)
- Les élites
- Les associations locales

❖ **Actions de communication au sein de la commune**

1. La communication interne au sein de la commune ;
2. La communication institutionnelle qui comprend :
 - La communication avec les autorités administratives et sectorielles
 - La communication avec les bénéficiaires (Communes et leurs communautés rurales) ;
 - La communication avec la société civile et le secteur privé ;
 - La communication avec les partenaires ;

- La communication avec les médias ;
- 3. la communication de masse (destinée au grand public)
- 4. La communication pour le développement à travers les actions d'information, éducation et communication (IEC) qui porte sur la mobilisation sociale :
 - causeries éducatives dans les villages ;
 - boîtes à images
 - émissions en langues locales sur les radios communautaires
 - utilisation des relais tels que les pasteurs, les chefs traditionnels les imams, les griots, les tamstams pour faire passer des messages à des occasions telles que les réunions du comité de développement, les deuils, les réunions de famille
- 5. Le plaidoyer et la communication à vocation promotionnelle

Tableau 51. Planification des activités de communication au niveau communal

OBJECTIFS	ACTIVITES	THEMATIQUES/ MESSAGES	ÉMETTEURS/ RESPONSABLES	RECEPTEURS/ BENEFICIAIRES/ DESTINATAIRES	SUPPORTS/ OUTILS/METHODES	PERIODE S	INDICATEURS
Mobiliser les acteurs et les bénéficiaires en vue de leur participation effective aux différentes étapes du processus de mise en œuvre du PCD	-Création d'un site internet de la commune - Participation aux émissions radiophoniques -Production des émissions radiophoniques -Organisation des rencontres de concertation et d'échanges avec les élites, les autorités et les populations -Production des tracts, dépliants, et affiches -Promotion du plan auprès des différents partenaires	-Rôles des différents acteurs de la mise en œuvre du PCD - Justification de l'élaboration du PCD -Buts et objectifs du PCD -Différents projets identifiés dans le PCD (activités, sites d'implantation des projets, processus de mise en œuvre de ces projets...)	-Maire -Chargé de la communication et du marketing -Conseillers municipaux -Membres du comité de suivi -Chefs traditionnels et Religieux	-Autorités administratives et sectoriels -Députés -Conseillers municipaux -Chefs traditionnels et Religieux -Membres des comités de concertation -Opérateurs économiques -Partenaires développement au -Grand public	-Internet -Radios -Presse -Dépliants -Affichage (babillard de la commune...) -Téléphone arabe -Conférences/débats -Pasteurs, prêtres, Imams, et chefs traditionnels	Jan-Déc 2016	-Nombre de communications postés sur le site internet de la commune -Nombre d'intervention dans les émissions radiophoniques -Nombre de programmes radiophoniques diffusés -Nombre de tracts, dépliants et affiches produits -Nombre de partenaires rencontrés et convaincus
Promouvoir l'image de la marque de la commune à l'extérieur	-Création d'une cellule de communication, recrutement d'un chargé de la communication et du marketing - Participation aux émissions radiophoniques -Production des émissions radiophoniques -Diffusion de messages publicitaires à travers les organes de presses - Organisation des rencontres avec les potentiels maires partenaires	-Richesses et potentialités de la commune -Nombre de partenariats déjà signés par la commune -Différents projets de développement en cours dans la commune -Différents projets déjà réalisés dans la commune	-Maire -Chargé de la communication et du marketing -Conseillers municipaux	-Potentiels communes partenaires -Partenaires développement au -Investisseurs	-Site internet de la commune -Radios -Presse -Rencontres d'affaires	jan-Dec 2016	-Existence d'une cellule de communication dans la commune -Nombre de communications postés sur le site internet de la commune -Nombre d'intervention dans les émissions radiophoniques -Nombre de programmes radiophoniques diffusés -Nombre de maires rencontrés et convaincus
Appuyer les actions de gouvernance locale au sein de la commune, notamment la vulgarisation du budget participatif en vue du contrôle citoyen par les bénéficiaires	-Diffuser systématiquement les informations sur les actes publics notamment budgets de la commune, comptes administratifs et de gestion -Associer la société civile à la mise en œuvre et au suivi des programmes de lutte contre la pauvreté à la base	-Budget communal -Plan de campagne communale -Décentralisation -Système de passation des marchés publics -Démocratie -Lutte contre la corruption et des détournements des deniers publics	-Maire -Chargé de la communication -Receveur municipal -secrétaire général de la commune	-Autorités administratives et sectoriels -Députés -Conseillers municipaux -Chefs traditionnels et Religieux -Membres des comités de concertation -Partenaires développement au -Grand public	-Internet -Radios -Presse -Dépliants -Affichage (babillard de la commune...) -Téléphone arabe -Conférences/débats -Pasteurs, prêtres, Imams, et chefs traditionnels -Causeries éducatives dans les villages -Boîtes à images	Tout au long de la mise en œuvre du PCD	-Fréquence de diffusion des informations sur les actes publics -Nombre d'acteurs de la société civile associés à la mise en œuvre des programmes de lutte contre la pauvreté à la base

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Le processus d'actualisation du PCD de la Commune de Galim-Tignère a permis, d'identifier les principaux axes de renforcement nécessaires à l'amélioration de l'efficacité et de la qualité des services fournis par la Commune. Par ce processus qui a impliqué le plus grand nombre des acteurs de développement, des populations aux autorités administratives et municipales, la Commune de Tignère a défini les différentes orientations stratégiques qui sont, entre autres :

- ✓ l'amélioration de la performance de la Commune à travers le recrutement du personnel qualifié suivant les profils de poste et le recyclage de celui en place ;
- ✓ l'amélioration des conditions de l'accès des populations aux services sociaux de base de qualité ;
- ✓ L'augmentation du revenu des producteurs / transformateurs / commerçants ;
- ✓ Le renforcement de la communication interne et externe ;
- ✓ la promotion de l'emploi / auto emploi ;
- ✓ l'initiation des actions pour créer ou inciter à la création des richesses ;
- ✓ l'amélioration de la gestion et de l'exploitation transparente des ressources naturelles de la Commune.

Ce plan constitue, pour l'Exécutif Communal, la boussole du rayonnement de la Commune. Pour que ce rayonnement soit effectif, il faut passer à l'étape supérieure qui est la mise en œuvre de ce plan. Ceci se traduit par des multiples actions notamment :

- ✓ l'élaboration des des requêtes de financement de micros projets des actions retenues ;
- ✓ l'exécution scrupuleuse et transparente des programmes d'investissement annuels, pour mieux cibler les activités ;
- ✓ la mobilisation des ressources nécessaires pour la réalisation des actions.

Cette mise en œuvre du PCD de la Commune de Galim-Tignère ne peut être possible que par l'engagement réel des différentes parties prenantes (l'Exécutif Communal, la Tutelle, la population bénéficiaire, l'Administration, les Services techniques, les ONG et Projets de développement, les élites, etc.).

APPROBATION

Le Maire de la Commune de Galim-Tignère

Le Délégué Départemental du MINEPAT

Le Préfet du Département du Faro et Déo

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Commune de Galim Tignère, 2011. *Budget*. Commune de Galim Tignère/ MINATD. Ngaoundéré (Cameroun).
- Commune de Galim Tignère, 2012. *Compte Administratif (CA)*. Commune de Galim Tignère/ MINATD. Ngaoundéré (Cameroun).
- Commune de Galim Tignère, 2013. *Budget*. Commune de Galim Tignère/ MINATD. Ngaoundéré (Cameroun).
- Douffissa A., 1988. *L'élevage bovin dans le Mbéré, en Adamaoua camerounais*. 159 p., Inédit.
- GRADEV. 2007. *Plan de Développement Communal de Galim Tignère*. Commune de Galim Tignère/ PNDP Adamaoua. Ngaoundéré (Cameroun). 171 Pages.
<http://www.batibati.fr/>
- Letouzey R., 1985. *Notices et carte phytogéographique du Cameroun au 1/500 000*. IRA/Institut de la carte Internationale de la Végétation, Toulouse, Fasc. 1-5, 240 p.
- MINEPAT, 2013. Rapport d'activités de Développement Economique. Région de l'Adamaoua, Département du Faro et Déo, 207 pages
- Mohammadou E., 1978. Fulbe hooseere : les royaumes foulbe du plateau de l'Adamaoua au XIXe siècle : Tibati, Tignère, Banyo, Ngaoundéré. Tokyo : Institute for the study of languages and cultures of Asia and Africa
- Moniers F. et Piot, J., 1964. "Problèmes de surpâturages de l'Adamaoua". in *B.F.T.* n°97, sept-oct. 1964.
- Rippstein G., 1985. Etude sur la végétation de l'Adamaoua ; évolution, conservation, régénération et amélioration d'un écosystème pâturé au Cameroun. *Etudes et synthèses de l'IEMVT*, 14, 233 p.
- Tchotsoua M., 1999. L'homme et la dynamique des paysages sur la dorsale de l'Adamaoua. *Flamboyant*, 50 : 26-39.
- Tchotsoua M., Yetgang J.-B., Pewo V. et Tchouassi Wansi, 2000. Indicateurs, processus et causes de l'érosion accélérée des parcours pastoraux sur le plateau de Ngaoundéré au Cameroun. *Bulletin du réseau érosion*, 20 : 300-308.
- Völger K., Boutrais J., Dulieu D., Fricke W., Mahn C., Meier W., Richtscheid P. & Semmel A., 1980. *Land use planning study for Adamaoua*, Institut for Applied Geosciences, GTZ, 173 p.
- Yonkeu. S., 1993. *Végétation des pâturages de l'Adamaoua (Cameroun) : Ecologie et potentialités pastorales*. Thèse de doct. Université de Rennes I, 206 p.

ANNEXE

Annexe 1 Population estimées de la Commune de Galim Tignère en 2015

N°	Village/quartier	Ensemble de la population			Groupe spécifique					
		Hommes	Femmes	Total	Nourrissons (0-35 mois) (10,7 %)	Population cible du PEV (0-59 mois) (16,9%)	Population d'âge préscolaire (4-5 ans) (6,3%)	Population d'âge scolaire dans le primaire (6-14 ans) (23,4%)	Adolescents (12 - 19 ans) (18,5%)	Population des jeunes (15 - 34 ans) (34,7%)
	QUARTIER DE L'ESPACE URBAIN									
1	Ville de Galim Tignère	4400	4600	9000	963	1 521	567	2 106	1 665	3 123
	Sous total espace urbain	4 400	4 600	9 000	963	1 521	567	2 106	1 665	3 123
	VILLAGES									
1.	ASSAWE	1117	1161	2 278	244	385	144	533	421	790
2.	ASSAWE BANTAÏ	95	100	195	21	33	12	46	36	68
3.	BONTADJE	400	600	1 000	107	169	63	234	185	347
4.	BONTADJE 3	140	160	300	32	51	19	70	56	104
5.	BONTADJE 4	60	40	100	11	17	6	23	19	35
6.	BONTADJE I	400	600	1 000	107	169	63	234	185	347
7.	BONTADJE II	300	200	500	54	85	32	117	93	174
8.	BOURLE	85	115	200	21	34	13	47	37	69
9.	DEO GARBAYA	100	126	226	24	38	14	53	42	78
10	DJALINGO	150	200	350	37	59	22	82	65	121
11	DJAMBOUTOU	200	280	480	51	81	30	112	89	167
12	DJAMBOUTOU I	37	40	77	8	13	5	18	14	27
13	DJAMBOUTOU NASTIRDE	366	396	762	82	129	48	178	141	264

N°	Village/quartier	Ensemble de la population			Groupe spécifique					
		Hommes	Femmes	Total	Nourrissons (0-35 mois) (10,7 %)	Population cible du PEV (0-59 mois) (16,9%)	Population d'âge préscolaire (4-5 ans) (6,3%)	Population d'âge scolaire dans le primaire (6-14 ans) (23,4%)	Adolescents (12 - 19 ans) (18,5%)	Population des jeunes (15 - 34 ans) (34,7%)
14	DJAMTARI	41	42	83	9	14	5	19	15	29
15	DJEM II	684	771	1 455	156	246	92	340	269	505
16	GARBAYA HAMIDOU	90	110	200	21	34	13	47	37	69
17	GARBAYA II (garbaya salamoun)	582	612	1 194	128	202	75	279	221	414
18	GARBAYA WAMBAÏ	130	170	300	32	51	19	70	56	104
19	GONKIRA	412	784	1 196	128	202	75	280	221	415
20	HORE DJEM	80	100	180	19	30	11	42	33	62
21	HORE GARBAYA	400	300	700	75	118	44	164	130	243
22	KOSSAP	190	70	260	28	44	16	61	48	90
23	LABBARE	50	80	130	14	22	8	30	24	45
24	LEGGAL GORO	2500	2000	4 500	482	761	284	1 053	833	1 562
25	LOMPTA (lilingo)	170	230	400	43	68	25	94	74	139
26	LOMPTA (ROUTE)	715	1300	2 015	216	341	127	472	373	699
27	MANGNI	350	150	500	54	85	32	117	93	174
28	MAYO BAGO	110	190	300	32	51	19	70	56	104
29	MAYO BELI YAR	130	75	205	22	35	13	48	38	71
30	MAYO DANKALI	1096	1118	2 214	237	374	139	518	410	768
31	MAYO DANKALI II	230	270	500	54	85	32	117	93	174
32	MAYO DENG	115	150	265	28	45	17	62	49	92
33	MAYO DJARENDJI	135	163	298	32	50	19	70	55	103
34	MAYO IWARE	300	500	800	86	135	50	187	148	278

N°	Village/quartier	Ensemble de la population			Groupe spécifique					
		Hommes	Femmes	Total	Nourrissons (0-35 mois) (10,7 %)	Population cible du PEV (0-59 mois) (16,9%)	Population d'âge préscolaire (4-5 ans) (6,3%)	Population d'âge scolaire dans le primaire (6-14 ans) (23,4%)	Adolescents (12 - 19 ans) (18,5%)	Population des jeunes (15 - 34 ans) (34,7%)
35	MAYO LOUGGOU GOL	27	25	52	6	9	3	12	10	18
36	MAYO LOUGONGO	90	110	200	21	34	13	47	37	69
37	MAYO PERDE	200	150	350	37	59	22	82	65	121
38	MAYO PERDE	130	170	300	32	51	19	70	56	104
39	MAYO PERDE (djaouro Hamagabdo)	30	15	45	5	8	3	11	8	16
40	MAYO PERDE LOUGGUEL	70	85	155	17	26	10	36	29	54
41	MAYO SANGNARE	491	440	931	100	157	59	218	172	323
42	MAYO TAGOURI WOGOMDOU	40	60	100	11	17	6	23	19	35
43	MAYO WOURE	200	300	500	54	85	32	117	93	174
44	Mayo Wouré (lompta)	130	170	300	32	51	19	70	56	104
45	MBABO	961	906	1 867	200	316	118	437	345	648
46	MBERHI	166	312	478	51	81	30	112	88	166
47	MBOUDOUA	511	477	988	106	167	62	231	183	343
48	NASTIRDE NGOURI	50	70	120	13	20	8	28	22	42
49	NASTIRDE KOUI	200	300	500	54	85	32	117	93	174
50	NASTIRDE NGOURI GARBAYA	33	50	83	9	14	5	19	15	29
51	NGOURI BARI	400	600	1 000	107	169	63	234	185	347
52	NGOURI DURI	100	127	227	24	38	14	53	42	79
53	NGOURI MOUSSA	100	110	210	22	35	13	49	39	73
54	SABONGARI	1500	2000	3 500	375	592	221	819	648	1 215

N°	Village/quartier	Ensemble de la population			Groupe spécifique					
		Hommes	Femmes	Total	Nourrissons (0-35 mois) (10,7 %)	Population cible du PEV (0-59 mois) (16,9%)	Population d'âge préscolaire (4-5 ans) (6,3%)	Population d'âge scolaire dans le primaire (6-14 ans) (23,4%)	Adolescents (12 - 19 ans) (18,5%)	Population des jeunes (15 - 34 ans) (34,7%)
55	SABONGARI WOGOMDOU	127	170	297	32	50	19	69	55	103
56	SANG NADJE	150	120	270	29	46	17	63	50	94
57	SANGOL GAOURI	300	400	700	75	118	44	164	130	243
58	SINDERE	140	160	300	32	51	19	70	56	104
59	TAGOURI PONT	80	50	130	14	22	8	30	24	45
60	TAGOURI VIVRE	550	650	1 200	128	203	76	281	222	416
61	TCHABAL KESSE	100	200	300	32	51	19	70	56	104
62	TONDE WANDU	240	260	500	54	85	32	117	93	174
63	WANTCHANDE	352	345	697	75	118	44	163	129	242
64	WOGOMDOU	1084	1106	2 190	234	370	138	512	405	760
	sous total espace rural	20512	23141	43653	4 671	7 377	2 750	10 215	8 076	15 148
	Total Commune	24 912	27 741	52 653	5 634	8 898	3 317	12 321	9 741	18 271

Annexe 2. Arrêté portant création du Comité de Pilotage

REGION DE L'ADAMAOUA
DEPARTEMENT DU FARO ET DEO
COMMUNE DE GALIM-TIGNERE
SECRETARIAT GENERAL
SERVICE DES AFFAIRES GENERALES

REPUBLICQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie



ARRETE MUNICIPAL N° 001 /2014/CGT/SG

PORTANT CREATION, ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DU COMITE DE PILOTAGE
CHARGE D'APPUYER LE PROCESSUS DE PLANIFICATION DU PLAN COMMUNAL DE
DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE DE GALIM-TIGNERE.

Le Maire de la Commune de Galim-Tignère;

Vu la constitution;
Vu la loi n° 2004/017 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;
Vu la loi n° 2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes;
Vu le décret 77/91 du 25 Mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les Communes, syndicats des
Communes et Etablissements Communaux et ses divers modificatifs;
Vu le Décret n°92/322 du 26 juin 1992 portant création de la commune de Galim-Tignère;
Vu le Décret n°2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administratives de la République du
Cameroun ;
Vu le Décret n°2008/377 du 12 Novembre 2008 fixant les attributions des chefs des circonscriptions
administratives et portant organisation et fonctionnement de leurs services;
Vu le Décret n° 2012/480 du 22 octobre 2012 portant nomination de Monsieur BOUBA HAMAN aux fonctions
de Préfet du Département du Faro et Déo;
Vu l'arrêté n°00000139/A/MINATD/DCTD du 04 Novembre 2013 constatant l'élection de Monsieur IBRAHIM
YAYA aux fonctions de Maire de la Commune de Galim-Tignère;
Vu La Convention de financement du PCD et autres activités connexes n°009/2011/AD signée entre le
Programme National de Développement Participatif (PNDP) et la Commune de Galim-Tignère ;
Considérant les nécessités de service.

- **ARRETE** -

Article 1^{er}: Il est créé, à compter de la date de signature du présent arrêté, le comité de pilotage chargé
d'appuyer le processus de planification en vue de l'élaboration du plan communal de développement de la
commune de galim-tignère.

Article 2 : Ce comité est composé ainsi qu'il suit :

❖ YACOUBOU HASSAN, 1 ^{er} Adjoint au Maire.....	Président ;
❖ FEPOGHOUE JIBIRILLA, S.G	Secrétaire ;
❖ EMOH SANDJALI Guy Marcel, ACD.....	Membre ;
❖ MAAZOU OUMAROU, 2eme Adjoint au Maire	Membre ;
❖ ISSA NDOTTI	Membre ;
❖ ABDOULAHY BELLO SIROMA.....	Membre.

Article 3: Le Comité a pour mission de :

- Définir les orientations et la stratégie d'élaboration du plan communal de développement ;
- Veiller au bon déroulement du processus de planification ;

- S'assurer de la participation effective des populations à tous les stades du processus ;
- Travailler en étroite collaboration avec l'OAL(Organe d'appui local) de Galim-Tignère ;
- Rendre compte mensuellement au Maire de toutes leurs activités durant le processus de planification.

Article 4: Le Président du COPIL (comité de pilotage) peut faire appel à toute autre personne en raison de ses compétences et ayant voix consultative. Il peut aussi inviter tout conseiller municipal en fonction du programme de planification.

Article 5: Les réunions du COPIL (comité de pilotage) se tiennent au moins une fois par mois sur convocation de son Président. Les réunions du COPIL (comité de pilotage) sont sanctionnées par un procès-verbal/ ou un rapport.

Article 6: Les fonctions des membres du comité de pilotage sont gratuites ; toutes fois, la Commune prendra toutes les dispositions pour faciliter son bon fonctionnement selon la disponibilité budgétaire.

Article 7: Le mandat du comité prend fin dès approbation du Plan Communal de Développement par le Préfet du Faro et Dèò.

Article 8: Le présent arrêté sera enregistré et communiqué partout où besoin sera. /-

Galim-Tignère, **29 JUL 2014**
Le Maire,



Vu et approuvé
Sous n° **A53** /H49/SDL du **11 AUG 2014**

Le Préfet,



Ampliations:

- MINATD/DCTD/YDE
- GRA/DDI/NGDERE
- PNDP/YDE
- PREFECTURE FARO ET DEO/TIGNERE
- PNDP-AD/NGDERE
- RECETTES MUNICIPALES GALIM-TIGNERE
- INTERESSES/DOSSIERS
- CHRONO/ARCHIVES.-

Annexe 3. Liste des membres de l'équipe de l'ACAGER pour les Phases du
DIC et du DEUC

NOMS	FONCTIONS
NDJEUTO TCHOULI PROSPER INNOCENT	Chef d'équipe n° 1
YONWA	Chef d'équipe n° 2
ENGON ELVIS	Agent de collecte de données
KOUASSI POUSSEU FLAVIEN	Agent de collecte de données
MOSSA ALBERT	Agent de collecte de données
IYA BABALE	Agent de collecte de données
IBRAHIM BARDE ISSOUHOU	Agent de collecte de données
FECWA EMMANUEL	Agent de collecte de données

Annexe 4. Liste des membres de l'équipe de l'ACAGER pour la phase du
DPNV

EQUIPE	NOM ET PRENOM	QUALITE	NUMERO DE TELEPHONE
E1	Mbardouka Alexandre	Chef d'équipe	674 98 21 27
	Hassan Bakari	Animateur	699 28 84 58
	Bounadoh Augusta Anne	Animateur	697 15 14 94
	Mohamadou Kabirou	Animateur	672 60 27 23
E2	Sayobi Ze Athanase	Chef d'équipe	693 19 59 32
	Adjoudji Alim	Animateur	697 52 72 71
	Lady Astaharam	Animateur	679 83 70 93
	Nouhou Hamassoumou	Animateur	675 09 63 53
E3	Narké Cyrille	Chef d'équipe	679 41 12 55
	Abdoullahi Souaïbou	Animateur	694 04 76 48
	Tchazou Diza Solange	Animateur	699 12 40 17
	Souleymanou Daouda	Animateur	697 04 04 27
E4	Ahmadou Diallo	Chef d'équipe	697 81 19 14
	Hamassoumou Djallo	Animateur	695 29 37 57
	Mokoftom Che Mening	Animateur	693 71 65 68
	Souaibou Adamou	Animateur	699 38 61 07
E5	Aboubakar Bah-PeteL	Chef d'équipe	698 92 50 25
	Aboubakar Alim	Animateur	672 79 41 80
	Mbo'o Nathalie	Animateur	673 68 30 00
	Zedou Gabriel	Animateur	697 52 90 18
	Ndjeuto Tchouli prosper Innocent	Coordonnateur	673 84 49 82
	Passinri Brice	Superviseur	694 89 50 11
	Mouhaman Issouhou	Superviseur	694 93 37 12

TABLE DES MATIERES

RÉSUMÉ.....	3
LISTE DES TABLEAUX	11
LISTE DES FIGURES	12
LISTE DES PHOTOS	12
LISTE DES ANNEXES	13
SIGLES ET ABBREVIATIONS	14
FICHE SIGNALÉTIQUE DE LA COMMUNE DE GALIM TIGNERE.....	15
1. INTRODUCTION.....	16
1.1. Contexte et justification	17
1.2. Objectifs du PCD	18
1.2.1. Ojectif global.....	18
1.2.2. Objectifs spécifiques	18
1.3. Structure du document.....	18
2. Méthodologie.....	20
2.1. Activités préparatoires	Erreur ! Signet non défini.
2.1.1. Préparation pédagogique.....	21
2.1.2. Préparation administrative.....	21
2.2. Diagnostic participatif.....	Erreur ! Signet non défini.
2.2.1. Diagnostic de l'Institution Communale (DIC)	22
2.2.2. Diagnostic de l'Espace Urbain Communal (DEUC)	22
2.2.3. Dépouillement, traitement des données, validation et Analyse des résultats des DIC et DEUC.....	23
2.2.4. Diagnostic participatif niveau village (DPNV)	23
2.2.4.1. Collecte des données de base.....	23
2.2.4.2. Consolidation des données du diagnostic au niveau village et cartographie	25
2.3. Restitution, consolidation et validation des données du diagnostic participatif.....	26
2.4. Atelier de planification, de mobilisation des ressources et de programmation	26
2.4.1. Cérémonie d'ouverture.....	27
2.4.2. Présentation de la méthodologie de la planification	27
2.4.3. Restitution des différents diagnostics.....	27
2.4.4. Elaboration du plan stratégique	27
2.4.5. Présentation des ressources mobilisables	28
2.5. Mise en place du mécanisme de suivi évaluation participatif.....	28
3. RÉSULTATS DE DIAGNOSTICS PARTICIPATIFS	31
3.1. Monographie et caractérisation de la commune de Galim Tignère	32
3.1.1. Localisation de la commune.....	32
3.1.2. Milieu biophysique.....	34
3.1.2.1. Relief.....	34
3.1.2.2. Climat	34
3.1.2.3. Sols.....	35

3.1.2.4. Hydrographie.....	35
3.1.2.5. Végétation	36
3.1.2.6. Faune.....	36
3.1.2.7. Unités écologiques.....	36
3.1.2.8. Atouts, potentialités et contraintes du milieu biophysique.....	37
3.1.3. Milieu socio-économique.....	39
3.1.3.1. Population de la Commune	39
3.1.3.2. Caractéristiques des tribus autochtones	39
3.1.3.3. Migrations et mouvements migratoires	39
3.1.3.4. Culture et pouvoir traditionnel	40
3.1.3.4.1. Le mariage	40
3.1.3.4.2. Le folklore	41
3.1.3.4.3. La circoncision.....	41
3.1.3.4.4. Le veuvage	42
3.1.3.4.5. Les tabous	42
3.1.4. Les activités économiques.....	43
3.1.4.1. Les acteurs de développement de la commune	43
3.1.4.2. Les secteurs productifs.....	43
3.1.4.2.1. L'agriculture	43
3.1.4.2.2. L'élevage	43
3.1.4.2.3. La pêche	44
3.1.4.2.4. L'exploitation des ressources naturelles.....	44
3.1.4.2.5. La chasse.....	44
3.1.4.2.6. La transformation des produits agro-alimentaire	44
3.1.4.2.7. Le commerce.....	45
3.1.4.2.8. Artisanat et Tourisme	45
3.1.4.2.9. Autres activités génératrices de revenu	45
3.2. SYNTHESE DU DIC	47
3.2.1. Ressources humaines	47
3.2.1.1. État des lieux	47
3.2.1.2. Forces – Faiblesses/Opportunités – Menace	49
3.2.1.3. Axes de renforcement	49
3.2.2. Ressources financières.....	50
3.2.2.1. État des lieux	50
3.2.2.2. Forces – Faiblesses/Opportunités – Menace	52
3.2.2.3. Axes de renforcement	52
3.2.3. Patrimoine communale	53
3.2.3.1. État des lieux	53
3.2.3.2. Forces – Faiblesses/Opportunités – Menace	54
3.2.3.3. Axes de renforcement	55
3.2.4. Gestion des relations	55
3.2.4.1. État des lieux	55
3.2.4.2. Forces – Faiblesses/Opportunités – Menace	56
3.2.4.3. Axe de renforcement.....	56
3.3. SITUATION DE REFERENCE ET ANALYSE PAR SECTEUR.....	57
3.3.1. SECTEUR PRODUCTION	57

3.3.1.1. Postes et télécommunications.....	57
3.3.1.1.1. Situation de référence	57
3.3.1.1.2. Analyse des problèmes du secteur des postes et télécommunication	57
3.3.1.2. Travaux Publics.....	58
3.3.1.2.1. Situation de référence	58
3.3.1.2.2. Analyses des problèmes contraintes atouts et potentialité du secteur des travaux publics.....	65
3.3.1.3. Transport	66
3.3.1.3.1. Situation de référence	66
3.3.1.3.2. Analyse des problèmes.....	66
3.3.1.4. Eau et de l'énergie	67
3.3.1.4.1. Situation de référence	67
3.3.1.4.2. Analyse des problèmes du secteur du MINEE	70
3.3.1.5. Habitat et Développement urbain	71
3.3.1.5.1. Situation de référence	71
3.3.1.5.2. Analyse des problèmes du développement urbain de et de l'habitat	72
3.3.1.6. Domaines, Cadastre et Affaires foncières.....	73
3.3.1.6.1. Situation de référence	73
3.3.1.6.2. Analyse des problèmes liés au secteur des domaines et affaires foncières	73
3.3.1.7. Tourisme et loisirs	74
3.3.1.7.1. Situation de référence	74
3.3.1.7.2. Analyse des problèmes du Tourisme et Loisirs	76
3.3.1.8. Commerce	76
3.3.1.8.1. Situation de référence	76
3.3.1.8.2. Analyse des problèmes.....	77
3.3.1.9. Petites et moyennes entreprises, économie sociale et artisanat.....	78
3.3.1.9.1. Situation de référence	78
3.3.1.9.2. Analyse des problèmes du Petites et moyennes entreprises, économie sociale et artisanat	79
3.3.1.10. Mines, de l'industrie et du développement technologie	80
3.3.1.10.1. Situation de référence	80
3.3.1.10.2. Analyse des problèmes	80
3.3.1.11. Agriculture et développement rural	80
3.3.1.11.1. Etats de lieu.....	81
3.3.1.11.2. Analyse des problèmes.....	83
3.3.1.12. Élevage, pêche et industries animales	85
3.3.1.12.1. Situation de référence	85
3.3.1.12.2. Analyse des problèmes.....	88
3.3.1.13. Forêt et faune	89
3.3.1.13.1. Situation de référence	89
3.3.1.13.2. Analyse des problèmes de la forêt et de la faune	91
3.3.1.14. Environnement, protection de la nature et du développement durable	92

3.3.1.14.1. Situation de référence	92
3.3.1.14.2. Analyse des problèmes du secteur de l'environnement de la protection de la nature et du développement durable.....	93
3.3.2. SECTEUR SOCIAL	93
3.3.2.1. Éducation de base	93
3.3.2.1.1. Situation de référence	93
3.3.2.1.2. Analyse des problèmes liés au secteur de l'éducation de base	99
3.3.2.2. Enseignement Secondaire.....	100
3.3.2.2.1. Situation de référence	100
3.3.2.2.2. Analyse des problèmes liés au secteur de l'enseignement secondaire 105	
3.3.2.3. Enseignement supérieur.....	106
3.3.2.3.1. Situation de référence	106
3.3.2.3.2. Analyse des problèmes du secteur de l'enseignement supérieur..	106
3.3.2.4. Recherche Scientifique et Innovation	106
3.3.2.4.1. Situation de référence	106
3.3.2.4.2. Analyse des problèmes du secteur de la recherche et de l'innovation 107	
3.3.2.5. Santé Publique	108
3.3.2.5.1. Situation de référence	108
3.3.2.5.2. Analyse des problèmes du secteur de la santé.....	112
3.3.2.6. Travail et Sécurité Sociale	113
3.3.2.6.1. Situation de référence	113
3.3.2.6.2. Analyse des problèmes du Travail et de la Sécurité Sociale	114
3.3.2.7. Emploi et Formation Professionnelle.....	114
3.3.2.7.1. Situation de référence	114
3.3.2.7.2. Analyse des problèmes du secteur de l'Emploi et de la formation professionnelle.....	115
3.3.2.8. Affaire Sociale.....	116
3.3.2.8.1. Situation de référence	116
3.3.2.8.2. Analyse des problèmes du secteur des affaires sociales.....	116
3.3.2.9. Promotion de la femme et de la famille	117
3.3.2.9.1. Situation de référence	117
3.3.2.9.2. Analyse des problèmes du secteur de la Promotion de la Femme et de la Famille	118
3.3.2.10. Communication	118
3.3.2.10.1. Situation de référence	118
3.3.2.10.2. Analyse des problèmes.....	119
3.3.2.11. Art et Culture.....	119
3.3.2.11.1. Situation de référence	119
3.3.2.11.2. Analyse des problèmes dans le secteur des Arts et de la culture .	119
3.3.2.12. Jeunesse et Éducation civique	120
3.3.2.12.1. Situation de référence	120
3.3.2.12.2. Analyse des problèmes du secteur de la jeunesse et de l'Éducation Civique 122	
3.3.2.13. Sport et Éducation Physique.....	123

3.3.2.13.1. Situation de référence	123
3.3.2.13.2. Analyse des problèmes du secteur du sport et de l'éducation civique 123	
3.3.3. SECTEUR SPECIFIQUE GOUVERNANCE	124
3.3.3.1. Administration territoriale, décentralisation, sécurité et maintien de l'ordre 124	
3.3.3.1.1. Situation de référence	124
3.3.3.1.2. Analyse des problèmes du secteur de l'Administration territoriale, décentralisation, sécurité et maintien de l'ordre.....	127
3.4. MATRICE DIAGNOSTIC DES RESSOURCES NATURELLES ET ESQUISSE DE PUGDT (Carte participative consolidé d'utilisation de l'espace).....	128
3.5. MATRICE DE CAPTAGE DE LA GRAVITE DES PROBLEMES, CONTRAINTES ET IDENTIFICATION DES MESURES D'ADAPTATION AUX CC 134	
3.6. DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE LOCALE.....	140
3.7. SYNTHESE SUR L'ETAT CIVIL ET LA PETITE ENFANCE	143
4. PLANIFICATION STRATÉGIQUE	149
4.1. Vision et objectifs du PCD.....	150
4.2. Cadre logique par secteur	150
4.2.1. Cadre logique de l'Institution Communale	151
4.2.2. Poste et télécommunication	155
4.2.3. Travaux publics	156
4.2.4. Transport.....	158
4.2.5. Eau et Énergie	160
4.2.6. Habitat et Développement Urbain	163
4.2.7. Domaines, Cadastre et affaires foncières.....	165
4.2.8. Tourisme et Loisirs	167
4.2.9. Commerce.....	169
4.2.10. Petites et moyennes entreprises, économie sociale et artisanat	171
4.2.11. Mines, industries et développement technologique	173
4.2.12. Agriculture et développement rural	174
4.2.13. Élevage pêche et industries animales	179
4.2.14. Forêt et faune.....	183
4.2.15. Environnement et protection de la nature	185
4.2.16. Éducation de base.....	187
4.2.17. Enseignements secondaires.....	192
4.2.18. Enseignements supérieur	195
4.2.19. Recherche scientifique et de l'Innovation	196
4.2.20. Santé Publique	198
4.2.21. Travail et sécurité sociale	201
4.2.22. Emploi et formation professionnelle.....	202
4.2.23. Affaires sociales.....	204
4.2.24. Promotion de la Femme et de la Famille	206
4.2.25. Communication.....	208
4.2.26. Culture.....	209

4.2.27.	Jeunesse	210
4.2.28.	Sport et Éducation Physique	212
4.2.29.	Administration territoriale, décentralisation et maintien de l'ordre	214
4.2.30.	Centre d'intérêt N° 2. Développement de l'économie locale.....	216
4.2.31.	Centre d'intérêt N° 3 Petite Enfance.....	220
4.2.32.	Coût estimatif global de la mise en œuvre du PCD	226
5.	PROGRAMMATION	227
5.1.	Synthèse des microprojets prioritaires	228
5.2.	Ressources mobilisables et échéances.....	246
5.3.	Cadre de dépense à moyen terme (CDMT) des projets prioritaires	247
5.3.1.	Cadre sommaire de gestion environnementale et social du CDMT.....	253
5.3.2.	Principaux impacts environnementaux potentiels	253
5.3.2.1.	Principaux impacts sociaux potentiels.....	255
5.3.2.2.	Plan sommaire de gestion environnementale	257
5.4.	Plan d'investissement annuel (PIA).....	258
5.5.	Plan opérationnel en faveur des populations vulnérables	263
5.6.	Cadre sommaire de gestion environnementale du PIA.....	264
5.6.1.	Principaux impacts environnementaux potentiels	264
5.6.2.	Principaux impacts sociaux potentiels	266
5.6.3.	Plan sommaire de gestion de l'environnement et social	269
5.7.	Budget annuel opérationnel du PIA.....	279
5.8.	Plan de Passation des marchés	279
6.	MECANISME DE SUIVI-EVALUATION	286
6.1.	Composition, attribution du comité de Pilotage du PCD	287
6.1.1.	Composition du comité de suivi-évaluation	287
6.1.2.	Attributions des membres du comité de suivi-évaluation	287
6.1.3.	Noms et attributs des membres du CCSE du PCD	287
6.2.	Indicateurs de suivi et d'évaluation (par rapport au PIA, et au PS)	288
6.3.	Dispositif, outils et fréquence du reporting	289
6.4.	Mécanisme de préparation du PIA de révision du PCD	289
7.	PLAN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PCD	291
	CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	295
	APPROBATION.....	297
	REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	298
	ANNEXE.....	299
	TABLE DES MATIERES.....	307